



Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France

Société nationale des antiquaires de France





Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

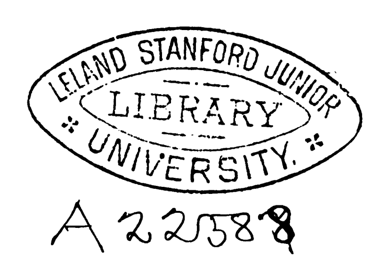
DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1889



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11


LELAND STANFORD JUNIOR
LIBRARY
UNIVERSITY.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1889.

MM. G. SCHLUMBERGER,	Président.
H. GAIDOZ,	Premier Vice-Président.
E. MÜNTZ,	Deuxième Vice-Président.
A. DE BOISLISLE,	Secrétaire.
Ulysse ROBERT,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. GUILLAUME,	Trésorier.
POL. NICARD,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. DE BARTHÉLEMY.
M. COLLIGNON.
Abbé H. THÉDENAT.
L. COURAJOD.
Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. E. SAGLIO.
A. LONGNON.
A. PROST.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 25 Juillet 1889.

MM.

1. NIEUWERKERKE (le comte de), G. O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).

2. MAURY (Alfred), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue de Condé, 12 (1842-1858).

3. DELOCHE (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).

4. BARTHÉLEMY (Anatole DE), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).

5. LE BLANT (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

6. CHABOUILLET (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

MM.

7. Renan (Ernest), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).

8. Michelant (Henri-Victor), ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (1853-1885).

9. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).

10. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

Associé correspondant étranger honoraire.

M.

Witte (le baron J. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers (1846-1887).

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 25 Juillet 1889.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).
2. Nicard (Pol.), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
3. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).
4. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
5. Bertrand (Alexandre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Haussmann, 94, et au château de Saint-Germain (7 août 1861).
6. Rey (A.-E. Guillaume), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).
7. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

MM.

8. READ (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

9. HEUZEY (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

10. PERROT (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale supérieure, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).

11. WESCHER (Carle), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868).

12. PROST (Auguste), ✻, boulevard Malesherbe, 19 (8 novembre 1871).

13. DUPLESSIS (Georges), ✻, conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 15 (6 décembre 1871).

14. GUILLAUME (Edmond), ✻, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

15. COURAJOD (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

16. ROZIÈRE (Eugène DE), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

MM.

17. Saglio (Edmond), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

18. Villefosse (Antoine Héron de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80 (5 janvier 1876).

19. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sous-chef de la section historique aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

20. Guiffrey (Jules), ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

21. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

22. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

23. Müntz (Eugène), ✻, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

24. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

25. Corroyer (Édouard), ✻, architecte du gouvernement, attaché à la Commission des monuments historiques,

MM.

inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

26. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

27. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

28. Boislisle (Arthur de), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

29. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

30. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des archives et des bibliothèques départementales, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

31. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 35 (5 juillet 1882).

32. Thédenat (l'abbé Henry), ancien directeur du collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

33. Flouest (Édouard), ✻, ancien procureur général, rue des Pyramides, 2 (5 mars 1884).

34. Bapst (Germain), boulevard Haussmann, 153 (4 février 1885).

35. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

MM.

36. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).

37. Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, rue Herschel, 6 (6 janvier 1886).

38. Babelon (Ernest), bibliothécaire au Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9 (7 avril 1886).

39. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue d'Aguesseau, 7 (12 janvier 1887).

40. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

41. Homolle, ✻, professeur au Collège de France et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).

42. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint des peintures au Musée du Louvre, rue de Courcelles, 75 (7 mars 1888).

43. Bouchot (Henri), attaché au Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

44. Omont (Henri), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, à Passy (9 janvier 1889).

45. Baye (baron Joseph de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 25 Juillet 1889.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), curé à Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887).

Corneaux (l'abbé), curé de Longpont, par Villers-Cotterets (9 novembre 1887).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

MM.

Ripert-Monclar (le marquis de), ✠, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Colleville (le vicomte de), secrétaire général de la Préfecture, à Digne (2 juin 1886).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Rivoli (le duc de), à Nice (15 décembre 1886).

Ardennes.

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Gourjault (le comte de), à Mézières (6 juillet 1887).

Ariège.

Pasquier, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au grand séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aude.

Bové (Marius), lieutenant au 6e régiment de cuirassiers, à Castelnaudary (11 mai 1887).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✠, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

MM.

Blancard (Louis), ❋, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ❋, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron A. de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

MM.

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de Paradis, 22 (5 novembre 1884).

Méloizes (Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

Lapérouse (Gustave), ✵, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✵, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✵, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 24 (5 mars 1884).

Millon, vice-président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel, par Mirbaud-sur-Bèze (4 juillet 1888).

Rabiet (l'abbé Eugène), à Bourberain (15 janvier 1889).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

MM.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur du Musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (le chanoine Ulysse), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure.

Bouillet (l'abbé A.), à Évreux (12 juin 1889).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).



Gard.

MM.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Pothier (Edgard), ✻, colonel commandant le 38e régiment d'artillerie, à Nimes (16 janvier 1884).

Espérandieu (Émile), lieutenant au 17e régiment d'infanterie, à Alais, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14 (29 juillet 1885).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Sacaze (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur (15 février 1882).

Prudhomme (de), capitaine au 83e régiment d'infanterie, à Toulouse (4 mars 1885).

Douais (l'abbé C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Gers.

Carsalade du Pont (l'abbé de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

MM.

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre.

Daiguson (Maurice), à Châteauroux (14 janvier 1885).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Papillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Brainans (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

MM.

Taillebois (Émile), archiviste de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✻, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, à Saint-Étienne, rue Saint-Louis, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à l'Hôpital-sous-Rochefort, par Boën-sur-Lignon (4 novembre 1885).

Thiollier (F.), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire (Haute-).

Aymard, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin), ✻, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Estourbeillon (le comte Régis de l'), à Nantes, rue Sully, 1, et au château de Penhoet à Avessac, par Redon (14 décembre 1887).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Legendre, architecte, à Nantes (15 juin 1889).

Loiret.

MM.

BOUCHER DE MOLANDON, ✻, à Orléans (2 décembre 1868).

LOISELEUR (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

DESNOYERS (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

COURET (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

DUMÜYS (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Loir-et-Cher.

STORELLI (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

MAGEN (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

THOLIN (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

PRUNIÈRES (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

GERMER-DURAND (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

GODARD-FAULTRIER, à Angers (11 avril 1866).

PORT (Célestin), O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

MM.

PIETTE (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

FARCY (Louis DE), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Marne.

GIVELET (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MOREL (Léon), receveur particulier des finances à Vitry-le-Français (1er juillet 1874).

LUCOT (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

DEMAISON, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

NICAISE (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

JADART (Henry), à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

TAUSSERAT (Alexandre), à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888).

MILLARD (l'abbé), curé à Reuves, par Sezannes (12 juin 1889).

Marne (Haute-).

BROCARD (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

LA BOULLAYE (E. JULLIEN DE), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

BOUGARD (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

DAGUIN, à Nogent-le-Roi (3 décembre 1884).

ROSEROT (Alphonse), à Chaumont (3 juillet 1889).

Mayenne.

FARCY (Paul DE), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

MOUGENOT (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

MM.

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✵, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des Cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Meuse.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

MM.

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Institut catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Oise.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Muller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétay-le-Château, par Guiscard (15 juin 1889).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MM.

DESCHAMPS DE PAS (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

DANCOISNE, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

MONNECOVE (Félix LE SERGEANT DE), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

DARD (le baron), O. ✻, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

PAGART D'HERMANSART, à Saint-Omer (13 février 1884).

CARDEVACQUE (Adolphe DE), à Arras (2 juillet 1884).

ENLART (Camille), au château d'Arou-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer (19 juin 1889).

VAILLANT (V.-J.), 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

MALLAY (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

PLICQUE (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

LAGRÈZE (BASCLE DE), ✻, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

BLANCHET (Adrien), à Pau (14 décembre 1887).

Pyrénées (Hautes-).

FROSRARD (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Rhône.

ALLMER (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

MORIN-PONS (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

MM.

Chambrun de Rozemont (Art. de), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon, avenue de Noailles, 5 (4 avril 1883).

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, 117, chemin d'Alès, au Point-du-Jour, à Lyon (27 février 1889).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Mazerolle (Fernand), à Marigny (16 novembre 1887).

Pierrot-Deseilligny, à Autun (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, rue Vavin, 5, à Paris (4 février 1863).



MM.

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue Martignac, 12 (5 mars 1873).

Lefort (Louis), ❋, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue Saint-Placide, 51 (15 février 1882).

Cagnat (René), professeur au Collège de France, à Paris, rue Sainte-Beuve, 7 (9 janvier 1884).

Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

Beurlier (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, boulevard de Vaugirard, 4 (4 mars 1885).

Ruelle (Émile), à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

Baras (Albert), ❋, à Boulogne-sur-Seine, parc des Princes, rue Moisson-Desroches, villa Clématis (8 février 1888).

Heiss (Aloiss), à Aulnay (9 janvier 1889).

Martinière (de la), Neuilly (19 juin 1889).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours (4 juin 1884).

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges (2 juin 1886).

Seine-et-Oise.

Cougny (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

Hennebert, O. ❋, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

Fourdrignier (Édouard), à Saint-Germain-en-Laye (4 juin 1879).

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

MM.

LETAILLE (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886).

MILLESCAMPS (Gustave), à Versailles (6 avril 1887).

BATIFFOL (l'abbé), Versailles, 4, rue Magenta (11 janvier 1888).

Seine-Inférieure.

SEPTENVILLE (le baron DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

BEAUREPAIRE (Ch. DE ROBILLARD DE), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

SAUVAGE (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✱, directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (DE), ✱, au Tréport (3 janvier 1883).

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Sèvres (Deux-).

BEAUCHET-FILLEAU, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

FAVRE (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

PIET-LATAUDRIE, à Niort (2 décembre 1885).

Somme.

CAGNY (le chanoine Paul DE), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

VAN ROBAIS (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

MM.

JANVIER (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

DUHAMEL-DÉCÉJEAN, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

POUJOL DE FRÉCHENCOURT (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue de Gloriette, 6 (7 avril 1886).

GUYENCOURT (Robert DE), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue de Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Vaucluse.

DELOYE (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

DUHAMEL (L.), archiviste du département, à Avignon (7 mars 1888).

Vendée.

VALLETTE (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

AUBER (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

LIÈVRE, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

LA CROIX (le R. P. C. DE), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

LEDAIN (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

COMBES (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

FAGE (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

MM.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Haillant, à Épinal (4 mars 1885).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Algérie et Tunisie.

Blanchère (René de la), ✻, délégué du Ministère de l'Instruction publique, à Tunis (4 mars 1885).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✻, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), ✻, consul de France, à Florence (Italie) (5 décembre 1883).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

MM.

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur au Musée Britannique (5 février 1862).

HARTH (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

LEWIS (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridgo (14 février 1872).

BUNNELL LEWIS, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

RIWET-CARNAC, Esq[re], à Allahabad (Indes Orientales) (10 décembre 1884).

Belgique.

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

DEL MARMOL, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la ***Revue de l'Art chrétien***, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

CLOQUET (L.), à Tournai, boulevard Léopold (3 décembre 1884).

CUMONT, à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

WITTE (Alphonse DE), 49, rue du Trône, Sxelles-Bruxelles (3 avril 1889).

Danemark.

WORSAAE (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

MULLER (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

MM.

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

MM.

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

Briquet (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Pfugh-Harttung, à Bâle (1er décembre 1886).



LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société des études historiques.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.



CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.
— — *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nimes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.
— — Société française d'archéologie.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

OISE, *Compiègne*. Société historique.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.

— — Société de l'histoire de France.

— — Société des études historiques.

— — Société philotechnique.

— — Société des Amis des monuments parisiens.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

— Commission des antiquités du département.

— *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.

VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.

YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.

ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.

AUTRICHE, *Spalato*. Société d'histoire et d'archéologie dalmate.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— — Collège des Bollandistes.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.

ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smithsonien.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.

— *Foligno*. Archives historiques pour les Marches et l'Ombrie.

— *Milan*. Société historique lombarde.

— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.

— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

— *Trèves*. Société des recherches utiles.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 25 Juillet 1889.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
AUBER (l'abbé), Vienne.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AURÈS, Gard.
AYMARD, Haute-Loire.
BABEAU (Albert), Aube.
BARAS (A.), Seine.
BARTHÉLEMY (le docteur), Bouches-du-Rhône.
BATIFFOL (l'abbé), Seine-et-Oise.
BAYET (Charles), Rhône.
BEAUCHET-FILLEAU, Deux-Sèvres.
BEAUCORPS (le baron A. DE), Charente-Inférieure.
BEAUDOUIN (Jules), Côte-d'Or.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUVOIS (E.), Côte-d'Or.
BERNARD (l'abbé E.), Morbihan.
BERTHELÉ (J.), Deux-Sèvres.
BERTHELET (Charles), Jura.
BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), Sarthe.

MM.

Beurlier (l'abbé), Seine.
Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Tunis.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Seine.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bouillet (l'abbé A.), Eure.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Seine.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (l'abbé de), Gers.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chauvet, Charente.

MM.

Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Colleville (le vicomte de), Basses-Alpes.
Combes (C.), Vienne.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Daguin, Haute-Marne.
Daiguson, Indre.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Douais (l'abbé), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Duhamel (L.), Vaucluse.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumüys (Loiret).
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.

MM.

Enlart (Camille), Pas-de-Calais.
Espérandieu, Gard.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Loire-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Marne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenilles (Paul de), Haute-Garonne.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Gariel, Isère.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gourjault (le comte de), Ardennes.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Haillant, Vosges.
Hardy (Michel), Dordogne.

MM.

Heiss (Aloïs), Seine.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Florence.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre, Loire-Inférieure.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.

MM.

Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Martinière (de la), Seine.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Millard (l'abbé), Marne.
Millescamps (Gustave), Seine-et-Oise.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.

MM.

Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pierrot-Deseilligny, Saône-et-Loire.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Pothier (Edgard), Gard.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prudhomme (de), Haute-Garonne.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rabiet (l'abbé), Côte-d'Or.
Rabut (Laurent), Savoie.
Rainaud (Armand), Rhône.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.

MM.

SAINT-PAUL (Anthyme), Haute-Garonne.
SAINTE-MARIE (E. PRICOT DE), Turquie.
SALMON (Philippe), Yonne.
SAUVAGE (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
SEPTENVILLE (le baron DE), Seine-Inférieure.
SIZERANNE (le comte MONNIER DE LA), Drôme.
SORLIN-DORIGNY, Constantinople.
STORELLI (André), Loir-et-Cher.
TAILLEBOIS (Émile), Landes.
TAMIZEY DE LARROQUE, Lot-et-Garonne.
TARTIÈRE (Henry), Landes.
TAUSSERAT (Alexandre), Marne.
THIOLLIER (F.), Loire.
THOLIN (Georges), Lot-et-Garonne.
TRAVERS (Émile), Calvados.
VACHEZ (A.), Rhône.
VAILLANT, Pas-de-Calais.
VALLENTIN (Ludovic), Drôme.
VALLETTE (René), Vendée.
VALTON (Prosper), Oise.
VAN HENDE, Nord.
VAN ROBAIS, Somme.
VAUVILLÉ (Octave), Aisne.
VILLEFOSSE (Étienne HÉRON DE), Seine-et-Marne.
VOULOT, Vosges.
WEISS (André), Côte-d'Or.

NOTICE

SUR

M. ÉDOUARD AUBERT

MEMBRE RÉSIDANT

PAR

M. AUG. PROST.

La Société des Antiquaires de France a fait en 1888 plus d'une perte sensible. Elle a été, dans les derniers jours encore de cette année, particulièrement attristée par la mort inopinée d'un confrère aimé dont la santé, sans être telle qu'on l'eût souhaitée, ne faisait cependant pas pressentir une fin prochaine : M. Édouard Aubert, qui était il est vrai un des doyens de la Compagnie, lui a été enlevé subitement le 19 décembre 1888, dans sa soixante-quinzième année.

Édouard Aubert était né à Paris le 19 août 1814. Élu membre résidant de la Société le 3 juillet 1867, il en avait été nommé trésorier au mois d'octobre 1871. Depuis cette époque il a rempli ces fonctions à peu près sans interruption pendant dix-sept années. Nous disons à peu près sans interruption, parce qu'il avait dû en suspendre, mais en avait réellement suspendu à peine l'exercice, pour prendre la présidence de la Société en 1880, et auparavant la seconde puis la première vice-présidence qui, suivant l'usage, l'avaient précédée. Entièrement dévoué à un travail généralement

réputé peu attrayant, auquel il s'était attaché cependant en raison peut-être de la méthode et de l'ordre parfait auxquels il l'avait soumis, il lui en coûtait de s'en séparer et de renoncer, ne fût-ce que pour un temps, à une charge qu'il comptait bien reprendre dès qu'il pourrait le faire. Aussi, par un accord amical avec le confrère qui avait dû momentanément l'y remplacer, il avait continué à en exécuter avec une entière abnégation et comme en sous-ordre le travail, pour une certaine part. Il a pu ainsi, tout en remplissant les devoirs de président, à l'honneur desquels il n'eût pas volontiers renoncé, ne pas perdre de vue un instant la gestion des intérêts dont il avait vivement pris à cœur la direction, et tenir lui-même à jour l'œuvre de comptabilité qu'il avait instituée pour eux. Son année de présidence achevée, Éd. Aubert reprenait avec l'assentiment et aux applaudissements de tous cette charge de trésorier dont il aimait les modestes et utiles fonctions, et que personne n'eût assurément voulu lui disputer. Les labeurs qu'il s'est imposés volontairement ainsi ne l'ont pas empêché d'être en même temps un des plus diligents collaborateurs de nos mémoires, dont les volumes contiennent de lui bon nombre d'excellents travaux.

Le goût des études d'histoire et d'archéologie lui était certainement inné; mais ses aptitudes pour elles ne s'étaient développées que tardivement. Édouard Aubert avait dû, comme bien d'autres que nous pourrions nommer, suivre d'abord des voies qui n'étaient pas tout à fait de son choix, dans une direction donnée auparavant à sa vie par une situation personnelle particulière et par des devoirs de famille, à l'accomplissement desquels il s'était loyalement soumis et consciencieusement appliqué. Le père de notre ancien confrère était le chef d'une importante maison de commerce à Paris. Il voyait naturellement dans son fils un futur successeur, et de bonne heure il l'avait préparé à ce rôle, où il l'avait finalement introduit, sans y mettre d'ailleurs trop d'impatience. Il avait laissé au jeune homme le temps de faire complètement de bonnes études d'humanités, auxquelles il lui avait même permis de joindre encore celles plus spéciales de

l'école de droit. Après ces préliminaires, excellente préparation pour toute existence vouée au travail soit dans les affaires soit même en vue d'intérêts tout différents, Éd. Aubert avait pris avec zèle sous la direction de son père les occupations auxquelles celui-ci l'avait destiné. Il y est resté attaché jusqu'au jour où la mort du chef de famille, enlevé prématurément aux siens, mit fin du même coup à ses affaires. Il laissait à son fils une large aisance et par elle le bien le plus précieux pour qui sait en profiter, l'indépendance.

Éd. Aubert était libre désormais de donner à ses habitudes de travail une direction entièrement conforme à ses goûts. Entrant tardivement dans cette vie nouvelle, il n'était plus temps pour lui d'y commencer ce qu'on appelle une carrière. Il ne pouvait, sans notable désavantage, se lancer à ce moment dans ces voies encombrées où on lutte de vitesse pour atteindre le but et en saisir l'objet comme une proie disputée; situation où il faut de toute nécessité commencer de bonne heure à courir pour avoir quelque chance d'arriver. On était en 1842, notre ancien confrère avait près de trente ans déjà, et ne pouvait plus guère se risquer dans pareille aventure. Il n'y a d'ailleurs pas pensé, croyons-nous, un instant; il n'avait nul besoin de le faire; l'emploi de son temps ne l'embarrassait aucunement. Dans sa vie antérieure, l'accomplissement des devoirs qu'elle lui imposait n'avait pas été sans lui laisser quelques loisirs. Il les avait consacrés à la culture des arts dans leurs différentes branches, à celle de la peinture et du dessin surtout, où il s'était rendu habile. Devenu libre il s'y adonne tout particulièrement. Dans ces conditions il était sur une pente qui ne devait pas tarder à l'amener aux travaux chez nous en honneur. Ainsi est-il devenu des nôtres. D'autres passe-temps encore, qui ont leur côté sérieux, devaient non moins sûrement le porter vers nous : les voyages qui invitent tout naturellement à l'étude de l'histoire et à celle des monuments. Éd. Aubert aimait les voyages; il a beaucoup voyagé.

Des relations de famille le conduisent un jour ainsi et le retiennent dans la vallée d'Aoste qui le captive. Il est charmé par les agréments de tout genre de cette contrée. Le pittoresque

aspect des sites, la singularité des tableaux de mœurs et, à côté de l'intérêt du présent, celui du passé auquel ce présent se rattache, l'explication des choses par leur histoire, tout le saisit à la fois. Il conçoit l'idée d'un ouvrage consacré à recevoir et à communiquer ces impressions. L'intention de publier oblige à regarder de près et fait examiner avec attention ce qu'on eût, en simple touriste, regardé d'un œil distrait; elle commande en même temps des investigations de toute sorte. A chercher ainsi dans le double champ de l'archéologie et de l'histoire on devient, pour peu que des dispositions naturelles vous y portent, archéologue et historien. Ainsi devait-il arriver de notre confrère une fois lancé dans cette voie. Peintre et dessinateur il avait jusque-là voyagé uniquement en artiste. La vallée d'Aoste l'appelle à des spéculations plus graves. C'est entre 1850 et 1860 que se placent plusieurs voyages faits successivement par lui dans ce beau pays et que s'opère dans son esprit, sous l'impression de ce qu'il y voit, l'évolution décisive que nous venons d'indiquer.

Le futur antiquaire trouve là ample matière aux observations. Ce sont, dans la vallée tout entière, des restes de voie romaine, des ponts, des aqueducs, des percées dans les rochers, des inscriptions, voilà pour l'antiquité ; pour le moyen âge, des vieux châteaux, des églises, d'anciennes abbayes, avec des témoignages de l'existence en ces lieux de grandes familles dont l'histoire se confond avec celle de la contrée. A Aoste même, dans l'emplacement de l'antique *Augusta prætoria*, c'est une enceinte romaine ; ce sont des portes et des tours qui s'y rattachent, un arc de triomphe, les ruines d'un théâtre, celles d'un amphithéâtre, des fragments de mosaïques, des pierres, des marbres, des inscriptions encore, des médailles, et tout un monde de menus objets en bronze, en terre cuite et autres matières, conservés dans des collections privées, dans celle du chanoine Gal par exemple ; au Trésor de la cathédrale, un diptyque romain en ivoire, un camée antique dans une monture d'orfèvrerie du XIIIe siècle formant une agrafe de chape, des châsses d'argent, ouvrages du XIIIe siècle également et du XVe ; dans l'église même, deux

curieuses pièces de mosaïques du XIIe siècle servant de pavé au chœur, dont l'archéologue débutant fait d'excellents dessins qui vont attirer sur lui l'attention des savants. Pendant ses voyages, Éd. Aubert observe et dessine. Rentré à Paris, dans l'intervalle de l'un à l'autre, il étudie, il consulte les maîtres et leurs ouvrages, et s'initie à des connaissances nouvelles pour lui qui bientôt lui seront familières.

Ces travaux avaient valu dès cette époque à notre ancien confrère l'honneur d'être admis au sein de la Société académique du duché d'Aoste. En 1857 il donne aux *Annales archéologiques* de Didron (t. XVII, p. 265-270) un petit mémoire sur les *Mosaïques de la cathédrale d'Aoste.* C'est sa première publication. Il s'y présente modestement comme un archéologue de fraîche date, mais avec une certaine autorité déjà, par ce qu'il sait pour sa part de ces monuments jusque-là peu connus, décrits antérieurement, dit-il, d'une manière insuffisante et même en quelques points inexacte. Arrivant à son tour, il en apporte de bons dessins[1] accompagnés d'une sage appréciation. Les mosaïques d'Aoste sont des œuvres toutes pénétrées des influences de l'art antique; ce qui pourrait tromper sur leur date véritable, si certaines particularités ne les séparaient pas formellement des œuvres purement romaines : telle la représentation des fleuves du paradis qui y figurent. Reste l'alternative proposée par les savants de les rapprocher des travaux des premiers mosaïstes italo-byzantins en les datant du VIe siècle, comme l'ont voulu quelques-uns, ou de les faire descendre avec d'autres au XIIe. C'est à cette dernière opinion que se range finalement notre auteur. Quant au caractère d'apparence antique présenté dans quelques parties par ces mosaïques, il n'a rien, dit-il, de surprenant en un lieu où se retrouvent encore des fragments de monuments romains du même genre, beaucoup plus nombreux sans doute au moyen âge, et dont la vue ne

1. Des deux planches données ainsi par Éd. Aubert aux *Annales archéologiques*, la première, représentant la grande mosaïque, est seule jointe à son mémoire dans le tome XVII de ce recueil. La seconde représentant la petite mosaïque est rejetée vers la fin du même volume où elle accompagne un mémoire de Didron consacré à l'explication de ce curieux monument.

pouvait pas avoir été alors sans influence sur les artistes qui les avaient sous les yeux, sur ceux notamment du XIIe siècle à qui sont dues les mosaïques de la cathédrale.

Cette première publication faite, notre ancien confrère avait comme on dit le pied à l'étrier. En 1860, après de consciencieuses études et une longue préparation, il donne enfin l'important ouvrage intitulé *La Vallée d'Aoste*. C'est un beau livre de 280 pages grand in-4°, enrichi de nombreuses planches gravées d'après ses dessins et représentant, pour la plupart, les sites dont l'aspect l'avait captivé d'abord dans ce beau pays. Le texte qui les accompagne est composé dans la forme d'un récit de voyage, et l'on pourrait croire à première vue n'avoir affaire qu'à un ouvrage conçu dans un esprit purement pittoresque. Ce serait une erreur. Rien qu'à le parcourir on s'aperçoit bientôt qu'une grande place y est donnée aux développements historiques et à la description des antiquités, auxquelles plusieurs planches parmi les autres sont spécialement consacrées. On peut citer comme les principales dans ce genre celle qui représente avec une finesse remarquable le diptyque du Trésor de la cathédrale d'Aoste et celles où sont supérieurement rendues avec leur coloration les deux mosaïques de son sanctuaire. Les travaux consacrés antérieurement à ces curieux monuments dans les *Annales archéologiques* de 1857 n'étaient accompagnés que de planches tirées en noir; ce qui laisse toute leur importance aux deux reproductions en couleur des mêmes monuments, jointes à l'ouvrage publié en 1860.

Les travaux exécutés pour l'illustration de la vallée d'Aoste avaient lancé, nous l'avons dit, Éd. Aubert dans la voie des études d'histoire et d'antiquité. En 1862, il donne à la *Revue archéologique* deux mémoires. Le premier, sous le titre de *L'Empereur Honorius et le consul Annius Probus*, est consacré au diptyque de la cathédrale d'Aoste dont l'auteur discute les singularités caractéristiques. Le second, intitulé *Les voies romaines de la vallée d'Aoste*, présente l'ensemble des observations qu'il a faites sur ce sujet, en parcourant la contrée. Il est armé de toutes pièces pour traiter les questions concernant les antiquités d'Aoste et du pays environnant, et en

1863 il est en mesure de donner encore à la *Revue archéologique* un bon article de critique sur un ouvrage publié en 1862 à Turin par M. Charles Promis, intitulé *Le antichità d'Aosta, Augusta prætoria Salassorum.* Notre ancien confrère conteste à l'auteur qu'on doive attribuer au VIIe siècle de Rome, après les victoires d'Appius Claudius, la construction de la voie romaine qui remonte la vallée et prouve qu'elle appartient au VIIIe siècle avec la fondation d'*Augusta prætoria*, après l'anéantissement du petit peuple des Salasses par *Terentius Varro Murena*, sous Auguste. Il démontre incidemment aussi que les beaux restes d'antiquités qu'on observe dans le val de Cogne sont ceux d'un aqueduc et non ceux d'un pont comme on l'avait prétendu.

Les travaux de notre ami sur le pays d'Aoste étaient terminés. Cherchant un nouveau sujet d'études il se rappelle un avis amical que Didron, mort à ce moment, lui avait donné une dizaine d'années auparavant, en s'entretenant un jour avec lui de ses voyages, à l'occasion des fameuses mosaïques dont il s'apprêtait alors à publier la description dans ses *Annales archéologiques.* « Puisque chaque année « vous allez dans le val d'Aoste pour y compléter vos « recherches, lui avait dit le savant archéologue, arrêtez-« vous donc à Saint-Maurice et visitez le Trésor de l'abbaye. « Il y a là une mine encore inexplorée; car les trois ou « quatre reliquaires déjà publiés l'ont été d'une façon tout à « fait insuffisante... » Il s'agissait là d'un travail important. Libre maintenant de l'aborder, Éd. Aubert fait prendre officieusement des informations sur la possibilité pour lui d'être admis à l'abbaye avec la liberté d'y étudier les précieux monuments conservés dans son Trésor. Sur une réponse favorable il se met en route.

Il est accueilli à Saint-Maurice avec empressement, avec cordialité même; toutes facilités lui sont données pour mener à bien l'œuvre nouvelle qu'il est décidé à entreprendre. Reçu dans cette grande maison par l'Évêque-abbé et par les membres de l'insigne chapitre, il est installé presque comme un des leurs dans l'abbaye elle-même. Les archives lui sont libéralement ouvertes pour ses recherches, et une salle de tra-

vail est organisée où les pièces du Trésor lui sont apportées l'une après l'autre, avec la permission la plus large de les dessiner et de les étudier. C'est là que pendant cinq années consécutives il va passer une partie de la belle saison, comme il le faisait précédemment à Aoste, distribuant l'emploi de son temps entre l'étude et d'intéressantes promenades dans les pittoresques environs de l'abbaye; ne s'en éloignant guère cependant, tout surpris du charme qu'il trouve, — il ne s'en défend pas, — à la vie régulière et contenue qu'on mène dans la sainte maison, et à la conversation habituelle des hommes distingués qu'il y voit, plus qu'on ne saurait peut-être le croire, au courant des choses de ce monde tout en ayant les yeux tournés vers l'autre. Les membres du chapitre de Saint-Maurice partagent en effet leurs soins entre le service du chœur, auquel se joint celui de quelques paroisses des alentours, et les devoirs de l'enseignement dans un collège de jeunes gens tenu par eux. Ils sont ainsi mêlés à la vie du siécle en même temps qu'appliqués aux pratiques de dévotion prescrites par le régime intérieur de la vieille abbaye, et à la direction spirituelle du peuple qui les entoure.

A Saint-Maurice, notre ancien confrère passe de l'étude des monuments conservés dans son Trésor à celle des titres de ses archives qui peuvent éclairer leur histoire; mais c'est aux premiers surtout qu'il donne la plus grande part de son temps. Le crayon et le pinceau à la main, il fait sur place ce qui ne peut être fait que là, réservant pour d'autres moments les recherches accessoires et les études techniques. Celles-ci il les poursuit à Paris, dans l'intervalle d'un voyage à l'autre, interrogeant toutes les sources d'information, allant du cabinet du savant à l'atelier de l'artiste, voire à celui de l'ouvrier; car les questions de métier n'ont pas moins d'importance que les théories et l'histoire de l'art pour la connaissance, la description et le classement des merveilleux bijoux qui ont passé sous ses yeux. A Saint-Maurice se trouvent réunis des spécimens de l'orfèvrerie religieuse de toutes les époques à peu près, depuis le ve siècle jusqu'aux temps modernes. Le champ d'observation qu'on parcourt à les étudier embrasse, dans le cadre qui la renferme tout

entière, l'histoire de cet art intéressant. Quand notre ami est au bout de ses investigations, l'orfèvrerie religieuse du moyen âge n'a en quelque sorte plus de secrets pour lui. Il est en possession d'une compétence complète sur la matière.

C'est au cours de ses travaux sur le Trésor de Saint-Maurice que Éd. Aubert est élu le 3 juillet 1867 membre résidant de la Société des Antiquaires de France. A la veille de publier le grand ouvrage qu'il a consacré à ces monuments et plein de son sujet, il communique en 1868 à la *Revue archéologique* une notice accompagnée d'une planche sur les *Reliquaires donnés par saint Louis à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*. L'origine de l'un de ces reliquaires contenant une épine de la sainte couronne est attestée par une lettre d'envoi du roi, laquelle est conservée aux archives de l'abbaye et attache au monument une date certaine : particularité importante en pareille matière. La notice contient le texte de la lettre dont notre confrère doit fournir plus tard dans sa grande publication un fac-similé.

La même année, 1868, il est en mesure de donner à notre Société la description complète du *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*; travail important de 132 pages, accompagné de 4 planches, inséré en 1871 dans le tome XXXII de nos *Mémoires*. C'est la première communication faite par Éd. Aubert à la Société des Antiquaires. Ce mémoire comprend la description de 32 pièces d'orfèvrerie : 12 coffrets, 2 croix, 2 bustes, 2 bras, 1 statuette, 2 montrances, 2 ciboires, 2 crosses, 1 chandelier, 2 aiguières, 1 anneau, 1 mitre, 1 encensoir et 1 calice. Ces 32 pièces forment la partie la plus précieuse du Trésor de Saint-Maurice; elles sont dans l'ouvrage en question étudiées avec soin, minutieusement décrites, et datées du ve ou vi^e^ siècle au xviie.

Enfin en 1872 paraît le grand ouvrage intitulé également *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, magnifique volume in-4° de vii et 263 pages, auquel sont jointes 32 planches du même format qui sont marquées I à XLV, parce que les planches en couleur portent deux numéros. Ces magnifiques reproductions, qui sont les unes des gravures tirées ou en bistre ou en noir, les autres des lithochromies,

rendent les originaux avec une fidélité qui dans l'imitation respecte non seulement leur forme précise et leur caractère, mais jusqu'aux accidents résultant, pour ce qui est de leur condition actuelle, des injures du temps ou des maladresses des restaurations : particularités minutieuses mais essentielles pour la justification des remarques de tout genre qui servent de fondement à l'étude et au classement de ces intéressants morceaux. Ces belles planches exécutées d'après les dessins et les peintures de l'auteur témoignent en sa faveur d'un remarquable talent d'artiste. Quant aux appréciations et aux jugements qui forment le fond de la publication, notre ancien confrère s'y montre aussi exact dans l'observation et ingénieux dans les explications que prudent et réservé dans les conclusions. Il tire pour son étude un excellent parti des comparaisons que lui permettent de faire les monuments analogues conservés dans nos collections publiques, au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, au Musée du Louvre, à celui de Cluny, dans quelques collections privées dont il a pu avoir l'accès, et ceux tout particulièrement qu'une heureuse chance lui procure l'avantage de voir réunis à cette époque dans les galeries de l'histoire du travail, à l'exposition universelle de 1867. Il trouve là de nombreuses pièces d'orfèvrerie religieuse analogues à celles qu'il étudiait, et parmi elles quelques morceaux portant date certaine, qui lui offrent matière à des rapprochements féconds en résultats.

Le grand ouvrage publié en 1872 contient, outre l'inventaire et la description du Trésor de Saint-Maurice, un précis de l'histoire de l'abbaye avec des pièces justificatives : reproductions d'originaux extraits pour la plupart des archives de cette maison, et formant un ensemble de 49 documents dont les dates sont échelonnées de l'an 515 à l'an 1840. Dans une dernière partie intitulée *L'Abbaye de Saint-Maurice en 1870*, l'auteur décrit les lieux et rend compte non seulement de leur état actuel, mais encore de la situation présente de la communauté qui les occupe, donnant avec la liste de son personnel le tableau de la vie qu'on mène aujourd'hui dans cette antique demeure où il a trouvé si généreux et si cordial

accueil. C'est là, ainsi que dans un court avant-propos placé en tête de l'ouvrage, que l'auteur prenant congé de ses hôtes bienveillants, dont il ne se sépare qu'à regret, leur paie sa dette de reconnaissance dans des termes empreints d'une émotion communicative qui fait honneur à celui qui l'a ressentie comme à ceux qui l'ont inspirée. L'avant-propos en question daté de novembre 1869 est compris dans la pagination du volume ; il a été par conséquent écrit avant le commencement du travail de son impression. Sa date de 1869 rapprochée de celle de 1872 que porte le titre du livre forme avec elle un écart dans lequel est renfermée la durée de cette opération. Cette durée ne semblera pas exagérée si l'on pense aux difficultés qui doivent inévitablement accompagner la mise au jour d'une œuvre aussi considérable. Le gros livre du Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice est un ouvrage excellent. L'auteur s'y montre notamment en possession d'informations spéciales les plus complètes sur l'orfèvrerie religieuse du moyen âge et d'une parfaite connaissance des styles et des formes, des procédés et des outils eux-mêmes, ainsi que de la nomenclature exacte des uns et des autres. De là dans ses descriptions et dans ses discussions, avec la précision des investigations et la sagacité de vues, une convenance et une propriété d'expressions qui sont des mérites essentiels dans de pareils travaux.

Notre ancien confrère était dès lors, en fait d'orfèvrerie religieuse, complètement maître de la matière, et sa compétence y était incontestable. Il donne par la suite sur divers sujets qui s'y rapportent des travaux remarquables qui tous enrichissent nos *Mémoires*, à l'exception d'un seul, *Les reliquaires d'Élincourt*, publié en 1875 dans le *Bulletin* de la Société historique de Compiègne. A nos *Mémoires* appartiennent donc les autres, sous les titres de *Reliure d'un manuscrit dit Évangéliaire de Charlemagne*, présenté en 1873, imprimé en 1874 dans le tome XXXV ; *Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, présenté en 1876, imprimé la même année dans le tome XXXVII ; *Manuscrit de l'abbaye d'Hautvillers dit Évangéliaire d'Ébon*, présenté en 1879, imprimé la même année dans le tome XL. Dans ces écrits

accompagnés d'excellentes planches, il est traité surtout de questions d'orfèvrerie ancienne à propos des couvertures de ces manuscrits; mais on y trouve aussi la discussion de quelques problèmes de paléographie, d'histoire et d'archéologie relatifs aux manuscrits eux-mêmes. Nous mentionnerons encore comme appartenant aux recueils de notre Société deux mémoires d'archéologie monumentale, sorte de sujets abordés plus rarement par notre ancien confrère : ***Bas-relief de l'église Saint-Hilaire-de-la-Celle à Poitiers, connu sous le nom de tombeau de saint Hilaire***, lu dans les séances du 19 mai et du 17 juillet 1880, imprimé dans le tome XL qui porte la date de 1879, et une ***Étude sur le clocher de l'église Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers***, lue les 19 avril et 10 mai 1882, imprimée dans le tome XLII sous la date de 1881.

Nous n'essaierons pas de faire ici l'analyse même succincte de tous ces travaux. Nous nous contenterons, pour en donner une idée, de leur emprunter quelques-unes des indications qu'ils fournissent sur différents points des sujets dont ils traitent. Les plus nombreuses seraient naturellement, si nous ne nous imposions pas à cet égard une grande réserve, celles qui regardent les pratiques de l'orfèvrerie au moyen âge. Nous ne nous arrêterons donc pas à nombre de questions qui les concernent, à celle notamment de l'emploi qu'on y voit faire des pierres précieuses et des émaux, de ceux entre autres produits par notre fabrique de Limoges ou par les ateliers divers qui s'inspirent de ses exemples, ni antérieurement des émaux byzantins et orientaux, comme ceux qui décorent l'admirable aiguière de Saint-Maurice. Nous ne parlerons pas davantage des grenats et pâtes de verre cloisonnés, premières imitations de ces émaux à l'époque mérovingienne, comme dans le fameux coffret qui appartient aussi au Trésor de Saint-Maurice.

Nous n'insisterons pas non plus sur les curieux renseignements fournis par l'auteur dans le mémoire descriptif consacré aux reliquaires d'Élincourt, touchant la décoration en filigranes usitée dès la plus haute antiquité, — on la trouve dans les bijoux étrusques, — avec l'explication des procédés différents successivement employés pour son exécution depuis

ces temps reculés jusqu'à nos jours. Disons seulement en deux mots que ces procédés consistent dans l'emploi des fils de métal soit uniques soit assemblés et tordus deux à deux, dans celui ensuite des lames soit unies, soit guillochées, et dans les méthodes de soudure usitées suivant les temps pour fixer les uns et les autres sur les fonds. Quelques dates rattachées aux spécimens qu'on possède de cet art fournissent une échelle chronologique précieuse pour l'appréciation et le classement des monuments si nombreux décorés ainsi.

Quoique l'orfèvrerie religieuse et ses applications soient les principaux objets des travaux d'Éd. Aubert, certaines questions d'histoire, d'archéologie et de paléographie s'y trouvent, avons-nous dit, touchées également. Il en est dans le nombre que nous voulons mentionner tout particulièrement, parce qu'elles répondent à un trait, signalé déjà tout à l'heure, des méthodes de travail et en quelque sorte du caractère même de notre vieil ami : la recherche de l'exactitude et de la précision dans l'appréciation et la dénomination des choses. Ainsi, dans son mémoire de 1876, sur le *Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, et à propos de la couverture en orfèvrerie de ce manuscrit, il s'empare de la question des figures symboliques de l'ange, du bœuf, du lion et de l'aigle, attachées à la personne des quatre évangélistes par application de données empruntées à Ézéchiel et à l'Apocalypse. Il réclame avec d'autres, à cette occasion, le remplacement des deux premières dénominations par celles de l'homme et du veau associées à celles qui seraient conservées du lion et de l'aigle, afin de se conformer à un texte de saint Jérôme où ces figures sont qualifiées *homo*, *vitulus*, *leo*, *aquila*. En introduisant ces figures dans l'iconographie chrétienne vers le v[e] siècle, on aurait, est-il dit, donné à toutes indistinctement les ailes qui les accompagnent généralement encore aujourd'hui, et par là tout naturellement la figure de l'homme aurait pris sans autre raison le caractère de l'ange. L'explication est ingénieuse, mais elle ne rend pas compte du changement du *vitulus* en bœuf. Quoi qu'il en soit, il est peu probable qu'on obtienne, contrairement aux habitudes prises, les changements de dénomination recommandés ainsi : récla-

mation à laquelle, par amour de l'exactitude, notre ancien confrère n'hésite pas à s'associer, sans grande chance de succès, croyons-nous.

Il ne saurait être vraisemblablement plus heureux dans la protestation qu'il formule au commencement de son mémoire de 1873 sur la *Reliure d'un manuscrit dit Évangéliaire de Charlemagne*, protestation renouvelée en 1879 dans son écrit sur le *Manuscrit de l'abbaye d'Hautvillers dit Évangéliaire d'Ebon*, contre l'emploi, auquel il se soumet du reste, de cette expression d'évangéliaire pour désigner un volume contenant le texte des quatre évangiles *in extenso;* évangéliaire étant, fait-il observer avec raison, le nom spécialement affecté à la désignation d'un livre liturgique contenant les morceaux seulement des évangiles rangés dans l'ordre où ils doivent être lus successivement aux offices de chaque jour pendant l'année. Le mot évangéliaire, *evangeliarium*, s'est attaché en effet à ces recueils, depuis qu'ils ont été mis en usage; mais antérieurement on l'appliquait comme on le fait aujourd'hui également à tout volume contenant les quatre évangiles complets, emploi auquel il convient parfaitement et dans lequel on ne saurait trop par quel autre le remplacer.

Le mémoire sur la *Reliure d'un manuscrit dit Évangéliaire de Charlemagne*, manuscrit en réalité de la fin du xe siècle ou du commencement du xie, contient une intéressante discussion sur l'attribution qu'on en a faite au ixe siècle; attribution dont l'inexactitude est démontrée ainsi que celle d'une tradition suivant laquelle ce manuscrit aurait été expressément exécuté pour l'abbaye de Saint-Maurice. Ces considérations permettent de douter qu'il ait été, comme on l'a prétendu, dérobé à ce monastère pour être porté à Sion. Des marques certaines établissent au contraire qu'il a très anciennement appartenu à l'église Sainte-Marie-de-Valère, dépendant du chapitre de Sion qui l'a conservé jusqu'à l'aliénation que les chanoines en ont faite en 1851, au profit d'un marchand qui l'a revendu au marquis de Ganay, dans la collection duquel il figure aujourd'hui.

Le mémoire donné en 1879 par Éd. Aubert sur le *Manuscrit de l'abbaye d'Hautvillers dit Evangéliaire d'Ebon* con-

cerne un précieux volume du commencement du IXe siècle, ayant date certaine et appartenant à la famille trop peu nombreuse de ceux dont les miniatures exécutées dans le style et suivant les traditions de l'art ancien, peut-être même d'après des modèles de l'époque romaine, sont les sources d'inappréciables renseignements sur les costumes, les mœurs et les usages de l'antiquité. Dans le manuscrit de Hautvillers, ces curieux spécimens se trouvent sur 12 pages contenant les canons ou tables de concordance des évangiles. Ces canons sont compris dans des encadrements qui consistent pour chaque page en un portique formé de deux colonnes supportant un fronton triangulaire. Les frontons portent eux-mêmes comme éléments décoratifs des plantes, des arbustes avec des animaux et des personnages en action, vêtus à l'antique, dans une suite de petites scènes dont l'examen peut offrir de l'intérêt[1].

L'Évangéliaire d'Ébon fournit encore un autre sujet d'étude, qui a son importance, dans une longue dédicace en 46 vers qui l'accompagne. La dédicace est adressée à ce personnage, lequel a occupé le siège de Reims de 817 à 834. Il y est dit que le manuscrit avait été commandé par le prélat à Pierre, abbé (de Hautvillers?). La question est de savoir si l'exécution en est due à cet abbé lui-même ou à un artiste du nom de Placidus, qu'il aurait chargé de s'en acquitter. Le nom d'un miniaturiste du IXe siècle serait une indication précieuse à recueillir. Le texte en discussion n'est malheureusement pas tout à fait explicite à cet égard. Notre ancien confrère interprète le mot *placidus* qu'il y trouve comme un simple qualificatif appliqué à *Petrus abbas*. M. Paulin Paris, qui avait précédemment étudié le manuscrit de Hautvillers[2], y voit, d'accord sur ce point avec Mabillon qui avait aussi traité la question, le nom d'un per-

1. L'étude d'une de ces compositions fournit notamment les éléments d'un rapprochement intéressant avec les singuliers instruments, encore inexpliqués, trouvés en 1882 dans les ruines d'une villa gallo-romaine à Cheminot près Metz : objet de communications faites à diverses reprises à la Société des Antiquaires. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, années 1882, 1883, 1889.

2. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1878, p. 97.

sonnage, ***Placidus magister***, qui serait l'auteur du travail. Les deux opinions contraires se fondent également sur des données fournies par le texte même de la dédicace, où se trouvent d'évidentes contradictions dues probablement à des incorrections de style qu'on ne saurait s'étonner de rencontrer dans une composition du commencement du IXe siècle. Notre confrère, si prudent, si mesuré habituellement dans sa critique, n'avait pas craint de se mettre, sur des considérations plausibles du reste, en opposition avec des adversaires tels que M. Paulin Paris et Mabillon. Il a joint à l'exemplaire, qu'il avait gardé et que nous avons sous les yeux, du tirage à part de son mémoire une lettre charmante de courtoisie du savant académicien qui, tout en tenant compte des observations de son contradicteur, maintient, en la motivant de nouveau, l'opinion qu'il avait d'abord émise. Ce petit morceau de polémique est dans son esprit de politesse achevée un modèle dont il serait à souhaiter de voir s'inspirer tous ceux que mettent aux prises les dissentiments scientifiques ou littéraires. Sa conservation fait honneur au bon goût de celui qui s'y voyait combattu, non moins que sa teneur à l'urbanité de celui qui en était l'auteur.

Le mémoire sur l'Évangéliaire d'Ebon avait été présenté par Éd. Aubert à la Société en 1879. A l'année suivante 1880 en appartient un autre qui est cependant imprimé dans le même volume de nos mémoires (tome XL, 1879) sur un ***Bas-relief de l'église Saint-Hilaire-de-la-Celle à Poitiers, connu sous le nom de tombeau de saint Hilaire***. Le monument, comme il est établi dans ce travail, a pu être en effet consacré à la mémoire de saint Hilaire, mais ce n'est pas son tombeau, il n'est pas de son temps et ne saurait remonter plus haut que la fin du XIIe siècle, ainsi que l'auteur le démontre.

Le dernier écrit, donné en 1882 par notre ancien confrère à la Société, est une ***Étude sur l'ancien clocher de l'église Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers***, dont il ne reste plus que les deux étages inférieurs, attribués dans le travail que nous avons sous les yeux à une époque nécessairement comprise, suivant l'auteur, entre le VIe et le XIe siècle, et qui même ne

remonterait peut-être pas plus haut, dit-il encore, que la première moitié du xe.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot à ce que nous voulons dire ici des travaux de notre regretté confrère; ce sera pour rappeler les excellents dessins qui les accompagnaient habituellement, et dont la gravure, quoique dirigée par lui et généralement satisfaisante, ne donne pourtant pas toujours une idée complète. Éd. Aubert non seulement dessinait très bien, mais il maniait encore avec habileté le pinceau de l'aquarelliste. Quelques-unes des planches qu'il a exécutées ainsi, notamment pour le beau livre du Trésor de Saint-Maurice, sont dans ce genre de petits chefs-d'œuvre.

Tels sont les travaux d'Éd. Aubert. Ils lui avaient valu de flatteuses distinctions. Les premiers avaient attiré sur lui l'attention de la Société académique du duché d'Aoste qui l'avait, il y a trente ans et plus, admis dans son sein. Dix ans plus tard, de nouvelles œuvres ajoutées à celles-là lui ouvraient les portes de la Société des Antiquaires de France. Il devait de plus au mérite apprécié de ses ouvrages les titres infiniment honorables de commandeur de la couronne d'Italie et d'Isabelle la Catholique, et ceux de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et des saints Maurice et Lazare. Notre ami n'était pas de ceux qui, après avoir obtenu de telles marques de considération, affectent de les dédaigner. Il les regardait au contraire comme des éléments sérieux dans l'appareil protecteur de la hiérarchie sociale, dont le respect absolu était une des tendances accusées de son esprit.

Le respect inné de la hiérarchie s'associait en lui à un goût prononcé pour l'ordre et la règle. Ces principes de discipline, dont il était profondément imbu, eussent fait, — nous y avons quelquefois pensé, — du vieux camarade intimement mêlé à notre vie passée un véritable et excellent soldat. Il eût convenu à un pareil rôle, son tempérament l'y portait. Ces dispositions étaient chez lui assez marquées pour que, en esquissant son portrait, on doive en tenir compte. Un patriotisme pointilleux, une franchise absolue, une loyauté poussée jusqu'au scrupule, et, pour ne rien oublier, une certaine brusquerie et un peu de roideur



couvrant un fond d'extrême bonté étaient chez Éd. Aubert des traits conformes au caractère généralement admis du type que nous évoquons.

Ajoutons que, à notre connaissance, il a toujours aimé ce qu'on pourrait appeler *le militaire* dans les personnes et dans les choses. De tout temps sa manière d'être a reflété ces goûts et ces tendances. Nous qui l'avons suivi depuis l'enfance, nous avons sur ce point des souvenirs que rien ne dément. Nous rappellerons que par un certain ton d'autorité qui lui était naturel, par l'expression un peu sévère de son visage accompagné de la moustache et de la mouche moins généralement portées autrefois qu'aujourd'hui, par sa tenue habituelle dans un vêtement fermé sur la poitrine et serré à la taille, il avait l'air, étant jeune homme, d'un officier en bourgeois, et plus tard d'un ancien militaire en retraite. On aurait dit, à le voir, qu'il en était réellement ainsi. Il ne lui déplaisait pas qu'on pût le croire, qu'on le remarquât et qu'on le lui dît. Il racontait avec complaisance, il nous en souvient, que dans un de ses voyages en Italie, arrêté un jour au passage des Alpes par les travaux de réparation exécutés à un pont emporté par les eaux, et gourmandant les ouvriers pour activer leur travail, il leur avait assez imposé par son attitude de commandement et par la rosette multicolore qu'il portait habituellement à sa boutonnière, pour que l'un d'eux, ancien soldat vraisemblablement, lui eût répondu en portant la main à son front : « Soyez tranquille, mon colonel, on ne s'endormira pas sur l'ouvrage. » Dans les visites qu'il nous faisait autrefois annuellement à Metz, il déclarait que ce qu'il y goûtait surtout était l'animation et l'aspect tout militaire de la vieille place de guerre. Il aimait les troupiers, les exercices et le polygone. Il se rapprochait volontiers des officiers parmi lesquels il avait trouvé des amis. Mêlé à eux, il avait l'air d'un camarade en permission qui aurait accidentellement dépouillé l'uniforme.

Arrêtons-nous dans ce retour à un passé qui est bien loin maintenant, de toutes manières. Nous ne voulons pas nous attarder à en ressusciter les images, quoiqu'elles nous attirent. On nous pardonnera de nous y être oublié un ins-

tant pour rappeler dans quelques-uns de ses traits d'alors la figure de notre vieil ami, et d'avoir pu nous y complaire, ramené ainsi pour notre compte à des temps et à des lieux dont les épreuves du présent nous rendent plus précieux encore le souvenir. Rentrons, après cette courte digression, dans ce qui est expressément de notre sujet. Revenons aux impressions plus voisines que nous laisse pour ces dernières années le confrère qui vient de nous quitter.

Le travail d'archéologie monumentale présenté à la Société des Antiquaires en 1882 sur l'ancien clocher de l'église Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers est, avons-nous dit, la dernière œuvre d'Éd. Aubert. A cette époque, sa vue avait baissé; il ne pouvait plus faire ces excellents dessins, accompagnement obligé de ses travaux habituels; sa santé en outre s'était graduellement altérée et le condamnait à une vie de plus en plus sédentaire. Il a passé sa dernière année tout entière sans sortir de son appartement. Ces conditions rigoureuses d'existence n'étaient pas d'ailleurs sans quelques adoucissements. Resté célibataire, notre ami a toujours et jusqu'au bout joui des précieux avantages de la vie de famille, avec sa mère d'abord qu'il a eu le bonheur de conserver longtemps, avec une de ses sœurs ensuite, mariée à un de nos confrères les plus sympathiques, dans un intérieur où il n'a cessé d'être comblé d'attentions et de soins. Sa parenté, quelques vieux amis, et la Société des Antiquaires, tel est le cercle resserré dans lequel il avait à la fin renfermé sa vie. Depuis longtemps, il est vrai, et graduellement son assiduité à nos séances s'était ralentie. Il nous a suivis néanmoins tant que ses forces lui ont permis de le faire. Un jour il a dû s'arrêter. Mais par les fonctions auxquelles il s'était attaché et qu'il a remplies jusqu'à son dernier jour, il est resté sans interruption en communication immédiate avec nous. Il a payé largement sa dette à la Société.

Éd. Aubert a été un confrère laborieux que recommandent de belles publications dont nous partageons en quelque sorte l'honneur et des travaux dignes d'estime qui enrichissent les volumes de nos mémoires. Il a comme tous accompli à cet égard les obligations imposées à chacun par le règlement;

mais où il a été au delà, où il a dépassé la plupart d'entre nous, c'est dans les services exceptionnels que volontairement il a rendus pendant tant d'années à la Société des Antiquaires dans l'office de trésorier. Trésorier, ce titre quelque peu fastueux dans la forme nous fait sourire tout les premiers, à la pensée du chiffre modeste de nos maigres finances. L'honneur de le porter et d'exercer les fonctions auxquelles il correspond ne va pas cependant sans l'accomplissement de sérieux devoirs que commande tout particulièrement l'exiguïté même de nos ressources. Pour nous rendre dans ces conditions les services que nous en attendons, elles réclament de celui qui en a la gestion des qualités qui ne sont pas communes, sans parler d'un dévouement dont nous ne saurions nous montrer trop reconnaissants. Elles demandent l'exactitude d'abord et la régularité du travail dans le recouvrement et la distribution de nos modestes revenus. Elles exigent surtout, — ce qui est plus difficile, — la fermeté dans une résistance souvent nécessaire aux entraînements d'une œuvre toujours coûteuse de publications. Tout se fait chez nous en commission, et le bureau est, aux termes du règlement, de toutes les commissions. Le trésorier, qui fait partie du bureau, peut donc dans toutes être entendu. Il doit savoir s'y faire écouter sur toute proposition impliquant frais et dépenses.

Éd. Aubert ne s'y épargnait pas. Il ne s'y montrait pas moins appliqué à augmenter autant que possible notre modeste pécule qu'à en modérer au besoin l'emploi. On n'a pas oublié la part prise par lui dans ces dernières années à l'adoption des mesures qui ont abouti à élever le chiffre de la cotisation. Une de ses ambitions était de constituer par l'économie, au profit de la Société, une sorte de fonds de dotation qui la mît à l'abri des conséquences désastreuses de certains coups inattendus dépendant de volontés sur lesquelles nous n'avons aucune action. Votre excellent trésorier avait commencé à réaliser cette pensée. Il était heureux de vous signaler au fur et à mesure de leur accomplissement les progrès obtenus dans cette voie. Ce n'était pas, vous vous le rappelez, la partie la moins goûtée des substantiels et lumi-

neux rapports qu'il vous présentait chaque année sur sa gestion. Il serait souhaitable qu'on pût persévérer dans ces féconds errements et que quelque bonne fortune vînt y aider efficacement la Compagnie.

Le confrère que nous regrettons a été pour elle, en même temps qu'un collaborateur zélé dans ses travaux, un trésorier modèle. Il a rendu à la Société de signalés services, dont elle conservera toujours, associé à son nom, un souvenir reconnaissant.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1889.

Séance du 9 Janvier 1889.

Présidence de MM. LONGNON, président, et H. GAIDOZ, premier vice-président.

M. A. Longnon, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Ce n'est pas sans une réelle hésitation que j'ai accepté l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant, par vos suffrages, à présider cette Compagnie pendant l'année 1888 : je craignais en effet de ne pouvoir remplir régulièrement la lourde charge que votre bienveillance m'imposait. Mes appréhensions n'étaient malheureusement que trop fondées et de douloureuses épreuves, dans ces derniers mois surtout, m'ont tenu trop souvent éloigné de vous.

« Notre Compagnie, elle aussi, a été cruellement éprouvée. L'impitoyable mort, frappant certains d'entre nous dans leurs plus chères et leurs plus vives affections, nous a enlevé deux des rares septuagénaires qui figuraient sur la liste des membres résidants, — MM. Bordier et Aubert, — et sept correspondants, au nombre desquels figurent plusieurs érudits d'un rang distingué.

« M. Henri Bordier, né à Paris en 1817, avait été à l'École des chartes le condisciple de Félix Bourquelot, auquel il fut toujours uni par les liens d'une étroite amitié et qui le précéda de dix années dans votre Compagnie où il entra lui-même en 1851. Parmi les ouvrages aussi nombreux que



variés qui attestent l'étendue de l'érudition et de la curiosité de Bordier, la ***Description des peintures et autres ornements des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*** doit, en raison de l'intérêt artistique et archéologique qu'elle présente, être placée au premier rang de ses titres d'antiquaire; mais je n'aurai garde d'oublier, parmi les travaux que M. Bordier a consacrés au passé de la France, pour l'étude duquel a été fondée notre Société, son édition, avec traduction, des ***Opera minora*** de Grégoire de Tours et sa traduction de l'***Histoire des Francs*** du même écrivain, son livre sur les archives de la France qui, durant quinze ans, a été l'unique guide des érudits qui fouillaient les monceaux de documents conservés aux Archives nationales, son étude sur Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, dans laquelle il restituait si heureusement à ce magistrat du XIIIe siècle les œuvres poétiques qu'on attribuait alors à un prétendu Philippe de Reim, son mémoire sur l'hôpital parisien de Saint-Jacques-aux-Pèlerins et une étude biographique sur Guillaume du Breuil, jurisconsulte du XIVe siècle à qui l'on doit le style du parlement de Paris. Permettez-moi aussi de rappeler, malgré les défauts d'une œuvre d'ensemble qu'il fallait en quelque sorte créer de toutes pièces, cette ***Histoire de France d'après les documents originaux***, première tentative en France et peut-être même en Europe d'une histoire nationale illustrée à l'aide des monuments de chaque époque, œuvre dont il partagea la direction avec son vieil ami Édouard Charton, l'un des plus merveilleux vulgarisateurs de ce temps. L'histoire du protestantisme français lui doit les six premiers volumes d'une seconde édition de la ***France protestante*** des frères Haag, et cet immense labeur, ardemment poursuivi pendant les douze dernières années d'une vie presque tout entière consacrée au travail, contribua sans doute à ébranler la santé de M. Henri Bordier qu'une longue et cruelle maladie tint éloigné durant deux ans de nos séances où il avait été jusqu'alors l'un des plus assidus. Aucun de vous, messieurs, n'oubliera ce confrère si dévoué aux intérêts de toutes les sociétés savantes dont il faisait partie et qui, respectant scrupuleusement la liberté des autres comme il voulait qu'on respectât sa propre liberté,

ne chercha jamais à user d'une influence que lui auraient assurée son ancienneté dans vos rangs et les services rendus.

« M. Édouard Aubert, plus âgé de trois ans que M. Bordier, était, par rapport à celui-ci, un nouveau venu dans nos études, vers lesquelles l'attirèrent les merveilles d'art et d'archéologie du moyen âge. Doué d'un sentiment artistique profond, il appliqua d'abord son remarquable talent de dessinateur à la représentation des paysages et des antiquités du val d'Aoste et publia, jeune encore, une somptueuse monographie de cette vallée italienne qui, française par le langage, était aussi peu connue des Italiens que des Français. L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna pour ce travail l'une des médailles du concours des Antiquités nationales de l'année 1863. Cet encouragement donné à un débutant en archéologie porta ses fruits. Guidé par un érudit distingué dont il était devenu le beau-frère, M. Aubert prépara dès lors la publication du Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais qui, terminée en 1872, valut à son auteur une seconde récompense académique. M. Édouard Aubert était entré, dès 1867, dans votre Compagnie, qui reçut la primeur de la description du fameux Trésor, et il ne semble plus dès lors avoir voulu travailler que pour elle. En effet, votre recueil de mémoires ne renferme pas moins de sept articles que M. Aubert y publia de 1869 à 1880 et qui tous, qu'ils se rapportent à l'archéologie monumentale ou à l'ornementation de manuscrits, sont accompagnés de ces dessins d'une fidélité et d'un sentiment archéologique irréprochables qui excitaient l'admiration d'un juge tel que Jules Quicherat. Non seulement M. Aubert a été un de vos plus assidus collaborateurs, il a été en outre durant plus de vingt ans l'un des officiers de votre Compagnie. Secrétaire de la Société en 1869, il accepta à la fin de 1871 les fonctions de trésorier qu'il a gardées jusqu'à sa mort, remit, par une habile gestion, de l'ordre dans nos finances qu'il laisse dans un état relativement prospère, et ne cessa même pas de les administrer pendant les trois années qu'il passa à la vice-présidence et à la présidence, de 1878 à 1880. M. Édouard Aubert était donc,

vous le voyez, au nombre des membres qui appartiennent en propre à la Société des Antiquaires de France : sa plus grande ambition a été de vous appartenir, vos suffrages ont été sa plus grande récompense, et cet homme modeste et bon vous en a conservé jusqu'à son dernier jour une sincère gratitude. Son souvenir doit être perpétué parmi nous, et l'un de ses plus vieux amis, M. Auguste Prost, a bien voulu promettre de lui consacrer une notice biographique qui sera insérée dans l'un de vos recueils. Notre confrère M. Charles Read, qui a été l'un des amis intimes de Bordier, a pris un semblable engagement envers la mémoire de ce dernier.

« M. Aubert nous a été inopinément enlevé le 19 décembre dernier. Ce jour-là même, j'annonçai à la Société le décès de M. le comte Paul Riant, membre de l'Institut, mort l'avant-veille en Suisse, à Saint-Maurice, où, plus de vingt ans auparavant, notre regretté trésorier préparait son artistique représentation du trésor de la vieille abbaye valaisane. A la vérité, M. Riant ne nous appartenait plus : ce vaillant travailleur, que la maladie tenait éloigné de Rome depuis six ans déjà, avait cru devoir quitter notre Compagnie, dès le 14 mars dernier, afin de laisser la place qu'il y occupait à un membre véritablement actif. Bien qu'âgé de cinquante-deux ans seulement, le comte Riant comptait déjà vingt-trois années de présence parmi vous et il vous avait fait de fréquentes communications, toutes relatives à cet Orient latin dont il avait fait son domaine scientifique et dont la plus importante est sans contredit un savant mémoire sur les dépouilles religieuses enlevées de Constantinople au XIIIe siècle, sujet qui lui a également fourni la matière du livre : ***Exuviae sacrae Constantinopolitanae.*** Ce n'est pas d'ailleurs uniquement par ses travaux que le souvenir de M. Paul Riant vivra parmi nous : une modification au règlement, proposée par lui dans la séance du 14 juin 1882, l'une des dernières auxquelles il lui ait été donné d'assister, a puissamment contribué au développement vital de notre Société. En effet, grâce à cette modification, des séances régulièrement hebdomadaires ont remplacé, à partir du 1er janvier 1882, les trois séances du mois qui représentaient les

séances décadaires de l'Académie celtique, fondée en un temps où le calendrier républicain était encore en vigueur. M. Riant, je le répète, avait quitté votre Compagnie, mais on a pu voir, à l'émotion que l'annonce de sa mort a causée parmi vous, combien vous regrettez tous l'éminent confrère que l'année qui vient de se terminer nous a pour ainsi dire enlevé deux fois.

« Il me faut maintenant vous entretenir des associés correspondants nationaux que nous avons perdus au courant de l'année 1888. Ce sont en les nommant suivant leur rang d'ancienneté dans la Compagnie : MM. G. Du Plessis (1840), Lecointre-Dupont (1844), Joseph Garnier (1851), le comte de Soultrait (1854), le vicomte de Ponton d'Amécourt (1864), le comte Édouard de Barthélemy (1873) et Terninck (1873).

« M. G. Du Plessis, qui, élu dans la séance du 9 avril 1840, figura pendant quarante-huit ans sur les listes de la Société, était du nombre de ces collationneurs que vous avez aimé, de tout temps, à rattacher à votre Compagnie et pour lesquels vos travaux et particulièrement votre *Bulletin* constituent un enseignement archéologique de plus en plus apprécié.

« M. Lecointre-Dupont est mort, comme M. Du Plessis, dans un âge avancé. Ce vétéran de l'archéologie française, qui fut au nombre des fondateurs de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est surtout connu par des travaux de numismatique dont je n'essaierai pas de vous donner la longue énumération. L'un d'eux, une histoire monétaire du Poitou, avait été couronné par l'Institut dès 1842, c'est-à-dire deux ans avant que M. Lecointre-Dupont eût été admis parmi vous.

« M. Joseph Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie et conservateur de la bibliothèque communale d'Amiens, était des nôtres depuis 1851. Il avait dès lors publié ses *Mémoires sur les monuments religieux et historiques du département de la Somme,* les inventaires de la cathédrale d'Amiens de 1347 à 1709, et rédigé le catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque qui lui était confiée, le plus important des travaux dont l'érudition lui soit redevable. Le *Dictionnaire topographique du*

département de la Somme, qui parut en 1867 et en 1878 et qui forme deux volumes in-8° de la Société des Antiquaires de Picardie, occupe aussi une place honorable parmi les ouvrages de notre laborieux confrère.

« M. le comte de Soultrait s'était exclusivement consacré à l'étude du passé de sa province natale, le Nivernais, et rien de ce qui se rapportait à ce sujet ne lui était étranger. Je citerai, au premier rang de ses publications, le ***Dictionnaire topographique*** et le ***Répertoire archéologique du département de la Nièvre***, imprimés l'un et l'autre aux frais de l'État; l'***Inventaire des titres de Nevers*** qui, rédigé vers 1640 par le fameux abbé de Marolles, parut en 1873; la ***Statistique monumentale du département de la Nièvre;*** enfin l'***Armorial du Nivernais*** et l'***Essai sur la numismatique*** de la même province, mis au jour celui-ci en 1854, celui-là en 1847. M. de Soultrait avait aussi étendu ses investigations à une province voisine du Nivernais, comme l'attestent l'***Armorial*** et la ***Numismatique du Bourbonnais*** (1858-1859).

« Le vicomte Gustave de Ponton d'Amécourt s'était surtout adonné à l'étude de la numismatique franque. Vous avez tous pu admirer, à l'Exposition universelle de 1867 et à celle de 1878, la splendide collection de monnaies mérovingiennes formée par lui et qui, dans son esprit, devait servir de base à une description générale des monnaies de la première race de nos rois. La mort n'a pas permis à M. d'Amécourt de doter l'érudition du livre qu'on attendait de lui et auquel il préludait par des monographies consacrées aux monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône, du Maine et du Gévaudan. Puisse du moins la précieuse collection qu'il a réunie n'être pas perdue pour la France ! C'est le vœu le plus ardent de tous les numismatistes français, aussi bien que celui des érudits qui se livrent à l'étude des premiers siècles du moyen âge.

« Il est peu de vos associés qui aient produit autant de travaux que M. le comte Édouard de Barthélemy, mort le 30 mai dernier, à l'âge de cinquante-sept ans. De ses publications, toutes relatives à l'histoire de notre pays, les unes ont trait aux deux derniers siècles, et sont par conséquent

étrangères à nos études, les autres concernent presque exclusivement la Champagne; je citerai, au premier rang de celles-ci, l'*Histoire de Châlons-sur-Marne*, qui, fort bien accueillie dès son apparition, en 1855, vient d'avoir récemment l'honneur d'une nouvelle édition, et le *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne* (1859, 2 vol. in-8°), ouvrage dans lequel on trouve l'analyse des plus importants cartulaires ou chartriers châlonnais. M. le comte de Barthélemy avait au reste la passion des cartulaires que rarement il publiait *in extenso*, — le cartulaire de l'abbaye de Montmartre, publié par lui en 1883, est une véritable exception, — et il donna successivement l'analyse d'un grand nombre de cartulaires d'abbayes champenoises. A voir l'activité souvent fébrile avec laquelle il exécutait ses nombreuses publications, il semblait que, prévoyant sa fin prématurée, M. Édouard de Barthélemy voulût faire connaître tous les précieux documents qu'il avait su trouver. Plus d'un de ses lecteurs eût préféré sans doute le texte intégral des chartes à un résumé d'ailleurs toujours substantiel; néanmoins, les nombreux et modestes élaborateurs de notices locales, dénués de savoir paléographique et souvent même de latin, aussi bien que les érudits de profession qui ne peuvent pas toujours étudier sur place les richesses des archives champenoises, s'associeront certainement pour la plupart au jugement que je viens de porter sur une partie de l'œuvre de notre regretté correspondant.

« M. Terninck, le plus récemment élu des associés dont nous pleurons la perte, était cependant l'un des moins jeunes. Un de ses travaux a maintenant cinquante-deux ans de date : il remonte effectivement à 1836. Dès lors, M. Terninck s'intéressait à l'Artois souterrain, et, durant un demi-siècle, il n'a cessé de fouiller à ses frais le sol artésien, recueillant peu à peu les éléments d'un véritable musée qu'il installa dans sa demeure à Boisbernard et ceux d'une *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, qui laisse malheureusement beaucoup à désirer au point de vue de la méthode, de la critique et du style.

« Malgré tous ces deuils, le nombre de vos associés correspondants nationaux n'a pas diminué, grâce à l'admission

de huit nouveaux correspondants : MM. l'abbé Batiffol (à Rome), Tausserat (Marne), Baras (Seine), Duhamel (Vaucluse), G. Prévost (Eure), l'abbé Müller (Oise), Dumuys (Loiret) et Morillot (Côte-d'Or).

« Les sièges laissés vacants par M. l'intendant général Robert et par M. le comte Riant sont occupés par deux membres résidants nouveaux, qui, choisis parmi de nombreux candidats, sont sortis l'un et l'autre de l'École des chartes qui compte ici tant de membres considérables par leur savoir. Tous deux aussi, MM. Durrieu et Bouchot sont venus grossir ici le groupe des historiens de l'art auquel vos publications actuelles doivent de si importants et de si intéressants travaux, et je suis heureux de leur souhaiter la bienvenue.

« MM. Bordier et Aubert ne sont pas encore remplacés, mais vous donnerez aujourd'hui même un successeur à l'un d'eux. La lecture des rapports sur les titres des quatre candidats actuellement en présence et le vote qui suivra réclament une part importante de cette séance. Le temps m'est donc mesuré et je ne garderai la parole que pour dire quelques mots de nos travaux.

« Le tome XLVIII de vos *Mémoires* a été distribué au cours du mois dernier : il renferme seize articles signés de seize noms différents, mais, parmi ces noms, je ne trouve que six noms de membres résidants : MM. Courajod, de Laurière, Müntz, Ravaisson-Mollien, Rey et Thédenat. Jamais peut-être les membres résidants n'ont été en proportion aussi faible parmi les auteurs des mémoires que vous publiez chaque année, et leur abstention rend de plus en plus difficile la publication d'un recueil qui, pendant longtemps, a été le seul organe de la Société. On avait, il y a quelques années, cru trouver un remède à la situation en supprimant, pour les travaux destinés à y prendre place, la formalité de la seconde lecture : le remède n'a point eu l'effet qu'on en attendait. Notre *Bulletin*, par contre, n'est pas en voie de décroissance et la Commission qui en surveille l'impression ne néglige aucune occasion d'y apporter quelque amélioration.

« Maintenant, Messieurs, il me reste à vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence, et j'invite M. Gaidoz, premier vice-président, à prendre possession du fauteuil, en l'absence de M. Schlumberger empêché. »

Sur la proposition de M. H. Gaidoz, premier vice-président, des remerciements sont votés au président et au bureau sortants.

La Compagnie décide que le discours de M. A. Longnon sera imprimé dans le *Bulletin*.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. VII, fasc. 4. Bruxelles, 1888, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 24; X^e année, n° 1. Paris, 1888-1889, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, XIe année, n° 13. Spalato, 1888, in-8°.

Journal des Savants, décembre 1888. Paris, in-4°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 55. Paris, 1888, in-8°.

Aurès (Auguste). *Essai sur le système métrique assyrien*, 7e fasc. Paris, 1888, in-4°.

Brune (l'abbé P.). *Notice sur une stèle gallo-romaine découverte à Tavaux (Jura)*. Lons-le-Saunier, 1887, in-8°.

Girbal (D. Enrique Claudio). *Estudio historico artistico acerca de Los llamados Baños árabes*. Gerona, 1888, in-8°.

Jadart (Henri). *Nicolas Bergier, historien et antiquaire*. Reims, in-8°.

Thédenat (l'abbé Henri). *Lettre de Calvet à Fauris de Saint-Vincent sur des antiquités trouvées à Cadenet (Vaucluse)*. Paris, 1888, in-8°.

Valette (René). *Les Mobiles de la Vendée au siège de Paris*, 1870-1871. Vannes, in-8°.

— *Notice sur un temple romain découvert à Champortais près Pouzauges (Vendée)*. Fontenay, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Brune, curé de Brainans (Jura), présenté par MM. A. de Barthélemy et G. Schlumberger, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Tavaux (Jura). Le Président désigne MM. l'abbé Thédenat, Héron de Villefosse et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, présente de la part de M. l'abbé Brune, curé de Brainans (Jura), une *Notice sur une stèle gallo-romaine découverte à Tavaux (Jura)* :

« En même temps que je vous signalais cette stèle, d'après un dessin et une photographie que je devais à l'obligeance de M. l'abbé Brune, celui-ci la publiait dans la brochure que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau. Dans ce mémoire, M. l'abbé Brune raconte comment il a trouvé, dans le cimetière romain de Tavaux, la stèle funéraire de Senobena. Il la décrit ensuite et fait remarquer que c'est le seul monument figuré de l'antiquité païenne qui représente un personnage portant sa *mappula* ou mouchoir.

« M. l'abbé Brune a donc le double mérite d'avoir découvert ce curieux monument et de l'avoir fait connaître par un excellent mémoire. »

M. Flouest, membre résidant, fait hommage à la Société, au nom de l'auteur, M. Aurès, associé correspondant national à Nimes, du septième fascicule de l'*Essai sur le système métrique assyrien.*

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Bordier, décédé. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy, Durrieu, R. de Lasteyrie, E. Babelon lisent des rapports sur les candidatures de MM. le baron de Baye, Fr. Delaborde, Omont et Prou. On procède au vote, et

M. Omont, ayant obtenu, au troisième tour de scrutin, les deux tiers des voix, est proclamé membre résidant.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. E. Babelon et L. Courajod lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Aloys Heiss et Robert de Guyencourt au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. Aloys Heiss et Robert de Guyencourt, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Aulnay (Seine), le second à Amiens (Somme).

M. E. Guillaume, membre résidant, est, à l'unanimité, élu trésorier pour l'exercice de 1889, en remplacement de M. Aubert, décédé.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Abel Farges, chef du bureau arabe de Tébessa (Algérie), l'inscription d'un sceau en bronze trouvé dans la province de Constantine.

M · ANTONI
PAEDEROTIS

M(arci) Antoni(i) Paederotis.

Séance du 16 Janvier.

Présidence de M. Muntz, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Diana, t. IV, nº 7. Montbrison, 1889, in-8°.
— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*. Valence, 1889, in-8°.
— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XV, 6e livraison. Périgueux, 1888, in-8°.
— *des bibliothèques et des archives*, publié par M. U. Robert, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, année 1888, nº 2. Paris, 1888, in-8°.

— *et Mémoires du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XVIII. Rennes, 1886, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, XXXVII[e] année, nouv. série, 148[e] livr. Saint-Omer, 1888, in-8°.

L'Inscription de Varenilla au Musée des antiquaires de l'Ouest. Saint-Maixent, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, VIII[e] série, t. X. Toulouse, 1888, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. IX, 1[re] livr. Saintes, 1889, in-8°.

Roman (J.). *Le peintre Pierre Gourdelle*, 1555-1588. Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Rainaud, agrégé d'histoire et de géographie, présenté par MM. A. de Barthélemy et l'abbé Duchesne, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Lyon. Le Président désigne MM. A. Héron de Villefosse, Ulysse Robert et Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Héron de Villefosse lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Rabiet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Rabiet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Bourberain (Côte-d'Or).

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le second fascicule du *Bulletin* de l'année 1888.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un mémoire de M. l'abbé Brune sur les cloches des églises d'Épiard, de Gigny et de Saint-Christophe dans le département du Jura.

Le mémoire de M. l'abbé Brune est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Durrieu, membre résidant, met sous les yeux des membres de la Société une miniature de Jean Foucquet, représentant saint Martin donnant à un pauvre la moitié de son manteau, que le Musée du Louvre vient d'acquérir des héritiers de M. le baron Feuillet de Conches. Cette miniature provient du célèbre livre d'heures de maître Étienne Chevalier, dont les autres fragments, actuellement dispersés, se trouvent à Francfort chez M. Brentano, à Londres au Musée Britannique, et à Paris à la Bibliothèque nationale. Elle a été reproduite en couleurs dans l'*Œuvre de Jehan Foucquet*, par Curmer, et peut être considérée, à juste titre, comme une des plus charmantes pages de l'art français au xve siècle.

MM. Saglio et Courajod, membres résidants, communiquent deux statuettes en bronze, trouvées récemment en Vendée et acquises par le Musée du Louvre. Ces statuettes représentent deux anges; elles peuvent être datées de la première moitié du xve siècle, et, en les rapprochant d'un tableau de Stuerbout conservé à la Galerie nationale de Londres, on reconnaît qu'elles ont dû servir à la décoration d'un autel.

M. le baron de Geymüller, associé correspondant étranger, présente quelques observations sur un dessin de Léonard de Vinci reproduit dans la publication de M. Ch. Ravaisson, et qui, selon lui, représente, non pas un nageur, mais un cavalier, et peut-être un de ceux qui figuraient dans le groupe central de la *Bataille d'Anghiari*.

M. Ch. Ravaisson reconnaît le bien-fondé de l'interprétation précédente, mais ne croit pas que le cavalier dessiné par Léonard doive être positivement considéré comme appartenant au groupe de la *Bataille d'Anghiari*.

M. Collignon, membre résidant, communique une note sur une coupe attique du Musée du Louvre provenant de Vulci et représentant un cavalier athénien.

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. Muntz, vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXIV, livr. 1. Turin, 1889, in-8°.

Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle Biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia, t. III, n° 5. Rome, 1888, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, X^e^ année, n° 2. Paris, 1889, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. VII, 3e livraison. Rouen, 1888, in-8°.

— *de la Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts*, n° 79. Châteaudun, 1889, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1888, 4e livr., et 1889, 1re livr. Bruxelles, in-8°.

— *savoisienne*, 29e année, septembre. Annecy, 1888, in-8°.

Babelon (E.). *Marathus*. Paris, 1888, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps historiques à la fin de l'occupation romaine*. Paris, 1889, in-8°.

Molinier (Émile). *Le calice de l'abbé Pélage au Musée du Louvre*. Paris, 1888, in-4°.

Travaux.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage à la Société, de la part de l'auteur, M. Paul du Châtellier, associé correspondant national à Kernuz, près Pont-l'Abbé, d'un volume intitulé : *les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*. Ce travail est le fruit d'observations assidûment recueillies par deux générations d'antiquaires, le père et le fils, servis par une rare sagacité et une connaissance approfondie

des données successivement acquises par l'archéologie. C'est le précis le plus méthodique et le plus complet concernant l'Armorique occidentale durant la haute antiquité.

Des croquis, relevés avec cette fidélité de crayon qui ne se peut rencontrer que chez un archéologue consommé, aident à l'intelligence du texte.

M. Müntz, membre résidant, retrace, d'après les archives secrètes du Vatican, l'histoire des édifices élevés à Montpellier par les soins du pape Urbain V (1362-1370), et dont l'exécution fut confiée à des architectes et à des décorateurs du palais pontifical d'Avignon.

M. Babelon, membre résidant, fait connaître deux découvertes numismatiques remontant à l'année dernière, l'une de monnaies grecques trouvées en Sicile, et l'autre de lingots d'or romains trouvés sur la Bodza (Autriche-Hongrie).

M. Mowat, membre résidant, communique l'estampage d'une inscription recueillie en 1880 par M. E. Bienfait-Lamart au lieu dit le Fort, du hameau la Folie, commune d'Any-Martin-Rieux, près d'Aubenton (Aisne). C'est un fragment de cinq lignes, brisé lui-même en deux morceaux; hauteur, $0^{m}20$; largeur, $0^{m}37$. Les lettres ont $0^{m}030$. Des rainures longitudinales séparent les lignes de deux en deux.

/GVRIO DEO RIO
ES EIVS PAGI IN
VRAVERVNTAVC
AVCONISFIL ET
ˉAMVLI FIL

Le R et le I du mot ...GVRIO sont liés. A gauche, sur la cassure, amorce d'un V à la première ligne et partie supérieure d'un F, ou peut-être d'un C, à la cinquième ligne. Les G sont à crochet rentrant dans l'intérieur; le jambage du premier R est surmonté d'un prolongement faisant fonction de I; le I du mot *eius* dépasse l'alignement; la boucle du P est détruite par la cassure qui n'en a laissé subsister que les

attaches amorcées au jambage. L'inscription paraît complète par en haut et par en bas, mais les lignes sont mutilées à chacune de leurs extrémités, en sorte que leur restitution offre quelques incertitudes. C'est la dédicace d'un petit sanctuaire à un dieu gaulois, dont le nom, inconnu jusqu'à présent, commence par les lettres RIO.

Soit : *[ex a]ugurio ; deo Rio... [actor]es eius pagi in[sta]uraverunt Auc[alo ?], Auconis fil(ius) et* [...], *Famuli* ou *Camuli fil(ius).*

Le mot *augurio* se rétablit facilement, mais la question est de savoir s'il était, ou non, précédé de la préposition *ex;* dans le premier cas, la locution *ex augurio* s'expliquerait par l'analogie des formules connues *ex praecepto*, *ex oraculo*, *ex vaticinatione;* dans le cas contraire, *augurio* serait une épithète appliquée au dieu à qui l'inscription est dédiée et permettrait, dans une certaine mesure, de l'identifier avec Apollon, en se rappelant que Virgile (*Æn.*, IV, 376) le qualifie d'augure :

..... nunc augur Apollo,
Nunc Lyciae sortes, nunc et Iove missus ab ipso
Interpres divum fert horrida iussa per auras.

Quant au nom de ce dieu, il n'est pas romain ; il n'existe même aucun mot latin commençant par *Rio.* Il faut donc voir dans ce monosyllabe soit un nom gaulois complet au datif, soit le commencement d'un nom à compléter, comme *Riotimus*[1], nom d'un roi breton allié de l'empereur Anthemius, *Riotamus*[2], nom d'un ami de Sidoine Apollinaire, *Riocus*, nom breton souvent cité dans des chartes du xe siècle[3], *Riomarus*[4] et *Riomonus*[5], noms de potiers, si toutefois leurs estampilles ont été bien déchiffrées.

La restitution du mot *actores* est fondée sur une inscrip-

1. Jordanes, *De reb. Getic.*, 45.
2. Sid. Apoll., *Epist.*, III, 9.
3. Aur. de Courson, *Cartulaire de Redon*, p. 696.
4. J.-A. Bouillet, *Estampilles sur des vases gallo-romains découverts en Auvergne*, 1864, p. 12.
5. Grivaud de la Vincelle, *Antiquités découvertes dans les jardins du Sénat*, p. 165.



tion de Nantes consacrée à Vulcain par les deux *actores* du *vicus; Famulus* se retrouve comme nom d'homme sur un autre cippe du Musée de Nantes; *Auco* paraît être un nom gaulois nouveau; enfin *Aucalo*, diminutif d'*Auco*, se lit dans une inscription d'Apt et se restitue conjecturalement dans celle de la Folie dont il s'agit ici.

M. Vauvillé, associé correspondant national, présente un cheval de bronze recueilli près de Tonnerre, et qui paraît avoir porté l'effigie de la déesse Épona.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente, de la part de M. Le Blanc, deux types de moules en argile dont on a trouvé une très grande quantité aux environs de Brioude.

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, VIII[e] année, janvier-mars 1888. Gap, 1889, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, année 1888, 4[e] livr. Brive, 1888, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1887. Beaune, 1888, in-8°.

Revue savoisienne, XXX[e] année, janvier-février 1889. Annecy, 1889, in-8°.

Germain (Léon). *Étude sur les armoiries de Ligny en Barrois.* Bar-le-Duc, 1889, in-8°.

Guillaume (l'abbé Paul). *Chartes de N.-D. de Bretagne, second monastère de femmes de l'ordre des Chartreux.* Gap, 1888, in-8°.

— *Istorio de Sanct Poncz. Mystère en langue provençale du XV[e] siècle, publié d'après un manuscrit de l'époque.* Gap, 1888, in-8°.

Heiss (Alois). *Plat celtibérien en terre cuite découvert à Ségovie.* Paris, 1888, in-4°.

Lavalette (A. de). *Société d'études des Hautes-Alpes. Revue rétrospective sur l'année* 1883. Gap, 1884, in-8°.

Taillebois (Émile). *Contremarques antiques pour faire suite à l'étude de M. Arthur Engel.* Paris, 1888, in-8°.

— *Quelques marques de potiers trouvées dans les départements des Landes et du Gers.* Dax, 1888, in-8°.

Travaux.

M. A. Bertrand, membre résidant, lit une note de M. Nicaise, associé correspondant national à Châlons, sur l'exploration d'un cimetière gaulois aux Govats, commune de Bussy-le-Château (Marne) :

« Il y a quelques années, le sieur Liébault, fouilleur à Bussy-le-Château (Marne), découvrit sur le territoire de cette commune un cimetière gaulois au lieu dit *les Govats*, situé à l'ouest non loin du territoire de la Cheppe, et à trois cents mètres environ de la rivière la Noblette.

« Il y explora huit ou dix sépultures.

« En 1888, M. Champagne, fouilleur à la Cheppe, continua l'exploration de ce gisement et y découvrit vingt-cinq ou trente sépultures.

« Enfin, la même année, M. de Richebourg, capitaine au 2e régiment de hussards, en garnison à Châlons-sur-Marne, y trouva une douzaine de fosses; ce qui porte à cinquante ou soixante celles que le cimetière a déjà données.

« On y a découvert quelques armes, remarquables surtout par leurs dimensions, et qui, sous ce rapport, n'ont pas encore été rencontrées dans les nombreux cimetières gaulois de la Marne.

« Nous signalerons :

« 1° Une grande épée avec fourreau en fer, mesurant 1 mètre 15 centimètres, depuis l'extrémité de la soie jusqu'au bout du fourreau. La soie qui maintenait la poignée de l'arme est longue de 12 centimètres. A 2 centimètres environ du commencement du fourreau est un passant en fer rattaché au

fourreau par deux renflements en forme de cabochon aplati. Il est destiné à suspendre l'arme au ceinturon.

« Le fourreau porte à son tiers inférieur une bague ou renflement et mesure en moyenne 6 centimètres en largeur.

« 2° Une autre grande épée, mesurant 92 centimètres, et offrant surtout cette particularité qu'elle est à soie plate et à rivet, tandis que les épées gauloises rencontrées dans les cimetières de la Marne montrent une soie allongée, fuselée et sans rivet.

« 3° Une grande lance, mesurant 37 centimètres en longueur et remarquable par l'élargissement de la base, qui a près de 12 centimètres, tandis que le reste est très effilé, avec saillie médiane fort en relief et acérée. Cet ensemble formait une arme redoutable.

« 4° Un poignard en fer avec une soie semblable à celle de la grande épée. Il mesure 32 centimètres. A la soie est encore attaché un fragment notable du manche en os qui la recouvrait.

« 5° Un grand umbo de bouclier en fer, mesurant 38 centimètres de longueur sur 14 centimètres en largeur. Il est, par ses dimensions, en rapport avec les armes que nous venons de décrire.

« La céramique rencontrée dans le cimetière *des Govats* est fine, d'un grain serré et luisant et d'un ton assez clair. Elle représente tout à fait la céramique brune trouvée dans les tumulus et dans les plus anciens cimetières gaulois de la Marne avec les bracelets en jayet ou en lignite, les ornements et les bijoux en or et le rasoir.

« Cette poterie est tellement fine et cassante qu'on n'a pu extraire qu'un seul vase entier. Il est de petite dimension, en forme d'*olla* et orné d'un semis d'impression avec saillies faites avec l'ongle ou l'extrémité de l'ébauchoir. Il a été découvert par M. de Richebourg.

« Le cimetière *des Govats* nous paraît surtout intéressant, parce qu'il a donné comme armes des épées qui semblent marquer le passage de la grande épée des tumulus et de Halstatt à l'épée gauloise de la Tène et des cimetières de la Marne.



« On peut croire que la longue épée décrite sous le n° 1 était l'arme d'un cavalier, sa longueur permettant même, en étendant le bras, de frapper un ennemi couché à terre.

« Les recherches sont difficiles dans le cimetière *des Govats*, les inhumés étant placés dans une couche d'un sous-sol très dur. La plupart des sépultures sont orientées du nord au midi, la tête de l'inhumé regardant tantôt le nord, tantôt le midi.

« M. de Richebourg a découvert, dans une des sépultures explorées par lui, un bracelet en bronze auquel est suspendue une rouelle également en bronze, particularité qui n'a peut-être pas encore été signalée parmi les ornements fournis par les cimetières gaulois de la Marne.

« Signalons enfin l'extrémité en bronze d'un pommeau d'épée découverte dans une sépulture gauloise sur le territoire de Moncetz (Marne).

« Cette pièce reproduit, par son umbo central, la forme de certains ornements et appliques en bronze provenant de harnachements découverts dans les sépultures à char de la Marne. »

M. Roman, associé correspondant national, présente une statuette en bronze appartenant à M. Chaper et trouvée à Vienne, en Dauphiné. Elle date de la fin du IIIe siècle. La tête du dieu est surmontée d'un bonnet conique; il porte le doigt sur ses lèvres et une corne d'abondance sur le bras gauche, qui est appuyé sur une colonne autour de laquelle s'enroule un serpent. Des traces d'un anneau de suspension se voient sur les épaules. Quelques-uns des attributs de cette divinité rappellent ceux d'Harpocrate, mais d'autres, tels que le bonnet et la corne d'abondance, lui sont étrangers. On croit y reconnaître une influence orientale.

M. Babelon, membre résidant, communique la photographie d'une tête en marbre du Cabinet des médailles, qui passe à tort, selon lui, pour représenter Titus Quinctius Flamininus.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, signale

une reproduction de la plaquette de Moderno connue sous le nom de *La nymphe endormie et les satyres*, dont M. Molinier avait déjà signalé une première copie dans le cloître de Saint-Martin à Tours. Elle se trouve sur la frise de la porte de l'escalier de la maison Dupré-Latour à Valence (Drôme). Le reste de la frise est occupé par des représentations d'autres plaquettes dont les sujets ne sont pas connus de M. de Geymüller.

MM. E. Molinier et Courajod, membres résidants, présentent quelques observations sur l'emploi infiniment multiplié des plaquettes de ce genre.

M. Ulysse Robert, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur les signes d'infamie au moyen âge, sur la roue des Juifs qui fait suite à son étude. Il passe en revue les signes imposés, dès le XIIIe siècle, aux Sarrasins, aux hérétiques du Midi de la France, aux faux témoins et aux incantateurs; il lit ensuite le commencement du chapitre relatif aux lépreux, cagots, cagneux, etc.

M. Germain Bapst, membre résidant, communique la photographie d'un mortier en bronze du XVe siècle conservé à Issoudun.

M. Mowat, membre résidant, propose une correction à la lecture d'une des inscriptions relevées, dans la séance du 23 janvier, sur des lingots d'or romains.

Séance du 6 Février.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, t. III. Anvers, 1887, in-8o.

Atti della R. Accademia dei Lincei, année CCLXXXV, 4e série, t. IV, fasc. 6, 7, 8, 9. Rome, 1888, in-4o.

— *della R. Accademia delle scienze di Torino*, t. XXIV, livr. 2. Turin, 1888-89, in-8°.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, t. XVI. Anvers, 1888, in-8°.

— *de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XII, 1887-1888. Brest, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, janvier 1889. Chartres, in-8°.

— *de la Société archéologique du Midi de la France*, série in-8°, n° 2, 27 mars-24 juillet 1888. Toulouse, 1888, in-8°.

Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, année 1888, nos 10-12. Niort, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VIII, n° 1. Trèves, 1889, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. III, 1re livr. Saintes, 1889, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Druztva, Xe série, t. I. Agram, 1889, in-8°.

Butteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. II. Chartres, 1889, in-8°.

Guichard (l'abbé A.). *Mémoire sur la découverte d'une station gallo-romaine entre Pupillin et Poligny*. Lons-le-Saulnier, 1888, in-8°.

Klein (J.). *Das roemische Lager in Bonn*. Bonn, 1888, in-4°.

Correspondance.

M. Enlart, archiviste paléographe, présenté par MM. R. de Lasteyrie et E. Molinier, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Le président désigne MM. A. de Barthélemy, Duplessis et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du Ministère de l'instruction publique, invitant les Sociétés savantes à

faire figurer les publications qu'elles ont fait paraître depuis le 1er janvier 1879 à l'exposition particulière que le Ministère organise dans l'Exposition universelle.

La Compagnie décide que les volumes publiés depuis 1879 seront, conformément à cette invitation, adressés au Ministère.

Au nom de la Commission des impressions, M. A. de Barthélemy lit un rapport concluant à l'impression, dans le volume des *Mémoires*, de travaux de MM. Mowat, R. de Lasteyrie et Rey.

Les conclusions du rapport de M. A. de Barthélemy sont adoptées.

M. Ch.-L. Frossard, associé correspondant national à Bagnères-de-Bigorre, présente à la Compagnie le calque mis en couleur d'un carreau émaillé provenant de l'église du couvent de l'Escaledieu (Hautes-Pyrénées). C'est une brique carrée de 0m12 de côté et de 0m032 d'épaisseur, recouverte d'un enduit blanc et d'une glaçure jaunâtre, verte et noir violacé. Cette brique faisait partie de carrelage de mêmes couleurs et présentant des décors variés. Elle représente en traits fort grossiers : à droite, un saint Michel perçant de la lance un monstre en forme d'oiseau; au centre, un personnage vêtu d'une longue robe, tenant de la main gauche une fleur de lis de grande dimension; à gauche, se trouve une inscription sur deux lignes tracées perpendiculairement au tableau; le champ est garni en haut de deux étoiles à huit pointes; vers le milieu sont semées sept autres étoiles plus petites et en bas quinze taches qui peuvent figurer les plantes d'un jardin. Les robes, la coiffure du personnage, la fleur de lis et les plantes sont de couleur verte, le dessin du reste, comme l'inscription, est en noir.

On lit facilement la première ligne de l'inscription : *Frater Guilhm;* il n'en est pas de même de la seconde ligne dont la moitié inférieure est rongée; j'y lis, mais avec doute : *Decus ordinis Cistercium*, puis une date (?) illisible.

Guillem, Guilhem et Guillelmus sont les noms de plusieurs abbés de l'Escaledieu en 1182, 1250 et 1404.

Les vestiges de l'ancienne église de l'Escaledieu étant fort rares, il a paru intéressant de conserver celui-ci, bien qu'il ne soit pas seulement singulier, mais singulièrement laid. Il est déposé au Musée de Bagnères en Bigorre.

M. Ulysse Robert, membre résidant, termine la lecture de son mémoire sur les marques d'infamie dont le port était imposé aux cagots et aux femmes de mauvaise vie.

Le mémoire de M. Ulysse Robert est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Pol Nicard, membre résidant, pose quelques questions sur la valeur et l'authenticité des bustes qui sont censés représenter Platon.

M. Ch. Ravaisson, membre résidant, fait la comparaison des plus importants de ces bustes, conservés soit au Musée du Louvre, soit à l'étranger.

Séance du 13 Février.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, X^e année, n° 3. Paris, 1889, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XII, n° 1. Spalato, 1889, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIII° année, n° 2. Trèves, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. VII, année 1888, 4e trimestre. Avignon, 1888, in-8°.

Revue de l'art chrétien, nouv. série, 1889, t. VII, 1re livr. Paris, 1889, in-4°.

— *des Pyrénées et de la France méridionale*, t. I, n° 1. Toulouse, 1889, in-8°.

Souvenir de la séance solennelle du deuxième centenaire de la fondation de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, célébré le 1er juillet 1886. Angers, 1886, in-8°.

Gaidoz (Henri). *La rage et saint Hubert.* Paris, 1888, in-8°.
Gasté (Armand). *Les Serments de Strasbourg. Étude historique, critique et philologique.* Paris, 1888, in-8°.
Moses (Bernard). *The establishment of municipal Government in San Francisco.* Baltimore, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, communique trois inscriptions chrétiennes trouvées en Afrique; l'une d'elles est l'épitaphe d'un prêtre de Sataf, datée de 369; une autre est une dédicace de *memoria* en l'honneur d'un saint Julien, probablement celui d'Antioche.

1°

Sataf. — Aïn-Kébira.

*me*MORIE *d*EPOS
ITIONIS PRESBI*t*
ERI SECVRI POSITA
A FRATRES FATALE
ET FLORA VICSIT AN
NOS LV · ANO PCCC
XXIIII DEPOSITIO B
ASSI FRATRIS·VII·ID
VS OCTOBRES·

Memorie depositionis presbiteri Securi, posita a fratres Fatale et Flora; vicsit annos LV · ano p(rovinciae) CCCXXIIII · Depositio Bassi fratris VII idus octobres.

Il y a deux épitaphes; la première, celle du prêtre Securus, est de l'année 369.

2°

Dans le Djebel-Megriss, au nord de Sétif, à l'ouest de Sataf.

MESA CRESCEN
TIS ECOTIB · ME
SA OYBITTE ALOGIES

Mesa Crescentis Egotib. Mesa Oubitte Alogies.



Deux épitaphes ; la formule *mesa* (*mensa*) avec le nom du défunt au génitif est commune dans la région.

3°

A Dar-ali-el-Hoschani, maison nouvellement construite entre Aïn-Kémonda et Talla, cercle de Fériana (Numidie).

MEMORIA BATI IVLI
ANI
EΓOBI⌒EMALo · ΔI
A⌒ONVS FE⌒I

Memoria b[e]ati Juliani. Ego Bicemal(us) diaconus feci.

La dévotion à saint Julien d'Antioche, ainsi que la forme grecque du D donnent lieu d'attribuer cette dédicace à la période byzantine.

M. Émile Molinier, membre résidant, signale l'existence dans les collections du Musée du Louvre de deux dessins de Dominique Florentin, pour le monument élevé à Claude de Lorraine, à Joinville.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, X^e année, n° 4. Paris, 1889, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXXII. Saint-Pétersbourg, in-4°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1888, in-8°.

Backrund (O.). *Ueber die herleitung der im achten Bande der « Observations de Poulkowa » enthaltenen Stern-cataloge.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

Charlier (C. V. L.). *Uber eine mit dem problem der drei Kœsper verwandte Aufgabe.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

FEOKTISTOW (A.-E.). *Eine vorlæufige Mittheilung ueber die Wirkung des Schlangengiftes auf den thierischen Organismus.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

LIÈVRE (A.-F.). *Les menhirs ou la litholâtrie chez les Gaulois.* Poitiers, 1889, in-8°.

MOISISOVICS VON MOJSVAR. *Uber einiger arktische Trias-Ammoniten des nœrdlichen Sibirien.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

SCHMIDT. *Ueber eine neuendeckte unter cambrische Fauna im Estland.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

WILDT (H.). *Neuer magnetischer unifilar Theodolith.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

WORONIN (M.). *Ueber die Silerotienkrankheit der vaccini een-Beeren.* Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Guigue, associé correspondant national à Lyon, et se fait l'interprète des regrets que cette perte apporte à la Compagnie.

M. Aug. Prost, membre résidant, rappelle deux communications faites par lui antérieurement, et consignées dans les *Bulletins* de 1882, p. 282, et 1883, p. 102. Des fouilles avaient été exécutées en 1881 et 1882 dans les ruines d'une *villa* romaine découverte, en 1864, sur la voie antique de Scarpone à Metz, en défrichant une partie de la forêt de Cheminot, dans la vallée de la Seille. On n'avait relevé à cette première date que le plan des édifices détruits à ras du sol. Ils consistaient en un grand bâtiment carré d'environ 28 mètres de long, accompagné de contreforts et divisé en quinze compartiments distincts, avec deux petites constructions carrées en saillie sur le corps de logis principal. Telle est la description qu'en fait M. Victor Simon dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* (1864, p. 79). En 1881, on avait attaqué de nouveau ces ruines pour en tirer des matériaux. On découvrit alors dans le sol des restes d'hypocauste[1], des débris de pavés en mosaïque, des frag-

1. M. Aug. Prost dit que ces hypocaustes, signalés généralement comme appar-

ments d'enduits décorés de peintures, et, au milieu de tout cela, deux morceaux singuliers trouvés par terre le long de la muraille, dans deux chambres différentes de l'habitation antique. Ils consistent en deux tiges de fer d'environ un mètre de longueur, terminées à un bout par une sorte de palette évasée, et à l'autre par une douille profonde qui semble destinée à y emmancher fortement une rallonge en bois. Le *Bulletin* de 1882 contient, à la page 103, les figures de ces deux instruments, A et B, mais le graveur a donné à tort à une troisième figure B', qui en est rapprochée, un caractère de réalité tout à fait inexact, au lieu de lui conserver celui d'une représentation imaginaire de la rallonge en bois proposée simplement à titre d'hypothèse pour donner une idée de ce que pouvait être l'ensemble ainsi complété et, par là, porté à une longueur totale de deux ou trois mètres peut-être. On a trouvé des instruments analogues au Hiéraple, près Forbach, et à Évreux ; mais leur caractère propre et leur usage n'ont pu encore être déterminés. L'idée d'une arme doit, de l'avis de tout le monde, être écartée; on a pensé à un outil de jardinage. Un indice nouveau permettrait d'y reconnaître un ustensile d'usage domestique, peut-être une sorte de long tisonnier pour gouverner un foyer très profond, comme serait, par exemple, celui d'un hypocauste.

La présente communication a pour objet de rendre compte de cette dernière hypothèse. Afin d'expliquer ce qui lui en a suggéré l'idée, M. Aug. Prost dit que, en le chargeant d'écrire

tenant à des bains antiques, étaient souvent de simples appareils de chauffage appliqués aux habitations que les Romains installaient dans nos froides régions. A la séance du 5 janvier 1887, il a eu occasion de parler d'un édifice de ce genre découvert à Metz en 1868 et d'en dire deux mots à propos de particularités observées par M. de Laurière dans un hypocauste découvert en 1886 à Chamiers, près Périgueux, où les conduites verticales de chaleur étaient établies dans l'intérieur des murs, au lieu de consister, suivant l'usage, en poteries creuses formant le revêtement intérieur des murailles. Cette dernière disposition était celle de l'hypocauste découvert à Metz en 1868 et décrit dans le *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* (1868, p. 87). Le compte-rendu de la séance des antiquaires du 5 janvier 1887 dit, par inadvertance, tout le contraire. Cette rectification doit être faite pour laisser leur importance aux particularités exceptionnelles observées à l'hypocauste de Chamiers par M. de Laurière.

la notice qu'elle voulait consacrer à la mémoire de M. Édouard Aubert, la Société lui a fourni l'occasion de relire les travaux de notre ancien confrère. Dans le nombre, il en est un, imprimé au tome XL de nos *Mémoires* (1879), sur un Évangéliaire du IXe siècle de la bibliothèque d'Épernay, dédié à Ebon, évêque de Reims. Ce manuscrit est du petit nombre de ceux dont les miniatures sont exécutées dans les traditions de l'art antique, peut-être même d'après des modèles d'origine gallo-romaine. On sait quelle source précieuse de renseignements est fournie par les documents de ce genre sur les costumes, les mœurs et les usages de l'antiquité. Le manuscrit d'Épernay contient des canons ou tables de concordance des Évangiles, transcrits sur douze pages dont chacune est encadrée dans un portique composé de deux colonnes supportant un fronton triangulaire, lequel est décoré lui-même de plantes et d'arbustes, accompagnés d'animaux et de personnages, qui en surmontent les rampants. M. Ed. Aubert a donné avec son mémoire d'excellentes reproductions de ces images. Dans l'une d'elles, le fronton du portique est sur ses deux rampants couronné d'un arbre et de plantes pouvant figurer allégoriquement un jardin dans lequel se serait abattu un grand oiseau qui est perché sur la pointe du fronton et que regardent deux personnages se faisant face, posés aux deux extrémités de la composition, au-dessus des colonnes. La scène est conçue et rendue dans un esprit purement décoratif. Les deux personnages ont la tête découverte, le bas des jambes et les pieds nus. Ils sont vêtus d'une culotte que fixe au-dessous des genoux un cordon noué par derrière et d'une tunique flottante à manches longues, libre à la taille et relevée par le bas de manière à découvrir une partie des cuisses et à laisser aux jambes, comme pour le travail, une complète liberté de mouvements. Cet ajustement conviendrait à des artisans ou à des serviteurs. Il est permis de croire que c'est de gens appartenant à cette dernière catégorie qu'il s'agit ici. Leur attitude est celle d'une action commune dirigée de part et d'autre vers l'oiseau perché entre eux au sommet du fronton et comme au milieu du jardin. Le personnage de gauche semble, à l'expression très signifi-

cative du visage et à la pose des bras étendus avec les mains ouvertes et jetées en dehors, animé d'un sentiment d'étonnement et d'inquiétude causé par la vue de l'animal, que l'autre personnage paraît menacer en s'apprêtant à le frapper, pour le chasser sans doute. Il lève le bras droit, armé d'une sorte de houssoir ou d'un balai, et tient de la main gauche une longue tige terminée par un appendice à profil évasé, dont l'échelle d'exécution des dessins ne permet malheureusement pas de discerner parfaitement la forme. Le personnage est, suivant toute apparence, un esclave fortuitement armé de deux ustensiles appartenant au service domestique. Le premier de ces instruments s'explique sans peine; quant au second, on pourrait, ce semble, y voir un long tisonnier propre à gouverner le feu dans un foyer d'une certaine étendue, celui d'un hypocauste par exemple. Un peintre moderne ayant à représenter cette petite scène mettrait dans les mains du domestique, avec le balai, la pelle ou les pincettes, ustensiles le plus usuellement à sa portée. Aussi naturellement peut se trouver le tisonnier aux mains de l'esclave dans la maison gallo-romaine. Cette observation, jointe à la ressemblance des formes, paraît justifier le rapprochement de l'ustensile représenté dans la miniature de l'Évangéliaire de l'évêque Ebon et de ceux trouvés à Cheminot, près Metz, en 1881. Ces curieux objets sont encore entre les mains de M. Marly, ancien avocat à Metz, propriétaire de la ferme de Cheminot dont la création a procuré leur découverte.

M. E. Müntz, membre résidant, signale la persistance, dans l'art du XVIe siècle, de diverses légendes que l'on croyait généralement avoir disparu avec le moyen âge, la *Légende de Trajan*, celles de *Virgile*, d'*Aristote*, de la *papesse Jeanne*, etc.

M. de Barthélemy, membre honoraire, mentionne, à propos de la légende de Virgile, la découverte, dans l'ancien cellier du chapitre de Saint-Pierre de Troyes, de deux carreaux, dont l'un semble représenter Virgile en clerc ou maître d'école tenant une férule.

M. Bapst, membre résidant, émet le vœu que les objets d'art des monuments nationaux ne soient pas déplacés à l'oc-

casion de l'Exposition. Après un échange d'observations, il est passé à l'ordre du jour.

M. Roman signale la découverte, à Saint-Hilaire-de-la-Côte (Isère), d'un Mercure, de deux colliers, de deux boucles, de deux pendeloques, de deux monnaies de Titus et de Vespasien, et communique à la Société ces objets qui appartiennent à M. Chaper, de Grenoble. L'enfouissement semble dater de l'époque de Commode.

Séance du 27 Février.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXIV, 1888-1889. Turin, 1889, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. XXVII, 1888. Nantes, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXVII. Vendôme, 1888, in-8°.

— *de la Société des amis des monuments parisiens*, t. II, année 1888, n° 8. Paris, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, décembre 1888. Mulhouse, 1888, in-8°.

Revue africaine, XXXIIe année, n° 189. Alger, 1888, in-8°.

Germain (Léon). *Médaillon de Jean Richier représentant Pierre Joly, procureur général de Metz, mort en* 1622. Nancy, 1889, in-8°.

La Grange et Louis Cloquet. *Études sur l'art à Tournay et sur les anciens artistes de cette ville*, IIe partie. Tournay, in-8°.

Lespinasse (René de). *Notice sur la vie et les œuvres du comte de Soultrait.* Nevers, 1889.

Correspondance.

M. Le Gendre, architecte à Mantes, présenté par MM. J. de Laurière et A. de Barthélemy, écrit pour solliciter le titre

d'associé correspondant national. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, Montaiglon et Müntz pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

En l'absence de M. Héron de Villefosse, rapporteur de la Commission, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. Rainaud au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Rainaud, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Lyon.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit, au nom de M. le docteur Reboud, la note suivante :

« Des terrassiers ont découvert dans un champ de pierres, situé près de la gare de la Côte-Saint-André (Isère), un char antique ou plutôt ses débris.

« La caisse de ce char est aplatie. Elle consiste en morceaux de bois vermoulu emprisonnés dans des plaques tordues de cuivre rouge. Les roues, au nombre de quatre, sont en bronze, bien travaillé et bien poli. Les jantes, sur leur circonférence intérieure, sont creusées de gorges dans lesquelles on aperçoit encore des débris de bois. Le pourtour des jantes est garni de têtes de faux clous en relief.

« Les rais sont ornés de moulures transversales d'une grande élégance.

« Le moyeu est très long et déborde de 30 centimètres environ en dehors de la roue; il a la forme d'un tronc de cône à base légèrement renflée. »

M. Prost, membre résidant, présente de la part de M. le comte de Puymaigre, associé correspondant à Inglange près Thionville, la photographie d'un bas-relief représentant un personnage nu debout (une femme, à ce qu'il semble), à côté duquel on discerne, à la hauteur des cuisses, une tête très fruste. Le personnage debout a le bras gauche pendant à côté du corps. Son avant-bras droit est relevé comme pour tenir quelque chose à la hauteur de sa tête. La sculpture, très gros-

sière, est exécutée en bas-relief peu saillant, bien que l'image photographique donne plutôt l'idée d'un dessin en *grafito.* La grossièreté de l'exécution peut dénoter aussi bien l'inexpérience du sculpteur que l'antiquité de l'œuvre, et ne permet par conséquent aucune induction sur l'origine du monument. Le bas-relief est taillé sur un rocher en place dans un site très sauvage, lieu dit *au trou d'enfer*, au milieu du bois de Klang, entre Kédange et Kemplich, ancien département de la Moselle. M. de Puymaigre, collecteur très attentif de légendes, n'en a recueilli aucune dans le pays pouvant se rapporter à ce monument.

M. Courajod expose son opinion sur la nécessité d'appliquer aux objets d'art du moyen âge et de la Renaissance les mêmes principes que M. Ravaisson-Mollien a fait adopter au Musée du Louvre pour les monuments antiques, et de s'abstenir, autant que possible, de retouches et réparations.

MM. Müntz et Ch. Ravaisson appuient ces observations.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, commente un vers de Properce relatif au chef gaulois *Virdumaros*, qui se vantait d'avoir le Rhin pour ancêtre et qui fut tué par le consul Claudius Marcellus, en 225 avant Jésus-Christ.

Properce dit au sujet de ce chef :

Genus hic Rheno jactabat ab ipso.

Il paraît résulter de ce texte que *Virdumaros* descendait d'un *Renogenus* dont le nom était composé du nom du Rhin, fleuve que les Gaulois honoraient comme une divinité, et du suffixe γένος qui signifie *fils de*. Beaucoup de noms grecs et gaulois sont formés d'une façon analogue. Θεογένης, Διογένης, *Totatigenus*, *Camulogenus*, *Divogenus*,... etc.

Séance du 6 Mars.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIII[e] année, n° 3. Trèves, 1889, in-8°.

WITTE (Alphonse DE). *État actuel de la numismatique nervienne.* Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Inédites du comté de Hollande et du duché de Brabant.* Bruxelles, 1886, in-8°.

— *Jean d'Arkel* (1364-1378), *Georges d'Autriche* (1544-1557), *Gérard de Groisbeeck* (1563-1580). Bruxelles, 1886, in-8°.

— *Médailles historiques de Belgique.* Bruxelles, in-8°.

— *Nicolas del Ré, élève-graveur à la monnaie de Bruxelles* (1783-1787). Bruxelles, 1889, in-8°.

— *Note sur une médaille rappelant l'édification du couvent des Carmélites thérésiennes.* Bruxelles, 1887, in-8°.

— *Notice sur deux jetons du XVe siècle, à la devise : « Plus est en vous; Meer es in hu. »* Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Numismatique brabançonne. Des monnaies de nécessité frappées à Bruxelles en* 1578 *et* 1580. In-8°.

— *Numismatique brabançonne. Les Godefroy* (1106-1325), *Henri III* (1218-1261). Bruxelles, 1887, in-8°.

— *Numismatique des États du Hainaut et des États du Tournaisis.* Tournay, in-8°.

— *Trois deniers de Henri le Blondel, comte de Luxembourg.* In-8°.

— *Trouvaille dite de Bruges.* In-8°.

— *Un denier liégeois de l'époque d'Othon III, empereur* (996-1002). Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Une monnaie d'or inédite de Philippe de Saint-Pol, comte de Ligny, duc de Brabant, Limbourg.* Mâcon, 1887, in-8°.

— *Un plomb des draps d'Ath.* Bruxelles, 1889, in-8°.

Travaux.

M. E. Molinier, membre résidant, fait hommage d'une notice de M. V. Mortet sur *La cathédrale et le palais épiscopal de Paris.*

M. Eug. Châtel, associé correspondant national à Caen, fait hommage, de la part de M. P. de Farcy, du troisième fascicule terminant le premier volume des *Abbayes de l'évêché de Bayeux,* orné de planches dessinées par l'auteur.

Ce troisième fascicule contient les notices sur les abbayes

de Cordillon et de Fontenay depuis leur fondation au xııᵉ siècle jusqu'en 1791, époque de leur suppression.

Après avoir rappelé, dans un rapide et substantiel résumé, l'origine et les diverses phases de l'histoire de ces deux abbayes, M. Paul de Farcy décrit leurs armoiries d'après les divers sceaux dont il donne le dessin et recherche la provenance. L'auteur a utilisé pour ce travail des documents recueillis soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives du Calvados et du chartrier de Bayeux, qui possède un des cartulaires de Cordillon, soit dans des collections particulières. Il donne les textes des chartes des fondations des diverses chapelles avec les noms des donateurs. A l'aide des textes il a pu rétablir la liste des vingt-sept abbesses de Cordillon et recueillir les noms d'un très grand nombre de religieuses.

Dans une autre partie, l'auteur recherche les bénéfices, les cinq cures dépendant de l'abbaye de Cordillon, ainsi que les rentes ou terres que possédait cette abbaye dans soixante-cinq paroisses dont la nomenclature est justifiée par l'indication des folios du Cartulaire de Cordillon. Comme les précédentes, cette notice se termine par une table des noms de personnes et de lieux; ces derniers sont imprimés en italiques afin qu'on puisse, à première vue, les distinguer des premiers.

La tâche de M. de Farcy a été facilitée par une histoire manuscrite, composée en 1769 par sœur S. B., appartenant à la bibliothèque du Chapitre de Bayeux, et aussi par deux histoires manuscrites de Cordillon, dont l'une fut composée en 1789 par Mᵐᵉ Jeanne Patry, et qui toutes deux font partie d'une très notable série de documents relatifs à l'abbaye de Cordillon, que M. Guéroult de la Bigne légua en 1868 aux Archives du Calvados pour répondre au désir exprimé par l'archiviste, M. Chatel, en complétant autant que possible la riche collection des documents relatifs à l'abbaye de Cordillon, possédés par les Archives du Calvados.

M. de Farcy a procédé de même dans sa notice sur l'abbaye de Fontenay. Il a tout d'abord rectifié l'erreur du *Neustria pia*, de Mabillon, d'Hermant et de Trigan, qui

attribuaient à saint Évremont, évêque de Séez au VIIe siècle, la fondation de Saint-Étienne de Fontenay, qui ne date que du XIe siècle. Cette abbaye fut en effet fondée, du consentement de Hugues, évêque de Bayeux (1015-1049), par Raoul Tesson et son frère, tous les deux fils de Raoul d'Anjou.

M. de Farcy semble avoir mis un plaisir particulier à orner sa notice de vignettes et de dessins. On n'en compte pas moins de vingt-six reproduisant le plan général de l'abbaye, celui de l'église, telle qu'elle existait encore en 1778, les tombeaux des divers donateurs avec leurs armoiries. Mais l'un des dessins les plus curieux est celui qui reproduit la curieuse peinture de l'une des chapelles, qui représentait le lai bien connu des trois Morts et des trois Vifs.

Après l'historique de l'abbaye vient la liste des quarante-cinq abbés avec leurs sceaux et armoiries; la liste des prieurs, celle des bénéfices et prieurés, des trente-six cures et des trente-six paroisses où l'abbaye possédait des terres et des rentes, avec l'indication des donateurs et des documents où ils figurent. Comme la notice précédente, celle-ci se termine par une table des noms de personnes et de lieux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Brune, curé de Brainans, au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Brune, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Brainans (Jura).

La Compagnie décide que l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Aubert, décédé, aura lieu le premier mercredi du mois d'avril.

A propos d'une communication faite pendant la séance précédente, M. Nicard, membre résidant, présente quelques observations sur la nécessité de faire à certains monuments des réparations indispensables, qui seules pourraient les sauver de la destruction.

M. Roman, associé correspondant national à Picomtal, communique la photographie d'une sculpture du Musée de Grenoble encore inédite et œuvre de Pierre Bucher, procureur général au Parlement de Grenoble et sculpteur habile. Cette sculpture, découverte vers 1840 derrière une cloison et portant le monogramme de Bucher, paraît représenter un empereur, peut-être Justinien.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. l'abbé P. Batiffol, associé correspondant national à Rome, sur les mesures prises en 1798 et 1799 pour sauvegarder les collections du Vatican pendant l'invasion française :

« Voici une pièce inédite et que je crois curieuse pour l'histoire des collections du Vatican : elle est de l'abbé Gaëtano Marini et nous rapporte ce qu'il fit, en 1798 et 1799, pour les archives du saint-siège.

« M. Geffroy, dans un mémoire sur l'*Épigraphie doliaire chez les Romains*, a écrit de Marini : « Gaëtano Marini, dans « les dernières années du XVIII[e] siècle, à la fois custode de « la Bibliothèque et des Archives vaticanes, ami de l'abbé « Lanzi, de Paul-Louis Courier, de Seroux d'Agincourt, « homme de science ingénieuse et patiente, pouvait passer « pour un des meilleurs représentants de cette école italienne « qui produit encore de si fins érudits... Marini raconte, dans « sa préface aux *Iscrizioni antiche doliari*, que, pour se dis- « traire des maux qu'il voyait fondre sur Rome et le saint- « siège pendant les années 1798 et 1799, il chercha quel genre « d'étude serait de nature à captiver son attention par l'at- « trait du détail, sans exiger de son esprit chagrin de trop « pénibles efforts. » Il choisit l'épigraphie doliaire, « travail « obscur, assurait-il, et bien conforme à ce qui lui restait de « courage et de force[1]. » Le document qui suit nous montrera que Marini fit plus et mieux encore.

« Marini, âgé alors de cinquante-huit ans, était préfet des Archives vaticanes depuis vingt-six ans, lorsque les Français entrèrent à Rome et y installèrent la république ; il resta

1. A. Geffroy, *l'Épigraphie doliaire*, p. 5 (extr. du *Journal des Savants*, 1886).

à son poste, où il constate qu'il ne fut inquiété par personne, tandis qu'il en allait tout autrement des musées et de la bibliothèque. Même, à sa grande surprise, le 19 mars 1798, il reçut avis du général Saint-Cyr qu'il avait été élu membre de l'Institut national (à Rome), et, quelques jours après, sa nomination officielle de préfet des Archives et de surintendant de la Bibliothèque et du Musée. Immédiatement, Marini résolut de centraliser, sous sa garde, toutes les archives ecclésiastiques de Rome. De Monge, il obtint que le commandant du château Saint-Ange lui remît les archives du château, qu'il transporta sans retard au Vatican. De Caponi, « archiviste géné« ral de la nation, » il obtint de même qu'on lui consignât les archives de la Daterie, de la Pénitencerie, des congrégations dites Évêques et Réguliers, Concile, Immunités, Rites, Visite apostolique, archives qui étaient déposées chez un prélat, Mgr Tria, domicilié « all' Orso » (à l'extrémité de la rue actuelle de Tor di Nona), et qu'il transporta à Saint-Pierre. Aux commissaires français, il racheta pour quelques « libbre d'argento » les « archives du sacré collège » (vraisemblablement celles du Quirinal), et il fit joindre à ces archives la bibliothèque manuscrite de la chapelle papale. Quant aux archives de la secrétairerie d'État, déposées partie au Vatican dans les chambres de la secrétairerie, partie au Quirinal dans celles de la Cifra, elles avaient été pour une bonne part brûlées, sur l'ordre même du cardinal-secrétaire d'État; le reste avait été dispersé et vendu aux épiciers, aux *pizzicaroli*[1]. Marini racheta aux *pizzicaroli* environ cent cinquante gros volumes de lettres et un grand nombre de papiers, « importantissime carte. » Il ne put rien faire pour les archives de la Propagande et du Saint-Office.

« On avait constitué au couvent de la Minerve un dépôt

1. M. J. Gendry, qui prépare un important travail sur le pontificat de Pie VI, me signale une note de G. Marini, dans un dossier non coté des Archives vaticanes, où Marini revient sur la dispersion des papiers de la secrétairerie d'État en 1798. Ces papiers étaient ceux des trente ou quarante dernières années, pour la plupart des dossiers de nonciatures. Plus tard, Consalvi fit réunir et rapporter à la secrétairerie d'État tout ce qu'on avait pu sauver de ces archives : « Tout fut mis dans une charrette, dit Marini, avec la plus grande confusion; c'étaient la plupart du temps des feuilles volantes, que je dus avec beaucoup de peine remettre en ordre. »

littéraire où s'entassaient les livres des couvents supprimés : ils n'y étaient d'ailleurs guère en sûreté, « souffrant de continuelles et publiques voleries. » Marini reçut ordre d'en transporter cinquante-six mille au Vatican. Il mentionne dans cet apport les manuscrits et les incunables du collège Capranica, des manuscrits grecs de Grotta-Ferrata, quelques manuscrits latins de Farfa, quatorze volumes de chartes des archives de l'église de Sainte-Françoise-Romaine.

« Les tableaux précieux des églises détruites ou fermées furent transportés par ses soins au Vatican et déposés dans l'appartement du cardinal bibliothécaire. Il recueillit de même quelques objets d'art, parmi lesquels il cite un christ d'ivoire provenant de l'église de San-Paolino alla Regola, et les estampes de la Chartreuse (Sainte-Marie-des-Anges).

« Enfin, résumant son administration, Marini affirme que, malgré les pertes qu'elles ont subies, les Archives, la Bibliothèque et le Musée du Vatican sont les seules collections publiques de Rome qui aient échappé à la ruine.

« Tel est, brièvement analysé, le rapport de Marini ; il était, croyons-nous, adressé au cardinal Zelada. On voudrait qu'il fût moins concis et que Marini ait dressé pour cette période confuse de l'histoire des collections vaticanes un dossier comparable à celui que son neveu Marino Marini dressa en 1815 des documents concernant l'envoi à Paris et le retour à Rome des plus belles pièces du Musée et de la Bibliothèque[1]. Tel qu'il est, il mérite de voir le jour, dans son entier[2]. Le voici donc, extrait du ms. *Vatican. lat.* 9113, fol. 178 et suiv. :

1. *Memorie storiche dell' occupazione e restituzione degli Archivii della S. Sede e del riacquisto dè Codici e Museo numismatico del Vaticano, raccolte da Marino Marini*, 1816, publiés en tête du Registre de Clément V (p. CCXXVIII-CCCXXV).

2. Il a été seulement analysé par A. Coppi, *Notizie sulla vita e sulle opere di Mgr Gaetano Marini* (Rome, 1815), p. 77, puis par A. Maï, *Memorie istoriche degli archivi della S. Sede* (Rome, 1825).

Breve indicazione dell' operato dall' ab. | Marini nell' assenza di N. S. da Roma | in servizio della Santa Sede, e della causa | publica, e di quanto esiste affidato alla | di lui custodia, diligenza, ed onoratezza.

« L' ab. Gaetano Marini, stato Prefetto degli Archivi secreti Pontifici per 26 anni, all' ingresso de' Francesi in Roma seguitò a ritenerne la custodia unitamente col suo collega Mons. Marini, ne questi furono giammai vissati dal nuovo Governo, che pur avea vissato la Biblioteca ed il Museo Vaticano, ne esso chiamato a renderne conto : pero si stava molto incerto della sua sorte, e sarebbe volentieri partito per ritornarsene nella Romagna, sua Patria, se non lo avesse trattenuto l'attacamento à detti Archivi, ed il desiderio di videre in sicuro luogo [i detti archivi], in quali sono i piu antichi, ed i piu preziosi ed originali monumenti della Religione, e della Sede Apostolica; e questi abbandonati, Dio sa a quali mani sarebbero capitati, ed a quali rovine esposti. Nel tempo adunque che viveva nelle maggiori angustie di spirito, ed in cosi totale ritiro videsi di improvisa eletto dal general Saint Cyr con una pubblica stampa di 19 marzo 1798 Membro dell' Istituto Nazionale per la Storia ed Antichità, senza essere prima stato richiesto intorno a cio, e senza neppur sapere a chi dovesse una tal distinzione : non ringraziò nè il generale ne' altri, ma col fatto accettò la carica, ed intervenne alle adunanze, che l'Istituto faceva nel Palazzo Vaticano. Pochi giorni dopo allo stesso modo, e con altra stampa fu confermato nella Prefettura degli Archivi, che prima aveva, con di piu la sopra intendenza alla Biblioteca e al Museo Vaticano, che si vollevo uniti a quelli, nè per tal cosa pure si presentò, nè rende grazie ad alcuno; lietissimo per altro della oppinione, in cui si avvide di essere presso la Repubblica Romana, di persona dotta ed onesta, nè cio senza un' aperta disposizione della Providenza, che voleva salvi gli Archivi secreti, i quali altrimenti sarebbero periti senza meno. E veramente pote egli col suo credito conseguire per mezzo del Commissario Monge che il comandante di Castello non avesse le chiavi dell' Archivio di qual Forte, che gli mandò a chiedere imperiosamente lo stesso giorno, in cui fu nominato Prefetto di esso : e fu allora che conoscendo il pericolo grandissimo, al qual era questo soggetto, si maneggiò per riportare dal Generale il permesso si trasferirlo tutto nell' Archivio Vaticano, siccome fece sollecitamente ed in un sol giorno; e fu cosa prossima a prodigio che questo si fosse mantenuto chiuso ed intatto per tre e piu mesi che era stato in poter de' Francesi.

« La Prefettura accordatagli di tali Archivi lo mise in istato di aver modo, onde serbare anche gli altri Archivi ecclesiastici, avendo destramente mostrato l'interesse, che vi era di ritenerli quali monumenti della storia della quale era egli Protettore nell' Istituto. Fece quindi intradere ad un certo Caponi, dichiarato Archivista generale della Nazione, che di questi avea Marini presa la custodia, ed ai respettivi Archivisti che gli mandassero le chiavi o dicessero di averle mandate, e fossero tranquilli. Per tal guisa ando al possesso di cinque Archivi della dateria, e di quelli della Penitenzieria, de' Vescovi e Regolari, del Concilio, delle Immunità, de' Riti, della Visita Apostolica, che dalle camere di Mons. Tria all' Orso fece venire a S. Pietro, e trasportò nell' Archivio Vaticano quello del Sacro Collegio, che cominciava a dissiparsi, redento con poche libbre di argento dalle mani de' Commissari Francesi, che abitavano il Palazzo, e in detto Archivio fece medesimamente entrare quello de' Musici della Cappella, unico nel genere suo. Dai Pizzicaroli, a di altri rivenditori di commestibili ricuperò moltissime et importantissime carte della Secretaria di Stato, e da 150 grossi volumi di Lettere della Consulta; molto operò eziandia per divenir padrone anche degli Archivi di Propaganda e del S. Officio, occupati da' Francesi, e gli avea gia ottenuti, ma a principio gli mancarono i mezzi per le spese de' trasporti, ed in appresso, la Commission Francese non essendo più la medesima, la nuova oppose varia difficoltà. Dopo iterate i sforze e memorie ebbe ordine di far passare alla Vaticana da circa 56 mila libri stampati, sciolti da alcuni membri dell' Istituto, dalle soppresse Librarie, i quali, stati da prima deposti in alcune stanze alla Minerva, vi soffrivano continue e pubbliche ruberie; e con questi solo e senza denari, ed in poco tempo, ma con un lavoro assiduo di più ore in ciascun giorno ha formato un' assai pregevole Biblioteca, distinta nelle sue classi, ed insigne massimamente per la copia e rarità delle cose ecclesiastiche. Ha messo in sicuro tutti i Manoscritti e Libri stampati nel secolo xv del Collegio Capranica, più Codici Greci del Monastero di Grotta Ferrata, ed alcuni Latini rinomati ottimi di quello di Farfa, e 14 gran Tomi di antiche pergamene dell' Archivio di Sa Francesca Romana col loro Indice, che sono un vero e raro tesoro diplomatico.

« Tutti i bei quadri delle Chiese o distrutte o chiuse ha pur ritirati nel Vaticano, facendoli per maggior sicurezza porre nell' Appartemento del Card. Bibliotecario, assegnatogli per sua abitazione, dove pero non andò mai, contento delle antiche camere, che abitava in tempo de' Papi : ben si adoperò colla maggior efficacia perche da quello fosse per pubblica autorità cacciato il Granchi, nuovo

Giardiniere Vaticano, il quale col favore del Console Angelluci l'occupò violentemente ed a suo dispetto. Ottenne ancora di poter custodire uno stupendo e sommamente venerato Cristo di avorio di S. Paolino alla Regola, estampe della Galleria della Certosa, le Madri de' caratteri esotici, ed alcum Ponzoni de' Latini della celebre stamperia di Propaganda, e i marmi preziosi chè erano in alcune delle Chiese abolite : e quanto ebbe poc' anzi a fare perchè non fossero venduti i bei porfidi di S. Pancrazio, e strappati barbaramente dalle loro pergamene e libri i sigilli di oro e di argento, che si stanno nell' Archivio gia di Castello. Gli si presentò nella scorsa mattina di S. Michele Arc., mandato dal Comitato Cesare de Romanis Criminalista, l'Argentiere Philippo Silvestri, uno scrivano, ed un giovane che portava le bilancie, coll' ordine in iscritto di recarsi tosto nell' Archivio, e portar via, dopo di averli pesati, i detti sigilli, stati denunciati al Governo del valore di sopra mille scudi. O quale e quanta amarezza non provò egli per tal cosa ! seppe pero coll' aiuto di Dio specialissimo si ben far e dire, e furono coloro si discreti, che non fu preso nulla in quel giorno, e nel seguente non si ebbe piu la pubblica. Assistito poi sempre dalle efficaci premure, e dal buon volere del Sig. Saverio Benucci, che mise alla di lui disposizione gli Uomini della Fabbrica di S. Pietro, e vegliava egli medesimo instantemente a' lavori, che questi facevano, ha riparato in conveniente maniera agl' immensi danni recati dal tempo, dalla negligenza de' Custodi, e dalle Truppe Napoletane all' Archivio, Biblioteca, e Museo[1]; e alle occasioni che i Ministri dell' Interno

1. Je dois à M. Gendry communication des deux pièces suivantes, qui se rapportent aux déprédations commises par les troupes de Naples au Vatican : elles sont toutes deux tirées de la *Busta III*[a], *anno* 1798, de l'*Archivio di Stato* de Rome. La première est une « Notificazione » affichée dans Rome par la municipalité, le 14 décembre 1798 :

« Essendo giunta a nostra notizia la barbara devastazione seguita dei Monumenti piu preziosi del Vaticano conservati nella Biblioteca, Archivio, e Museo, e potendosi suporre che l'avidità di alcuni cattivi individui l'abbia indotti ad acquistarli a vilissimo prezzo con incalcolabile detrimento. — S'inculca a chiunque ritenesse parte alcuna presso di se a darne la piu fedele, e sollecita denunzia, assicurandoli di una pienissima impunità, ed indemnità per quanto sara possibile; in caso opposto, se saranno scoperti saranno irremissibilmente puniti con tutto il rigore delle Leggi; avvertendosi che si procederà anche per inquisizione; e chiunque ne palesera alcun detentore, altre l'esser tenuto segreto, sara anche generosamente premiato. — De Romanis. Gorirossi, Crespi. — In Roma, presso i Lazzarini. »

La seconde pièce est une proclamation rédigée en français et en italien, et affichée dans Rome le 18 décembre :

« Liberté. Égalité. — République française. — Commission du directoire

gli hano comandato d'istallare in detta Biblioteca tre novelli Scrittori, si e loro opposto sempe vigorosamente, con dire che non avevano quelli i necessari requisiti per tale impiego (il che era verissimo), e che ogni ragion voleva si pensasse agli antichi : pero niuna una novità si e fatta in essi sotto di lui, e vi si è ritenuto sempre alla vista di tutto il ritratto di Pio VI. Ond' è che ha egli la dolce compiacenza di poter affermare con verità che, malgrado le perdite fatte, l'Archivio, la Libreria, ed il Museo Vaticano sono ora sicuramente i soli luoghi pubblici in tutta Roma, che si siano conservati, e facciano tuttavia mostra a' Forestieri dal loro antico splendore e magnificenza.

« La maggior parte delle cose sin qui narrate le ha il Papa sapute per mezzo di Mons. Spina, e ne ha goduto; e perchè a questo scrisse un giorno l'ab. Marini che pensava di ripatriare, non sapendo più come vivere, avendo perduto tutto, nè potendo per alcuna via riscuotere l'annuo assegnamento fattogli di 500 piastre, il Prelato alli 5 di marzo del 1799 gli rispose, che *per carità non avesse abbandonato il suo posto*. Ubbidi, e perchè si ebbe allora dal Papa la condanna del noto giuramento, e l'obbligo di ritrattarlo, ed avea gia Marini con sicura conscienzia, e sull' esempio di probi e dotti ecclesiastici prestato in voce tal Giuramento con tutto l'Istituto nel maggio del 1798, repplicò a Mons. Spina che voleva in ogni maniera sottomettersi agli ordini e alle decisioni del Capo della Chiesa, ma che facendolo sarebbe stato immediatamente deposto dall' impiego,

EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A ROME. — Rome, 28 frimaire an 7 de l'ère républicaine. — Les commissaires du directoire exécutif de la République française envoyés à Rome, instruits que les Napolitains, pendant le peu de moment (*sic*) qu'ils ont passé à Rome, ont commis dans le Museum, les Archives et la Bibliothèque du Vatican les déprédations les plus honteuses et ont renouvellé (*sic*) les exemples de barbarie qu'ont donné (*sic*) autrefois dans cette ville les Goths et les Vandales, arrêtent ce qui suit. — Article premier. Les grands édiles feront faire la recherche la plus sévère des individus qui auraient pu prendre part au pillage des effets déposés au Vatican. — Article II. Tout individu qui aurait acheté des effets provenans de cet établissement est tenu de les restituer dans les trois jours qui suivront la publication du présent arrêté, sous peine d'être immédiatement arrêté et traduit à la Commission militaire pour être jugé. — Article III. L'agent en chef des finances établira un préposé au Vatican pour faire la recherche des objets qui ont été dilapidés, et remédier autant qu'il sera possible aux dégâts qui ont été commis. — Article IV. Les objets détournés et vendus devront être remis à ce préposé, qui en tiendra registre, et délivrera des récépissés aux porteurs. Ces récépissés seront en outre signés par le gardien du dépôt auquel ces divers objets appartenaient. — BERTOLIO. — Par (*sic*) la Commission, le secrétaire de la Commission par intérim, DUVEYRIER. »

in cui era, e conseguentemente in pericolo gli Archivi, e tante altre cose con tanta sollecitudine ed industria conservate; chiedeva per tanto da Sua Santità medesima una secreta assoluzione. Ma il Papa dovesse allora abbandonare Firenze, e però ebbe Marini ricorso al di lui delegato Mons. de Pietro, il quale, informato di tutto ciò, con un singolarissimo rescritto de' 7 aprile 1799 *proprio Oratoris confessario commisit, ut extra Poenitentiariae tribunal, et coram duobus testibus, ab Oratore scripto recipiat retractationem iuramenti ab ipso praestiti,* il che segui alli 10 dello stesso mese nella Cappella della Casa de' PP. Penitenzieri di S. Pietro.

« Ora poi che più non esiste la Repubblica Romana, de cui l'ab. Marini ebbe la cura della Biblioteca e del Museo Vaticano, desidera sapere dal nuovo felicissimo Governo quello debba egli fare, se ritenere tutto come prima, e continuare i lavori entrapresi, o rimaner solo nella Prefettura degli Archivi secreti, che he da 28 anni in quà, nella qual' pero vorrebbe poter avere l'antico Collega Mons. Callista Marini, che non e cosa, cui debba poter bastare un sol uomo, occupato massimamente nella custodia della detta Biblioteca e Museo. »

M. Babelon, membre résidant, lit le compte-rendu fait par M. Lejeay, associé correspondant national, conservateur du Musée archéologique de Dijon, de la découverte d'un sanglier de bronze et de monnaies gallo-romaines sur la rive gauche de l'Arroux, à Étang (Saône-et-Loire).

M. Courajod présente l'estampage d'une inscription qu'il vient de relever sur un fragment de la décoration sculptée du château de Gaillon qui se trouve actuellement sur la cheminée de la salle de Houdon, au Musée du Louvre. Cette inscription : *Georgius de Ambasia. Finis. M CCCCC X*, établit d'une façon certaine la provenance d'un morceau isolé recueilli au Musée du Louvre après la destruction du Musée des monuments français.

Séance du 13 Mars.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Album de la sección arqueológica y de las installaciones de la

real Casa en la exposición universal de Barcelona, año 1888. Barcelona, in-8°.

Annuaire des Bibliothèques et des Archives depuis 1789. Paris, 1889, in-8°.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXIV, fasc. 4-5, 1888-89. Turin, in-8°.

Bulletin de l'Académie du Var, nouv. série, t. XIV, 2e fasc. Toulon, 1888, in-8°.

Journal des Savants, janvier-février 1889. Paris, in-4°.

Kunstaustellung Zeitung, XIe année. Vienne, 1889, in-4°.

Matériaux archéologiques (en russe), 1888. In-fol.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXIII-XXXIV. Amiens, 1889, in-8°.

— *de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. XIX. Montbéliard, 1888, in-8°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* Rodez, 1888, in-8°.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XXIV, année 1888, 2e semestre. Mamers, 1888, in-8°.

Lecoy de la Marche (L.). *Le Mystère de Saint-Bernard de Menthon*. Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Douai, professeur aux Facultés libres de Toulouse, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Toulouse. Le Président désigne MM. l'abbé Thédenat, Mowat et de Boislisle pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, fait hommage à la Compagnie de l'édition du mystère de Saint-Bernard de Menthon, qu'il vient de publier pour la Société des anciens textes français, d'après le manuscrit découvert par lui au château de Menthon.

M. le Président annonce la mort de M. Renier Chalon, associé correspondant étranger, membre de l'Académie royale de Belgique, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

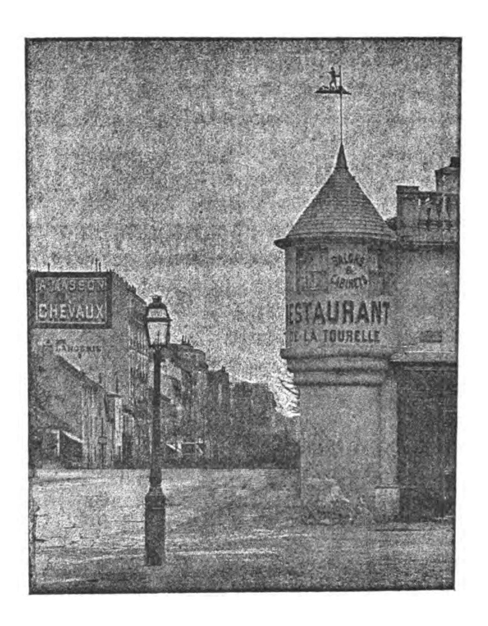
M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il existe à Saint-Mandé un petit monument qui n'est guère connu que parce qu'il a donné son nom et sert d'enseigne à un établissement de la localité, le restaurant de la Tourelle. Jusqu'à ces derniers temps, on ne s'en était pas occupé au point de vue historique ou archéologique. L'aumônier militaire de Vincennes, M. l'abbé de Laval, dans son *Esquisse historique sur le château de Vincennes*, en cours de publication, a écrit (p. 7), au sujet de la Tourelle, les quelques lignes qni suivent : « Louis VII fit construire le premier mur « de son parc du côté de Paris et bâtir, à l'angle du nord-est, « pour y loger un garde, la tourelle plusieurs fois restaurée « qu'on voit encore à Saint-Mandé, au coin de la grande place « à qui elle donne son nom, sur l'avenue de Paris. » Je crois que l'opinion de M. l'abbé de Laval n'est pas fondée en ce qui concerne la date de la construction; quant à la destination de la tour, qui aurait servi à loger un garde, je n'en dis rien.

« J'ai trouvé aux Archives nationales, au Trésor des chartes, série J 157B, un acte qui nous fournit une date presque précise de l'époque où fut édifiée la Tourelle. C'est un acte du mois d'août 1276, par lequel Herbert de Saint-Mandé vend au roi, pour dix sous parisis, le fonds de la terre où « siet « le piler de la chauciée de l'estanc et une partie du fonde« ment de la tour. » Dans le même acte, Adam de Saint-Mandé donne quittance de la somme de quatre sous parisis pour les dommages qu'il a soufferts « en la chaussée de lès « la tour. »

« La Tourelle était à l'angle nord-ouest du mur d'enceinte que Philippe le Hardi fit établir autour du parc du bois de Vincennes dès l'année 1274, mur dont il reste encore des vestiges sur l'avenue de Paris et sur les terrains de l'admi-

nistration militaire qui avoisinent le pont du chemin de fer. Les actes de vente auxquels a donné lieu l'agrandissement du parc sont au nombre de cinquante. Plusieurs sont relatifs à l'étang ou vivier qui est devenu, depuis l'embellissement du bois, le petit lac de Saint-Mandé. On remarquera aussi que, dans les extraits de l'acte que je viens de signaler, il est question de la « chauciée de l'estanc » et de la « chaussée de « lès la tour. » La chaussée de l'étang, qui est donc plus de six fois séculaire, porte ce nom encore de nos jours; c'est la voie qui sépare du bois de Vincennes la partie de Saint-Mandé qui, de la place de la Mairie jusqu'à la demi-lune, est comprise à gauche de la Grande-Rue.



« J'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux une photographie représentant la Tourelle. Vous pourrez voir que les fenêtres en ont été modernisées. Elle a naturellement été

crépie et recrépie. J'ai essayé d'y avoir accès pour me rendre compte de l'épaisseur des murs et du mode de construction, mais je ne puis que vous donner la vue de l'extérieur. Enfin, je ferai observer que, la chaussée ayant été fort surélevée, le bas de la Tourelle a été enterré d'autant.

« A Saint-Mandé, plus peut-être que partout ailleurs, la fièvre de la spéculation s'est emparée des propriétaires de terrain; il ne reste presque plus rien des beaux parcs et des grands jardins qui, il y a quinze ans, faisaient encore le charme de cette localité; partout s'élèvent des constructions dont quelques-unes ont quatre ou cinq étages. On ne s'y doute même pas de l'ancienneté de la Tourelle et il ne faudrait pas s'étonner si, un jour, elle était, avec la maison contiguë, livrée à la pioche des démolisseurs pour être remplacée par une maison d'un plus grand rapport. »

M. Molinier démontre la fausseté d'un certain nombre d'ivoires conservés aujourd'hui dans le trésor de la cathédrale d'Auxerre et signale les origines probables des objets de même nature qui se trouvent actuellement dans le commerce.

M. E. Müntz, membre résidant, donne communication d'un travail sur les épées d'honneur (*enses benedicti*) distribuées par les papes, au XIVe siècle, à des souverains ou à des capitaines célèbres. Il prouve que la cérémonie de la remise de ces épées remonte beaucoup plus haut qu'on ne l'admettait jusqu'ici et cite plusieurs exemples du temps des papes Grégoire XI ou Urbain V.

M. de Laigue, associé correspondant national, résidant à Florence, lit un mémoire sur deux miroirs étrusques de sa collection.

Le mémoire de M. de Laigue est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, en son nom et au nom de M. Corroyer, membre résidant, communique de nouveaux monuments qui confirment la thèse émise par eux en 1885

sur les marques des ateliers de sculpture en bois de Bruxelles et d'Anvers. Il rapproche de ces marques le texte des règlements de la confrérie des tailleurs de bois anversois, et fait remarquer l'analogie de ce poinçonnage avec celui qui était en usage dans l'orfèvrerie.

M. de la Martinière, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Je vais essayer de vous exposer brièvement ce que j'ai entrepris dans la première partie de ma mission en Maurétanie Tingitane et ce que je me propose d'y poursuivre.

« Malgré sa proximité de l'Europe, la Tingitane est certainement la province romaine de l'Afrique sur laquelle nous possédons le moins de données. Tissot, en nous léguant les plus précieux des documents au point de vue de la géographie comparée et sous le rapport archéologique, nous a enseigné combien il reste à faire dans une œuvre qu'il a brillamment commencée.

« En effet, le routier direct de Tanger à Meknâs (à peu de choses près celui de l'occupation romaine de *Tingis* à *Volubilis* et à *Tocolosida*) nous est à peine connu dans ses détails. Les voyageurs ordinaires le franchissent hâtivement et ceux des explorateurs qui l'ont parcouru, tels que Barth, Lenz, de Foucauldt, désireux d'aborder des régions plus lointaines, n'y ont prêté que peu d'attention. Quant aux ambassades, elles semblent respecter la géographie historique des provinces qu'elles traversent au point que leurs chroniques refont les mêmes récits dithyrambiques qui, depuis plusieurs siècles, nous content les détails d'une réception et d'une cour chérifienne au Maroc. La précision de détails scientifiques, si utiles à toute étude de géographie comparée ou à tous travaux archéologiques, nous fait donc défaut pour bien des points.

« Ayant parcouru toute la partie abordable de la Tingitane, des côtes de l'Atlantique jusqu'aux confins de la région rifaine, j'ai pensé qu'il serait possible de compléter l'œuvre de Tissot, d'abord par de multiples reconnaissances géographiques et par des levers d'itinéraires à grande échelle, puis par une

exploration méthodique des postes et des établissements antiques reconnaissables par leurs vestiges ou dont les positions topographiques sont nettement déterminées.

« Car, en ce qui touche l'occupation romaine de la Tingitane, on n'a encore retrouvé aucune borne milliaire qui pût nous faire croire à l'existence de « viae stratae. » J'ai donc pensé que la meilleure base de recherches à faire dans cette obscure province, sur laquelle les textes anciens qui nous sont parvenus ont légué si peu de détails, était une étude approfondie du terrain.

« C'est ainsi que j'ai procédé pour les stations de l'Itinéraire d'Antonin, telles que *Ad Mercuri, Tabernae*, *Lixus*, *Banassa, Volubile oppidum* et *Tocolosida*.

« Je ne ferai, d'autre part, que mentionner les ports de la côte septentrionale du Maroc que j'ai visités, tels que Qaçar Masmouda et Merça Belyounoch, car les constructions portugaises et mauresques qui s'y trouvent rendraient singulièrement difficile et longue l'exploration archéologique des vestiges des époques antérieures que doit renfermer le sous-sol.

« Quant aux localités arabes de Ouezzan, du plateau du Djebel Kourt, du Djebel Moulaï Boucheta (la *Prisciana* de Mela), Basra (peut-être *Tremulae* de l'itinéraire d'Antonin) et enfin la *Sala Colonia*, enfouie sous les ruines de la nécropole cherifienne de Chella, je désire réserver leur étude pour une date ultérieure; consacrant mon temps et mes ressources disponibles aux recherches que j'ai entreprises à *Ad Mercuri*, à *Lixus*, à *Banassa* et à *Volubilis*, car j'estime que ces localités doivent fournir une plus riche récolte archéologique. A la suite de difficultés avec les autorités locales, vis-à-vis desquelles je ne voulais point céder avant que justice me fût rendue, je campai un mois durant à *Ad Mercuri*. Je me hâte d'ajouter que ces incidents regrettables n'ont plus aucune chance ni aucun motif de se reproduire depuis qu'une nouvelle représentation diplomatique, éclairée et soucieuse de notre dignité nationale, a bien voulu s'intéresser à la réussite de mes travaux.

« Je dressai un plan au 1/5000 du plateau d'Aïn Bellita, emplacement de la ville antique, et, ayant mis à jour une

base de statue (inscription assez fruste, dont je fis parvenir l'estampage au Ministère), je levai les thermes où des substructions encore bien conservées permettent de reconstituer une partie du dispositif antique.

« Au surplus, *Ad Mercuri* était un centre de population considérable et sa prospérité, due à une situation topographique judicieusement choisie qui en faisait évidemment un emporium prospère du nord de la Tingitane, fut persistante. J'y ai, en effet, rencontré depuis les bronzes phéniciens de Gadès, de Sexsi et de Semes, ces derniers assez nombreux, jusqu'à ceux de la basse époque byzantine, ces derniers en notable quantité. Nulle part en Tingitane je n'ai vu une telle profusion de débris de poteries d'une aussi grande finesse et dont les estampilles soient aussi nettes.

« L'extrême rareté en cette province de débris antiques m'autorise à vous communiquer les empreintes d'une petite pierre gravée, d'une intaille que j'ai rapportée; c'est la seule, je pense, que l'on connaisse de cette provenance.

« En effet, cet infortuné pays, lieu de passage des invasions qui dévastèrent l'Afrique, a été d'autant plus désolé par les guerres religieuses de l'occupation arabe que la race berbère, si puissante et si tenace au Moghreb, s'y est trouvée mêlée. De nos jours, la plus étroite des théocraties musulmanes achève l'œuvre barbare en accumulant tous les obstacles imaginables sur la route du voyageur. La récolte archéologique pour être fructueuse s'impose rapidement, car chaque année voit se parfaire la dispersion des matériaux antiques. J'ai cependant été assez heureux pour découvrir à *Banassa* la partie supérieure de l'inscription que Tissot y avait estampée en 1871. Ayant photographié les deux fragments, je pense que, d'après les épreuves que M. de Villefosse a eu la bonté de prendre en mains, il sera possible de modifier la restitution que M. Desjardins avait proposée en attribuant la dédicace à l'empereur Commode, tandis qu'elle appartiendrait à Marc Aurèle.

« Lors d'un premier voyage à *Volubilis*, j'avais formé le projet d'un plan à grande échelle de la localité, désirant compléter ce travail par un levé topographique des approches

de la ville antique et de toute la région montagneuse du Lerhoun. J'ai pu achever la première partie de ma tâche, et dès à présent le relief du terrain, le lever des lignes des murs d'enceintes des différentes époques, le tracé des principaux monuments, l'emplacement des textes épigraphiques mis à jour permettront, avec les photographies que j'ai prises et que je compléterai, de saisir l'importance des fouilles que je me propose d'effectuer à *Volubilis*. Ainsi, m'a bien voulu le faire remarquer à l'Académie M. Héron de Villefosse, cette localité, qui renferme des ruines très importantes et à peine explorées, se trouve, par le fait des estampages que j'en ai rapportés, avoir fourni jusqu'à dix-huit inscriptions (environ vingt-sept avec la récolte de ma campagne d'hiver 1888). C'est-à-dire de beaucoup la plus grande partie de l'épigraphie romaine de la Tingitane. Cette rareté de textes épigraphiques nous prouve assez combien tout est à faire dans ce pays. C'est à dessein que j'ai multiplié mes séjours dans le canton de Qaçar Ferâôun où sont situées les ruines de *Volubile oppidum* et où l'on n'avait jamais vu de campement d'Européen isolé (Tissot n'y ayant passé qu'une journée avec la suite nombreuse qui escorte une ambassade). Je désirais, en effet, rassurer l'esprit si défiant des indigènes de la région du Lehroun, célèbre dans tout le Moghreb par le tombeau du grand Idris, l'apôtre de la religion musulmane dans l'extrême occident africain. Dans cette œuvre de diplomatie, je crois avoir réussi, car, en décembre 1888, lors de mon dernier voyage, je pus remarquer l'heureuse influence pour la facilité de mes recherches de ces courants d'amitié que je m'étais efforcé de développer par une suite de cadeaux.

« Durant la campagne que je vais à nouveau entreprendre, je recueillerai donc les fruits de ces bonnes dispositions et je pourrai, je l'espère, achever mon exploration épigraphique. Pour cela, j'ouvrirai un ensemble de tranchées afin de mettre à jour le sous-sol de la ville haute, celui du forum, tout en relevant les matériaux d'un mur de l'époque byzantine qui contient, ainsi que je m'en suis assuré, nombre de bases de statues... Je procéderai de même pour la façade de la basi-

lique qui est écroulée et où je pense découvrir une grande inscription avec dédicace.

« Dans un ordre plus général, j'achèverai le lever à grande échelle du plan du massif du Lerhoun où se voient de nombreux vestiges romains, ainsi qu'une vaste citadelle d'une époque encore indéterminée et que j'ai découverte sur une des crêtes les plus sauvages de ces montagnes.

« Je regagnerai ensuite le Nord, en tentant de pénétrer dans la région du Dj. Moulai Boucheta où sont les ruines de la ville d'Amergue de Léon l'Africain. Ce district, où je n'ai pu que camper une seule nuit il y a deux ans, est en continuelle insurrection. Un voyageur européen, traînant à sa suite le matériel compliqué propre aux recherches archéologiques, ne saurait donc s'y risquer et surtout y travailler sans l'appui officiel du sultan dont l'autorité même n'y est que peu respectée.

« J'ajouterai donc que, grâce à mes démarches auxquelles sont venues se joindre les instances de M. A. Boutiron, récemment encore chargé d'affaires au Maroc, et celles du docteur Linais de la mission militaire française, Sa Majesté chérifienne a bien voulu me promettre l'autorisation d'accompagner la colonne d'expédition qu'elle se propose d'y envoyer, afin de rétablir sa domination. Je pourrai donc tenter une exploration d'autant plus intéressante que la ***Prisciana*** de Méla n'a été visitée par aucun voyageur européen. J'ai entrevu ces ruines du bas de la montagne où j'étais campé et leur importance n'est point douteuse; finalement je retournerai sur les bords de l'O. Beht, en suivant la ligne des postes de la vallée de l'O. Rdem, postes qui avaient échappé à Tissot. Sur les bords de l'O. Beht, au milieu de vestiges romains nettement caractérisés, j'espère avoir récemment découvert l'emplacement, jusqu'alors inconnu, de la ***Gontiana*** de Ptolémée. J'y compléterai mes recherches, puis, repassant à ***Banassa***, j'atteindrai ***Lixus*** que je me propose d'explorer aussi complètement que possible.

« La ville phénicienne est en effet vierge de toute recherche profonde. Bien que Barth nous ait le premier donné l'assi-

milation de la colline arabe de *Tchemich* avec la colonie phénicienne et que Tissot nous ait légué une remarquable description générale et de fort précieux travaux sur l'estuaire du *Loukkos*, sur l'emplacement de l'autel d'Hercule, et sur celui de ce fameux jardin des Hespérides, on ne possède en réalité que bien peu de données sur la ville. J'ai tout lieu d'espérer que mes travaux n'y seront point stériles, car les photographies et les premiers relèvements que j'en ai rapportés m'ont permis d'adopter un plan de recherches et de sondages, afin de ne rien laisser, si possible, à l'imprévu. J'ose donc espérer que le Ministère de l'instruction publique voudra bien me continuer sa bienveillance en m'accordant l'appui que je lui demande. »

Séance du 20 Mars.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bollettino delle opere moderne Straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, t. III, novembre-décembre, année 1888, n° 6. Rome, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, XII[e] année, décembre 1888, et XIII[e] année, janvier-février 1889. Paris, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIV[e] année, 1[er] semestre. Dax, 1889, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1888, 4[e] trimestre. Poitiers, 1888, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVI, 1[re] livr. Périgueux, 1889, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. IX, 2[e] livr. Saintes, 1889, in-8°.

The american Journal of archaeology and of the history of the fine arts. Mars 1888, in-8°.

Duval (Louis). *Des croyances populaires et des traditions dans la protection des animaux.* Alençon, 1889, in-12.

Correspondance.

M. Alphonse de Witte, de Bruxelles, présenté par MM. G. Schlumberger et A. de Barthélemy, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant étranger à Bruxelles. Le président désigne MM. Omont, Robert et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Fr. Delaborde, présenté par MM. A. Maury et G. Duplessis, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Aubert. Le Président désigne MM. Durrieu, Courajod et Lecoy de la Marche pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Omont, membre résidant, signale l'acquisition récente par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale[1] d'un album de spécimens de caractères hébreux, grecs, latins et de musique gravés au XVIe siècle. Ces épreuves de caractères sont accompagnées de notes manuscrites anonymes qui nous renseignent de la façon la plus précise sur la date, le lieu, l'objet et le prix de la gravure de la plupart d'entre eux.

Si l'on compare les notes de ce petit cahier avec celles d'un autre recueil non moins précieux, décrit dans le dernier volume des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*[2], on y reconnaîtra aussitôt l'écriture du célèbre graveur de caractères Guillaume Le Bé.

Le premier recueil ne contenait que sept sortes de caractères hébreux de Le Bé; celui-ci nous offre la suite complète des caractères hébreux, au nombre de dix-neuf, gravés, tant à Venise qu'à Paris, par Le Bé, depuis 1545 jusqu'en 1592,

1. Nouv. acq. franç. 4528.
2. Tome XIV (1887), p. 257-264. — Ce premier recueil est conservé au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, Inv. Réserve, X. 1665 (anc. X. 63).



ainsi que des caractères grecs, latins et de musique gravés par lui. Voici la liste chronologique de ces différents caractères[1] :

Hébreu.

1. 1545-1546, VENISE, pour Marcantonio Giustiniani, fol. 1. (*Texte* du Talmud.)
2. 1546, — pour le même, fol. 2. (*Moyenne.*)
3. 1547, — pour Mazo de Parenza, fol. 3. (*Cursive moyenne.*)
4. 1547, — pour le même, fol. 4. (*Petit texte.*)
5. 1547, — pour le même, fol. 4. (*Grosse glose.*)
6. 1548, — pour le même, fol. 5. (*Petite glose.*)
7. 1549, — pour le même, fol. 6. (*Texte* du Talmud.)
8. 1548-1549, — pour le même, fol. 7. (*Petit canon.*)
9. 1551, PARIS, pour Claude Garamond, fol. 8. (*Texte.*)
10. 1559, — pour Christophe Plantin, fol. 9. (*Double canon.*)
11. 1565, — fol. 10. (*Texte* de la Polyglotte de Plantin.)
12. 1566, — fol. 10. (Une frappe à Plantin. — *Gros canon.*)
13. 1570, — fol. 9 v°. (Une frappe à Venise. — *Petite glose.*)
14. 1574, — fol. 10. (*Glose.*)
15. 1569-1570, — pour Christophe Plantin, fol. 12. (*Petite lettre.*)
16. 1579, — fol. 12 v°. (*Textin.*)
17. 1592, — (et déjà commencée à Venise), fol. 13. (*Grosse glose.*)

15 bis. 1573, — (avec l'aide de Michel du Boys), fol. 14. (*Alphabet.*)

16 bis. 1591, — fol. 16. (*Gros texte* et *glose.*)

1. L'ordre des dix-sept caractères hébreux a été noté par Le Bé sur chaque spécimen, tel que nous le donnons ici.

Grec.

1548, VENISE, pour Cristoforo Zanetti, fol. 18. (*Grec ecclésiastique.*)
1548, — pour le même, fol. 18 v°. (*Id.*)

Latin.

1546-1547, VENISE, fol. 20. (Frappes vendues à Lorenzo Torrentini, de Florence, et à Tomaso Giunta. — *Gros canon.*)
1548, — pour Cristoforo Zanetti, fol. 19. (*Petites capitales* latines et grecques.)

Musique.

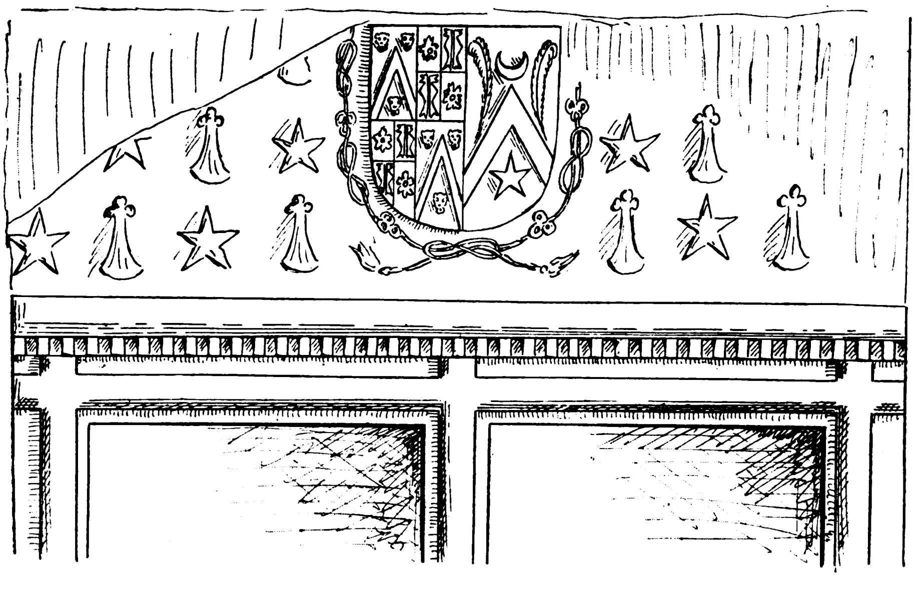
1554-1555, PARIS, pour Adrien Le Roy et Robert Ballard, fol. 22-24. (*Musique grosse.*)
155.(?)., — pour les mêmes, fol. 24 v°. (*Grosse tablature d'épinette.*)
1559, — pour les mêmes, fol. 25. (*Petite tablature d'épinette.*)

M. Roman, associé correspondant national à Picontal, fait la communication suivante :

« Il existe dans la cour qui précède les bâtiments de l'École des chartes une fenêtre à deux baies séparées par un meneau central ; cette fenêtre, sauf le linteau qui la surmonte, paraît du commencement du XVIe siècle. La tablette est ornée de feuillages et de cannelures d'un travail assez délicat. Le linteau, qui est orné au centre d'un écusson entouré d'une cordelière et accompagné à droite et à gauche d'un semis de mouchetures d'hermine et d'étoiles, est d'un travail beaucoup plus grossier et évidemment postérieur au reste de la fenêtre.

« On s'est demandé depuis assez longtemps, paraît-il, à quelle famille appartenaient les armoiries sculptées sur cet écusson ; je crois pouvoir le dire ; elles appartenaient à une





Armoiries ornant une fenêtre de l'École des chartes.

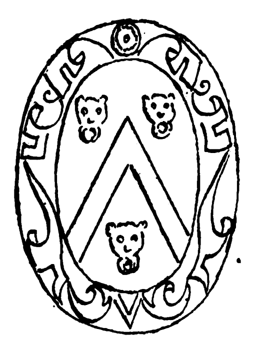
famille de laquelle j'ai dû m'occuper au cours de mes travaux sur la numismatique du Dauphiné, à la famille Clausse, dont l'un des membres a été successivement secrétaire des dauphins François, fils aîné de François Ier, mort à Tournon sans avoir régné, et Henri, plus tard roi sous le nom de Henri II, et a fait frapper un beau jeton dont je parlerai tout à l'heure. L'écusson est très compliqué ; on constate d'abord qu'il est parti, c'est-à-dire qu'il se compose de deux écussons juxtaposés, celui du mari, à la gauche du spectateur, ou premier quartier, celui de la femme, à sa droite, c'est-à-dire au deuxième quartier.

« L'écusson du mari est lui-même écartelé, c'est-à-dire qu'il renferme aux premier et quatrième quartiers les armoiries du mari et aux deuxième et troisième celles de sa mère.

« Pour augmenter encore la complication, les armoiries de la mère du mari sont elles-mêmes contre-écartelées, c'est-à-dire représentent, aux premier et quatrième quartiers des écartèlements 2 et 3, les armoiries de la mère du mari, et, aux deuxième et troisième quartiers de ces écartèlements, très probablement les armoiries de la grand'mère maternelle du mari.

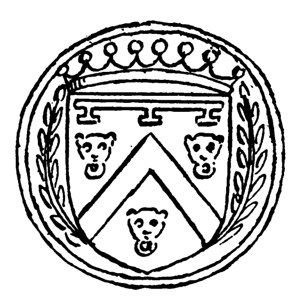
« Malgré cette complication, on peut arriver à débrouiller ce petit problème ; en effet, les armoiries sculptées au premier quartier du premier parti sont celles de la famille qui a fait sculpter le linteau, les autres ne sont que des alliances. Or, ces armoiries sont celles de la famille Clausse qui portait : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or emmuselées chacune d'un annelet de gueules*, ou plutôt de *trois heurtoirs à tête de lion d'or*, *au marteau en forme d'anneau*, *de gueules*. Voici un jeton de Cosme Clausse, secrétaire des dauphins François et Henri, seigneur de Marchaumont, Fleury, Montléan, Graix et Courance, mort en 1558, sur lequel sont gravées les mêmes armoiries. Il est vrai que ce jeton ne porte pas le nom de ce personnage, mais seulement une devise ; pourtant l'attribution n'est pas douteuse ; voici en effet un sceau de son fils aîné, Henri Clausse, qui représente les mêmes armoiries (*Pièces originales*, 1758, nº 3),





Sceau de Henri Clausse, seigneur de Fleury.

et un sceau de Pierre Clausse, son fils cadet, qui les représente également avec un lambel en plus comme brisure (*Pièces originales*, 17588, nº 87).



Sceau de Pierre Clausse, seigneur de Courance.

« Mais, comme il peut y avoir plusieurs armoiries identiques, il est nécessaire de trouver dans les alliances de la famille Clausse des armoiries semblables à celles que nous voyons outre celles-ci sur l'écusson sculpté. Or, aux premier et quatrième écartèlements des deuxième et troisième quar-

tiers du premier parti, nous voyons des armoiries représentant un fleuron, une rose ou une quintefeuille offrant ceci de particulier qu'elle est percée d'un trou au centre. Ces armoiries sont celles de la famille de Bailly, à laquelle appartenait Philippe de Bailly, femme d'Étienne Clausse, mort en 1504, et mère de Cosme et d'Engelbert Clausse. Voici comme preuve un petit sceau de Jean de Bailly, écuyer, appendu à une quittance du 13 juillet, sans date d'année, mais qui est environ de 1355, parce que nous avons du même personnage des quittances sans aucun sceau de cette date (*Pièces originales*, 3604, n° 6).



Sceau de Jean de Bailly.

« Ce sceau représente une sorte de quintefeuille percée d'un trou circulaire au centre comme dans l'écusson qui fait l'objet de cette communication. Au surplus, cette famille de Bailly est bien la même qui s'est alliée à celle de Clausse, car, dans la généalogie qu'on en trouve au Cabinet des titres, on peut constater l'existence au xve siècle de plusieurs filles nommées Philippe, nom qui paraît avoir été porté souvent par les femmes de cette maison.

« Les armoiries représentées dans les deuxième et troisième écartèlements des deuxième et troisième quartiers du premier parti sont assez difficiles à déterminer ; elles paraissent figurer deux bars ou poissons quelconques adossés et ce serait selon moi l'écusson de Jeanne le Viste, mère de Philippe de Bailly, mais je n'en ai pas la preuve.

« Voilà pour les armoiries du mari ; passons maintenant à celles de la femme ou deuxième parti de l'écu.

« Philippe de Bailly n'a eu que deux fils, Engelbert Clausse, l'aîné, et Cosme Clausse, le cadet. Les armoiries représentées sur l'écusson ne sont pas celles de Marie Burgensis, fille de Jean Burgensis, médecin du roi Louis XII, qui fut



femme de Cosme Clausse, comme nous le savons positivement par une quittance du 15 octobre 1560 dans laquelle elle prend le titre de veuve de ce personnage (*Pièces originales*, 17588, nos 6 et 7). Ses armoiries sont connues ; elles étaient *d'azur à trois lions d'or, les deux du chef affrontés et tenant une fleur de lis d'or entre leurs pattes;* elles sont très différentes de celles dont nous nous occupons.

« Les armoiries figurées sur notre écusson sont donc celles de Marie Le Fuselier, femme d'Engelbert Clausse, qui prend le titre de veuve de ce personnage dans une quittance du 5 juillet 1546 (*Pièces originales*, 17588, n° 16). Cela ne me paraît pas douteux, mais je dois dire que les armoiries de cette famille Le Fuselier ne me sont pas connues; je n'ai donc pu avoir la confirmation absolument positive de ce fait.

« Enfin je dois faire remarquer que l'écusson de la cour de l'École des chartes est un écusson féminin et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il est parti en deux écussons juxtaposés, disposition spéciale aux femmes; la deuxième, c'est qu'il est entouré d'une cordelière, autre disposition tout à fait particulière aux femmes. Ce serait donc Marie Le Fuselier, femme d'Engelbert Clausse qui, d'après moi, aurait fait sculpter ce linteau après la mort de son mari, c'est-à-dire après le 12 août 1545, date certaine du décès d'Engelbert Clausse, qui était seigneur de Mouchy, qui fut procureur du roi à Paris à partir du 17 septembre 1524 et conseiller au parlement de la même ville depuis le 18 septembre 1537 jusqu'au 12 août 1545, date de sa mort. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur le sens du mot Hyperboréen :

« La mythologie doit être bannie de l'histoire quand elle est l'expression exclusive de phénomènes subjectifs, mais souvent les termes mythologiques, après avoir exprimé des phénomènes subjectifs, sont affectés à la désignation de phénomènes objectifs, quelquefois même ils expriment un mélange d'idées objectives et d'idées subjectives. Dans cette dernière espèce rentrent les noms d'hommes mythologiques, comme Diogène. On ne peut nier l'existence de Diogène

parce que son nom est d'origine mythologique. Dans la première catégorie, on peut ranger un mot comme Atlas, d'abord support mythologique du ciel, puis montagne d'Afrique. Un autre exemple, ce sont les Hyperboréens, d'abord population imaginaire, ensuite un des noms par lesquels on désigne la race celtique. »

Séance du 27 Mars.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, janvier-février 1889. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, n° 5. Paris, 1889, in-8°.

Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. VII. Compiègne, 1888, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, XIIe année, n° 2. Spalato, 1889, in-8°.

Catalogue d'une précieuse collection de médailles grecques autonomes et des colonies romaines. Florence, 1889, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, t. XXV, n° 128, juillet-décembre 1888, in-8°.

Société jersaise, treizième bulletin annuel. Jersey, 1888, in-4°.

Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz und Regensburg, t. XLIIe. Stadtamhof, 1888, in-8°.

Audiat (Louis). *La date des murs gallo-romains de Saintes.* Saintes, 1889, in-8°.

Fargy (Paul de). *Abbayes de l'évêché de Bayeux :* II, Cordillon ; III, Fontenay. In-4°.

Mortet (V.). *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VIe au XIIe siècle.* Paris, 1888.

Taillebois (Émile). *Numismatique, variétés inédites, 3e liste ; Poids monétiformes et autres poids inscrits du midi de la France.* Dax, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. le baron de Baye, présenté par MM. Aubert et Longnon, M. M. Prou, présenté par MM. Le Blant et Chabouillet, et M. Martha, présenté par MM. Heuzey et Perrot, écrivent pour poser leur candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Aubert. Les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats restent composées, pour M. le baron de Baye, de MM. Flouest, de Barthélemy et Prost, et, pour M. Prou, de MM. Babelon, de Barthélemy et Durrieu. Pour M. Martha, le Président désigne MM. Max. Collignon, Bertrand et Homolle.

Travaux.

M. Omont lit une note intitulée : *Un ancien manuscrit de Reichenau :*

« Parmi les volumes de la riche bibliothèque du feu baronnet anglais sir Thomas Phillipps que j'ai pu examiner à Cheltenham, à la fin de l'été dernier, grâce à l'obligeance de M. T. Fitz Roy Fenwick, petit-fils et héritier du célèbre bibliophile, se trouvent, sous le n° 18908, deux feuillets d'un ancien manuscrit, dont l'écriture fine et élégante me semblait remonter au IXe siècle. Ces feuillets[1] contiennent la table et le début du recueil dont ils ont fait jadis partie :

« In hoc corpore continentur multa de quibus pauca nomi-
« na[nda] :

« I. In primis sunt diversi versus a sanctis doctoribus editi.

« II. Deinde aliquanti ymni in sanctorum et nonnulla
« virorum in la[udem].

« III. Inter ea namque diversi ad diversos versus sunt
« conscripti.

1. Ils ont été acquis avec trois autres feuillets d'un glossaire latin-allemand, du IXe ou Xe siècle, au prix de 10 l. 10 s., par sir Thomas à la vente Libri, de mars-avril 1859, et figurent au catalogue de vente sous le n° 1112 : « *Fragmenta vetusta.* A collection of five leaves containing Latin verses and an ancient glossary. 4to, sæc. VIII-IX. On vellum. » Suit une notice d'une trentaine de lignes, qui, sans rien nous apprendre sur ces fragments, montre que le vendeur en soupçonnait l'intérêt, d'autant que deux pages en ont été reproduites en fac-similé à la fin du catalogue (pl. XVIII et XIX).

« IV. Postmodum chronica strictim verbis composita ac « postea versus.

« V. Postea martyrologium ac pars cicli atque diversi ad « menses et dies.

« VI. Deinceps glose super canones ac regulam sancti « Benedicti et diver[sa].

« VII. Postmodum glose super Vetus et Novum Testa« mentum.

« VIII. Deinde iterum et glose diverse super nonnullos « sanctorum libros.

« VIIII. Postea de grecis litteris et notis Julii et mono« grammis et [...].

« X. Deinde nonnulle sententie de multis questionibus « incogni[tis].

« XI. Ad extremum libellus Plenii Secundi de diversis in « orbe signis. »

« Immédiatement après cette table, on lit la note suivante du copiste :

« In nomine Dei, Patris et Filii et Spiritus sancti, α et ω, « principium et [finis]. Hunc codicem ego Reginbertus scrip« tor, servorum Dei s[ervus], cum permissu et voluntate « seniorum ad servitium Dei et sc[i Marci] ceterorumque « sanctorum quibus in Auva servitur, meo studio ac labore « [...] eumque usibus fratrum inibidem famulantium aptari « et conservari d[irexi]. Perque Deum optestor ut nulli a « quoquam extra monaster[ium] conc[edatur], nisi quibus « fidem et pignus dederit donec eum sanum et salvum suo « loco [remittet]. »

Metrum heroïcum exametrum[1].

« Magno in honore Dei, Domini genetricis et almae,
« Sanctorum quoque multorum quibus Auva favetur[2],
« Condidit hoc corpus permissu adjuta priorum
« Cura Reginberti scriptoris, in usibus optans

1. Ces vers ont déjà été publiés par E.-G. Vogel dans le *Serapeum* (1842, t. III, page 6).
2. *Vogel*, fovetur.



« Hoc fratrum durare diu salvumque manere.
« Et, ne forte labor pereat confectus ab illo[1],
« Adjurat cunctos Domini per amabile nomen,
« Hoc ut nullus opus cuiquam concesserit extra,
« Ni prius ille fidem dederit, vel denique pignus,
« Donec adhuc sedes[2], que accepit, salva remittat.
« Dulcis amice, grave[m] scribendi adtende laborem ;
« Tolle, aperi, recita, ne ledas, claude, repone. »

« On a une ancienne liste de livres copiés et rassemblés pour la bibliothèque de l'abbaye de Reichenau, avant l'année 842, par ce même Reginbertus, dont on vient de lire la souscription et les vers; elle a été imprimée par Neugart[3] et Ziegelbauer[4] et reproduite récemment par Becker dans ses *Catalogi bibliothecarum antiqui*[5]. En voici le titre :

« Incipit brevis librorum quos ego Reginbertus indignus « monachus atque scriba in insula cœnobii vocabulo Sind- « leozes Auva sub dominatu Waldonis[6], Heitonis[7], Erele- « baldi[8] et Ruadhelmi[9] abbatum, eorum permissu de meo « gradu scripsi aut scribere feci, vel donatione amicorum « suscepi. »

« Suit une liste de quarante-deux volumes, parmi lesquels nous trouvons :

« In sexto libro comprehenduntur diversi versus, et non- « nullorum hymni sanctorum, et aliquorum [aliorum *Zieg.*] « epitaphia sanctorum et martyrologium cum computo et « cyclo, et versus de diebus et mensibus et XII signis, et « diversæ glossæ super istoriam veteris ac novi Testamenti « et super alios quam plurimos libros et notæ Julii Cæsaris « et monogrammæ diversæ et liber Plinii Secundi de natura « [naturis *Zieg.*] rerum. »

1. *Vogel*, ipso.
2. *Vogel*, Donec ad has aedes.
3. *Episcopatus Constantiensis Alemanicus*, I, I, 547-552.
4. *Historia rei lit. ord. S. Benedicti*, I, 569-572.
5. 1885, p. 19-24.
6. Waldo (787-813).
7. Hatto (806-822).
8. Erlebald (822-838).
9. Ruadhelm (838-842).

« Si l'on rapproche cette notice de la table du manuscrit rapportée plus haut, le doute n'est pas permis un seul instant. Les deux feuillets de Cheltenham sont très probablement les seuls restes de cet ancien manuscrit copié par Reginbertus, avant l'année 842, à Reichenau. »

M. de Sainte-Marie, consul de France à Salonique (Turquie), associé correspondant national de la Société, présente deux statuettes en bronze, diverses médailles antiques et un reliquaire provenant de Macédoine.

M. Courajod entretient la Société des quatre principaux monuments de la sculpture bourguignonne conservés à Dijon : le portail de la Chartreuse, le puits de Moïse et les deux tombeaux des ducs Philippe le Hardi et Jean Sans-Peur. Il établit la part qui revient à Sluter dans ces œuvres et insiste sur la nécessité d'un examen attentif pour attribuer avec certitude à tel ou tel auteur les différentes parties des monuments. A ce propos, il signale l'utilité des notes et dessins pris par Gilquin en 1736, et présente des photographies de ces dessins.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1889.

Séance du 3 Avril.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger Annales for nordisk oldkyndighed og Historie, 1889. T. III, 4e livr.; t. IV, 1re livr. In-8o.

Album archéologique publié par la Société des antiquaires de Picardie, 1er, 2e et 3e fascicules. Amiens, 1888, in-4o.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXV, 1888, série IV, t. IV, fasc. 11. Rome, 1888, in-4o.



Bollettino dalle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia, t. IV, n° 1. Rome, 1889, in-8°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, janvier 1889. Mulhouse, 1889, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, XXXVIe année, nouvelle série, 149e livraison. Saint-Omer, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXII. Orléans, 1889, in-8°.

— *de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* (*ancienne Académie d'Angers*), IVe série, t. II. Angers, 1889, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. VI, 4e fascicule. Chalon-sur-Saône, 1889, in-4°.

Revue belge de numismatique, année 1889, 2e livraison. Bruxelles, in-8°.

— *savoisienne, publication mensuelle de la Société florimontane*, XXXe année, mars-avril 1889. Annecy, 1889, in-8°.

The american Journal of archaeology and of the history of the fine arts, décembre 1888. Boston, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIIe année, 4e livraison. Trèves, 1889, in-8°.

Baye (le baron J. de). *Études archéologiques. Industrie anglo-saxonne*. Paris, 1889, in-4°.

Douais (C.). *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*, 844-1200. Paris, 1887, in-8°.

— *Deux reliquaires de l'église Saint-Sernin à Toulouse*. Lille, 1888, in-4°.

— *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs au XIIIe et au XIVe siècle* (1216-1342). Paris, 1884, in-8°.

— *Inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, dressé le* 14 *septembre* 1346. Paris, 1886, in-4°.

Correspondance.

M. de la Martinière, présenté par MM. l'abbé Thédenat et

Babelon, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Neuilly (Seine). Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Saglio et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Hucher, associé correspondant national au Mans, et se fait l'interprète des regrets que cette mort cause à la Compagnie.

M. l'abbé Thédenat offre différents ouvrages de M. l'abbé Douais, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse :
« Ces travaux, dont les titres sont énumérés dans la liste bibliographique placée en tête du compte rendu de la séance, font le plus grand honneur à M. l'abbé Douais; ils sont presque tous consacrés à des documents inédits découverts et mis en œuvre avec beaucoup de sagacité et d'érudition. »

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Aubert, décédé. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy, Bouchot, Collignon et Babelon lisent des rapports sur les candidatures de MM. le baron de Baye, H.-Fr. Delaborde, Jules Martha et Prou. On procède au vote, et M. le baron de Baye, ayant obtenu, au quatrième tour de scrutin, les deux tiers des voix, est proclamé membre résidant.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Babelon et l'abbé Thédenat lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Alphonse de Witte et l'abbé Douais au titre d'associé correspondant. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés : M. A. de Witte, associé correspondant étranger à Bruxelles, et M. l'abbé Douais, associé correspondant national à Toulouse.

Séance du 10 Avril.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXV, 1888, série IV, t. IV, fasc. 12. Rome, 1888, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur et Thédenat, Xe année, n° 6. Paris, 1889, in-8°.

Adams (Herbert B.). *The encouragement of higher education.* 1889, in-8°.

Blanchet (J.-Adrien). *Le projet de médaille des États de Béarn* (1775-1777). Dax, 1869, in-8°.

Grey (William). *Notes of a Talk addressed to a few students of social science in the Johns Hopkins University.* In-8°.

Howe (Williams). *Municipal history of New-Orleans.* Baltimore, in-8°.

Inganni (Raffaele). *Origine e vicende della cappella espiatoria francese a Zivido presso Melegnano*, 1515-1606 (1639). Milan, 1889, in-8°.

Travaux.

M. J. de Laurière, membre résidant, offre à la Société, de la part de l'auteur, M. l'abbé Inganni, chapelain de Zivido en Lombardie, un volume intitulé *Origine e vicende della capella espiatoria francese a Zivido presso Melegnano*, 1515-1606 (1639) :

« Cet ouvrage contient des détails d'un haut intérêt sur les destinées d'un monument éminemment français et historique par ses origines, la chapelle funéraire dite de la *Victoire*, que le roi François Ier fit élever sur le champ de bataille même pour recueillir et honorer les corps des combattants morts à la bataille. »

Sur un rapport de la Commission des impressions, M. Lecoy de la Marche est désigné pour examiner un

mémoire, avec planches, de M. Deschamps de Pas, relatif à la sigillographie picarde.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, fait part à la Compagnie de quelques observations sur les grands sceaux royaux qui ont remplacé les anneaux sigillaires. Il résulte de ces observations, fondées sur la confrontation des monuments et des formules, que ces grands sceaux ont été inaugurés ou inventés par le roi Robert, en 996, et qu'ils ont porté, même sous ce prince, le nom de *sceaux de majesté*. C'est cette invention qui a engendré la mode universelle des sceaux proprement dits et développé d'une façon si étonnante l'art de la gravure sur métal.

M. Babelon, membre résidant, lit un mémoire sur *Les deniers de la République romaine à la légende « Bacchius Juddaeus*, » représentant le grand prêtre de Jérusalem offrant sa soumission à Pompée.

Le mémoire de M. Babelon est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 17 Avril.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. VIII, fasc. 1. Paris, 1889, in-8°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXIV, livr. 6-7, 1888-1889. Turin, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur et Thédenat, Xe année, n° 7. Paris, 1889, in-8°.

Espérandieu (Ém.). *Étude sur le Kef.* Paris, 1889, in-8°.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, présente des observations sur l'inscription de la fameuse plaque de bronze d'*Agiedicum* (Sens), conservée au Musée du Louvre.

Elle a déjà fait l'objet d'une communication à la Société des Antiquaires[1], dans sa séance du 9 août 1865, par Huillard-Bréolles, dont l'opinion a été adoptée par M. Julliot dans son *Catalogue des inscriptions du Musée gallo-romain de Sens*[2]. Mais elle avait été publiée longtemps auparavant, — en 1847, — par Adr. de Longpérier, dans la *Revue de Philologie*[3] que dirigeait alors Léon Renier. Les choses en étaient là, lorsque M. Mowat, en dépouillant les papiers de Renier, y découvrit le brouillon d'une lettre adressée par lui à Longpérier, le 31 octobre 1866, en réponse à une demande de consultation sur l'inscription de Sens. Dans cette lettre récemment éditée[4], l'éminent épigraphiste donnait, avec de savants commentaires sur les fonctions municipales dans les cités de la Gaule, une lecture et une interprétation qui pourraient être acceptées comme définitives si elles n'étaient entachées d'une erreur matérielle dans un passage important. En effet, il ne parait pas qu'il ait jamais vu le texte original sur le monument, ni qu'il ait suffisamment fait attention au fac-similé très exact qu'il avait reçu de son confrère[5], sans quoi il aurait reconnu qu'à la quatrième ligne il n'existe entre le P et le premier Q aucune place pour un R qui aurait été emporté par la cassure en même temps que la boucle du P et la presque totalité du Q.

Il en résulte que sa restitution du mot *p*[*r*](*aefecto*) à cet endroit est inadmissible; les seules lettres qui ont pu être gravées sur le bronze sont TOVTACT · P · QVINQVENN, et non PR·QVINQVENN, comme il le croyait. De plus, comme il s'en faut de beaucoup que, dans tout le cours du texte, chaque mot soit suivi d'un point séparatif, — voir, par

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1865, p. 122.
2. Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. IX, 1865.
3. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, t. II, 1847, p. 354.
4. Mowat, *Rapport sur les papiers et documents épigraphiques réunis par Léon Renier*, extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888, p. 312-316.
5. Ce fac-similé retrouvé dans les fiches de L. Renier est à demi-grandeur du monument original; il représente la plaque avec ses fissures et ses lacunes telles qu'elles existaient avant qu'elle fût consolidée sur une forme en bois à laquelle elle est fixée par des vis.

KAL

C·AMATIO·C·AM ATPATERN
FILI ATERNINO AEDIL·VI·KAN
AGI ED AEDIL·C·S·ACTOR·P·PAGI
TOVT ACT· VINOVENN·CIVIT
IIVIR·ABAERMVNER·PRAEFAN
NON DESIGNIVENINTEGERR
MATERN·EVCHARISTVS ET PAER
POLLIO SILL·OFF·EIVS OB MER·PP·
DN DECIO AVG III ET GRATO COS

APR

Plaque de bronze trouvée à Sens.

exemple, à la ligne précédente, AGIED AEDIL, — il n'y a aucune obligation à lire avec lui TOVTACT, d'un seul tenant, pour en tirer *Toutact(ensis)*. Les trois lettres ACT paraissent, au contraire, devoir en être détachées et constituer l'abréviation très régulière d'un mot ACT(*ori*), qui est nécessairement appelé par la sigle suivante, P, signifiant *p(ublico)*, pour concourir au titre complet *act(ori) p(ublico) quinquenn(ali) civit(atis)*. Comme dernière conséquence, il faut renoncer au nom d'un *pagus* soi-disant *Toutactensis*, puisque cette forme n'a de raison d'être que la lecture erronée d'une abréviation TOVTACT, et que son abréviation se réduit, en réalité, à la seule syllabe TOVT. Quel était ce *pagus ?* On peut songer au territoire de Toucy, dans l'arrondissement d'Auxerre; d'abord parce que *Autessiodurum* faisait partie de la cité des Sénons; et, ensuite, parce que l'ancien nom de Toucy est *Tociacus*[1], au VIIe siècle. Or, *Tociacus* n'est visiblement qu'une transcription fautive de *Toutiacus*, car rien n'est plus fréquent que le changement de *t* en *c* entre deux voyelles, sans parler de la confusion perpétuelle entre *o*, *u* et *ou*. Ce nom de Toucy n'avait pas échappé à Huillard-Bréolles; il avait même songé à Toussac, également de l'arrondissement d'Auxerre; par malheur, il est impossible de tirer l'un ou l'autre nom phonétiquement de la forme *Toutact(i)* qu'il lisait dans l'inscription de Sens; en sorte que son identification, topographiquement excellente, ne pouvait être acceptée, par ce qu'elle péchait par le côté philologique.

La rectification proposée par M. Mowat a donc un double résultat : 1° redressement d'un *cursus honorum* municipal; 2° détermination du nom et du site d'un *pagus* gaulois. En résumé, il conclut à la lecture suivante :

C(aio) Amatio, C(aii) Amat(ii) Patern(i) fil(io), Paternino, aedil(i) vikan(orum) Agied(icensium), aedil(i) c(ivitatis) S(eno-

1. Quantin, *Dict. topogr. du département de l'Yonne*, p. 129 : *Tociacus*, VII° siècle (*Bibl. hist. de l'Yonne*, I, 345); *Toceium castrum*, vers 1100 (*Cartul. gén. de l'Yonne*, I, 203); *Tusciacum*, an 1127 (*ibid.*, II, 50); *Thociacum*, an 1217 (*Abb. de Saint-Julien d'Auxerre*); *Toci*, an 1191 (*Cartul. de Crisenon*, fol. 14 v°. Bibl. nat.); *Tocy* (*Regist. de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre*); *Toucy*, an 1293 (*Prieuré de Vieupou*).

num), *actor*(*i*) *p*(*ublico*) *pagi Tout*(*iaci*), *act*(*ori*) *p*(*ublico*) *quinquenn*(*ali*) *civit*(*atis*), *duumvir*(*o*) *ab aer*(*ario*), *muner*(*ario*), *praef*(*ecto*) *annon*(*ae*) *design*(*ato*), *iu*(*v*)*en*(*i*) *integerr*(*imo*), *Matern*(*ius*) *Eucharistus et Pater*(*nius*) *Pollio Sill*(*ianus*), *offi*(*iciales*) *eius*, *ob mer*(*ita*), *p*(*ecunia*) *p*(*ropria*).

D(*omino*) *n*(*ostro*) *Decio Aug*(*usto*) *iterum et Grato co*(*n*)*s*(*ulibus*), *kal*(*endis*) *apr*(*ilibus*). (1er avril 250.)

M. Mowat complète sa communication par quelques renseignements sur l'historique de ce précieux monument. La plaque de bronze a été découverte avec un buste en bronze dont on a perdu la trace, le 1er février 1839, sur l'emplacement de l'église Saint-Léon, près de la porte Notre-Dame, au faubourg Saint-Savinien. Achetée par M. Alfred Lorne aux ouvriers qui l'avaient déterrée, elle passa en 1843 aux mains de M. Rollin de qui elle fut acquise par le Musée du Louvre en 1848. Elle est en forme de cartouche à queues d'aronde, courbée cylindriquement comme si elle avait été appliquée contre une colonne ; hauteur, 0m20 ; largeur, 0m40.

Séance du 24 Avril.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VII, année 1888, 3e et 4e trimestres. Tours, 1888, in-8o.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIIe année, 1889, no 2. Gap, 1889, in-8o.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIIe année, no 4. Trèves, 1888, in-8o.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XXI. Nancy, 1888, in-8o.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société archéologique de Saintes, 8e série, t. X, 2e livraison. Saintes, in-8o.

Revue de la Société des études historiques faisant suite à l'Investigateur, IVe série, t. VI. Paris, 1888, in-8o.

Butteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. II, n° 4. Chartres, 1889, in-8°.
Julien-Laferrière. *L'art en Saintonge et en Aunis. Arrondissement de Saintes.* 1888, in-fol.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche lit un rapport sur un mémoire de M. Deschamps de Pas qui donne la description de cent trente-sept matrices de sceaux relatifs à l'Artois et comprenant : 1° des sceaux de villes; 2° des sceaux ecclésiastiques; 3° des sceaux de particuliers.

Les conclusions du rapport de M. Lecoy de la Marche tendant au renvoi à la Commission des impressions sont adoptées.

M. Ed. Saglio, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à mes confrères la photographie d'un bas-relief que j'ai eu l'occasion de voir dans un récent voyage en Hongrie. Ce bas-relief est placé au-dessus de l'entrée de la chapelle Saint-Michel, contiguë à l'église de Sainte-Élisabeth, la principale église de Cassovie. On y voit l'archange Saint-Michel tenant d'une main l'épée flamboyante, de l'autre la balance pour le pèsement des âmes. A sa droite, un ange, de beaucoup plus petites dimensions, est debout auprès du plateau dans lequel une figure est représentée à mi-corps, nue et en prière; à droite, des démons saisissent un réprouvé.

« Ce qui fait pour nous l'intérêt particulier de cette sculpture, c'est qu'elle a le caractère bien marqué de la sculpture française du xiii° siècle, caractère dont on est encore plus frappé quand on la voit à sa place, en Hongrie même, et qu'on peut la comparer aux autres sculptures de ce pays.

« On sait que l'art français a exercé une véritable influence sur le développement de l'art de la Hongrie au moyen âge. Dès le milieu du xii° siècle, des religieux de l'ordre de Cîteaux y furent appelés. Le roi Bela III, qui avait épousé une sœur de Philippe-Auguste, leur accorda, en 1183, la



jouissance de tous les droits et privilèges qu'ils possédaient en France. Il paraît probable que plusieurs abbayes furent construites en Hongrie à la fin du XII[e] siècle et au commencement du XIII[e] d'après le type cistercien. Mais l'architecture romane y fut vite remplacée par celle qu'on a appelée gothique, qui y vint de France et d'Allemagne, apportée d'une part par des artistes de Thuringe qu'avait appelés Élisabeth, sœur du roi Bela IV, celle qui est connue sous le nom de sainte Élisabeth de Hongrie; d'autre part, par des Français. L'église principale de Cassovie, placée sous l'invocation de sainte Élisabeth, a été fondée par elle; la construction en fut confiée à l'architecte français Villard de Honnecourt.

« Ce n'est pas là un fait nouveau. Il est bien connu depuis la publication de l'*Album* de Villard. L'architecte français y a noté lui-même qu'il fut appelé en Hongrie pour construire une église, et on a constaté que cette église, qui est celle de Cassovie, est entièrement conforme par son plan à l'église de Braine, près Reims. Villard de Honnecourt n'a probablement pas conduit la construction beaucoup plus haut que le niveau du sol.

« Parmi les autres églises de type français en Hongrie, je citerai celle des Franciscains d'Œdenbourg, qui est de la deuxième moitié du XIII[e] siècle, et la cathédrale de Kalocza, antérieure de trente ou quarante ans à Sainte-Élisabeth de Cassovie. Dans celle-ci on a retrouvé l'épitaphe de l'architecte, qualifié de *lapicida*. Il s'appelait Martin Ravege ou Ravese; car on a discuté au sujet de l'orthographe du nom, que les uns lisent Ravegus et les autres Ravesus.

« Les détails de l'architecture, ceux aussi de la sculpture ornementale de la cathédrale de Kalocza s'accordent avec l'origine française de l'architecte. Il en est de même à la cathédrale de Fünfkirchen, dont une partie au moins paraît avoir été construite par un architecte bourguignon, dans le même temps où s'élevait celle de Kalocza. L'évêque de Fünfkirchen fut, de 1219 à 1252, Bartholomé de Brancion, un Français, frère de l'abbé de Cluny, venu en Hongrie fort jeune, probablement à la suite de la seconde femme du roi

André II. Il fut le favori de ce prince, chargé par lui de quatre missions en Espagne, et put, à son passage en France, s'arrêter chez son frère à Cluny et voir les églises d'un nouveau style qui s'élevaient de tous côtés. Il est naturel de supposer qu'il ramena en Hongrie les artistes qui ont exécuté à Fünfkirchen des sculptures dont les modèles sont empruntés à la flore ornementale de notre pays, et peut-être, à la prière de l'évêque de Kalocza qui avait voyagé en France avec lui, en fit-il venir aussi l'architecte qui construisit pour celui-ci une nouvelle église métropolitaine.

« Je reviens au bas-relief de l'église Saint-Michel de Cassovie. On ne s'étonnera pas de lui trouver une physionomie si française après ce qui vient d'être dit de l'action des artistes français en Hongrie au XIII[e] siècle. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique des renseignements fournis par M. l'abbé Marchand, curé de Varambon (Ain), sur la découverte, près du village de Planches, d'un trésor de monnaies et de bijoux de l'époque romaine.

« Le 27 février dernier, M. Victor Monnier, du village de Planches, hameau de Neuville-sur-Ain, enlevait, au lieu dit *la Combe-au-Curé*, les pierres qui encombraient un champ, quand, sous l'abri formé par un énorme banc de calcaire, sur la berge droite de l'ancien Suran, il aperçut des pièces d'or briller au milieu des éboulis. Son attention mise en éveil, il chercha et finit par amener au jour un petit trésor que recouvraient à peine cinquante centimètres de terre. Il se compose de quinze objets antiques, tous en or et en pierres fines : six médailles[1], un collier, deux bracelets, deux anneaux et divers ornements. En voici la description sommaire :

« 1° *Ulpius Cornelius Laelianus*. Diamètre : 0m020. Dr. : IMP*erator* C*ornelius* LAELIANVS P*ius* F*elix* AVG*ustus;* tête laurée à droite. R/. : TEMPORVM FELICITAS. L'Espagne, assise et accoudée sur le bras gauche, tient de la

1. Les monnaies 5 et 7 ont été trouvées le 16 avril, six semaines environ après la découverte de l'ensemble du trésor.

main droite un rameau d'olivier; très bon état de conservation. (Cohen, *Monnaies impériales,* 2e éd., t. VI, p. 66, n° 2.)

« 2° *Victorin.* Même module. Dr. : IMP*erator* VICTORINVS P*ius* F*elix* AVG*ustus*. Buste lauré. R/. : LEG*io* III GALLICA. En exergue : P*ia* F*idelis*, un bœuf allant[1]. Bien conservée.

« 3° *Le même.* Dr. : comme la précédente. R/. : GAVDIA PVBLICA; quatre femmes, vêtues à l'antique, dansant autour d'une corne d'abondance[2]. Cette monnaie est enchâssée dans un cercle d'or muni d'un anneau de suspension.

« 4° *Tetricus.* Module de 0m020. Dr. : IMP*erator* TETRICVS PIVS AVG*ustus*. Buste lauré et drapé, à dr. R/. : P*ontifex* M*aximus* T*ribunitia* P*otestate* III C*onsul* P*ater* P*atriae*. La foi debout tenant une enseigne militaire et un sceptre transversal. La troisième année de la puissance tribunitienne de Tetricus répond à l'an de Rome 1023, 270 ap. J.-C. Conservation parfaite. (Cohen, t. VI, p. 105, n° 129.)

« 5° *Les deux Tetricus.* Dr. : IMPP*eratores* TETRICI PII AVGG*usti*. Deux bustes accostés. R/. : VIRTVS MILITVM. Les deux Augustes en habit militaire, l'un présentant une Victoire[3].

« 6° *Aurélien.* Module de 0m023. Dr. : IMP*erator* C. L*ucius* DOM*itius* AVRELIANVS P*ius* F*elix* AVG*ustus*. Buste radié. R/. : ADVENTVS AVG*usti*. Le prince, à cheval, la main droite levée, la lance dans la gauche, le manteau de pourpre flottant au vent. (Cohen, t. VI, p. 175, n° 1.)

« 7° *Dioclétien.* Même module. Dr. : IMP*erator* C*aius* C*laudius* VAL*erius* DIOCLETIANVS P*ius* F*elix* AVG*ustus*. Buste lauré. R/. : ROMAE AETERNAE. Rome, casquée, assise sur une chaise curule; de la main gauche elle tient une lance, de la droite un globe surmonté d'une Victoire; derrière elle un bouclier. (Cohen, t. VI, p. 363, n° 431.)

1. Ni Cohen, ni J. de Witte (*Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules* et *Les légions de Victorin*, dans *Revue numismatique*, 3e série, t. II, p. 293 et sv.) ne donnent de monnaies de Victorin portant au revers la mention de la *Legio III Gallica*. Ce revers est donc inédit (H. T.).

2. Ce revers ne se trouve ni dans Cohen, ni dans J. de Witte (H. T.).

3. Ce revers ne se trouve ni dans Cohen, ni dans J. de Witte (H. T.).

« 8° *Maximien.* Même module que la précédente. Dr. : IMP*erator* *Caius* M*arcus* AVR*elius* VAL*erius* MAXIMIANVS P*ius* F*elix* AVG*ustus*. R/. : IOVI CONSERVAT AVG. Jupiter nu. Bel exemplaire. (Probablement le n° 341 de Cohen, t. VI, p. 526.)

« 9° *Collier*. Charmant bijou à double rang composé de deux fils d'or d'un millimètre, juxtaposés et repliés en anneaux assemblés les uns aux autres. L'agrafe ressemble à celle de nos chaînes de montre, et, pour la retenir, comme pour joindre son anneau à la chaîne, l'artiste a tortillé les fils d'or à la tige. Sa longueur totale est de 50 centimètres.

« 10° *Bracelets*. Ils sont formés de plusieurs fils d'un millimètre et demi, tordus ou cordés et soudés ensemble à leurs extrémités. De ces extrémités, l'une se recourbe en crochet et l'autre s'ouvre en boucle pour la recevoir.

« 11° *Bagues* ou *anneaux*. L'une de ces bagues est en forme de chevalière et massive, simple et sans moulures; elle porte pour chaton une pierre gravée, grenat ou cornaline. Son poli est beau, mais un peu terne; la gravure, ébauche grossière, représente un personnage dans l'attitude d'un lutteur. L'autre est identique de forme à la précédente, mais elle en diffère par ses dimensions moindres, par son chaton, qui est en lapis-lazuli d'un bon poli, et par la gravure. Celle-ci, burinée avec un certain art, montre un personnage portant sur l'épaule un instrument assez semblable à celui de nos porteurs d'eau actuels.

« A voir la faible ouverture de ces anneaux, on les prendrait pour des anneaux de femme; toutefois, de leur forme peu élégante et massive, on peut conclure qu'un homme a dû en faire usage. Les Romains, en effet, portaient souvent au petit doigt un ou plusieurs anneaux, qui leur servaient de sceaux et étaient désignés sous le nom d'*annuli signatorii*.

« 12° *Deux objets* en or dont il est difficile de définir la destination. Ce sont deux tubes à six pans de 5 centimètres de longueur. Chaque face est ornée d'une ligne brisée courante en relief. Les bouts sont fermés et s'évasent comme les chapiteaux d'une colonne. A l'intérieur, nous trouvons le mastic en verre pilé qu'employaient les joailliers gallo-

romains pour fourrer leurs ouvrages d'or et d'argent et leur donner du poids. Étaient-ce des amulettes? Étaient-ce des ornements? Peut-être l'un et l'autre, car ils portent, sur un côté, quatre anneaux où l'on pouvait passer un fil d'or pour les suspendre. M. Dissard, du Musée de Lyon, auquel nous les avons soumis, n'ose se prononcer.

« 13° *Autre ornement*. C'est peut-être un éléphant ou un ours de petite dimension (long. 0m020, haut. 0m018), quelque peu mutilé, taillé dans un morceau de jais et poli; un fil d'or, s'engageant dans les jambes et enlaçant la partie antérieure de l'animal, va réunir ses deux extrémités en boucle derrière la tête. Nous hésitons à voir là un pendant d'oreille dont le pair resterait encore à trouver.

« 14° Enfin, pour terminer, *une pierre bleue*, veinée, onyx ou lazulite, de forme oblongue, taillée et perforée d'outre en outre. Elle a dû faire partie d'un collier en pierreries.

« Bien qu'ils aient séjourné en terre pendant près de seize siècles, ces divers objets n'ont pas éprouvé la moindre altération; c'est une preuve de l'excellence et de la grande pureté de l'or. Au point de vue de l'art, on doit faire des réserves. Les bijoux accusent un commencement de décadence. L'art n'a plus la distinction, le fini qu'on lui connaissait aux bonnes époques, et, si la conception a encore de l'originalité et une allure qui plaît toujours, l'exécution laisse à désirer, le travail est commun.

« Quand ce trésor a-t-il été déposé à l'endroit désert où le hasard l'a fait retrouver?

« La date peut être approximativement fixée. La présence de six médailles d'empereurs, qui ont régné de 253 à 310, semble un indice suffisant que l'enfouissement doit être reporté au règne de Maximien, ou, du moins, aux années qui ont immédiatement suivi sa mort.

« Dans le territoire de Neuville, les bords de l'Ain et du Suran sont fertiles en objets anciens. Il suffit de parcourir la salle des antiques, au Musée de Lyon, pour se faire une conviction à cet égard. Puisse cette intéressante découverte en amener d'autres! Au-dessus de l'escarpement s'étend un joli plateau dont le nivellement soigné et les contours déli-



catement arrondis semblent indiquer que la main de l'homme n'y est pas étrangère. Le site est charmant. Du calme, de l'ombrage et de la fraîcheur, pouvait-on désirer mieux pour l'établissement d'une villa? Qui sait si des fouilles pratiquées sur divers points de ce champ ne mettraient pas au jour des restes d'édifice? Nous n'ignorons pas que les riverains, vivement stimulés par cet événement, vont être désormais tout yeux dans leurs pénibles travaux. Nous ne saurions trop les encourager, car, s'ils y trouvent leur profit, ils recueilleront aussi la reconnaissance bien méritée de la science, qu'ils auront servie à leur manière et dans la mesure de leurs efforts. »

Séance du 1er Mai.

Présidence de M. Gaidoz, vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, mars-avril 1889. Paris, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVI, 4e série, t. V, fasc. 1-3. Rome, 1889, in-4°.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. XI, janvier-mars 1889. Brive, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, anno XII, n° 3. Spalato, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, t. XIII. Beauvais, 1888, in-8°.

Revue africaine, XXXIIe année, n° 190, 1888, 3e trimestre. Alger, 1888, in-8°.

Revue de l'art chrétien, nouvelle série, t. VIII, 2e livraison. Paris, 1889, in-4°.

— *des Pyrénées*, t. I, n° 2. Toulouse, 1889, in-8°.

Germain (Léon). *Notes complémentaires sur les anciennes cloches de l'église Saint-Èvre à Nancy*. Nancy, 1889, in-8°.

Weil. *Sa Grandeur Mgr Marie-Camille-Albert de Briey, évêque de Saint-Dié*. Bar-le-Duc, 1889, in-8°.

Travaux.

M. de Barthélemy, membre honoraire, au nom de la Commission des impressions, propose l'impression, dans le tome XLIX, en cours de publication, du mémoire de M. Ulysse Robert sur les signes d'infamie imposés aux Juifs, hérétiques, lépreux, etc., qui sera accompagné d'un certain nombre de gravures dont les clichés sont offerts par l'auteur.

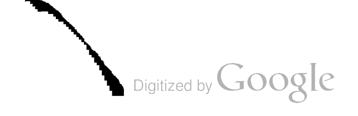
Les conclusions du rapport de M. A. de Barthélemy sont adoptées.

M. de Barthélemy communique ensuite trois carreaux de terre cuite provenant de la Celle-sous-Chantemerle (Marne), appartenant à M. le baron de Baye, et dont l'un porte une légende dont il ne reste que deux mots qui peuvent se lire : *Clemens tousiours*. Ces carreaux sont de la fin du xve siècle.

M. Courajod, membre résidant, démontre que le bas-relief conservé au Louvre sous les numéros 78 et 79 du Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance, dont il retrace les origines et les pérégrinations, est inexactement regardé comme représentant la Naissance de la Vierge, tandis qu'il retrace au contraire la Naissance de Jésus-Christ. Il rappelle que ce monument a été publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, après avoir été communiqué en 1886 à l'Académie des inscriptions. Il prouve enfin que la composition de la scène, intentionnellement placée à Bethléem, est presque textuellement empruntée à une autre œuvre reproduisant la Naissance de la Vierge, exécutée pour la cathédrale de Chartres par Jean Solas en 1519, d'après un modèle dessiné fourni à l'artiste.

MM. Lecoy de la Marche, membre résidant, et de Geymüller, associé correspondant étranger, présentent quelques observations sur cette communication.

M. Germain Bapst, membre résidant, communique à la Société deux fragments de minerai d'étain provenant du



Khorassan et expose que les mines d'étain de cette contrée ont dû être les plus anciennes du monde et ont dû fournir l'étain des bronzes égyptiens les plus anciens.

Séance du 8 Mai.

Présidence de M. G. SCHLUMBERGER, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur et Thédenat, Xe année, n° 9, 1er mai 1889. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 185, avril 1889. Chartres, 1889, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1888. Auxerre, 1889, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVI, 2e livraison. Périgueux, 1889, in-8°.

Bullettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia, t. IV, n° 2. Rome, 1889, in-8°.

Journal des Savants, mars-avril 1889. Paris, in-4°.

Proceedings of the royal Society of Edimburgh, t. XII-XIV. Édimbourg, in-8°.

Transactions of the royal Society of Edinburgh, t. XXXI-XXXIII. Édimbourg, 1885, in-4°.

RICCARDI (Alessandro). *Le vicende, l'arca e gli avanzi del regium palatium e della cappella e monastero di S. Anastasio dei re longobardi, carolingi e re d'Italia.* Milan, 1889, in-18.

— *Le localita e territori dal secolo XIII al secolo XV*. Lodi, in-8°.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, communique une quittance de l'an 1395, mentionnant l'achat par le duc Louis d'Orléans de diverses pièces d'orfèvrerie pour étrennes, et

notamment d'une statuette de Charlemagne, d'or, sur un entablement, dont on peut signaler l'analogie avec celle qui surmonte le sceptre royal de Charles V.

Séance du 15 Mai.

Présidence de M. G. SCHLUMBERGER, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXIV, fasc. 8-9. Turin, 1888-89, in-8°.

Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, année 1889, n°s 1-3. Niort, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique*, année 1888, n° 3. Paris, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, anno XII, n° 4. Spalato, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. VIII, année 1880, 1er trimestre. Avignon, 1889, in-8°.

— *de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, années 1887-88. Caen, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques, t. IX, 3e livraison. Saintes, 1889, in-8°.

BLANCHET (J.-Adrien). *Jetons de Henri et de François, ducs d'Orléans et d'Anjou*. Mâcon, 1889, in-8°.

PERROT et Charles CHIPIEZ (Georges). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. V. Paris, 1889, in-8°.

RICCARDI (Alessandro). *Inventario dei castelli, paesi e beni posseduti nel secolo X dal monastero di S. Cristina, provincia di Pavia*. Lodi, 1889, in-8°.

WITTE (Alphonse DE). *Numismatique de nécessité émise par la ville de Bruxelles en 1584 et 1585*. Bruxelles, 1889, in-8°.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. le comte de Cessac,

associé correspondant national à Guéret (Creuse), et se fait l'interprète des regrets que cette mort cause à la Compagnie.

M. Durrieu, membre résidant, entretient la Société d'une importante vente de manuscrits qui doit avoir lieu le 23 mai prochain, à Londres.

« A quelques exceptions près, ces manuscrits proviennent de la fameuse collection du duc de Hamilton. Il y a six ans, cette collection était vendue en bloc, par son propriétaire, au Gouvernement prussien pour la Bibliothèque royale de Berlin. On pouvait la croire définitivement entrée dans un grand dépôt public. Mais, en poursuivant l'acquisition de la totalité de la collection, les Conservateurs du Musée de Berlin avaient surtout pour but de s'assurer la possession de quelques monuments exceptionnels de l'art italien, parmi lesquels se rangent, en première ligne, les célèbres dessins de Botticelli pour la *Divine Comédie*. Le prix total dépassait de beaucoup les crédits dont ils disposaient. Ils ne pouvaient songer à tout conserver, et, après avoir fait leur choix, ils se sont trouvés dans la nécessité de remettre en vente une partie de ces précieux volumes[1].

« Une circonstance particulière m'a permis d'examiner les manuscrits qui vont passer aux enchères. La plupart sont français d'origine. Plusieurs, par leur exceptionnelle beauté, offrent un haut intérêt pour l'histoire de notre art national. D'autres se distinguent par leur caractère historique. Après l'acquisition du Musée de Berlin, on devait estimer tous ces trésors à jamais perdus pour la France. Une circonstance inespérée les remet en quelque sorte en circulation. Il serait singulièrement à désirer qu'ils ne fussent pas encore une fois abandonnés aux mains de l'étranger, et la Société des Antiquaires de France tiendra certainement à honneur de s'associer aux vœux formés dans ce sens par tous ceux de nos compatriotes qui ont eu la bonne fortune de pouvoir admirer les plus beaux morceaux de la collection.

1. Le catalogue de la vente, illustré de gravures sur bois et de planches tirées à part, a été rédigé avec beaucoup de soin par M. Karl J. Trübner, le libraire bien connu de Strasbourg.

« Je laisse de côté, malgré leur importance, certains manuscrits de date reculée qui intéressent plutôt la paléographie ornementale que la miniature proprement dite, tels que le numéro 1 de la collection, recueil des quatre Évangiles, écrit en lettres d'or, sur parchemin pourpre, superbe volume de format in-folio, qui a appartenu au roi Henri VIII d'Angleterre, et dont la date, sans remonter peut-être, comme le veut le catalogue, jusqu'au VIIe siècle, ne peut en tout cas descendre plus bas que le IXe; et un Bénédictionnaire (no 5), de la fin du IXe ou du Xe siècle, avec initiales formées de rinceaux d'or et d'argent, dans le style des manuscrits exécutés à cette époque dans les contrées voisines du Rhin.

« Je me contenterai également d'énumérer très rapidement divers manuscrits à peintures qui offrent des exemples de miniatures et d'ornementations exécutées dans d'autres pays que le nôtre :

« Pour les régions où fleurit l'art byzantin proprement dit : deux livres d'évangiles en grec, des XIe et XIIe siècles (nos 3 et 4);

« Pour l'Angleterre : un bestiaire du XIIe siècle, avec de curieuses peintures d'animaux, parmi lesquels je citerai spécialement un éléphant portant sur son dos une tour où sont placés trois guerriers revêtus d'armures absolument semblables à celles que l'on voit dans la tapisserie de Bayeux (no 2);

« Pour l'Italie, qui était admirablement représentée dans la collection Hamilton, mais dont tous les produits de librairie ayant une réelle valeur ont été retenus par le Musée de Berlin : une Bible en langue italienne, terminée en 1396, avec des miniatures dans le style giottesque (no 9), et deux grands antiphonaires du XVe siècle (nos 15 et 41) ;

« Pour l'Espagne : un livre d'Heures du XVIe siècle (no 46);

« Pour l'Allemagne : un bréviaire provenant d'un monastère des environs d'Augsbourg, terminé antérieurement à l'année 1181, et où l'on voit, au folio 100, le portrait du moine Renfridus, par les soins duquel le manuscrit a été fait (no 6); un livre d'Évangiles du commencement du

XIIe siècle (n° 34), rappelant encore le style carolingien ; et des feuillets d'antiphonaire portant la date de 1496 (n° 42).

« Je citerai d'une manière plus particulière, parmi les manuscrits allemands, un exemplaire du poème de Thomasin von Zirclaria, *Der Wälsche Gast* (n° 88), d'abord à cause de sa provenance, — le manuscrit porte les armes de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, et on y lit une note en français : « Plusieurs moralitez en hault « allemand : comment on se doit gouverner en ce monde, » analogue à celle de plusieurs manuscrits conservés à Bruxelles, qui attestent également que le volume a fait partie de la célèbre Bibliothèque de Bourgogne ; — puis, parce que les cent seize images qui l'illustrent sont des imitations flagrantes de miniatures françaises ou flamandes du milieu du XVe siècle, et que leur grossièreté montre quelle distance sépare le pauvre enlumineur tudesque des modèles qu'il cherche maladroitement à copier.

« L'infériorité relative des miniaturistes allemands au XVe siècle est attestée également, malgré le soin du travail, par un bréviaire (n° 28) exécuté vers 1480 pour l'électeur de Cologne, Herman de Hesse.

« J'ai hâte d'arriver aux manuscrits peints par des mains françaises ou flamandes. Le nombre en est élevé ; le catalogue de la vente n'en mentionne pas moins de cinquante-sept. Je ne m'arrêterai naturellement qu'aux plus importants d'entre eux en suivant l'ordre chronologique.

« Ce qu'on peut appeler, dans l'histoire de la peinture française, par analogie avec l'architecture qui domine à la même époque, le style gothique se trouve représenté par deux manuscrits.

« Le premier est un exemplaire du texte latin des Antiquités judaïques de Josèphe, du commencement du XIIIe siècle, venant de la Chartreuse de Dijon, aux peintures élégantes quoique d'un dessin un peu incorrect (n° 8).

« Le second contenant la généalogie de la sainte Vierge, en vers, et le livre du Trésor (n° 20), porte la date de 1323. Ses quarante-deux miniatures montrent quel degré d'exquise délicatesse l'art des enlumineurs français atteint, à la fin de

la période proprement gothique, à l'époque même où se distingue entre tous un charmant artiste, dont le nom devait rester quelque temps célèbre, Jean Pucelle.

« C'est encore au XIVe siècle que remonte une Bible historiale en deux gros volumes in-folio, provenant de la bibliothèque de Lamoignon (nº 7), mais seulement au dernier quart de ce siècle. Les miniatures rappellent, en effet, par leur style, celles qu'on trouve dans divers volumes peints entre 1380 et 1400, et dont plusieurs, faits pour le duc Louis d'Orléans, sont, au point de vue des images, l'œuvre d'un certain Pierre Remiet. Cette Bible historiale est d'ailleurs, quant à l'ensemble de son illustration, tout à fait conforme au type habituel de cette catégorie de manuscrits qui a si bien été étudiée par M. Samuel Berger, dans son beau livre sur la *Bible française au moyen âge.*

« Avec la seconde moitié du règne de Charles VI, à partir de l'année 1400, nous touchons à la période la plus brillante de l'histoire de la miniature française au moyen âge. Les Beauneveu, puis les Pol de Limbourg, les Jacquemard d'Hesdin et tant d'autres dont les noms nous échappent encore se lancent résolument dans les voies nouvelles et, substituant l'étude de la nature aux vieilles formules traditionnelles, créent de véritables chefs-d'œuvre que leurs plus habiles successeurs ne pourront guère arriver à dépasser.

« Cette période est représentée dans la collection de Hamilton par un superbe volume, un livre d'Heures revêtu d'une curieuse reliure aux armes de Guise, orné de vingt-neuf grandes miniatures (nº 70). L'aspect général de ce volume éveille immédiatement à l'esprit le souvenir de quelques-unes des plus belles pièces de la librairie du duc Jean de Berry. L'examen des détails ne fait que confirmer cette opinion. C'est ainsi, par exemple, que les bordures qui entourent une partie des images sont conçues dans un parti pris de composition très particulier, qu'on retrouve dans le célèbre manuscrit des Merveilles du Monde, possédé par la Bibliothèque nationale. On peut même, je crois, aller plus loin encore. Il me semble, en effet, hors de doute que, sinon toutes les miniatures, du moins la plupart d'entre elles sont

de la même main que le livre d'Heures du duc de Berry, conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 11060, et qu'une partie des illustrations des Belles Grandes Heures du même prince, qui forment le manuscrit latin 919 de la Bibliothèque nationale. Or, des textes positifs permettent de reconnaître dans les peintures que je viens de citer des œuvres de Jacquemard d'Hesdin. C'est donc également au même artiste qu'on est en droit d'attribuer, en toute vraisemblance, la décoration, ou du moins la plus grande partie de la décoration du beau livre d'Heures de la collection Hamilton.

« Un autre livre d'Heures, un peu plus ancien peut-être (n° 85) et d'aspect beaucoup plus modeste, se rattache aussi, par son exécution, au même courant d'art. On peut aussi en rapprocher un exemplaire du Roman de la Rose (n° 10), dont les images en grisailles, légèrement rehaussées de couleurs à l'aquarelle, me paraissent sortir de quelque atelier établi à Paris entre 1400 et 1410.

« On voit exposé dans la galerie Mazarine à la Bibliothèque nationale de Paris, sous le n° 209, un livre d'Heures extrêmement remarquable (ms. lat. 9471). Ce livre doit avoir été peint entre 1420 et 1440. Les images qui l'illustrent se rattachent encore par leur style à la grande école du commencement du xve siècle. On y sent l'influence des Pol de Limbourg et des Jacquemard d'Hesdin. Mais il se dégage de l'œuvre un accent très personnel et très original. Le caractère large du travail, la fermeté du trait, la hardiesse du coup de pinceau, comme aussi les proportions relativement considérables données aux figures, trahissent plutôt un peintre proprement dit qu'un miniaturiste de profession. D'autre part, aux hautes qualités que j'ai signalées se joignent souvent une certaine grossièreté de facture, un manque de finesse dans les détails qui s'éloignent tout à fait de ce qu'on voit dans les manuscrits décorés à Paris, et qui indiquent incontestablement une origine provinciale. Dans quelle région de notre pays était établi cet artiste, dont l'histoire de l'art français au xve siècle ne peut se désintéresser? Le manuscrit de la Bibliothèque nationale ne fournit pas d'indication directe

à ce sujet. On y voit seulement sur une bannière des armoiries ressemblant à l'ancien blason de la famille de Rohan. Cette circonstance m'avait porté à supposer que le manuscrit devait être originaire de nos provinces de l'Ouest. L'étude de la collection Hamilton a confirmé cette hypothèse. Cette collection renferme, en effet, un livre d'Heures dont les images sont dues à la même main que celle du manuscrit latin 9471 de la Bibliothèque nationale; et ce livre d'Heures est à l'usage d'Angers (nº 60)[1]. Voilà donc nettement déterminé un point important qui pourra faciliter de nouvelles recherches. Je signalerai tout spécialement, parmi les illustrations du manuscrit de la collection Hamilton, une série de douze grandes figures d'apôtres, et surtout le saint Pierre qui est placé en tête de cette série.

« L'Ouest de la France a d'ailleurs fourni un contingent relativement important à la collection Hamilton. J'y ai noté encore un petit livre d'Heures fait pour la duchesse de Bretagne, Isabelle d'Écosse, femme du duc François Ier (nº 59), d'une exécution très grossière, malgré sa brillante origine, et surtout un missel qui provient des Carmes de Nantes (nº 30).

« Il faudrait une longue description pour donner une idée complète de ce très curieux volume. Qu'il suffise de dire que les miniatures qui le décorent sont de diverses mains et de différentes époques; les unes datant du milieu du xve siècle, les autres n'ayant pu être ajoutées qu'entre 1476 et 1487. Aucune de ces images n'a de valeur d'art particulière; la plupart ne sont que des ouvrages de praticiens, quelques-unes même excessivement faibles d'exécution; mais elles méritent toute l'attention par leur caractère hautement historique. On y voit, en prière devant la Vierge et les saints, plusieurs des ducs de Bretagne, ou des princes de leur famille, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants que des

1. On lit sur le feuillet de garde une note du xviiie siècle ainsi conçue : « Ce superbe manuscrit, le plus beau de la bibliothèque Soubise, provient de la bibliothèque de Durfé. Ce fut l'abbé des Essars qui le procura au cardinal de Soubise sous la minorité du marquis du Châtelet ; il coûta trente louis à ce prélat, qui en faisoit le plus grand cas et l'avoit fait relier à ses armes. — Dupuy. »



cottes d'armes ou des jupes armoriées permettent de reconnaître individuellement. Parmi eux : le duc Jean V, avec sa femme Marie d'Angleterre, puis Jean VI, François Ier, le connétable Arthur de Richemont; enfin François II, avec sa seconde femme, Marguerite de Foix, et son beau-frère le cardinal de Foix. A vrai dire, les miniatures, surtout les plus anciennes, sont d'une exécution trop sommaire et dans des proportions trop réduites pour présenter des garanties d'exactitude au point de vue de la ressemblance des traits. Mais elles n'en constituent pas moins, par leur réunion, un monument unique et du plus vif intérêt pour l'iconographie de l'histoire de Bretagne.

« C'est également sous le rapport historique, surtout en ce qui touche au costume, qu'il faut considérer spécialement douze miniatures décorant un exemplaire du livre des Cent ballades (n° 55). Là encore il s'agit d'une œuvre assez secondaire dans l'ensemble. Mais ces miniatures ont la prétention de représenter, vus en pied, les principaux auteurs des poésies, et parmi ces images quelques-unes se recommandent par des qualités très réelles, notamment celles de Regnault de Trye, du duc d'Orléans, de Lionnet de Coesmes et de François d'Aubergicourt.

« Le catalogue signale, comme un manuscrit exceptionnel, un exemplaire en grand format de la traduction si connue, faite par Laurent de Premierfait, de l'ouvrage de Boccace : « Les cas des nobles hommes et femmes infortunez » (n° 12). Sans être de tout premier ordre, ce gros volume est fort précieux. Les miniatures qui l'illustrent et qui sont au nombre de quatre-vingt-cinq, dont neuf grandes peintures à mi-page, ressemblent par leur style aux œuvres de Jean Fouquet. Leur exécution cependant ne brille pas par une supériorité assez accentuée pour qu'on soit en droit de prononcer sûrement un aussi grand nom. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'elles constituent un fort bel exemple de l'art français, tel qu'il était pratiqué, vers le milieu du xve siècle, au cœur du royaume.

« C'est, au contraire, dans les contrées soumises alors à la domination de la maison de Bourgogne, dans les pro-

vinces du Nord, qu'a été exécuté un autre manuscrit qui rivalise, dans la collection de Hamilton, avec celui que je viens de citer. Il s'agit de deux gros volumes renfermant la traduction, par Raoul de Presles, de la Cité de Dieu, de saint Augustin (n° 11). Du premier volume il n'y a rien à dire. L'illustration en a été abandonnée à un praticien tout à fait secondaire. Il n'en est pas de même du second, dans lequel des critiques allemands enthousiastes voient un des plus admirables spécimens qui existent de l'art de la miniature. Les vingt-trois grandes miniatures qui le décorent ou du moins les plus belles d'entre elles, car les différents tableaux présentent des inégalités qui indiquent peut-être une collaboration de plusieurs mains, sont évidemment dues à un des plus habiles miniaturistes de l'école flamando-bourguignonne. Par une erreur qui s'est assez souvent produite dans des cas analogues, on a voulu en faire honneur à un des grands maîtres de l'école. On a prononcé ici, comme devant le fameux frontispice de l'Histoire du Hainaut, de la Bibliothèque royale de Bruxelles, le nom de Rogier van der Weyden. De fait, le caractère de ces miniatures est tel, à première vue, qu'on s'explique assez une semblable hypothèse. Mais un examen attentif la rend inadmissible. Est-il possible de proposer une autre attribution? Les manuscrits exécutés pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon permettent, suivant moi, de répondre affirmativement. Parmi eux, plusieurs renferment des miniatures de la même main que les plus belles du manuscrit de la collection Hamilton; or, pour un de ces manuscrits : les Conquêtes de Charlemagne, M. le chanoine Dehaisnes a retrouvé un texte qui en attribue formellement l'illustration à un artiste, peintre et enlumineur, nommé Jean Tavernier ou Le Tavernier[1].

« En 1450, Jean Tavernier était établi à Bruges. Il se fixa ensuite à Audenarde où il résidait quand sa réputation, déjà bien établie, le fit choisir en 1454 par Philippe le Bon pour exécuter divers travaux, qui étaient loin d'être achevés en

1. *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie* [*de Belgique*], XXI, pp. 20-38. — Les trois volumes des Conquêtes de Charlemagne forment les n°s 9066, 9067 et 9068 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.



1460. Mais auparavant, des mentions nous reportant à 1434 et à 1440 nous le montrent habitant Tournay, c'est-à-dire précisément dans la patrie de Rogier van der Weyden, ce qui peut expliquer les analogies de style que j'ai mentionnées.

« Pour être à peine sorti de l'obscurité, le nom de Jean Tavernier n'en doit pas moins occuper une place toute particulière dans l'histoire de l'art. En effet, il me paraît certain, — et je demande la permission de prendre date dès maintenant pour ces observations qui n'ont, je crois, jamais été faites, — il me paraît certain, dis-je, que Jean Tavernier a pris une grande part à l'exécution de trois des manuscrits à miniatures les plus beaux et les plus justement célèbres : les Miracles de la Vierge, de Paris (Bibl. nat., mss. français 9198 et 9199); le livre d'Heures de Philippe le Bon conservé à la Haye; et le célèbre Froissart de la Bibliothèque de Breslau, dont le marquis de Laborde a signalé, dès 1849, le mérite exceptionnel.

« Pour terminer avec les manuscrits à peintures exécutés en Flandre, je mentionnerai immédiatement, bien qu'il nous reporte à une période plus récente d'un demi-siècle au moins, un livre d'Heures (n° 32), aux armes de l'empereur Charles-Quint et de sa femme Isabelle de Portugal. Le libraire chargé de confectionner ce charmant volume a employé, pour sa décoration, quinze peintures, de très petites dimensions, qui avaient été exécutées à part et qui ont été remontées et collées en plein au milieu d'élégants rinceaux. Ces miniatures, d'une extrême délicatesse de pinceau, comptent parmi les plus jolies productions de l'art des miniaturistes flamands du commencement du XVIe siècle. Elles présentent une frappante analogie avec les feuillets découpés d'un livre d'Heures qui sont exposés sous verre dans un meuble à volets de la Bibliothèque royale de Bruxelles, ainsi qu'avec les images du manuscrit Royal 2 B VI du Musée britannique. Le nom de Gérard David a souvent été prononcé devant toutes ces pages charmantes. M. Ruelens, le savant conservateur de la Bibliothèque de Bruxelles, estime au contraire qu'elles peuvent être attribuées, avec bien plus de vraisemblance, à ce Simon Benninch ou Bynninch, dont la réputation fut si

grande au début du xvie siècle ; et cette opinion me semble, en effet, devoir être définitivement adoptée.

« Il convient de rapprocher de ce volume, aux armes de Charles-Quint, un autre livre d'Heures (n° 80). Ses miniatures ne peuvent être mises sur le même rang que les précédentes, mais elles sont cependant encore très fines et appartiennent bien au même courant d'art. Parmi elles les images du calendrier, représentant les occupations des douze mois, ont été surtout traitées avec beaucoup de bonheur. On peut également louer une extrême finesse de travail dans le n° 87 de la vente, encore un livre d'Heures, exécuté vers 1540, qu'illustrent cinq belles miniatures dans le style des œuvres de Horebout.

« Revenons aux manuscrits dont les peintures dénotent des mains d'artistes ou de praticiens travaillant dans l'intérieur des limites du royaume de France pendant la seconde moitié du xve siècle et le commencement du xvie. De longs développements seraient nécessaires si on voulait donner une idée complète de cette partie de la collection Hamilton. Il faut se résoudre à faire un choix sévère. Aussi laisserai-je de côté, malgré l'illustre origine de plusieurs d'entre eux[1], les volumes qui ne dépassent pas la moyenne ordinaire des bonnes productions de la librairie de luxe. Je ne citerai que ceux dont les miniatures se distinguent par de réelles qualités d'art.

« Tel est le cas pour un livre d'Heures (n° 75), qui présente une certaine analogie avec le célèbre psautier dit du roi René conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal ; pour trois beaux spécimens de l'art français sur les limites du xve et du xvie siècle : le Roman des oiseaux, de Gacé de la Bigne, aux armes de René II, duc de Lorraine (n° 27), un Recueil de poésies de Georges Chastelain, écrit à Rethel en 1497

1. Chroniques de France (n° 13) venant du duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, et des ducs de Bourbon ; Vie et légende de sainte Radegonde (n° 23) aux armes d'Anne de Bretagne ; traduction en vers français d'une partie de la Divine Comédie (n° 29), manuscrit exécuté pour l'amiral Bonnivet ; la Victoire et triomphe d'argent contre le dieu d'amour (n° 53), aux armes de François de Bourbon, comte de Saint-Paul.

(n° 31), et une Vie de saint François, traduite en français d'après saint Bonaventure (n° 43); enfin pour une traduction par Charles de Saint-Gelais du livre du Régime des princes, faite pour le comte Charles d'Angoulême, le père du roi François Ier (n° 49). Ce dernier volume doit être très particulièrement signalé en ce que ses quatre miniatures, dont l'une offre un bon portrait du comte Charles d'Angoulême, sont incontestablement dues au pinceau d'un des plus aimables maîtres français du début de la Renaissance, Robinet Testard, attaché au comte Charles d'Angoulême dès 1484 et qui, passé ensuite dans la maison du roi François Ier, était encore pensionné par ce dernier en 1529.

« Il ne reste plus à parler que de deux manuscrits du XVIe siècle, un livre d'Heures exécuté vers 1524 (n° 58) et une traduction française de Diodore de Sicile par Antoine Macault (n° 33); mais il faut s'y arrêter plus longuement qu'aux précédents, car ces deux manuscrits sont véritablement les perles de la collection Hamilton.

« Le livre d'Heures peut hardiment soutenir la comparaison avec ces Heures de Henri II, conservées à la Bibliothèque nationale, qui comptent à juste titre parmi les plus beaux manuscrits français du XVIe siècle. Rien de plus délicat comme facture, de plus élégant comme dessin, de plus brillant comme coloris que ses vingt-neuf petites et surtout ses seize grandes miniatures dont l'une porte la date de 1524. Ce n'est pas ici le moment de discuter le problème soulevé par ces délicieuses images, très certainement exécutées au cœur de notre pays, mais qui dénotent des influences étrangères complexes, italiennes d'une part, flamandes et peut-être même allemandes d'autre part, tout en conservant, malgré tout, un caractère très français dans l'ensemble. La paternité en a été attribuée en France à Geoffroy Tory, tandis que les critiques allemands prononçaient le nom de Lucas de Leyde. Ce qui est certain, c'est qu'à tous égards, les miniatures du manuscrit de la collection Hamilton, quoique peintes en toutes couleurs, présentent de frappantes analogies avec les grisailles qui décorent un morceau fameux provenant de la bibliothèque du roi François Ier, les Commentaires de la

guerre gallique, dont les trois tomes sont aujourd'hui dispersés, à Londres (Musée britannique, manuscrit Harléien 6205), à Paris (Bibliothèque nationale, manuscrit français 13429), et chez Mgr le duc d'Aumale. Ces grisailles, dont une est datée de 1519, ce qui concorde bien avec l'âge du manuscrit de la collection Hamilton, sont signées G. ou Godefroy. Quel est ce Godefroy? Faut-il reconnaître en lui Geoffroy Tory? La question reste pendante.

« En tout cas, quel que soit son nom, ses œuvres révèlent des qualités exceptionnelles. Dans le livre d'Heures Hamilton, elles sont encore mieux mises en relief par le splendide état de conservation du volume, aussi frais qu'au premier jour.

« Si beau que soit le livre d'Heures, il le cède encore au Diodore de Sicile. Ce manuscrit a été fait pour le roi François Ier. Tout dans ce merveilleux volume est digne du prince auquel il a été offert. Il est encore recouvert de sa superbe reliure originale. On y lit sur les deux plats, frappés en capitales d'or, les mots

DIODO	AUROY
RE	FRAN
SI	COYS
CILIEN	PREMIER

« De petites initiales d'une invention charmante ouvrent les principaux paragraphes. Mais ce qui en fait surtout le prix, c'est une grande miniature, ou pour mieux dire un véritable tableau qui sert de frontispice au volume, et montre le traducteur Antoine Macault présentant son travail à François Ier. Le roi, placé sous un dais, est assis à une table près de laquelle se tiennent ses trois fils encore enfants; autour du souverain sont groupés les principaux seigneurs de la cour, tandis qu'au premier plan, à gauche, Macault debout donne lecture de son livre. Cette peinture est une page de premier ordre, un vrai chef-d'œuvre qu'un Musée se glorifierait de posséder. La composition dénote un art consommé; et toutes les têtes, malgré l'exiguïté relative des proportions, sont des portraits que Holbein n'eût pas désavoués.

« Quel peut être l'auteur de ce merveilleux frontispice?

Il est évident, à priori, qu'on ne peut songer qu'à un artiste de tout premier ordre, — les simples enlumineurs comme Robinet Testard et Étienne Collault, dont on connaît des ouvrages certains, d'une valeur infiniment inférieure, ne pouvant prétendre être mis en cause, — et à un artiste dont les œuvres relèvent de la pure tradition française. Dans ces conditions, étant donnés à la fois l'âge du manuscrit et le caractère du style, un seul nom paraît pouvoir être proposé : c'est celui du premier Clouet, de Jean ou Jeannet Clouet, le père de François.

« Je sais qu'on a depuis longtemps songé à attribuer le frontispice du Diodore à Geoffroy Tory[1]. On peut faire remarquer à l'appui de cette opinion que la traduction de Macault a été imprimée en 1535 chez la veuve de Geoffroy Tory, et qu'en tête de cette édition on voit un « admirable « bois, un des monuments les plus sincères et les plus habiles « de la gravure française[2], » dont les meilleurs connaisseurs n'hésitent pas à faire honneur à Tory lui-même et qui reproduit, à quelques modifications près, la peinture du manuscrit Hamilton. L'argument me paraît de peu de valeur. Il est bien évident que c'est le frontispice du manuscrit qui a servi de modèle au graveur. Mais il existe entre la miniature et la planche sur bois des différences très profondes. Ces différences ne portent pas seulement sur le nombre et le groupement des personnages secondaires ; elles se remarquent surtout dans la manière de rendre les physionomies, de traiter les ajustements, de préciser les gestes, en un mot dans le style. Une attentive comparaison montre ces divergences assez accentuées pour qu'on soit en droit d'affirmer que les deux pages ne peuvent avoir été tracées par la même main. Si donc la gravure est bien de Geoffroy Tory, c'est une preuve que la peinture n'est pas de lui. On sait, du reste, par le propre témoignage de Tory, dans le passage de son *Champfleury* relatif à Jean Perréal, que l'illustre graveur-impri-

1. Le manuscrit de la collection Hamilton était encore en France en 1810, dans la bibliothèque Firmin Didot. Il est décrit par Auguste Bernard dans son ouvrage sur Geoffroy Tory.

2. Henri Bouchot, *le Livre*.

meur ne dédaignait nullement de travailler d'après autrui.

« J'ajoute encore que toutes les vraisemblances sont en faveur de l'attribution du frontispice du Diodore à Jean Clouet. L'auteur de la traduction, Antoine Macault, était valet de chambre du roi François Ier. Or, ce même titre de valet de chambre du roi était également celui qu'avait reçu Jean Clouet. Attachés simultanément à la personne du même prince, l'écrivain et le peintre ont dû forcément se trouver souvent en rapport. N'est-il pas tout naturel que Macault, voulant rehausser le prix du manuscrit destiné à son maître, ait demandé, pour la miniature où devaient figurer le souverain et son entourage, le concours de son collègue, le grand artiste, que les textes nous montrent précisément à cette époque spécialement occupé à des travaux de « pourtraicture »?

« D'ailleurs ce n'est pas le nom de l'artiste qui importe le plus. Quand bien même de nouvelles découvertes permettraient d'établir, contrairement à l'opinion que je soutiens, que l'œuvre n'est pas de Jeannet Clouet, mais de quelque Barthélemy Guety ou autre maître totalement tombé dans l'oubli, le frontispice du manuscrit de Hamilton n'en resterait pas moins un pur chef-d'œuvre, un des morceaux les plus parfaits, et peut-être même le plus accompli, que puisse revendiquer aujourd'hui l'histoire de la peinture française pour la première moitié du xvie siècle[1]. »

M. L. Courajod, membre résidant, ajoute à cette communication quelques remarques sur le style de Jacquemard d'Hesdin, à qui est attribué l'un des manuscrits mentionnés dans la communication précédente.

1. Il est impossible d'étudier le Diodore de Sicile de la collection Hamilton, sans songer à un autre chef-d'œuvre de l'art français à la même époque. Je veux parler des sept délicieux portraits en médaillons, peints en couleurs sur fond bleu, qui accompagnent dans le tome II des *Commentaires de la guerre gallique*, conservé à la Bibliothèque nationale (manuscrit français 13429), les grisailles de Godefroy, dont il a été question un peu plus haut. Ces médaillons présentent de frappantes ressemblances de style et d'exécution avec le Macault lisant son livre devant François Ier. Mais les personnages y sont simplement vus en bustes, et l'artiste, tout en traçant ces effigies de son pinceau le plus délicat, n'a pas eu occasion de déployer le rare talent de composition qu'on admire à juste titre dans le frontispice du Diodore. (Voir à ce sujet : de Laborde, *la Renaissance des arts*, tome II.)



M. L. Courajod rappelle ensuite à la Compagnie le petit buste d'enfant, en marbre, du Musée d'Avignon qu'il a présenté en décembre 1887 et qu'il plaçait dans un groupe d'œuvres rattachées par lui à l'initiative de Desiderio da Settignano. Persistant dans son opinion, il explique que la connaissance des œuvres de Desiderio a fait des progrès depuis que cette opinion, émise une première fois, a été contredite par un de ses confrères, et démontre que la théorie adoptée par celui-ci au sujet de l'œuvre de Desiderio repose sur des faits dont l'exactitude se trouve infirmée par de récentes découvertes.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger à Lausanne, exprime son regret de ne pouvoir reconnaître dans le buste d'Avignon le style de Desiderio ou l'influence de Donatello.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le fragment du cartulaire de l'abbaye de Canigou, conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales et qui ne se compose plus que de huit feuillets de la fin du xie ou du commencement du xiie siècle, contient la copie d'une lettre adressée par le concile provincial de Narbonne à Sclua, abbé de Canigou. Cette lettre paraît être de l'année 1031. Elle a été publiée d'abord par Guérard, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 532-534, puis par Alart, dans le *Cartulaire roussillonnais*, p. 53. Elle porte, à la fin, les souscriptions d'un certain nombre d'évêques français et espagnols. Dans le texte de Guérard, celui de Couserans a nom *Beringarius;* dans le cartulaire de Canigou, *Bernardus*. Si l'on se reporte aux listes des évêques de ce siège les plus complètes et les plus récentes, on verra qu'il y a deux évêques, l'un nommé Bérenger, qui aurait siégé vers 1025, l'autre nommé Bernard, qui aurait siégé vers 1035. Je crois que, de même que dans la lettre du concile de Narbonne, où *Beringarius* et *Bernardus* forment évidemment un seul et même personnage, de même aussi

Bérenger et Bernard doivent être considérés comme un seul et même évêque de Couserans.

« A la suite de cette lettre, il y a des souscriptions postérieures d'autres évêques qui n'avaient pu assister à ce concile. Dans le nombre figure *Petrus*, *episcopus Cabilonensis. Cabilonensis* est la forme ethnique employée ordinairement pour désigner Chalon-sur-Saône. En parcourant les listes d'évêques de ce siège, nous ne trouvons pas d'évêque du nom de Pierre avant celui qui fut évêque de 1158 environ à 1173 environ, après Gautier II et avant Engilbert. Il semble donc au premier abord qu'on pourrait ajouter un nom nouveau entre Geoffroi et Hugues, évêques de Chalon, entre 1017 et 1040. Mais on aurait tort de le faire. En effet, un évêché dont le nom en latin se rapproche de celui de Chalon, Cavaillon, *Cabellio*, avait précisément à cette date un évêque nommé Pierre.

« Guérard assigne à ces souscriptions postérieures la date de 1032 environ. Mais elles sont plus récentes; les noms de plusieurs évêques d'un même siège diffèrent dans les deux souscriptions; par exemple, pour l'évêché de Girone, nous avons : dans la première *Petrus*, dans la seconde *Beringarius;* pour Elne, dans la première *Beringarius*, dans la seconde *Raimundus;* pour Vich ou Vic d'Osona, dans la première *Oliba*, dans la seconde *Willelmus;* pour Urgel, nous avons même trois noms différents : dans la première *Ermengaudus*, dans la seconde *Heriballus*, puis, presque tout à côté, *Willelmus*.

« Quelques-uns des évêques ci-dessus mentionnés n'ont siégé que dans la seconde moitié du XIe siècle et pas toujours en même temps que ceux dont les noms figurent à côté des leurs; d'où il faut conclure que plusieurs ont apposé leurs souscriptions au hasard des circonstances et non à un moment donné, comme dans un concile. C'est là, à mon avis, une constatation importante, parce que, d'une part, les souscriptions données, comme celles dont il vient d'être question, ne fournissent pas toujours les moyens sûrs de dater un acte et, d'autre part, il serait dangereux de conclure, du fait que le



nom d'un archevêque ou d'un évêque figure au bas d'un document, que cet archevêque ou cet évêque vivaient ou étaient présents au moment où l'acte a été passé. La souscription de *Heriballus* et celle de *Willelmus*, tous deux évêques d'Urgel, qui se trouve dans le même document, à une ligne d'intervalle, en sont la preuve. »

M. Giraud, associé correspondant national à Lyon, communique quatre plaquettes décoratives représentant des sujets religieux :

1.

La Vierge nimbée, assise sur un siège à dossier garni d'un coussin, les pieds portent sur un autre coussin; elle tient dans ses bras l'enfant Jésus au nimbe crucifère. A gauche de la tête de la Vierge, $\overline{\mathrm{M}}$; à droite, $\overline{\Theta\Upsilon}$.

Plaquette en forme de pignon, surmoulage d'ivoire, en bronze à patine verte, grossièrement fondu et repris au ciselet. Travail grec du IXe ou Xe siècle. — Trouvé dans les fouilles de l'Acropole d'Athènes en 1878.

H. $0^{m}105$, l. $0^{m}084$. — Musée de Lyon.

2.

Allégorie de la Justice. Femme debout mi-vêtue d'une draperie ; dans la main droite elle tient une épée nue, dans la gauche une balance ; fond de paysage.

Plaquette rectangulaire en bronze clair. Allemagne, école de Peter Wischer, XVIe siècle.

H. $0^{m}080$, l. $0^{m}054$. — Musée de Lyon.

3.

Sainte Famille : à gauche, la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus; à droite, sainte Élisabeth et le petit saint Jean-Baptiste offrant un oiseau retenu par une cordelette; au milieu saint Joseph. Fond de paysage et draperie.

Plaquette ovale en hauteur. — Nord de la France, ou Flandre, première moitié du XVIe siècle.

D. $0^{m}146$, $\times$ $0^{m}111$. — Musée de Lyon.

4.

Saint Georges, sur un cheval au galop et couvert d'une armure dans le goût de la Renaissance, perce de sa lance la gueule du dragon; sur le second plan, à droite, la fille du roi de Lydie à genoux et les mains jointes. Fond de paysage; à gauche, des maisons et un château-fort.

Plaquette ronde à patine brune. — Italie du nord, fin du xve siècle.

D. $0^{m}046$. — Collection de B. Giraud.

M. Guillaume, membre résidant, donne des renseignements sur les fouilles qu'il a dirigées sur l'emplacement du palais et de la cour des Tuileries, et sur deux points de la Place du Carrousel :

« La création d'un jardin sur cet emplacement a nécessité des fouilles et un enlèvement considérable de vieilles maçonneries, pour y substituer de la terre végétale. Les fondations du palais, où le mortier est devenu plus dur que la pierre, ont, depuis près d'un mois, nécessité tous les matins l'emploi de la mine.

« Cette fouille a montré une fois de plus que les anciens palais reposaient généralement sur un terre-plein et n'avaient que très peu de caves. Dans un des massifs de terre, vers le nord-ouest, on a retrouvé un four à tuiles, de petite dimension, en partie détruit, reposant sur un cercle de pavés en grès et construit avec des tuiles ordinaires et de la terre glaise.

« Près de ce four on a recueilli des tuiles, ou plutôt des carreaux de revêtement, dont une face est imprimée d'une foule de petites rosaces. Plusieurs de ces tuiles portaient des traces d'émail vert commun; mais aucune n'en était revêtue complètement.

« Rien n'a été retrouvé qui pût rappeler les fours de Bernard de Palissy rencontrés il y a quelques années, et qui ont fourni les beaux fragments sculptés et émaillés qui sont au Musée du Louvre.

« On a trouvé, dans la partie sud-est du terrain, en creusant des tranchées pour la canalisation de l'eau, deux dépôts de tuiles simples. Ils n'ont d'autre intérêt que de justifier le

nom de ***Palais des Tuileries*** donné dès l'origine à l'œuvre de Philibert de l'Orme.

« Les fouilles exécutées sur deux autres points de la Place du Carrousel ont présenté un certain intérêt. Il ne restait que deux des quatre statues colossales qui ornaient les entrées latérales de l'ancienne grille des Tuileries, les deux autres ayant été détruites lors de la construction du baraquement provisoire des Postes. La *Guerre* et l'*Histoire*, restées près du pavillon des États, sont deux belles statues, du style de l'Empire, exécutées en plusieurs assises.

« Elles ne sont pas signées et je n'ai pu encore découvrir les noms de leurs auteurs ; pour décorer l'entrée du nouveau jardin sur la Place du Carrousel, je les ai placées de chaque côté de l'Arc de triomphe, à cinquante mètres environ latéralement, et à dix-huit mètres en avant. En creusant les fondations des piédestaux, je suis tombé deux fois sur un mur en pierre construit en talus dans sa partie basse et reposant sur un large empâtement. Ce mur s'est trouvé à l'ouest du piédestal nord et à l'est du piédestal sud; sa direction était donc un peu oblique relativement à l'ancienne grille du palais.

« Recherches faites dans les anciens plans de Paris, ce mur n'est autré que la contrescarpe du fossé de l'enceinte de Charles V, dans la partie qui joignait la Tour-de-Bois, près du pont des Saints-Pères, à la Porte Saint-Honoré. Ce fossé prenait ses eaux dans la partie haute de la Seine, contournait le nord de la ville et venait déboucher dans le fleuve par deux arches, entre la Tour-de-Bois et la Porte-Neuve.

« La fouille est arrivée à une boue noire et fétide, puis, à la profondeur de huit mètres, l'eau est apparue; il a fallu l'épuiser pour construire les fondations. J'ai constaté qu'à l'époque où fut comblé le fossé on y avait construit, dans le fond, un égout qui existe encore, mais qui n'est plus en usage.

« Dans la fouille du piédestal sud, le mur de contrescarpe a dû être tranché.

« Nous étions là sur le glacis; une habitation y a été construite à une époque relativement moderne. Nous en avons retrouvé la cave, en partie voûtée, semée de tessons de bouteilles, et l'entrée d'une galerie aujourd'hui comblée.

« D'après les anciens plans de Paris, ce fossé avait environ trente-deux mètres de largeur; c'est donc à cette distance, vers l'est de la contrescarpe existante, que l'on retrouverait le mur du rempart. Ces anciens plans indiquent, à vingt-cinq mètres environ à l'ouest de la contrescarpe, un chemin dit *au lonc des fossés* aboutissant à la rue de l'Échelle. Dans le plan de Quesnel, en 1609, ce chemin a disparu et sur l'emplacement de la cour des Tuileries on lit le dessin d'un jardin, qui s'avançait jusqu'au fossé même. Une série de balcons semblent faire saillie sur le fossé. »

M. C. Pallu de Lessert fait une communication sur les inscriptions romaines du cap Tedlès :

I.

« Quand on s'éloigne d'Alger, en longeant la côte, dans la direction de l'est, on ne rencontre guère, sur un parcours d'environ 210 kilomètres, qu'une seule localité de quelque importance : c'est Dellis. A partir de cette dernière ville, le rivage devient généralement abrupt; il faut avancer dans l'intérieur des terres pour rencontrer des cultures, du reste, presque exclusivement indigènes.

« Les itinéraires romains attestent cependant l'existence de six stations échelonnées le long de la Méditerranée entre Alger et Bougie. On sait à la vérité que la première, Rusguniae, doit être identifiée avec des ruines situées à un kilomètre du cap Matifon. Quant à Rusibbicari ou Rusibricari Matidiae, Cisi, Rusuccuru, Iomnium, Rusippisir, Ruzazis, rien n'est plus incertain que leur emplacement. Rusuccuru cependant présentait quelque importance. Pline l'Ancien nous apprend que Claude lui avait conféré le titre de colonie et nous savons, d'autre part, que c'était le point de départ de deux voies intérieures se dirigeant l'une sur Calama de Maurétanie (dans la province d'Oran), l'autre sur Saldae (Bougie), par Tupusuctu (Tiklat) et probablement par Djema-Saharidj.

« C'est à la recherche du nom d'une de ces stations que je



partais, au mois de septembre 1888, avec M. Bourlier, député d'Alger, et M. Pierre Gavault. Déjà, au printemps de 1886, j'étais allé avec le premier faire quelques recherches au cap Tedlès et à Tigzirt (distants l'un de l'autre de six kilomètres), où des ruines assez considérables avaient été signalées depuis longtemps et où l'on avait déjà relevé un certain nombre d'inscriptions[1]. Nous avions pratiqué quelques fouilles couronnées de succès et qui ont fait l'objet d'une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2].

« Mais nos découvertes, loin de résoudre, d'une façon certaine, le problème géographique dont nous poursuivions la solution, ne faisaient au contraire, semblait-il, que le compliquer. En effet, si, à Tigzirt, on avait, avant nous, lu une dédicace au ***Genius Municipii Rusuccuritani*** qu'élevait, vers 217, un personnage appelé C. Julius Felix ***Rusuccuritanus***, d'un autre côté à Taksebt (à l'extrémité du cap Tedlès), nous avions trouvé la mention d'un L. Annius Maximus ***Rusuccuritanus***. Un second texte, situé non loin de ce dernier, mentionnait les décurions et un ***flamen coloniae***. — Nous en avions conclu, et c'est encore notre opinion, qu'il y avait eu deux Rusuccuru : la ***Colonia Rusuccuritana*** de Claude à Taksebt, le ***Municipium Rusuccuritanum***, de date plus récente, à Tigzirt.

« Il serait possible, ajoutions-nous, que la baie de Tigzirt
« (qui constitue un excellent petit port, tandis que Taksebt
« se dresse presque à pic à 250 mètres au-dessus de la mer)
« n'ait été, dans le principe, qu'une dépendance du territoire
« de la *colonia Rusuccuritana*, un *pagus Rusuccuritanus;* puis
« ce *pagus*, ayant pris peu à peu du développement, aurait
« fini par former un municipe distinct gardant naturellement
« l'ancien nom consacré par l'usage. »

« Il est inutile de revenir ici sur les raisons nombreuses qui nous firent adopter cette manière de voir. Disons seulement que notre seconde excursion avait pour but l'étude

1. Voyez notamment Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie*, *Kabylie du Djurjura*, 1868. — Cat, dans le *Bull. de Corresp. afric.*, t. Ier, p. 142 et suiv.
2. Cf. *Comptes-rendus de l'Académie*, XIV (1886), p. 273. — *Revue de l'Afrique française*, 1886, p. 145.

plus approfondie des ruines et la recherche des documents épigraphiques qui, dans notre pensée, devaient confirmer ou détruire définitivement notre hypothèse.

II.

« De l'étude que nous avons faite des ruines de Tigzirt, je n'ai rien à dire ici, sinon que nous avons rencontré deux enceintes : l'une entourait une superficie de dix ou douze hectares et remonte vraisemblablement au Haut-Empire ; l'autre, en grande partie encore debout, est beaucoup plus petite et date incontestablement de l'occupation byzantine.

« Les inscriptions ne nous ont malheureusement pas donné tous les résultats que nous en attendions. Pour trouver le sol romain ancien, il faut traverser les couches berbères et byzantines et creuser à une profondeur de deux à trois mètres. Étant donné le développement de la ville morte sur laquelle nous sommes et la prospérité dont elle paraît avoir joui, on ne peut manquer de faire un jour de fort intéressantes découvertes; mais pour cela il faudra procéder à des travaux de déblaiement sérieux et disposer de moyens plus puissants que ceux mis à notre disposition.

« Quoi qu'il en soit, quelques-unes de nos inscriptions ne sont pas sans intérêt.

« C'est d'abord, dans le temple encore debout élevé par C. Julius Félix, deux textes se rapportant l'un à lui, l'autre à sa femme :

« 1)

C·IVLIO·C·FIL Q FELICI
RVSVCCVRITANO
PRAEF PRO IIVIR IIVIRO
ITEM IIVIR QQ FLAMINI
AVGG... *au*GVRI PERPE
TVO. . . . . ET
FORTVNATVS PATRO
NO INDVLGENTIS
SIMO



« 2) ANNIAE NI
GENI MARI
TAE OBSEQVEN
TISSIMAE
C·IVLIVS FELIX

« Ces deux inscriptions avaient déjà été données, mais beaucoup moins complètes, dans la *Revue de l'Afrique française*, 1886, p. 150.

« 3) Auprès de la grande basilique chrétienne, sur un caisson en pierre :

D M
EGNATI
V...SATVRN
M...E...E SA
TVRNINE VIC
ANIS LXVIII
B M F

« 4) Dans la partie sud de la ville, sur une pierre plate déposée actuellement chez M. Tardres, conducteur des ponts et chaussées :

*cre*SCENTI*us*
*s*EVERVS PA*tri*
*a*MANTISSIMO
POS ET DEDICA
BIT

« 5) Sur un cippe en forme de caisson :

DMS
C AE IVGVRTA
PATRI · AMANTIS
SIMO EGO MO
N*u*MENTVM FE
CI VIXIT LXXXX

« Nous n'avions pas voulu publier cette inscription, rele-

vée dès 1886, à cause de la difficulté de lecture que présente la seconde ligne et que je pensais résoudre par un examen plus attentif de la pierre ou par un estampage meilleur que le premier qui était assez mal venu. J'ai vainement cherché. Les ouvriers que j'ai trouvés, non loin de l'emplacement de ce petit monument, occupés à casser de la pierre pour la route, ne me font que trop deviner son sort.

« 6) Le texte le plus intéressant est certainement le suivant, malheureusement fort incomplet :

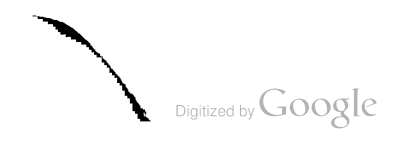
. . . . . . *Ru*
SVCCV*ru*
IOMNIO
OB ME*rita*

« Nous trouvons ici la première mention épigraphique d'une localité que les itinéraires placent immédiatement à l'est de Rusuccuru. Cette mention fixe désormais le nom de cet endroit que les manuscrits nous ont transmis sous des formes diverses : Iomnium, Ἴομνιον, Lomnion, Lomnium, Lomnio, Iomnon. C'est bien Iomnium qui est employé ici à l'ablatif.

« Ce fragment va-t-il fournir un argument à ceux qui placent Rusuccuru à Dellis et identifient Tigzirt avec Iomnium ? — Je ne le crois pas. — Nous sommes en présence d'une inscription destinée à conserver la mémoire d'un personnage qui a dû exercer des fonctions à Rusuccuru et à Iomnium. Or, la logique veut, et de nombreux textes épigraphiques confirment, que, dans l'énumération des magistratures, on commence toujours par mentionner la localité qui a élevé le monument. C'est l'application de la vieille règle *Ego et tu valemus*. Nous estimons donc qu'il y a ici une nouvelle raison d'écarter toute tentative de placer Iomnium à Tigzirt.

« 7) Sur un gros bloc carré déposé chez M. Tardres, on lit ce nom que n'accompagne aucune autre légende :

SEVERI



« Les lettres ont $0^{m}07$ de hauteur et sont gravées assez profondément.

« 8) Une inscription très difficile à lire est la suivante qui nous a été apportée, il y a deux ans, par les indigènes. Ils l'avaient cassée en deux (la brisure était fraîche), dans l'espoir d'en tirer double prix, et il nous a été impossible, à M. Bourlier et à moi, de leur faire dire la provenance de ce petit monument. Il est seulement probable qu'il ne vient pas de Tigzirt même. Les lettres, — qui dénotent par leur exécution grossière et leur direction irrégulière un lapicide inexpérimenté de très basse époque, — sont usées comme si la pierre avait servi de seuil à une porte. Voici ce que j'ai pu en déchiffrer :

M VIITIDIVS M
F QVI . . . PHILA
D . . . IIG . . . IXSAN
Q VISVRVS
CII . . . SV
MILIT MORATVS CO
ICIO ANN · V · IIT MIINSIIS
VIIII VIXSIT AN XX
CVRA IIGIT FRATER EIVS
M VIITIDIVS CRISPVS
MIL LIIG III AVG . . : II PR

« On remarquera les deux formes d'E employées dans ce même texte.

« 9) C'est encore à l'épigraphie qu'appartient par un de ses détails une singulière sépulture ouverte en ma présence, ce qui me permet de garantir l'exactitude des détails.

« Les ouvriers employés à la route l'ont trouvée en faisant une tranchée dans la partie sud de la ville, en deçà de l'enceinte romaine, mais en dehors et assez loin du mur byzantin. Cette sépulture était intacte ; elle était formée de pierres plates posées sur champ ; sa longueur était de $1^{m}88$, sa largeur de $0^{m}52$ à la tête et de $0^{m}40$ aux pieds. Le corps du mort mesurait $1^{m}60$. Trois dalles carrées, ajustées avec soin, le couvraient.

« Extérieurement, ces dalles ne présentaient aucun signe. Mais celle du milieu, ayant été retournée, nous a montré sur sa face intérieure, c'est-à-dire du côté du corps, une couronne d'environ 0^m20 de diamètre sculptée en relief. Un examen plus attentif nous a fait découvrir sur la tranche de la pierre, qui a environ 0^m10 d'épaisseur, ces trois lettres :

M F L

« Comment expliquer cette bizarrerie ? Elle suggère assez naturellement l'idée d'une sépulture qu'on avait des raisons momentanées de dissimuler, tout en cherchant à s'assurer les moyens de la reconnaître en des jours plus heureux. L'Afrique a compté tant de martyrs qu'on n'a que l'embarras du choix quand on cherche la persécution à laquelle on doit se reporter. Toutefois, l'emplacement de cette tombe, dans l'intérieur de l'enceinte la plus ancienne, semble indiquer un temps où cette partie de la ville n'était plus habitée, peut-être l'époque vandale, peut-être une époque plus récente encore. Était-ce un catholique ? N'était-ce pas un donatiste ? Autant de questions qui ne seront sans doute jamais résolues.

« La dalle dont je viens de parler a été mise de côté et déposée dans la maison du conducteur des ponts et chaussées.

« Quant au corps, il était intact et entier, couché sur le dos, les bras allongés le long des côtés ; la position de la tête était naturelle, ce qui paraît exclure toute hypothèse d'une décapitation. Il n'a pas été possible d'en rien conserver : la terre s'était glissée lentement à travers les interstices des pierres et avait empêché les os de tomber en poussière ; mais ceux-ci, décomposés sous l'action du temps et de l'humidité, n'offraient plus aucune consistance au toucher.

« 10) Il reste à mentionner deux sculptures phalliques. L'une, qui a été brisée quelques heures après notre arrivée, mais que nous avions déjà examinée et que M. Gavault a dessinée, présentait, réunis, les organes des deux sexes. L'autre décorait la partie gauche du linteau d'une porte. Beaucoup plus grand que nature, sculpté en relief, ce phallus paraît, si l'on en juge d'après une entaille faite dans la

pierre, avoir servi à suspendre quelque chose, peut-être une lanterne. La partie centrale du linteau portait une inscription malheureusement trop délitée pour qu'on y reconnût autre chose que quelques lettres de 0m05 à 0m10 de hauteur. Du reste, la partie droite de la pierre manque. L'inscription serait donc quand même incomplète.

« 11) Signalons enfin une petite lampe brisée en terre, avec le mot AVGENDI.

III.

« Les ruines situées à Taksebt, à l'extrémité du cap Tedlès, présentent bien de l'intérêt : d'abord au point de vue romain, mais surtout au point de vue de l'histoire et de l'art phéniciens. Il nous paraît, en effet, hors de doute que bon nombre des débris qui couvrent le sol remontent bien plus haut que l'époque romaine.

« Il y a notamment, quand on regarde la mer, ayant les ruines de la ville romaine à sa droite, une sorte de vallon qui descend par une série de terrasses vers la Méditerranée. On est là au milieu de vestiges de constructions importantes. Si on fouille le sol, on trouve en certains endroits de nombreuses stèles votives dont l'origine phénicienne, pour quelques-unes du moins, est indubitable. Je donnerai une idée de l'abondance de ces petits monuments en disant qu'en l'espace d'une demi-heure, quelques indigènes, alléchés par la promesse d'une récompense, nous en ont déterré une quinzaine. Nous avons fait transporter les plus intéressantes à Tigzirt, dans le temple de C. Julius Felix Rusuccuritanus transformé en Musée. On a indiqué la provenance sur chacune d'elles. Elles seront, du reste, prochainement publiées.

« Au point de vue épigraphique, je n'ai à signaler ici que deux inscriptions romaines de Taksebt :

« 12) C'est d'abord le texte complet d'un monument dont nous n'avions pu donner en 1886 qu'un fragment, sans arriver à une restitution :

M DOMITIO MARCI
FILIO QVIRI NA GEN

(*sic*)

TIANO AEQVO	PVBLI
CO EXORNA	TO AB
IMP CAES AE	L MAR
CO AVRELIO A	NTONI
NO PIO AVG	LAVREN
TI LAVINA	TI FLA*mi*
NI AVG	VST N
CAIVS DOM*i*	TIVS
DONATVS	LIBER
TVS ET PRO	CVRA
TOR OB ME	RITA
ɓ	ɓ

« 13) En allant du village kabyle vers les ruines de la grande basilique chrétienne, dans un jardin, non loin d'un arceau romain encore debout et au milieu de fragments de toutes sortes, fûts de colonnes, chapiteaux, etc., on nous a montré une pierre large de 0m80, haute de 1m20, épaisse de 0m27. L'inscription que portait la face principale a complètement disparu ; on ne distingue que la moulure de l'encadrement. Mais sur le côté, plus abrité du vent de mer, on peut encore lire :

POSITA
VI IDVS
FEB ANN
CLXXX E... (An 219.)
TIO PROC

« La lecture de la ligne 4 (dernière lettre) et de la ligne 5 est douteuse. »

Séance du 22 Mai.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, no 10. Paris, 1889, in-8°.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, années XXV et XXVI. Bruxelles, 1886-1887, in-8°.

Kongl vitterhets Historie och Antiquitets akademiens Månadsblad, VIe année. Stockholm, 1889, in-8°.

Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg, t. XL. Luxembourg, 1889, in-8°.

Société archéologique du Limousin. Registres consulaires de la ville de Limoges, t. IV, IIIe registre, 1re partie (1662-1740). Limoges, 1889, in-8°.

Boucher de Molandon. *Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières, trésorier général du duc d'Orléans en* 1429. Orléans, 1889, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *L'église Sainte-Foy de Conches*. Caen-Paris, 1889, in-8°.

Fontenay (Harold de). *Autun et ses monuments avec un précis historique*. Autun, 1889, in-18.

Correspondance.

M. l'abbé Bouillet, présenté par MM. J. de Laurière et L. Courajod, et M. Valton, présenté par MM. Guillaume et Müntz, écrivent pour solliciter le titre d'associé correspondant national, le premier à Évreux, le second à Fretoy-le-Château (Oise). Le président désigne MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Boislisle pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. l'abbé Bouillet, et, pour la candidature de M. Valton, MM. Duplessis, Courajod et Babelon.

Travaux.

M. Guillaume, trésorier, donne lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Compagnie pendant l'année 1888 :

« Messieurs,

« Au mois de décembre dernier, notre excellent trésorier, M. Aubert, nous a quittés; vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour lui succéder. — Il me manque, pour le

remplacer, bien des qualités parmi celles que depuis longtemps vous aviez reconnues à ce trésorier modèle; il me manque aussi des loisirs qui ne lui faisaient pas défaut. Néanmoins vous pouvez compter que je ferai de mon mieux pour que les intérêts de la Société n'aient pas à souffrir.

« Je suis entré dans les détails de notre gérance, je me suis familiarisé avec les différentes parties de la comptabilité et j'ai renoué, avec nos associés, la correspondance brusquement interrompue par la mort inattendue de M. Aubert.

« Je puis donc aujourd'hui, conformément au règlement, vous rendre compte de la situation de nos affaires.

« Au 1er janvier 1888, nous avions en caisse.	6061 fr.	67
« Les recettes de 1888 se sont élevées à la somme de	13213	68
Total.	19275	35
« Il faut déduire de ce total le montant des dépenses de cette même année 1888, qui est de.	6193	78
« Il restait donc le 1er janvier 1889	13081	57

« Pendant l'exercice de 1888, l'encaissement étant de 13213 fr. 68 et la dépense de 6193 fr. 78, nos recettes dépassent nos dépenses de 7019 fr. 90. Le chiffre peut paraître énorme, mais il faut en défalquer 4351 fr., payés à notre imprimeur en avril dernier seulement, pour l'année 1888, les mémoires n'ayant pas été fournis plus tôt. Le surplus des recettes est donc en réalité de 2658 fr. 90. Il avait été de 2156 fr. 18 pour l'exercice 1887, c'est-à-dire moindre de 500 fr. en chiffres ronds. La situation est donc bonne.

« Au 1er janvier 1888 l'encaisse était de 6061 fr. 67. M. Aubert vous a proposé sagement de conserver un fonds de roulement de 3500 fr., afin de parer aux paiements à faire dans les trois premiers mois de chaque année, alors que nos rentrées ne sont pas encore effectuées, et de ne pas risquer d'être pris au dépourvu. Vous l'avez autorisé à employer 2385 fr. 85 à l'achat de six obligations de Paris-Lyon-Médi-

terranée qui se sont ajoutées à celles que la Compagnie possédait déjà. Ces titres, achetés le 28 janvier 1888, à 397 fr., valant aujourd'hui 418 fr., sont facilement négociables sans perte et ils assurent à l'acheteur une prime assez importante lors du remboursement. La Société possède aujourd'hui vingt-quatre obligations du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée et 666 fr. de rente 3 0/0 sur l'État.

« M. Longnon, président sortant, dans son discours de fin d'année, vous a donné les noms de tous les correspondants disparus de nôs listes, enlevés par la mort, la démission ou le changement d'état. Je n'ai à y ajouter que le nom de M. Azaïs, décédé à Béziers, le 14 février 1888, mais dont la mort ne nous a été connue que le 21 mars 1889.

« Au 1er janvier 1888, la Société comptait un nombre d'associés correspondants s'élevant à	267
« Dans le cours de cette année, elle en a perdu 10 qui sont à déduire	10
« Il en restait alors	257
« En 1888, vous avez admis 8 associés correspondants qu'il faut ajouter	8
« Le nombre des associés inscrits au 1er janvier est donc de	265

« Le nombre de nos associés correspondants est diminué de deux. Je répéterai donc, avec mon regretté prédécesseur, que chacun de nous doit penser sérieusement au recrutement et ne pas oublier surtout qu'il y a encore environ dix-huit départements dans lesquels nous ne sommes pas représentés.

« Permettez-moi, Messieurs, de revenir sur la situation de la caisse que nous avons trouvée bonne et supérieure de 500 fr. au 1er janvier 1889 sur ce qu'elle était au 1er janvier 1888. Je ne vous proposerai pas d'acheter des valeurs nouvelles, mais je vous rappellerai que le Bureau, dans sa séance du 24 avril, a voté une somme de 400 fr., un peu forte peut-être, pour rachat de volumes d'archives et de Bulletins de la Société à la vente de M. Desnoyers. Cette

somme, je crois, ne sera pas employée complètement. D'autre part, notre zélé bibliothécaire réclame depuis trois années pour la reliure des livres de notre bibliothèque. Je propose de lui accorder une somme de 400 fr., qu'il saura employer, j'en suis sûr, pour le mieux de nos intérêts. — Enfin, comme je l'ai dit en commençant, je suis loin de disposer des mêmes loisirs que M. Aubert et je suis obligé de demander à M. Morand, notre agent comptable, et à M. Boucher, notre appariteur, un supplément de besogne qui mérite une rémunération plus forte. Je propose, en conséquence, d'augmenter de 200 fr., pour 1889, la gratification accordée au premier et de 100 fr. celle du second. Moyennant l'aide que je reçois de chacun d'eux, j'espère pouvoir suivre les traces de mon regretté prédécesseur et j'attendrai le délégué de la commission des fonds pour la vérification des écritures et des valeurs en caisse.

« Pour terminer, je prie M. le Président de vouloir bien mettre aux voix ces trois propositions ; la dépense totale ne s'élèvera pas à 1000 fr. »

Les propositions de M. le Trésorier sont mises aux voix et adoptées.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur l'origine du nom de Carnac :

« Carnac, célèbre par ses monuments préhistoriques, est, dit-on généralement, dérivé d'un nom commun dont la forme moderne est en irlandais Cairn, qui veut dire monceau de pierres.

« Je crois que les noms de lieu de la Gaule en *acus* sont dérivés de noms d'hommes. La plupart ont un *i* avant le suffixe *acus* et dérivent de gentilices en *ius*, tels *Juliacus* de *Julius*, *Mauriacus* de *Maurius*, *Paterniacus* de *Paternius*, etc. D'autres ont un *n* avant le suffixe et dérivent de gentilices en *enus*, tels *Avennacus* d'*Avenus*, *Lucennacus* de *Lucenus*, *Artennacus* d'*Artenus*.

« Un certain nombre dérivent de *cognomina* : *Asellacus* d'*Asellus*, *Aceracus* d'*Acer*, *Bonacus* de *Bonus*, *Catulacus* de *Catulus*, *Canacus* de *Canus*, *Capitonacus* de *Capito*, *Commu-*



nacus de *Communis*, *Dominacus* de *Dominus*, *Liberacus* de *Liber*, *Maceracus* de *Macer*, *Paternacus* de *Paternus*, *Piperacus* de *Piper*, *Pusinnacus* de *Pusinnus*.

« Parmi les *cognomina* romains, il y a beaucoup de noms de peuples. *Graecus, Italus*, *Cantaber*, *Ligus*, *Marsus*, *Noricus*, *Tuscus*, *Romanus*, *Maurus*, *Maurulus*.

« De *Romanus* dérive *Romanacus*, Romenay, Saône-et-Loire.

« *Morlacae*, la Morlaye (Oise), parait être un ancien *Maurulacae* dérivé de *Maurulus*, diminutif de *Maurus*.

« *Catalacus*, où naquit saint Éloi, est un dérivé de *Catalus*, qui a été employé comme nom pérégrin et qui est originairement le nom d'une peuplade des Alpes.

« *Carnacus* est dérivé de *Carnus* qui a dû être employé comme *cognomen*, ainsi que les précédents, et qui est originairement, comme *Catalus*, le nom d'un peuple, d'où Carniole, nom français d'une province de l'empire d'Autriche (en allemand *Krain*). *Carnacus* n'est pas seulement le nom d'une commune du Morbihan, c'est le nom de Charnay, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, probablement aussi de Charnay, même département, arrondissement de Chalon-sur-Saône, et des Charnay du Doubs, du Jura, du Rhône. »

M. A. de Barthélemy présente un carreau à inscription bachique du XIVe siècle, venant de Chantemerle, canton d'Anglure (Marne).

M. L. Courajod signale l'existence d'ateliers de fabrication de ces carreaux autour de l'Argonne, particulièrement à Triaucourt (Meuse).

Séance du 29 Mai.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Address of John Evans, *President of the Society of Antiquaries of London*, *delivered at their anniversary meeting*, 30 avril 1889. Londres, in-12.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIII[e] année, n° 5. Trèves, 1889, in-8°.

Revue de Comminges (Pyrénées-Orientales), t. IV, année 1888, 4[e] trimestre. Saint-Gaudens, 1888, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIII[e] année, 2[e] livr. Trèves, 1889, in-8°.

Aubertin (Charles). *Le Museum d'histoire naturelle de la ville de Beaune.* Beaune, 1889, in-18.

Lorange (A.-L.). *Bergens Museum.* Bergens, 1889, in-4°.

Millard (l'abbé A.). *Histoire de Chapelaine-sous-Margerie*, 2[e] édition. Châlons-sur-Marne, 1885, in-8°.

— *Histoire de Somsons.* Arcis-sur-Aube, 1885, in-8°.

— *Histoire ecclésiastique de l'archidiaconé de Margerie-le-Meixtiercelin.* Arcis-sur-Aube, 1887, in-8°.

— *La famille de Mertrus-Saint-Ouen.* Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°.

— *Notice historique sur Mondement et ses seigneurs.* Sézanne, 1885, in-8°.

Roserot (Alphonse). *Procès-verbal de l'assemblée des trois bailliages de Chaumont (Haute-Marne) pour les états généraux convoqués à Orléans en* 1649. Troyes, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Millard, curé de Reuves (Marne), présenté par MM. Longnon et J. de Baye, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, E. Babelon et J. de Laurière pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur les monnaies de Seleucus Nicator qui représentent ce roi de Syrie le front orné de cornes de taureau, ainsi que des chevaux et des éléphants ornés du même symbole.

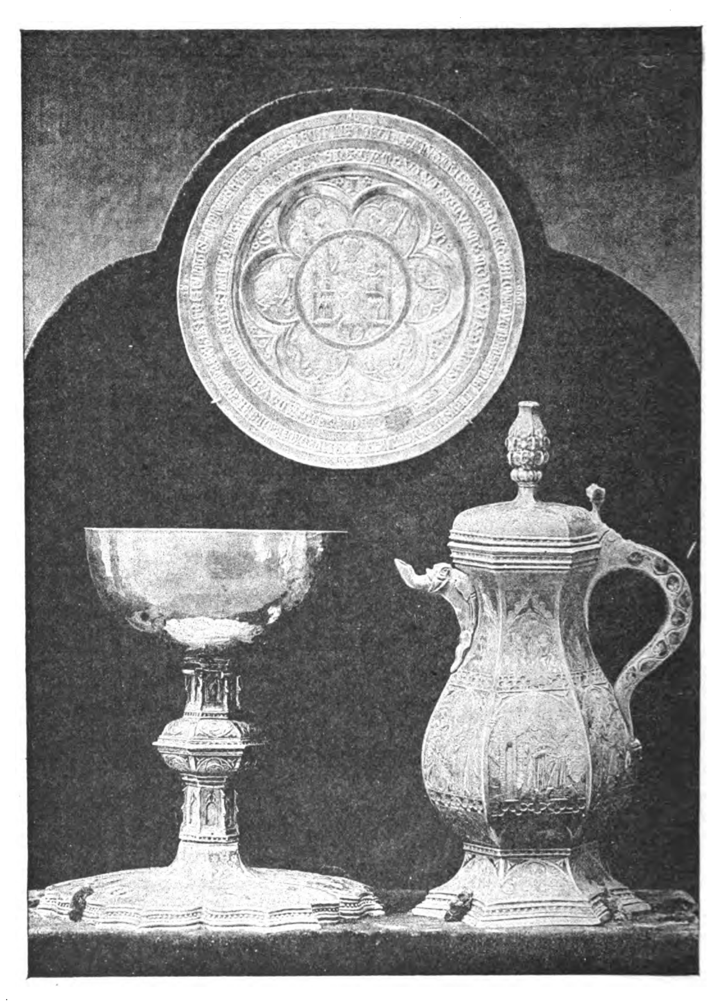
M. Durrieu, membre résidant, annonce que la vente aux enchères des manuscrits provenant de la collection Hamilton,

dont il a précédemment entretenu la Société, et qui s'est effectuée à Londres, le 23 mai, aura cet heureux résultat de faire rentrer en France trois des pièces capitales du lot mis en vente, les trois plus précieuses peut-être sous le rapport de l'art. En effet, c'est Mgr le duc d'Aumale qui a acquis l'incomparable manuscrit de la traduction de Diodore de Sicile, offert jadis par Antoine Macault au roi François Ier (n° 33 de la vente) et le livre d'Heures relié aux armes des Guises, dont l'illustration peut être attribuée en grande partie à Jacquemard d'Hesdin (n° 70). D'autre part, le superbe livre d'Heures qui se rapproche des œuvres de maître Godefroy, et dont une page porte la date de 1524 (n° 58), a été adjugé à M. Gustave de Villeneuve. La Bibliothèque nationale n'est pas restée non plus inactive. Elle a pu se faire adjuger un exemplaire de la Chronique de Baudouin d'Avesnes (n° 14) et une traduction en français, par François Bergaigne, des sept premiers chants du *Paradis* de Dante (n° 29). Ce dernier volume est enrichi de sept miniatures du XVIe siècle.

M. L. Courajod, membre résidant, revenant sur une communication précédente[1], lit une note sur l'émaillerie du Moyen Age et de la Renaissance, intitulée *Le plus ancien émail translucide en relief.*

« Le Musée de Copenhague expose une pièce d'orfèvrerie très remarquable qui mérite d'être signalée à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'émaillerie : c'est une buire ou burette décorée d'émaux translucides sur reliefs. Je fus frappé par la vue de ce monument exceptionnel lors de mon passage en Danemark en 1883, et j'appris de M. le docteur Herbst, conservateur du Musée de Copenhague, que deux objets de travail analogue étaient possédés par l'église Sainte-Marie d'Elseneur. J'exprimai en même temps le désir de

1. Bulletin de l'année 1888, p. 247. — Pour éviter aux lecteurs la peine de recourir au Bulletin de l'année précédente, la Commission des impressions a fait reproduire ici la planche qui accompagnait la première communication de notre confrère.



Orfèvrerie d'église du XIVe siècle, conservée au Musée de Copenhague.

voir rapprocher ces trois précieux monuments pour que l'étude en fût facilitée. Ce vœu put être réalisé à l'occasion de l'exposition de Copenhague, et une photographie des trois pièces d'orfèvrerie m'a été gracieusement adressée par l'entremise de M. Kroyer, membre de l'Académie de Copenhague. Le bois qui accompagne ces lignes est la reproduction de cette photographie.

« La buire ou burette de Copenhague est en argent fondu d'une assez forte épaisseur. Elle est lourde. Le dessin qui la décore est admirable de précision, de netteté et de style. Les fonds sont bleus et rouges. Ces fonds sont généralement translucides et guillochés, les bleus surtout. Il y a quelques parties assez considérables en rouge opaque très vif. Les traits du dessin, dans les parties des figurines qui sont épargnées, ont été remplis de nielle. Le travail de cette pièce d'orfèvrerie est à rapprocher de certains *Agnus Dei*, de petits diptyques émaillés sur argent qu'on rencontre quelquefois dans les trésors d'église, notamment à la cathédrale de Namur (n° 252 du *Catalogue de l'exposition rétrospective de Bruxelles de* 1888), et de certaines paix et de certains mors de chape. Je crois avoir vu d'autres émaux de cette nature à l'exposition rétrospective de Zurich en 1883[1], et, sans parler de la coupe du baron Pichon ni des belles plaques de la galerie d'Apollon, le pied de la Vierge du Musée du Louvre, donnée à l'abbaye de Saint-Denis par la reine Blanche, en 1339, présente une application du même procédé; enfin les reliquaires d'Orvieto appartenant à la même industrie sont connus du monde entier.

« La burette de Copenhague, le calice de la patène d'Elseneur ne sont pas seulement d'admirables bijoux dont on peut recommander en toute sûreté la silhouette et la composition aux méditations de notre art religieux contemporain. Ces petits monuments, formant un tout indivisible et provenant de la même origine, une garniture d'autel, sont encore destinés à éclairer d'un jour nouveau l'histoire tou-

1. Voyez le *Catalogue de l'exposition rétrospective de Zurich en* 1883, p. 219, n° 13. C'est un calice de madre monté d'orfèvrerie, daté à tort du XVI[e] siècle à cause d'une restauration ou d'une addition se référant à cette époque.

jours si obscure des origines de l'émaillerie. La patène, en effet, décorée au centre d'un cercle dont le champ est rempli par le Christ assis et bénissant entouré de saint Pierre, de saint Paul et des symboles des Évangélistes, porte une longue inscription et une date que voici :

+ HOSTIA ⁝ SALVTARIS ⁝ QVE ⁝ HIC ⁝ ET ⁝
VBICVMQVE ⁝ PRO ⁝ FIDELIBVS ⁝ IMMOLATVR ⁝
FRATRI ⁝ PETRO ⁝ REGNERI ⁝ ET ⁝ OMNIBVS ⁝
SIBI ⁝ IVNCTIS ⁝ AMORE ⁝ SEV ⁝
DEBITO ⁝ SPECIALI ⁝ TAM ⁝ VIVIS ⁝
QVAM ⁝ MORTVIS ⁝ PROSIT ⁝
EFFICACITER ⁝ AD ⁝ VENIAM ⁝ ET
SALVTEM ⁝ ETERNAM ⁝ AMEN ⁝
M° CCC° XXX° III•

« Cette délicieuse garniture d'autel date donc du premier tiers du XIVe siècle. Dans la série des produits de l'émaillerie translucide sur relief parvenus jusqu'à nous, c'est le monument le plus ancien qui soit connu, ou du moins dont la date de fabrication soit certaine. »

Séance du 5 Juin.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, n° 11. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. IV, 3e fasc. Chalon-sur-Saône, 1889, in-8°.

Revue des Pyrénées, année 1889, nos 1-2. Toulouse, in-8°.

Boismin. *Observations sérieuses sur une œuvre qui ne l'est pas et qui a pour titre : « Documents pour servir à l'histoire de la cathédrale de Nantes.* » In-8°.

Janvier (A.). *Les Clabault*, *famille municipale amiénoise*, 1349-1539. Amiens, 1889, in-4°.

Muston. *La Terre du froid.* Montbéliard, 1888, in-8°.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. R. de Lasteyrie lit un rapport sur la candidature de M. Legendre au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Legendre, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Nantes.

M. de Lasteyrie communique ensuite une photographie de la statue de Notre-Dame, en marbre, qui appartient à l'église de la Couture, au Mans, et qu'une tradition, appuyée d'un texte de l'an 1570, attribue au grand sculpteur Germain Pilon.

M. Homolle, membre résidant, fait la communication suivante :

« Pausanias, I, 24, 3, s'exprime ainsi, d'après le texte communément adopté : πρῶτοι μὲν γὰρ (Ἀθηναῖοι) Ἀθηνᾶν ἐπωνόμασαν Ἐργάνην, πρῶτοι δ' ἀκώλους Ἑρμᾶς· ὁμοῦ δέ σφισιν ἐν τῷ ναῷ Σπουδαίων δαίμων ἐστίν. Ὅστις δὲ τὰ σὺν τέχνῃ πεποιημένα ἐπίπροσθε τίθεται τῶν ἐς ἀρχαιότητα ἡκόντων, καὶ τάδε ἔστιν οἱ θεάσασθαι.

« On a relevé dans ce texte une double altération : 1° une lacune après Ἑρμάς, qui, suivant les commentateurs, est estimée à un mot ou à plusieurs pages — M. Dörpfeld, par exemple, y place toute la description d'un prétendu temple d'Athéna; — 2° une fausse leçon, le démon des Σπουδαῖοι étant totalement inconnu.

« Après Ἑρμᾶς, il manque en effet un mot, mais tout indique qu'il n'en manque pas davantage. Les mots σπουδή, σπουδαίων, qui se répondent de la phrase citée ci-dessus à celle qui la précède : Ἀθηναίοις περισσότερόν τι ἢ τοῖς ἄλλοις ἐς τά θεϊά ἐστι σπουδῆς, prouvent que les deux phrases sont connexes et très rapprochées.

« On s'est trompé en faisant de σπουδαίων le complément de δαίμων; on a été ainsi induit à faire porter la correction sur ce mot, sans en trouver aucune qui soit satisfaisante. Σπουδαίων répond à σπουδῆς et il est nécessaire pour justifier

le datif σφισι. On doit comprendre : « Parmi les objets pré-« cieux aux Athéniens, on trouve aussi..... » Quel est l'objet? Là est la question. Mais on peut affirmer du moins que la correction doit porter sur δαίμων, soit que ce mot doive être déterminé par un complément absent, ou remplacé par un autre avec lequel il a été confondu.

« La solution est, je crois, dans la comparaison du passage cité avec un autre passage ultérieur, XXVI, 5-XXVII, 1, dans lequel est décrit le temple d'Athéna Polias.

« Au moment où Pausanias fait allusion à Athéna Ergané et aux Hermès en gaîne, il est arrivé précisément en face du temple d'Athéna Polias, à la hauteur de la septième colonne du front nord du Parthénon. Une inscription gravée sur le roc marque en effet avec certitude la place de la statue de Gè mentionnée par Pausanias en cet endroit.

« On remarquera qu'après la phrase contestée Pausanias interrompt sa description, négligeant les antiquités, par égard pour les amateurs d'œuvres plus modernes ; il ouvre en quelque sorte une parenthèse. Au chapitre xxvi, 5, il reprend la description des statues archaïques, en s'en excusant, comme d'un devoir, et en ajoutant qu'il revient à une partie antérieure de son discours : δεῖ δέ με ἀφικέσθαι τοῦ λόγου πρόσω. C'est la clôture de la parenthèse.

« Puis il décrit, quoi? Une statue d'Athéna, œuvre d'Endoios, statue assise. Or le même Endoios avait dédié à Érythrées, dans le temple d'Athéna Polias (Pausan., VI, 5, 9), une Athéna assise et tenant un fuseau, c'est-à-dire une Athéna travailleuse, 'Ἐργάνη. Les deux statues sont des répliques; donc la statue du chapitre xxvi, 5, est une Ergané; donc elle se confond avec celle qui avait suggéré les remarques du chapitre xxiv, 3.

« Au chapitre xxvii, 1, est décrit un Ἑρμῆς de bois, offrande de Cécrops; voilà bien l'œuvre à laquelle peut se référer la réflexion du chapitre xxiv, 3.

« Il s'agit donc en ce lieu du temple d'Athéna Polias ; c'est en ce temple aussi, par conséquent, que nous rechercherons le troisième objet représenté par le mot incertain δαίμων. Il n'est pas autre, à mon avis, que l'olivier, ἐλαία, décrit au

chapitre xxvii, 2. Ce mot d'une part, et d'autre le mot σπουδαίων ressemblent assez à δαίμων, — les rapports deviendront évidents, en écrivant les mots en majuscules, ΣΠΟΥΔΑΙΩΝ, ΕΛΑΙΑ, ΔΑΙΜΩΝ, — pour prêter à des confusions. Je propose donc de restituer ἐλαία.

« De ce texte ainsi restitué on peut tirer deux conclusions intéressantes pour la topographie de l'Acropole :

« 1° Il n'y a ni temple ni enceinte d'Athéna Ergané; la statue de cette déesse était dans l'enceinte d'Athéna Polias, où d'ailleurs ont été retrouvées la plupart des dédicaces en l'honneur de la déesse laborieuse.

« 2° Il n'y avait pas, du temps de Pausanias, un temple d'Athéna entre le Parthénon et l'Erechtheion, car, en longeant le front nord du Parthénon, Pausanias n'aurait pas vu et ne signalerait pas le temple d'Athéna Polias, mais ce prétendu vieux temple d'Athéna. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce que le Musée du Louvre vient de s'enrichir d'un document épigraphique fort important, gravé sur une plaque de bronze trouvée, il y a quelques mois, aux environs de Narbonne. Ce document, qui contient une partie du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise, a été offert au Musée par M. Adolphe Démy. C'est grâce à l'activité et au zèle ingénieux d'un de nos confrères, M. Joseph Letaille, que cette acquisition a pu être menée à bien.

Séance du 12 Juin.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVI, série IV, t. V, fasc. 3. Rome, 1889, in-4°.

Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts, n° 80, avril 1889. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*. Mulhouse, 1889, in-8°.

— *de la Société philomathique vosgienne*, 14e année, 1888-89. Saint-Dié, 1889, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen gesellschaft der geschichte für Vaterlændische Alterthumer in Zürich, t. XXII. Leipzig, 1889, in-4°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XI, 11e fascicule. Bordeaux, 1888, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologica Drutva, t. XI, livr. 2. Agram, 1889, in-8°.

ESTOURBEILLON (le comte Régis DE L'). *Itinéraire des moines de Landévennec fuyant les invasions normandes*. Saint-Brieuc, 1889, in-8°.

— *Le Château de la Courbejollière. Épisode des guerres de la Ligue*. Vannes, 1889, in-12.

JACOB (Alfred). *Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Weill*. Bar-le-Duc, 1889, in-8°.

RAHN (J. Rudolf). *Beschreibung des Schlosses Chillon*. Leipzig, 1889, in-4°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy, l'abbé Thédenat et Babelon lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. l'abbé Millard, l'abbé Bouillet et Prosper Valton au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. l'abbé Millard à Reuves (Marne), M. l'abbé Bouillet à Évreux et M. Prosper Valton au Fretoy (Oise).

M. Collignon, membre résidant, fait une communication sur une réplique du Marsyas de Myron appartenant à M. le sénateur Baracco, de Rome.

M. Babeau, associé correspondant à Troyes, lit une note sur divers objets découverts, en 1886-1887, à Ponts-sur-Seine, dans les démolitions des anciennes substructions du prieuré de Notre-Dame :

« Il y a trois ans à peine, dans l'hiver de 1886-1887, Mlle Pauline Trudon, de Ponts-sur-Seine, a fait extraire du sol les fondations des anciens bâtiments du prieuré de Notre-Dame dont elle est propriétaire. Depuis longtemps déjà, ces bâtiments avaient été démolis jusqu'au niveau du sol, mais les fondations étaient restées intactes[1].

« Avant de parler des objets intéressants au point de vue archéologique qui ont été trouvés lors de la démolition de ces fondations, il est bon de rappeler en quelques mots l'histoire du prieuré de Notre-Dame.

« La terre et seigneurie de Ponts-sur-Seine a toujours fait partie du domaine royal dont elle n'a été détachée, à de courts intervalles, que pour être engagée. Sous Charlemagne, vers l'an 802, le célèbre Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours (mort le 4 juin 804), éleva, près de la ville de Ponts-sur-Seine, un oratoire dédié à la mère de Dieu, et des maisons hospitalières destinées à recevoir les pèlerins de passage en cet endroit.

« L'empereur, qui avait encouragé la création de cet établissement, le dota richement, et plusieurs particuliers imitèrent cet exemple[2].

« On ignore ce qui se passa à Ponts depuis le jour de la fondation d'Alcuin jusqu'à l'an 865. Peut-être l'hospice fut-il détruit lors des guerres qui éclatèrent entre les enfants de Louis le Débonnaire.

« En tout cas, il est certain que, en cette année 865, Ingelwinus, abbé de Saint-Martin de Tours, dont relevait l'hospice de Ponts, sollicita et obtint du roi Charles le Chauve l'auto-

1. Les grès que ces fondations renfermaient n'avaient aucune valeur, le sol étant, à Ponts-sur-Seine et dans les environs, couvert de blocs de grès innombrables et jusque-là inutilisés. L'administration des ponts et chaussées ayant employé, dans ces derniers temps, le grès pour l'empierrement des routes, cette sorte de pierre, mise tout à coup en valeur, a été activement recherchée; à un tel point que les champs qui en étaient parsemés en ont été en très peu de temps débarrassés, au profit et à la grande joie des cultivateurs. Ceci dit en passant pour conserver le souvenir d'un fait qui a brusquement modifié la condition du sol dans cette région.

2. Voyez d'Achery et Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis Sti Benedicti in saeculorum classes distributa*, t. Ier, p. 177.

risation de céder cet établissement à l'abbé de Cormery, Audacher, à la condition que les moines de Cormery rendraient la maison de Ponts à sa destination primitive. Cette cession avait aussi pour but de procurer aux religieux de Cormery l'avantage de pouvoir trouver dans leur maison de Ponts un refuge contre les incursions des Normands[1].

« Il est probable que l'hospice eut beaucoup à souffrir du passage de ces hommes du Nord, en 892, lorsqu'ils vinrent mettre le siège devant Troyes qu'ils dévastèrent. On sait que cet établissement fut incendié dans le cours du xve siècle à l'époque de la guerre des Anglais.

« Il y a une quinzaine d'années, — M. d'Arbois de Jubainville, le savant archiviste de l'Aube à cette époque, doit en avoir gardé le souvenir, — on voyait encore, dans l'enceinte du prieuré, un vieux bâtiment construit en blocs de grès et datant certainement de l'époque carolingienne. Ses voûtes à plein cintre, ses chapiteaux, ornés de masques horribles et de personnages monstrueux, le tout d'une exécution barbare, indiquaient bien le roman primitif. Cette construction avait été démolie jusqu'au niveau du sol, et c'est en fouillant les fondations de ce vieil édifice et celles d'autres bâtiments voisins, dont la destruction semble remonter à l'incendie allumé par les Anglais, que Mlle Trudon a recueilli les objets qui vont être décrits ci-dessous, et que l'on peut considérer comme ayant été enfouis après l'an 865, lorsque les moines de Cormery refirent ou parachevèrent les constructions de l'hôpital de Ponts.

« Mlle Trudon a bien voulu destiner quelques-uns de ces objets au Musée de Troyes; en voici la liste :

« 1° Deux fragments de fonds de vases en terre rouge lustrée portant à l'intérieur des marques de potiers. — Sur le premier on lit : OF·SEVERI. — Sur le second : MASCELLIO. — Ces deux poteries font déjà partie du Musée de Troyes qui recevra aussi, lorsqu'ils auront été soumis à la Société des Antiquaires, les objets suivants :

1. Voyez *Annales ordinis S^{ti} Benedicti*, t. II, p. 367-368, et *Gallia christiana*, t. XIV, col. 162, 166, 257.

« 1° Un fragment de vase, en terre rouge lustrée et sigillée. — On peut voir sur ce fragment une fleur de lis nettement dessinée et placée au milieu d'un cartouche.

« 2° Un fragment de fond de vase en terre rouge lustrée, sur lequel il ne reste plus que la lettre O qui faisait partie d'une marque de potier.

« 3° Deux fragments d'un vase en terre blanche réfractaire, dont l'un représente une tête d'homme barbu, en relief. — Cette poterie est couverte d'un vernis jaune. La barbe du personnage, modelée à l'aide de bâtons rompus, est teintée de brun, ainsi que les sourcils et les yeux. Cette terre cuite ressemble beaucoup à une tête d'homme de la collection Tudot, qui est figurée sur la planche XIV, n° 265, du Catalogue du Musée de Moulins, et indiquée comme provenant de Clermont.

« 4° Un fragment de vase en terre blanche couverte sur une face d'un vernis jaune d'or, et sur l'autre d'un vernis vert foncé. Cette dernière face est ornée d'un cordon de gros pastillages portant chacun l'empreinte d'un pouce d'homme.

« 5° Un fragment de disque en terre blanche réfractaire, dont l'intérieur, légèrement concave, est rempli d'une couche d'émail bleu prenant une teinte rouge sur les bords, et épaisse d'environ 0m008. Le diamètre de ce disque paraît avoir été de 0m020. Ne pourrait-on pas admettre qu'il faisait partie de la *Cella* construite du temps d'Alcuin?

« Sur les tympans placés aux côtés de l'abside en cul-de-four figurée derrière l'impératrice Théodora, dans la mosaïque de Ravenne (*Revue archéologique*, 1856, 1re partie, p. 351, et planche CXLVI), on voit deux disques ayant l'apparence de celui qui est décrit ici.

« On a employé dans la décoration de l'église Sainte-Cécile de Pise des disques couverts d'émail; il en a été de même pour l'église Saint-Michel de Pavie et pour d'autres édifices de la Toscane. Ne serait-il pas fort intéressant de constater l'emploi en Champagne, à l'époque carolingienne, d'un mode d'ornementation semblable à celui qui était usité pour les églises d'Italie? (Voyez Jacqmart, *Histoire de la Céramique*, p. 271; — Marryat, t. I, p. 33.)

« 6° Plusieurs fragments d'un plat en terre blanche recouverte d'un léger engobe, en terre rouge vernissée, sur lequel des fleurons ont été dessinés à l'aide d'une très mince couche de terre blanche teintée de vert dans certaines parties.

« Mlle Trudon a encore trouvé, mais a gardé par-devers elle en promettant de les donner au Musée de Troyes :

« 7° Un fragment de pierre tumulaire sur lequel on ne lit plus que le mot *Monachus*, écrit en lettres onciales qui se détachent en relief ainsi que toute l'ornementation. Cette dernière, composée de demi-circonférences et de spirales, a bien les caractères de l'époque carolingienne.

« 8° Un petit pied ou support de lampe, en bronze, tout semblable à celui qui est reproduit dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XV, pl. III.

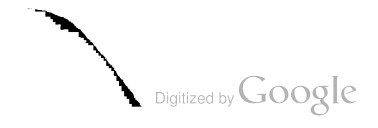
« 9° Plusieurs petites lampes en terre grise, ouvertes en forme de godet et portant à leur partie inférieure un prolongement destiné à pénétrer dans un support.

« 10° De nombreux fragments de poteries grises, très grossières.

« Lors des fouilles, Mlle Trudon a remarqué qu'en avant et tout près d'un mur, que l'on peut considérer comme ayant été placé à l'intérieur d'une cour ou d'un cloître, de nombreux cadavres avaient été enterrés sur deux rangs. L'une des sépultures avait ses côtés formés de pierres plates mises debout, et était couverte de pierres semblables, parmi lesquelles se trouvait le fragment décrit sous le n° 7. — Près de la tête du squelette, on a trouvé un petit bronze de Tibère. Il semble que ces cadavres étaient ceux d'anciens religieux de l'hôpital de Ponts, et que, suivant la coutume en vigueur à l'époque carolingienne, ils avaient été enterrés sous l'égout des toits de la chapelle. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer que la seconde marque de potier publiée sous le n° 1 doit peut-être se lire non pas MASCELLIO, mais MARCELLIO, *Marcelli o(fficina)*.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :



« M. Thiollier, correspondant de la Société à Saint-Étienne (Loire), me signale une importante découverte d'objets romains faite à Chalains-d'Uzore. Je tiens à en informer la Société.

« Cette découverte comprend des ustensiles en bronze dont plusieurs sont délicatement ornés. Dans le nombre on distingue des passoires dont les trous disposés symétriquement forment des dessins. On y remarque, en outre, deux colliers en or, deux bracelets en or, une quinzaine de bracelets en argent, très massifs et en forme de serpents, trois bagues en or et vingt-trois en argent, la plupart portant des pierres gravées, mille quatre-vingts grands bronzes et trois cent cinquante monnaies de billon se rapportant à trente-deux empereurs différents, dont aucune n'est rare. Le dernier empereur est Gallien, ce qui prouve que le tout a été enfoui vers l'an 260, comme d'ailleurs la plupart des trésors trouvés dans cette partie de la Gaule.

« Cette trouvaille paraît importante. Il est toujours à craindre qu'un ensemble de ce genre ne tombe entre les mains des marchands et ne soit dispersé. Il faut espérer que la Société archéologique du Forez, dans les rangs de laquelle nous comptons plusieurs de nos plus zélés correspondants, en dressera un inventaire détaillé. »

M. Demaison, associé correspondant national à Reims, communique à la Société des objets de bronze, morceaux de haches, javelots, épées, bracelets, anneaux, pointes de flèches, lentilles de métal brut, etc., au nombre de deux cent trente-trois fragments, trouvés à Chamery, en 1869, et conservés au Musée de Reims.

M. Durrieu, membre résidant, annonce que M. Maciet vient d'offrir au Musée du Louvre un panneau représentant, d'un côté, saint Pierre et saint Paul, de l'autre, la flagellation du Christ. M. Durrieu démontre, par des rapprochements avec d'autres œuvres d'art, miniatures ou dessins, dont la date et la provenance sont certaines, que cette peinture est d'origine

française et qu'elle a dû être exécutée vers l'époque du règne de Charles V (entre 1250 et 1380).

M. Müntz estime qu'il conviendrait peut-être de reculer cette peinture au commencement du xve siècle.

Séance du 19 Juin.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie, t. IV, 2e livr. Copenhague, 1889, in-8°.

Annual report of the Canadian institute session 1887-88 *being part of appendix of the minister of education*. Ontario, 1888.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. IX, n° 137. Orléans, 1889, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1888. Valence, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouvelle série, année 1888. Copenhague, in-8°.

Proceedings of the canadian Institute, avril 1889. Toronto, in-8°.

Valton (P.). *Notice sur une médaille faite au XVe siècle à la cour de Bourgogne*. Paris, 1887, in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Ant. Héron de Villefosse et R. de Lasteyrie lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. de la Martinière et Enlart au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. de la Martinière à Neuilly (Seine) et M. Enlart à Montreuil-sur-Mer.

M. G. Bapst, membre résidant, communique la reproduction d'une agrafe en or émaillé conservée au Musée archéo-

logique de Mayence, et fait sur ce monument quelques observations techniques qui autorisent à le reconnaître comme un des plus anciens produits de l'émaillerie rhénane au moyen âge.

M. Julien Sacaze, associé correspondant national à Saint-Gaudens, communique le texte d'une inscription inédite de Cazarih, dans la *civitas Convenarum;* elle est gravée sur un cippe en marbre blanc, mutilé à la partie supérieure :

I·O·M
T·MINICIVS
HARBELEx
V·S·L·M

J(ovi) o(ptimo), m(aximo), T(itus) Minicius Harbelex v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Le surnom du dédicant se lit sur quelques autres marbres antiques des Pyrénées.

Cette inscription porte à cent le nombre des inscriptions inédites que M. Sacaze a relevées dans la seule cité des Convènes, plus riche, à elle seule, en monuments épigraphiques de l'époque romaine que toutes les cités réunies de l'Aquitaine ethnographique ou Novempopulanie.

M. Babelon, membre résidant, propose une interprétation nouvelle d'une intaille grecque du cabinet de Luynes, où il croit voir les Héraclides tirant au sort les villes du Péloponèse.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur le duel conventionnel, qui, dans un état primitif de la civilisation, a précédé le duel judiciaire. On trouve le duel conventionnel dans le droit irlandais. La convention qui le précède a pour effet de décharger le vainqueur de toute responsabilité pour le meurtre de son adversaire. On peut lire, dans Tite-Live, le récit d'un duel conventionnel. Pendant la seconde guerre punique, Scipion, voulant célébrer en

Espagne des jeux funèbres en l'honneur de son père, devait, suivant l'usage, y donner des combats de gladiateurs. Il put y parvenir sans rien dépenser. Parmi les alliés celtibériens se trouvaient plusieurs personnages princiers et des particuliers qui avaient des procès à vider, et qui, pour les terminer, se battirent en duel sous les yeux des Romains et de leurs compatriotes.

Séance du 26 Juin.

Présidence de M. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCXXXVI, 1889, série IV, t. V, fasc. 3. Rome, 1889, in-4°.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 11e série, t. XIV, 1re livr. Strasbourg, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, t. IV. Avesnes, 1886, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *Note sur un sceau du XIIIe siècle*. Saint-Maixent, 1889, in-8°.

Tamizey de Larroque. *Les correspondants de Peiresc*, fascicule XV, *Thomas d'Arcos*. 1889, in-4°.

Vaillant (V.-I.). *A propos des vases pastillés et épigraphiés de l'époque gallo-romaine trouvés dans le Boulonnais*. Arras, 1887, in-8°.

— *A propos d'un saumon de plomb antique trouvé à Saint-Valery-sur-Somme*. Boulogne-sur-Mer, 1888, in-8°.

— *Classis Britannica, classis Samarica, cohors I Morinorum; recherches d'épigraphie et de numismatique*. Arras, 1888, in-8°.

— *La dalle gravée de Marguerite de Nielles. Carreaux émaillés*. In-8°.

— *Deux peintres boulonnais : Baudren Yvart* (1610-1690), *Joseph Yvart* (1649-1728). Boulogne-sur-Mer, 1884, in-8°.

— *Deux souvenirs de l'occupation anglaise dans le Calaisis et l'Ardrésis*. Arras, 1886, in-8°.

— *Étude sur un jeu de poids antiques trouvé à Brimeux, département du Pas-de-Calais, et sur ses inscriptions.* Arras, 1888, in-8°.
— *La Stèle funéraire de Didius. L'Escadre britannique. Le potier Relandus. La Tour d'ordre et son nom gaulois, etc.* Boulogne-sur-Mer, 1889, in-8°.
— *Le Château d'Ardelot pendant l'occupation anglaise*, 1544-1550. Boulogne-sur-Mer, in-8°.
— *Le Cimetière franco-mérovingien de Nesles, canton de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-Mer.* Arras, 1886, in-8°.
— *Le nouveau cippe romain de Boulogne-sur-Mer.* Paris, 1889, in-8°.
— *L'Estampille ronde de la flotte de Bretagne, trouvée à Boulogne-sur-Mer.* Paris, 1889, in-8°.
— *Notes boulonnaises. Le siège d'Ardres en* 1657. Boulogne-sur-Mer, 1884, in-8°.
— *Notes boulonnaises. Deux peintres boulonnais, Baudren Yvart,* 1610-1690, *Joseph Yvart,* 1649-1728. Boulogne-sur-Mer, in-8°.
— *Note sur une fibule à devise, trouvée à Étaples, Pas-de-Calais.* Arras, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Marchand, curé de Varambon (Ain), M. Vaillant, correspondant du ministère de l'instruction publique à Boulogne-sur-Mer, et M. A. Roserot, archiviste à Chaumont (Haute-Marne), écrivent pour solliciter le titre d'associé correspondant national. Le Président décide que les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats seront composées, pour M. l'abbé Marchand, de MM. l'abbé Thédenat, Ed. Flouest et J. de Laurière; pour M. Vaillant, de MM. l'abbé Thédenat, J. de Baye et Bapst; et, pour M. Roserot, de MM. A. de Barthélemy, Bouchot et Durrieu.

Travaux.

M. A. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la

Société, au nom de M. Tamizey de Larroque, le fascicule XV des *Correspondants de Peiresc*, intitulé *Thomas d'Arcos*.

Notre infatigable confrère M. Tamizey de Larroque publie dans ce nouveau fascicule des lettres écrites de Tunis à Peiresc par Thomas d'Arcos, entre 1633 et 1636. Il est très intéressant de lire les détails de ce qui se passait en Tunisie il y a plus de deux cent cinquante ans. Cette correspondance, dans laquelle il est question de vases, de médailles, de manuscrits, de livres, et même des os d'un prétendu géant qui n'était autre chose qu'un éléphant, est fort instructive et montre, une fois de plus, le grand savoir et l'ardente curiosité de Peiresc. Malheureusement, elle est absolument muette sur l'épigraphie latine. Il est étonnant que Thomas d'Arcos n'ait pas songé à envoyer à Peiresc quelques copies d'inscriptions romaines.

Inutile d'ajouter que ce nouveau fascicule est édité avec le soin et la précision que M. Tamizey de Larroque apporte dans tous ses travaux.

Au nom de la Commission des impressions, M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit un rapport concluant à l'impression, dans le volume des *Mémoires*, de mémoires de MM. de Laigue, Maxe-Werly et l'abbé Brune.

Les conclusions du rapport de M. A. de Barthélemy sont mises aux voix et adoptées.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. E. Müntz a annoncé, dans le dernier numéro du *Courrier de l'Art*, la découverte, faite par lui, d'un Hongrois nommé Andrea Salaïno, vivant dans le midi de l'Italie vers 1481, et a montré qu'il pourrait être le père de ce bel Andrea Salaïno, de Milan, ou Salaï, que C. Amoretti a jadis fait connaître comme un des jeunes familiers de Léonard de Vinci. Le titre de « balistrero » que portait cet étranger a paru surprenant, mais il est à remarquer, d'après les manuscrits de Léonard de Vinci, que, pour peu qu'un tel

titre appartînt à un étranger de mérite et que l'occasion de quelque rencontre ou de quelque correspondance se fût produite, il était de nature à attirer l'attention du grand ingénieur et artiste. Ces manuscrits montrent, en effet, que Léonard cherchait à connaître les gens distingués en toutes sortes d'arts et de sciences, et que, d'autre part, il s'occupa spécialement d'arbalétriers et d'arbalètes durant la première partie de son séjour à Milan. C'est ainsi que, dans le manuscrit B, fol. 46 v°, on le voit, au-dessous d'un de ses plus beaux croquis de guerriers à cheval, montrer et expliquer l'ordre de bataille que doivent avoir des cavaliers-arbalétriers en champ découvert, et, dans le manuscrit A, fol. 30 r°, étudier les mouvements de cavaliers semblables, puis, fol. 29 v°, s'occuper de l'arbalète elle-même en la dessinant avec soin.

« Quant au jeune Salaï, c'est aussi aux textes autographes de Léonard de Vinci qu'il faut recourir pour avoir des renseignements plus exacts et plus complets que ceux que donna Amoretti. Dans le manuscrit L, de l'Institut (fol. 94 r°), ón trouvera, écrite à l'encre, la note relative à la luxueuse « cappa, » puis, à la suite, au crayon, cette remarque : « Salaï rubo 4 soldi » (Salaï vola 4 sous); pour 1503, l'envoi de Salaï au miniaturiste Attavante, et la mention de prêts à Milan et à Venise (J. P. Richter, *The liter. works of L. da V.*, n° 1525); pour 1504, un florin donné « pour dépenser à la maison » (J. P. Richter, n° 1526), sans parler de plusieurs notes non datées. Puis on constatera que la date de 1507, dont le texte original se trouve dans le manuscrit I (4e volume de la publication intégrale des manuscrits de Léonard de Vinci), doit être changée en celle de 1508, et qu'elle est suivie de réflexions mélancoliques en latin sur les prêts, à propos de la somme prêtée à Salaï pour la dot de sa sœur. Enfin, dans le manuscrit E, on lira la mention du départ de Salaï pour Rome avec Léonard de Vinci, François Melzi, etc., le 9 janvier 1515.

« C. Amoretti appela Salaï élève, « scolare, » de Léonard, et le P. Resta (*Lett. pittor.*, t. III) avait écrit qu'il peignit un des trois cartons de sainte Anne, celui de la sacristie de Saint-Celse, à Milan. Le maître lui-même avait nommé Salaï

son disciple, « discepolo, » dans deux lettres du *Codex Atlanticus*, adressées au président de l'Office des eaux.

« Mais il y a lieu de remarquer que cette expression « discepolo » a une signification plus étendue que celle d'élève peintre. C'est pour parler d'affaires que Salaï était envoyé dans l'occasion dont il s'agit; une mission semblable lui était confiée par plusieurs lettres qu'ont publiées Amoretti, puis MM. Uzielli et Richter, et si Léonard nomme souvent, dans ses papiers intimes, ce représentant de ses intérêts, c'est pour noter qu'il lui a demandé d'autres services, ou qu'il lui a prêté quelque somme, ou que lui-même a reçu de Salaï quelque prêt, ou qu'il a été occupé par lui de fournitures diverses, pour des costumes, pour des repas, etc.

« De ces notes du maître et de leur comparaison avec d'autres, également autographes, il semble résulter que Salaï secondait Léonard de Vinci et le représentait en beaucoup de cas différents, peut-être pour ébaucher des tableaux, pour l'administration de sa maison et de l'Académie de Milan, pour la conduite des fêtes; peut-être aussi comme modèle et comme figurant dans certaines représentations. Ainsi pourrait s'expliquer la description d'un habit de carnaval que contient le manuscrit I de l'Institut. D'autres personnages nommés par Léonard peuvent avoir eu de semblables rôles.

« Dans le testament d'avril 1518, c'est au même titre que sont nommés Baptiste de Villanis et Salaï, tous les deux comme « serviteurs, » et en raison de « leurs bons et grands « services. »

M. le marquis de Fayolle, associé correspondant national, communique trois fac-similés de la marque à la main coupée dont il a été déjà plusieurs fois question.

L'une, sur un panneau du Musée de Sienne, offre, également imprimé au fer chaud, un ornement géométrique identique à celui qui a été signalé sur le tableau d'Otho Vénius à Périgueux. Quatre autres petits tableaux, peints sur cuivre, représentent une main dans un ornement placé au-dessous d'un écusson de couvent ou corporation. Enfin un panneau

de l'École de Rubens, au palais Borghèse, porte, imprimées au fer chaud, deux petites mains réunies par la paume.

De ces faits M. de Fayolle tire la conclusion que la marque de la main coupée seule se trouve de préférence sur les statuettes et qu'elle est accompagnée d'un signe quelconque sur les tableaux.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Douais, associé correspondant national à Toulouse, intitulé *Saint Germier, évêque de Toulouse : examen critique de sa vie.*

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1889.

Séance du 3 Juillet.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. VIII, fasc. 11. Paris, 1889, in-8°.
Archivio storico Lombardo; giornale della Societa storica Lombarda, 1889. Milan, in-8°.
Atti della reale Accademia delle Scienze di Torino, t. XXIV, livr. 11 et 12. Turin, 1888-89, in-8°.
Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, n° 12. Paris, 1889, in-8°.
— *de la Société archéologique du midi de la France*, série in-8°, n° 3. Toulouse, 1889, in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1889, 1er trimestre. Poitiers, in-8°.
— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVI, 3e livraison. Périgueux, 1889, in-8°.

Journal des Savants, mai-juin 1889. Paris, in-4°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XIII, 11e fasc. Bordeaux, 1888, in-8°.

The Journal of the royal historical and archeological Association of Ireland. Dublin, 1889, in-8°.

Baxter. *Sylvester*. Boston, 1888, in-8°.

Baye (le baron J. de). *Les bijoux francs et la fibule anglo-saxonne.* Caen, 1889, in-8°.

Pallu de Lessert (Clément). *Les briques légionnaires, contribution à la géographie militaire.* Paris, 1888, in-8°.

Ravaisson-Mollien (Charles). *Les manuscrits de Léonard de Vinci,* t. IV. Paris, 1889, in-folio.

Ruelle. *Sur un quatrième manuscrit grec de Platon.* Paris, 1807, in-8°.

Vaillant (V.-J.). *Le portrait d'Eustache aux grenons, comte de Boulogne.* Boulogne-sur-Mer, 1888, in-8°.

Travaux.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, offre à la Société le quatrième volume de la publication intégrale des manuscrits de Léonard de Vinci. Il signale dans ce volume des citations et discussions d'auteurs divers, un passage d'une écriture ressemblant aux écritures orientales, un croquis dessiné à la plume sous un texte relatif à la mécanique et paraissant représenter l'auteur des manuscrits, et beaucoup d'autres particularités intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art et des sciences.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre à la Compagnie, de la part de l'auteur, M. Ruelle, une brochure dans laquelle l'auteur montre comment la photographie, faite par lui à Venise, du Marcianus 246, contenant le traité de Damascius sur les premiers principes, a permis de reconnaître que ce manuscrit est de la même main que le vénérable Platon de Paris (n° 807), datant du IXe siècle, que le célèbre Palatinus 398 de Heidelberg et qu'un autre ms. de Saint-Marc 258. M. Ruelle vient de reconnaître un cinquième ms. qui doit être attribué au même auteur; c'est une partie du

commentaire de Proclus sur la République de Platon, dont le reste se trouve dans le Laurentianus LXXX, 9.

M. le Président annonce la mort de M. Aymar, un des conservateurs du Musée du Puy, qui, depuis plus de quarante ans, était associé correspondant national de notre Compagnie, et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Société.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. Roserot, archiviste de la Haute-Marne, au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et M. Roserot, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Chaumont (Haute-Marne).

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit des rapports favorables sur les candidatures de M. l'abbé Marchand et de M. Vaillant au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. l'abbé Marchand à Varambon (Ain) et M. Vaillant à Boulogne-sur-Mer.

M. Read, membre résidant, annonce que M. Chipiez fera, le vendredi 5 juillet, dans l'atelier de M. Joly, les honneurs de la réduction du Parthénon.

M. Müntz, membre résidant, fait une communication sur la caricature en Italie pendant le moyen âge, du XIIe au XIVe siècle. Le premier exemple qu'il cite de cette espèce de manifestation de l'esprit public remonte au XIIe siècle, c'est l'inscription relative au sacre de l'empereur Lothaire. Les éléments comiques tendent à s'introduire en Italie dès le XIIIe siècle, avec Giotto. M. Müntz signale tous les exemples qu'il a recueillis en Italie sur la caricature, dans les différentes villes et à diverses époques, et communique à la Compagnie des photographies et des dessins relatifs à la caricature.

Séance du 10 Juillet.

Présidence de M. Muntz, second vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, t. VI. Fontainebleau, 1888, in-8°.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1888. Paris, 1889, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique, mai-juin 1889. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, n° 13. Paris, 1889, in-8°.

Revue belge de numismatique, XLVe année, 3e livr. Bruxelles, 1889, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis*, t. IX, 4e livr. Saintes, 1889, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, XXXVIIIe année, nouv. série, 150e livr. Saint-Omer, 1889, in-8°.

Bigarne (Ch.). *Les capitaines du château de Beaune*. Beaune, 1887, in-8°.

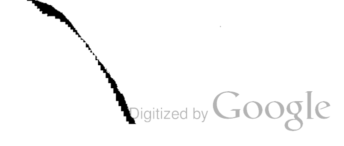
Daremberg et Edm. Saglio (Ch.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, XIIIe fascicule. Paris, 1889, in-4°.

Perrot et Charles Chipiez (Georges). *Histoire de l'antiquité*, t. V. Paris, 1889, in-8°.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Ant. Héron de Villefosse lit un rapport sur la candidature de M. l'abbé de Carsalade du Pont au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé de Carsalade du Pont, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant à Auch.

M. L. Courajod, membre résidant, fait hommage à la Com-



pagnie d'une brochure sur les frères Auguier, par M. Samson; il constate que l'auteur s'est tenu trop exclusivement sur le terrain historique et a trop négligé le côté artistique du sujet.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, lit un mémoire sur un quatrain qui existait dans une chapelle érigée au Latran en l'honneur de saint Nicolas, par Calixte II, après la querelle des investitures. M. l'abbé Duchesne propose une nouvelle restitution du troisième vers en partie effacé.

Le mémoire de M. l'abbé Duchesne est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ant. Héron de Villefosse, membre résidant, dépose sur le bureau la communication suivante de la part de M. Ph. Tamizey de Larroque, associé correspondant national :

« Fabri de Peiresc, tout le monde le sait, a été un fervent épigraphiste, et sa correspondance montre en un grand nombre de pages avec quel soin et quel amour il recueillait les inscriptions antiques, particulièrement celles de sa chère Provence, cette petite sœur de l'Italie. Parmi les lettres non encore publiées du célèbre archéologue, nous en choisissons une qui reproduit trois inscriptions provençales, dont deux nous offrent un texte plus pur que le texte connu jusqu'à ce jour. Notre savant confrère M. Héron de Villefosse, auquel nous avons communiqué ce document, a bien voulu nous conseiller de le mettre sous les yeux de la Société des Antiquaires de France et nous éclairer de ses précieuses observations.

« *A Monsieur, Monsieur Guillemin, prieur de Roumoulles, à Roumoulles*[1].

« Monsieur le prieur, vostre lettre du 21e m'a esté rendue

1. Aujourd'hui Roumoules, commune des Basses-Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez, à trois kilomètres de cette ville. Sur le prieur Denis Guillemin, le dévoué commissionnaire et ami de Peiresc, voir l'attachante étude de M. Léopold Delisle sur *un Grand amateur français au XVIIe siècle*. Toulouse, 1889, pp. 7, 17.

« ce matin en allant au palais, mais je ne l'ay peu lire plus « tost que maintenant qu'il est plus de trois heures aprez midy. « Je vous remercie du soing que vous avez eu des pommes[1] « et de l'inscription antique. Je n'ay poinct escrit à Monsr le « cardinal[2] de ce qu'on vous a dict et ne suis pas prèst de le « faire; on ne m'en a poinct prié, et, si on m'en prie, je tem- « poriseray d'en avoir vostre advis. Le P. d'Ambrucq s'en « retourne avec la charge de grand inquisiteur dans Avignon, « que N. S. P. luy a donnée, à quoy les tesmoignages que « j'avois rendu de son merite n'ont pas nuict, mais ce n'est « pas de luy que je l'ay appris. Je suis trop pressé à cette « heure pour vous entretenir davantage, et demeure, Mon- « sieur, vostre très affectionné à vous servir[3],

« De Peiresc.

« Tournez[4].

« A Aix, ce 26me aoust 1629.

« Je viens de voir un livre[5] où sont transcriptes des ins- « criptions antiques, entr'aultres une à Riez, soubs le maistre « autel des Cordeliers hors la ville, que je vouldrois bien voir « au vray s'il n'y a pas

VEIOVI
EX VOTO
. . . .[6]

1. Peiresc aimait beaucoup les pommes; il est souvent question de ce fruit dans ses lettres au bon prieur Guillemin.

2. Le cardinal Bentivoglio, grand ami de Peiresc, qui lui avait recommandé Guillemin, que nous trouvons plus tard orné des honorifiques fonctions de protonotaire apostolique.

3. Bibliothèque nationale, franç., nouv. acquis. 5170, fol. 56. Original. — Bibliothèque Méjanes d'Aix, collection Peiresc, registre V, fol. 578, copie.

4. Le mot *tournez* est écrit de la propre main de Peiresc, ainsi que tout ce qui suit.

5. Probablement un recueil manuscrit.

6. Au bas de la page, Peiresc a ainsi cherché à reconstituer l'inscription : MEIOVIO EX VOTO QVNRIL. M. Héron de Villefosse m'a fait l'honneur de m'écrire que, dans le tome XII du *Corpus* (Berlin, 1888), M. Otto Hirschfeld a donné cette inscription et la suivante (n° 5752 et n° 5754) d'après le manuscrit de

« Il y en a une aultre qui estoit à Roumoulet, à la cha-
« pelle St-Sébastien :

IVLIAE TESALLYDI
VXORI CARISSIMAE
M · ANNIVS SIIVIIRVS MARITVS
E E

« Il y en a une aultre à Riez, soubs un autel de la grande
« église :

MATRI DEVM OC [etc.]
IIIII VIR AVG
C·I·A·A·[1]. »

M. l'abbé Morillot, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Je désire soumettre à votre appréciation la photographie d'animaux en pierre, de taureaux à deux et à trois cornes trouvés dans le temple gallo-romain de Beire-le-Châtel.

« Vous savez qu'on compte déjà un certain nombre de taureaux à trois cornes, et que le plus important, le premier qui ait été découvert (1756), est celui d'Avrigney (non loin d'Alaise), qui se trouve au Musée de Besançon. Il y en a un autre d'assez bon style au Musée d'Autun ; la tête d'un taureau à trois cornes, de grandeur naturelle, découverte à

Balth. Burle, dont les copies sont absolument inférieures à celles de Peiresc. Le docte académicien ajoute : « La première inscription est difficile à transcrire avec certitude. La première ligne contient sans doute la formule : *Jovi o[ptimo]*, puis *ex voto Quarti*. La lecture de la seconde est tout à fait sûre, grâce à la copie de Peiresc :

Juliae Tesallydi
vxori carissimae
M(arcus) Annius Severus maritus
e(res)? f(ecit)?

« Il est clair qu'il doit y avoir à la ligne 2 *VXORI* (R et I liés) et non VXOR. Peiresc n'avait pas vu le I lié avec le R. Je pense qu'il faut corriger E E en E F à la ligne 4. »

1. M. Héron de Villefosse auquel je dois toute cette annotation veut bien m'écrire encore : « Il n'y a rien à dire de la dernière inscription qui existe encore, et dont M. Otto Hirschfeld a donné une copie très correcte (n° 358). Je l'ai vue moi-même et copiée à Riez il y a quelques années. »

Martigny-en-Valais, est conservée au Musée de Sion. Caylus mentionne un quatrième taureau, en bronze, recueilli près de Saulieu en 1757, et en donne les dimensions : pour la longueur, deux pouces, sept lignes; pour la hauteur, deux pouces, cinq lignes[1].

« J'ai vu trois autres spécimens au Musée de Saint-Germain, dans la nouvelle salle des bronzes, non encore ouverte au public. Ils sont de petite dimension. Deux d'entre eux proviennent de la collection Gréau (nos 29547 et 29548), le troisième de la collection Febvre, de Mâcon. Enfin je possède deux taureaux à trois cornes, qui sont en pierre et d'une facture assez grossière. Malheureusement ils ne sont pas entiers, il manque une petite partie des jambes, qui sont détachées de la base qui les portait. Un seul a conservé les trois cornes; l'autre n'a plus que celle du milieu. Leur dimension est d'environ dix-sept centimètres de longueur. Deux autres fragments sont douteux. Ces objets en pierre ont été trouvés dans le temple de Beire, parmi beaucoup d'objets votifs, figurines, fibules, statuettes.

« Faut-il supposer que les taureaux à trois cornes en bronze et en pierre sont le résultat d'une fantaisie d'artiste ou d'ouvrier? Ou faut-il y rattacher une idée symbolique, une conception religieuse de la mythologie païenne? Je crois que cette dernière hypothèse est la seule plausible, et voici pourquoi :

« Le taureau d'Autun était certainement un objet votif. Il a été trouvé dans une niche carrée, creusée dans une stèle et fermée par une grille en fer. L'inscription, placée au-dessous, était la suivante :

AVG · SACRVM
BOIORIX DE
SVA PECVNIA.

« Ceux de Beire furent recueillis dans les ruines d'un temple; leur destination n'était pas d'y servir d'ornement; leur facture n'est point assez bonne.

1. Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. V, p. 305. [Un charmant petit taureau en bronze, à trois cornes, a été découvert cette année à Mandeure. Note de la C. des I.]



« Une remarque me semble opportune ici. La signification symbolique, l'idée religieuse doit, selon moi, être attachée plutôt à la triplicité des cornes qu'au genre d'animal. Dans Caylus, à côté du taureau, il y a la figure d'un sanglier à trois cornes parfaitement distinctes. Un des spécimens du Musée de Saint-Germain n'a guère du bœuf que la tête. On a eu tort, ce me semble, de rappeler au sujet de quelques-unes de ces trouvailles que les Cimbres, congénères des Gaulois, prononçaient leurs conventions solennelles en jurant sur un taureau d'airain (Plutarque, *Marius*, chap. XXIV). Ceci ne saurait expliquer l'emblème des cornes. C'est à la triplicité, à la trinité de ces appendices cornus qu'il faut faire attention plutôt qu'à l'animal qui les porte. On a déjà rapproché ces objets du *Tarvos trigaranus* de l'autel des nautes parisiens, mais je crois qu'il convient de le faire surtout à cause du nombre des oiseaux ou grues qu'il porte. Ne pourrait-on y voir le même symbole que dans les divinités *tricéphales*, qui, pour la plupart, sont accompagnées d'un dieu cornu ? La corne, chez les Asiatiques, est le symbole de la puissance, de la force, de la souveraineté : « Et exaltabitur « cornu ejus. » Rappelez-vous les figures emblématiques de la vision de Daniel et de l'Apocalypse. Divinités tricéphales, taureaux à trois cornes, sangliers à trois cornes, l'expression d'une même expression, d'un même sentiment religieux dont il faudrait rechercher le lieu d'origine en Asie. Ce sont plutôt des questions que je vous pose, Messieurs, que des indications, et, devant traiter ce sujet en publiant mes trouvailles, je vous serais reconnaissant de me communiquer vos lumières sur ce point. »

MM. Ed. Flouest et R. Mowat, membres résidants, font quelques observations sur la communication précédente.

M. le baron de Geymüller, associé correspondant étranger, expose à la Compagnie quelques idées sur les origines de l'architecture de la Renaissance, qu'il croit avoir pris naissance en Toscane.

M. Courajod répond que la Renaissance a une origine internationale.

Séance du 17 Juillet.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres, t. VII, fasc. 1-3, années 1885-1886; t. VIII, fasc. 1-3, années 1888-1889. Montpellier, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVI, 1889, série IV, t. V, fasc. 6. Rome, 1889, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2e série, t. XIV, 3e livr. Béziers, 1889, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, anno XII, n° 6. Spalato, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXV (1888). Amiens, 1889, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie,* 3e série, t. X. Paris, 1889, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drutztva, t. XI, livr. 3. Agram, 1889, in-8°.

Ancona (Amilcare). *Le armi, le fibule della sua Collezione archeologica. Supplemento*. Milan, 1880, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Trois deniers variés de Gislebert, duc de Lotharingie*. Paris, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. Voulot, associé correspondant national, écrit pour annoncer l'envoi des moulages de plusieurs inscriptions récemment découvertes à Soulosse.

Travaux.

M. U. Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les documents émanés de la chancellerie pontificale depuis le commencement du xiie siècle, il en est quelques-uns appartenant au genre dit privilèges qui portent

la souscription du pape. Cette souscription a souvent varié; je ne m'occuperai pas ici des différentes formules sous lesquelles elle se présente; je me bornerai seulement à envisager la question à un point de vue plus étroit, il est vrai, mais cependant très intéressant, comme le prouveront les résultats auxquels je crois être arrivé. Après d'autres diplomatistes qui n'ont pas osé se prononcer ni affirmativement ni négativement, j'ai voulu savoir si, pour le pontificat de Calixte II, dont je m'occupe d'une façon toute spéciale, cette souscription est autographe.

« Peut-être Calixte II a-t-il souscrit lui-même quelques-unes des bulles qui portent les mots *Ego Calixtus*, *catholice Ecclesie episcopus*, *subscripsi;* je crois qu'il a dû souscrire les actes les plus solennels, par exemple ceux qui sont revêtus de la souscription des cardinaux ou d'autres témoins, mais je n'hésite pas à affirmer que toutes les souscriptions des bulles de Calixte II ne sont pas autographes. Mon affirmation ne repose pas seulement sur des différences minimes d'écriture, sur des différences même relativement essentielles, comme celles que l'on peut constater, par exemple, dans la bulle du 20 juillet 1119 pour l'abbaye de Saint-Gilles; elle s'appuie sur une particularité tout à fait caractéristique. Pendant la période où Grisogone fut à la tête de la chancellerie, le mot *subscripsi* est abrégé par deux *ss;* sous Hugues, du 16 septembre 1122 au 26 avril 1123, il est abrégé *sss* (deux fois : bulle du 3 février 1123 pour l'abbaye d'Auchy, et bulle du 3 avril 1123 pour les monastères de Regensdorf, Michielfeld, etc.); le reste du temps, la lettre *s* est répétée quatre fois; de même, sous Aimery, à partir du 28 avril 1123; cependant, la bulle du 22 mai pour l'abbaye de Saint-Jean d'Angély ne porte que trois *s*. De deux choses l'une, ou le pape aura modifié sa manière de souscrire à chaque changement de chancelier, ce qui n'est guère probable, ou le bibliothécaire ou le chancelier, remplissant une fonction analogue à celle des secrétaires de la plume ou de la main de la chancellerie royale, au XVIIe et au XVIIIe siècle, aura le plus souvent souscrit au lieu et place du pape, en imitant, autant que possible, l'écriture de celui-ci.

« Si les chanceliers ou bibliothécaires de Calixte II souscrivaient les bulles au lieu et place du pape, ils ne les dataient pas eux-mêmes. Je le démontrerai plus longuement dans l'introduction de mon *Bullaire de Calixte II*, qui va être mis sous presse. Qu'il me suffise de dire que le soin d'écrire la formule de la date était abandonné à des notaires ou à des scribes de la chancellerie.

« Nous avons, dans la bulle de Pascal II, du 4 novembre 1113, pour les Camaldules (Jaffé-Lœwenfeld, nº 6357, et Pflugk-Harttung, *Chartarum pontificum Romanorum specimina selecta*, pl. LV), un spécimen de l'écriture de Grisogone, de la main de qui est la bulle, comme en fait foi la formule *Scriptum per manum Grisogoni, notarii sacri palatii.* L'écriture de cette formule, aussi bien que celle du reste de la bulle, diffère beaucoup de l'écriture de la formule *Datum... per manum Grisogoni*, que nous trouvons dans les dates.

« La date de la bulle de Pascal II, du 29 janvier 1116, pour le monastère de Pfäffers (nº 6504 de Jaffé-Lœwenfeld, et Pflugk-Harttung, *Specimina*, pl. LVI), porte la mention : *Datum Laterani, per manum Grisogoni subdiaconi...* Elle diffère, pour l'écriture, assez sensiblement de la bulle pour les Camaldules dont il vient d'être fait mention, pour qu'il soit permis de conclure que l'écriture de Grisogone notaire n'est pas la même que celle de Grisogone dataire. Enfin, l'écriture de Grisogone, dataire sous Pascal II et dataire sous Calixte II, présente elle-même des différences notables, par exemple dans le signe d'abréviation de *datum*, de *manum*, où ce signe a la forme d'un 8 ouvert par le bas, tandis que, sous Calixte II, il consiste en un trait ; le nom *Grisogoni* est en caractères ordinaires, comme il semble, il est vrai, que ce fut l'usage à la chancellerie de Pascal II; mais la différence la plus caractéristique est celle que présente le mot *pontificatus*, qui, dans la bulle de Pascal II, est écrit en lettres tout à fait ordinaires, tandis que, dans celles de Calixte II, la conjonction des lettres *fi* a un aspect tellement frappant qu'il saute aux yeux.

« Enfin que faut-il penser des différences plus ou moins essentielles, mais réelles, que l'on constate dans les dates

qui sont sous le nom du même bibliothécaire? Peut-on attribuer à Grisogone, cardinal, personnage naturellement grave, les caprices du calamus qui a tracé son nom et celui du pape dans la bulle du 28 janvier 1122 pour Saint-Germain-des-Prés (n° 275 de mon *Bullaire*, et Pflugk-Harttung, *Specimina*, pl. LVIII)? Je ne le pense pas.

« En comparant ensemble les dates des bulles données sous les noms de Hugues et d'Aimery, on sera bien obligé de reconnaître que, dans la plupart d'entre elles, il y a des différences qui sont le fait du changement de main.

« D'autres indices semblent confirmer mon hypothèse. Dans les bulles qui sont, il est vrai, une très minime exception, le nom de Grisogone est omis, ce qui serait singulier, si la formule de la date avait été réellement écrite par lui. Il y en a plusieurs exemples, dans les bulles originales du 11 mars 1120, pour l'église Sainte-Madeleine de Besançon (n° 153); du 1er mai 1122, pour le monastère de Notre-Dame de Praglia (n° 295); du 27 mars 1122, pour le monastère Saint-Sauveur de Millstadt (n° 290); — dans les bulles, en copie ou imprimées, du 15 mars 1120, pour le monastère Saint-Hilaire de Carcassonne (n° 157); du 19 mars 1122, pour l'église Saint-Jean de Besançon (n° 283); du 14 mai (1122-1124), pour le monastère de Hugeshofen (n° 469).

« Peut-on admettre encore que Grisogone, le bibliothécaire qui aurait omis son nom, aurait aussi modifié la date, comme elle l'est, dans la bulle originale suivante, du 14 juin 1121, pour l'église de Vérone (n° 237), dont l'authenticité ne saurait être, pour cela, révoquée en doute : ***Datum in territorio Palianensi, XVIII kal. julii, indictione XIIIIa, incarnationis Dominice anno M° C° XXII°, pontificatus autem domini Calixti secundi pape anno III°, per manum Grisogoni, diaconi et cancellarii sancte apostolice sedis;*** qu'il aurait substitué à son titre de bibliothécaire celui de chancelier que nous ne lui voyons que deux fois, ou encore celui d'archiviste qu'il a dans la bulle du 5 août 1119, pour l'abbaye de Tourteyras (n° 49)? Cela me semble impossible. Si les bulles qui présentent ces anomalies ne sont pas fausses, il faut admettre qu'elles ont été datées par des notaires ou des scribes

de la chancellerie et non par le bibliothécaire lui-même. Mais, si, de ces anomalies, on conclut que les bulles qui les renferment sont fausses, il faudrait également rejeter, comme non authentiques, celles qui s'écartent plus ou moins des types ordinaires ; alors on irait peut-être trop loin pour une période où la diplomatique pontificale n'est pas encore définitivement fixée. »

M. Babelon, membre résidant, annonce à la Société que le Sénat et la Chambre des députés viennent de voter la somme de 180 000 francs destinée à l'acquisition, par le Cabinet des médailles, de 1131 monnaies mérovingiennes choisies dans la collection de feu M. de Ponton d'Amécourt.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, continue la lecture du mémoire de M. l'abbé Douais sur la vie de saint Germier, évêque de Toulouse au VIIe siècle.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, présente quelques observations sur les preuves à l'aide desquelles M. l'abbé Douais pense établir que saint Germier combattit les Ariens.

Séance du 24 Juillet.

Présidence de M. G. SCHLUMBERGER, président.

Ouvrages offerts :

Archivio storico Lombardo, 2e série, juin 1889. Milan, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, n° 15. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, juillet 1889. Valence, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1889, n° 1. Amiens, 1889, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 81. Châteaudun, 1889, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-mai 1889. Mulhouse, in-8°.

Mémoires de la Société éduenne, nouvelle série, t. XVI. Autun, 1888, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. III, 3e livr. Saintes, 1889, in-8°.
Revue de l'Art chrétien, nouvelle série, t. VII, 3e livr. Paris, 1889, in-4°.
ROBAIS (A. VAN). *Les reliques des Fontenelle-Saint-Josse-Quentovic.* Abbeville, 1889, in-8°.
— *Note sur un manuscrit du IXe siècle aux archives de Saint-Vulfran d'Abbeville.* Abbeville, 1889, in-8°.

Travaux.

M. Saglio, membre résidant, communique à la Société un fer à gaufrer, acquis par le Musée du Louvre; ce fer est aux armes du pape Innocent VIII, mort en 1492.

M. Courajod, membre résidant, fait part de ses observations sur l'influence de l'art franco-flamand, mais surtout flamand, en Espagne au XIVe siècle; il en conclut, en citant de nombreux exemples à l'appui de sa thèse, qu'il n'y a pas eu d'art espagnol proprement dit, mais un art flamand qui a pénétré dans ce pays.

M. Durrieu, membre résidant, fait remarquer que des textes d'archives, mis au jour par M. Franscisco de Bofarull y Sans[1], attestent l'établissement à Valence, vers 1440, comme peintre du roi Alphonse V d'Aragon et grand faiseur de retables, du fils du célèbre miniaturiste français Jaquemart d'Hesdin, qui portait lui aussi le prénom de Jaquemart. Jusqu'ici on n'a pas encore signalé de peintures pouvant permettre d'apprécier le talent de ce second Jaquemart. Mais, si elles n'ont pas été toutes détruites, il serait peut-être possible d'en retrouver en s'appuyant sur les analogies que les œuvres du fils doivent très vraisemblablement présenter avec les œuvres du père. Or celles-ci peuvent être facilement étudiées. M. L. Delisle a démontré que Jaque-

1. *Revista de ciencias históricas publicada por S. Sanpere y Miguel*, tomo V (Barcelona, 1887, in-8°), p. 47, note.

mart d'Hesdin était l'auteur des miniatures du livre d'heures du duc de Berry conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 11060). Il a également établi que Jaquemart avait travaillé aux *Belles Grandes heures* du même prince, dont le manuscrit, malheureusement mutilé, appartient à la Bibliothèque nationale (ms. latin 919); et, en effet, en rapprochant les illustrations de ce volume de celles du manuscrit de Bruxelles, il est aisé de constater que plusieurs d'entre elles sont bien de la même main. On se trouve donc posséder ainsi deux groupes de productions tout à fait authentiques de Jaquemart d'Hesdin. En les prenant comme types de comparaison et en appliquant aux miniatures les procédés habituels de l'étude critique des tableaux et des dessins de maîtres, c'est-à-dire en s'appuyant sur les identités de style, de facture et de touche, M. Durrieu a pu retrouver un certain nombre d'autres manuscrits renfermant des peintures de Jaquemart. Tels sont notamment, — sans parler du livre d'heures de la collection Hamilton, dont M. Durrieu a récemment annoncé à la Société l'acquisition par Mgr le duc d'Aumale, — le fameux manuscrit des *Merveilles du monde* de la Bibliothèque nationale (ms. français 2810), donné en 1413 au duc de Berry par le duc de Bourgogne, qui constitue probablement, par le grand nombre de ses images, le travail le plus considérable exécuté par le maître, et deux *Bibles historiales* de la Bibliothèque royale de Bruxelles (nos 9002 et 9025), dont deux pages d'un ordre supérieur, tracées précisément par le pinceau de Jaquemart d'Hesdin, ont été particulièrement vantées par le marquis de Laborde dans l'introduction du tome I (p. lxxxix) de ses *Ducs de Bourgogne*.

M. Lefort, associé correspondant national, pense que Dalmau, un artiste dont le nom a été prononcé, pourrait bien être un Portugais.

M. le baron de Geymüller, correspondant étranger à Lausanne, dit qu'il a été amené par ses études au même résultat que M. Courajod; il serait seulement disposé à voir



une influence rhénane aux clochers à jour de la cathédrale de Burgos.

M. Courajod continue la série de ses informations sur l'internationalisme de l'art de la Renaissance.

M. Saglio annonce qu'une nouvelle salle, comprenant la sculpture française du moyen âge, vient d'être ouverte au Louvre; elle a été organisée par M. Courajod avec un goût qui lui fait le plus grand honneur.

M. E. Babelon, membre résidant, fait une communication sur un certain nombre de monnaies antiques d'Afrique et d'Espagne. Il fait connaître d'abord les monnaies de la colonie latine de Cirta (Constantine), qui reçut de P. Sittius le nom de *Colonia Juvenalis Honoris et Virtutis Cirta.* P. Sittius, en raison des services qu'il avait rendus à Jules César, jouit dans la nouvelle colonie, de l'an 46 à l'an 43 av. J.-C., du privilège de l'effigie monétaire, comme certains proconsuls. Outre son nom, les monnaies de Cirta portent ceux de deux magistrats municipaux : *Mugonianus* et probablement *Curma.*

M. Babelon présente ensuite une nouvelle monnaie de bronze de la colonie de Babba en Maurétanie (*Colonia Campestris Julia Babba*), qui porte l'effigie et le nom des *duumviri quinquennales* L. Pomponius et L. Julius. Cette pièce, à l'effigie d'Auguste, confirme le témoignage de Pline qui attribue à ce prince la fondation de la colonie de Babba. Les auteurs modernes avaient cru pouvoir, malgré l'autorité de Pline, ne faire remonter la colonie que jusqu'au règne de Claude.

Enfin M. Babelon fait connaître les deux pièces suivantes :

CAESAR AVGVSTVS, tête nue d'Auguste. R/ : M · BATVS PRAEF · ITER, tête d'homme, barbue, à droite. Grand bronze.

$\overline{\text{V}}$AGAXA $\overline{\text{ET}}$ TIRO ÆD (*Vagaxa et Tiro, aediles*), tête

de femme entre deux épis. R/ : M · BATVS PRAEF, tête de Bacchus couronnée de lierre. Moyen bronze.

Ces deux monnaies, conservées, comme les précédentes, au Cabinet des médailles, et frappées, comme semble l'indiquer leur style, en Espagne plutôt qu'en Afrique, portent le nom du même *praefectus* municipal, M. Batus, qui n'est mentionné dans aucun auteur ni dans aucune inscription. Quant à la seconde médaille, elle a déjà été communiquée à la Société par notre confrère M. Robert Mowat[1], qui l'a publiée aussi dans le *Bulletin épigraphique*[2]. M. Mowat a lu : VAGAXA · T · TIRO · AED., croyant reconnaître dans *Vagaxa* le nom d'une ville d'Espagne ou d'Afrique, inconnue jusqu'ici, et dans *T. Tiro*, *aedilis*, un magistrat municipal de cette ville nouvelle. Sur la foi de cette lecture, M. Salomon Reinach a, de son côté, proposé d'ajouter le nom de *Vagaxa* à la liste des villes d'Afrique qui n'ont pas été mentionnées par les auteurs[3]. Or, la médaille porte positivement, au lieu du simple T de *Titus*, les lettres ET en monogramme, et cette légère mais certaine rectification nous oblige à regarder le mot *Vagaxa*, non plus comme un nom de ville, mais comme un nom d'homme : *Vagaxa et Tiro*, *aediles*. La ville de Vagaxa est donc à retrancher de la nomenclature géographique de l'Afrique ou de l'Espagne.

Quant à l'étymologie de ce mot *Vagaxa*, les réflexions qu'elle a suggérées à M. Mowat demeurent justifiées et positives. C'est un nom indigène formé sur celui du dieu *Bagax* honoré en Afrique et dont le sanctuaire principal était au Djebel Taia, près de Thibilis[4].

1. *Bulletin*, 1886, p. 108 et 115.

2. T. VI (1886), fasc. I, p. 40.

3. S. Reinach, dans Ch. Tissot, *Géog. comp. de la province romaine d'Afrique*, t. II, p. 765.

4. Ch. Tissot, *Géog. comp. de la province romaine d'Afrique*, t. I, p. 487. Cf. *C. I. L.*, t. VIII, n°s 5504 et suiv.

Séance du 31 Juillet.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1889, 1er et 2e trimestres. Fontainebleau, 1889, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, t. LXXXVII. Bonn, 1889, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 8e année, nos 6 et 7. Trèves, 1889, in-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, 22 novembre 1888-28 mars 1889. Londres, in-8°.

— *of the Society of Antiquaries of Scottland*, nouvelle série, t. X. Édimbourg, 1888, in-4°.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. I, année 1889, 3e trimestre. Toulouse, in-8°.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. le baron de Witte, associé correspondant étranger honoraire de la Société. Il se fait l'interprète des sentiments douloureux qu'éprouveront les membres de notre Compagnie en apprenant la mort d'un savant illustre qui s'était toujours montré si assidu à nos séances, si dévoué aux intérêts de la science et dont les libéralités ont enrichi nos musées.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le troisième fascicule du *Bulletin* de la Société pour l'année 1888.

M. Saglio, membre résidant, annonce qu'une nouvelle salle vient d'être ouverte au Musée du Louvre; elle comprend les ivoires du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.

M. Pol Nicard, membre résidant, présente le dessin d'une mosaïque trouvée récemment à Oberweningen, en Suisse,

par le docteur Leonhard Schöfsdorf. Elle représente des animaux et des oiseaux; au milieu, on lit l'inscription :

ATTILIVS FECIT.

La même mosaïque portait une autre inscription, d'une lecture moins certaine que la précédente :

CEXAVICTI.

M. J. Letaille, associé correspondant national à Bellevue, présente à la Compagnie l'estampage d'une inscription bilingue (latine et néo-punique) découverte à Ain Beida (Algérie) et appartenant à M. Poulle, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Constantine. M. Poulle, président de la Société archéologique de Constantine, si connu par ses nombreux travaux archéologiques sur l'Afrique, a fait don de cette intéressante inscription au Musée national du Louvre.

Q GELLIVS ❦ SEC
VNDVS ❦ SE VIVO
SIBI · STATVIT ❦ AN · IXX
PIVS ·

Lig. 2, V et N sont liés; lig. 3, les lettres AN forment un monogramme.

Au-dessous de l'inscription latine est une inscription néo-punique de huit lignes, d'une lecture très difficile.

M. Mowat, membre résidant, lit un mémoire sur une fibule en or conservée au Musée de Turin, sur laquelle est gravée une inscription double, au moyen de laquelle il démontre que Constantin Ier a porté le titre de *Herculius Caesar* qu'on ne lui connaissait pas jusqu'à présent. La date de ce précieux bijou, qui a été porté par Constantin, se place dans l'intervalle du 25 juillet 306 au 31 mars 307.

Le mémoire de M. Mowat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, achève la lecture du mémoire de M. l'abbé Douais, associé correspondant

national à Toulouse, sur la vie de saint Germier, évêque de Toulouse au VIIe siècle.

Le mémoire de M. l'abbé Douais est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat communique la restitution d'une inscription métrique publiée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*[1], d'après une communication de M. Garcin, greffier de tribunal à Apt :

Cette inscription, aujourd'hui perdue, a été trouvée près d'Apt, en 1750 ; elle n'est plus connue que par une ancienne copie ; la voici, telle que la reproduit M. Allmer :

HEV · TVMVLO · DONAE//////. . . . .
FILIA · QVOD · MATR///. . . . .
VITA · TIBI · BREVIS · EST · A/////. . . . .
CLARA · IACES · FO///////. . . . .
QVOD · SI · QVA · AD · MA/////. . . . .
MAGNVS · HONOS · C/////. . . . .
TV · FELIX · MISERI · QVI·TE/ . . . .
ET · LONGVM · VITA///// . . . .

M. l'abbé Thédenat ne se dissimule pas qu'une restitution de ce genre est nécessairement très arbitraire et ne peut pas avoir le caractère de certitude que présenterait la restitution d'une inscription en prose, soumise aux règles de l'épigraphie. Il s'excuse donc de présenter à la Compagnie une communication qui est un amusement philologique plutôt qu'une restitution archéologique ; mais c'est la dernière séance de l'année, on est déjà presque en vacances :

Heu tumulo Dona[ta jaces ; reddit tibi mater]
Filia quod matr[i reddere debueras].
Vita tibi brevis est : a[nnos vix nata decem et sex]
Clara jaces fo[rma nec pietate minus].
Quod si qua ad ma[nes poterit descendere fama],
Magnus honos c[ampis te manet Elysiis].
Tu felix, miseri qui te [genuere parentes]
Et longum vita[e, te sine, tempus habent].

1. Fasc. XLIX, p. 359, n° 708.

Séance du 4 Septembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, nos 15, 16, 17. Paris, 1889, in-8o.

— *de correspondance hellénique*, XIIIe année, nos III, IV, V. Athènes-Paris, 1889, in-8°.

— *de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 57e année, 3e série, t. XIII-XIV. Bruxelles, 1889, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 186, juillet 1889. Chartres, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5e série, t. X (1888). Angoulême, 1889, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXVI de la collection, 2e livr. Limoges, 1889, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 4-6, avril-juin 1889. Niort, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIIe année, juillet-septembre. Gap, 1889, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XI, 2e livr. Brives, 1889, in-8o.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, Ve série, t. VI (1889). Nancy, in-8o.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. VIII (1889), 2e trimestre. Avignon, 1889, in-8o.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, VIe série, t. III (1888). Besançon, 1889, in-8o.

— *de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. XXI (1888-1889). Saint-Omer, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1887-1888. Rouen, 1889, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du

département de Constantine, IIIe série, t. IV. XXVe volume de la collection (1888-1889). Constantine, in-8o.

Revue africaine, no 192, 1er trimestre de 1889. Alger, 1889, in-8o.

Société archéologique de Bordeaux, t. XIII, 3e fascicule. Bordeaux, 1888, in-8o.

Supplément au Bulletin de 1889 *de la Société Belfortaine d'émulation. Notice sur l'histoire militaire de Belfort.* Belfort, 1889, in-8o.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXXIII (1887-1888). Reims, 1889, in-8o.

Bulteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. II, fasc. 3. Chartres, 1889, in-8o.

Estaintot (comte d'). *Notes manuscrites d'un conseiller au parlement de Normandie.* Rouen, 1889, in-8o.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Harold de Fontenay, associé correspondant national à Autun, et se fait l'interprète des regrets que cette mort inspire à la Compagnie.

M. Omont, membre résidant, lit un fragment de l'introduction qui doit précéder son catalogue des manuscrits grecs du roi François Ier à Fontainebleau.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique de la part du R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, une inscription trouvée dans le Khangat-el-Hadjaj, entre Tunis et Krombalia, près des ruines d'un temple de Saturne. Elle est gravée sur une petite tablette de marbre blanc, longue de 0m37 et haute de 0m21 :

P PETRONIVS PROCVLINVS ET PAPIRIA NVP
ʓ TIALICA · PARENTES · PETRONI ZOSIMI ET ʓ
PETRONI BVCCVLI QVI VESTIGIVM ET BIR
BECEM FECERVNT ET TITVLOS AETER
NOS PER · FILIOS HABERE DESIDERA
VERVNT · DE · COL · VTHINENSI

Hauteur des lettres, 0m02.

Cette inscription a été trouvée avec plusieurs ex-voto à Saturne.

Elle n'offre aucune difficulté de lecture, mais le sens du texte n'est pas très clair. La phrase *qui vestigium et birbecem* (pour *vervecem*) *fecerunt* paraît signifier « qui ont fait un *vestigium* et un mouton. » Le mot *vestigium* désigne une empreinte de pied; il pourrait se rapporter à un symbole que portent quelques monuments votifs, l'image de deux pieds. Cette image a été considérée, dans certains cas, comme représentant la formule *salvos ire*, *salvos redire*, gravée à l'entrée des sanctuaires célèbres; elle a un caractère tout à fait religieux. M. Letaille a trouvé à Makteur (*Bulletin* de 1884, p. 224-225), à l'entrée d'un petit édifice religieux, deux formes de pied, en plomb, de grandeur naturelle, incrustées dans le dallage. Est-ce là ce qu'il faut appeler *vestigium?* Quant au mouton, il apparait souvent sur les stèles consacrées à Saturne; c'était une des victimes qu'on immolait d'ordinaire à ce dieu dans les temples de Carthage. Il s'agit peut-être ici de la représentation d'un mouton; le texte ne dit pas en quelle matière, mais l'offrande de Petronius Proculinus et de Papiria Nuptialica se rapportait sans doute au culte de Saturne. C'était probablement un *donarium* destiné à orner le temple du dieu et offert par les parents en souvenir de leurs enfants défunts. Dans une inscription d'Aumale (VIII, 9065 et 9067), nous voyons Claudius Juvenalis Sardicus faire une libéralité analogue, *perfectis metis et ovariis*, en mémoire de ses enfants.

La *colonia Uthinensis* est l'ancienne ville d'*Uthina*, aujourd'hui Oudna, dont le titre de colonie était connu par un passage de Pline.

L'inscription est actuellement chez M. Lançon, le propriétaire du terrain sur lequel elle a été trouvée.

M. Eugène Müntz, membre résidant, communique un travail sur les plateaux peints appelés *deschi da parto*, que l'on offrait en Italie, pendant le xv[e] siècle, aux femmes en couches. La plupart des plateaux circulaires ou octogonaux du xv[e] siècle, conservés dans les Musées ou dans les collections privées, avaient cette destination.



EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1889.

Séance du 6 Novembre.

Présidence de M. G. SCHLUMBERGER, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, Xe année, nos 18, 19, 20, 21. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. VIII, 1re et 2e livr. Tours, 1889, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 187, avril 1889. Chartres, 1889, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIVe année. Dax, 1889, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1889, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVI, 4e livraison. Périgueux, 1889, in-8°.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, nouvelle série, 151e livr. Saint-Omer, 1889, in-8°.

Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise. Inventaire des richesses d'art. Versailles, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société académique indo-chinoise de France, t. I. Paris, 1879, in-4°.

— *de la Société d'émulation du Jura*, IVe série, t. IV. Lons-le-Saunier, 1888, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. VII. Poitiers, 1888, in-8°.

Notice biographique sur Ch. Loriquet. Reims, 1889, in-8°.

Report of the committee appointed january 6, 1889, *by the American philosophical Society. Commission on amended*

orthografy, created by virtue of a resolution of the legislature of Pennsylvania. Philadelphie, 1889, in-8°.

Revue africaine, XXXIII[e] année, n° 193. Alger, 1889, in-8°.

— *belge de numismatique*, XLV[e] année, 4[e] livr. Bruxelles, 1889, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Drutztva, t. XI, livr. 4. Agram, 1889, in-8°.

AUCOC (Léon). *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes académies et l'Institut de 1635 à 1889.* Paris, 1889, in-8°.

BAYE (le baron J. DE). *Le tombeau de Wittislingen au Musée national bavarois.* Munich et Paris, Lévy, 1889, in-4°.

BERTHELÉ (Joseph). *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou.* Melle, 1889, in-8°.

BERTHELOT. *Collection des anciens alchimistes grecs*, 4[e] livr. Paris, 1888, in-4°.

CHAVET (Gustave). *Les haches en bronze de Chebrac.* Angoulême, 1889, in-8°.

GERMAIN (Léon). *La crosse émaillée du Musée historique lorrain.* Nancy, 1889, in-8°.

GERMAIN (Léon). *Les armoiries de Saint-Quirin.* Nancy, 1889, in-8°.

LOCKROY (Édouard). *Discours prononcé le 26 mai 1888 à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.* Paris, 1888, in-8°.

NÉNOT et HOMOLLE (H.-P.). *Essai de restitution de l'amphithéâtre de Curion.* Paris, 1889, in-4°.

PARIS (Gaston). *Les parlers de France.* Paris, 1889, in-8°.

PRÉVOST (Gustave). *Le Jupiter en bronze du Musée d'Évreux.* In-8°.

RENAN et FALLIÈRES. *Discours prononcés le samedi 15 juin 1889.* Paris, 1889, in-8°.

ROCHIGNEUX (Thomas). *Catalogue de la bibliothèque de la Diana, société historique et archéologique du Forez.* Montbrison, 1889, in-8°.

RUELLE (C.-E.). *Le chant des sept voyelles grecques.* Paris, 1889, in-8°.

VAILLANT (V.-J.). *Épigraphie romaine de la Morinie.* Boulogne-sur-Mer, 1890, in-8°.

Travaux.

M. L. Courajod, membre résidant, annonce la mort de M. Ludovic Letrône, associé correspondant national à la Motte (Orne).

M. A. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. Jos. Berthelé, associé correspondant national à Niort, un volume intitulé *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, Melle, 1889, in-8°, volume aussi intéressant pour l'histoire de l'architecture que pour celle du mobilier. Dans la première partie de son ouvrage M. Berthelé s'est efforcé de préciser les dates de trois monuments poitevins d'une importance spéciale : la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent, l'église de Gourgé et l'église d'Airvault; puis il a essayé d'expliquer certaines particularités, non poitevines, que présentent, par exception, quelques églises romanes de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Charente-Inférieure. Il a étudié également cette *architecture Plantagenet*, si pleine d'élégance, qui a couvert de chefs-d'œuvre l'Anjou, la Touraine et le Poitou. La seconde partie contient des listes de reliquaires et de vases sacrés existant avant la Révolution et des renseignements très complets sur les *cloches poitevines* ou les *fondeurs de cloches* ayant travaillé pour la province.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau le dernier fascicule du *Bulletin* de l'année 1888 et le premier de l'année 1889, et annonce que les fascicules suivants seront prochainement distribués.

M. Omont, membre résidant, offre à la Compagnie un exemplaire des Catalogues des manuscrits grecs de la bibliothèque réunie à Fontainebleau par le roi François I[er], et rappelle que, dans une des dernières séances, il a donné

lecture à la Compagnie d'une partie de l'introduction mise par lui en tête de ces catalogues.

M. Prost, membre résidant, commence la lecture d'une notice sur le nom de saint Servais, évêque de Tongres au ɪvᵉ siècle, et sur la correction que ce nom a subie dans les dernières éditions des œuvres de Grégoire de Tours.

M. L. Courajod, membre résidant, signale quelques-uns des principaux objets prêtés par les Musées de province à l'exposition d'orfèvrerie française du Trocadéro. Il appelle l'attention de la Société sur un chapiteau roman du Musée de Reims; sur la médaille *en marbre* du roi René, par Pietro da Milano, du Musée d'Aix; sur les émaux peints français les plus anciens connus, du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers; sur les cinq émaux translucides sur relief de la collection Trimolet du Musée de Dijon; sur deux reliquaires du trésor de Reims attribués par erreur au xvɪᵉ siècle; enfin sur le modèle en bois de la *Nourrice* de la suite des terres émaillées de l'atelier de Palissy.

M. C.-E. Ruelle, associé correspondant national à Paris, lit une *Note additionnelle sur le chant des sept voyelles grecques*. Dans une première note, lue à la Société des Antiquaires (*Bulletin*, 1888, p. 260) et publiée depuis dans la *Revue des études grecques* (année 1889, p. 38), il avait présenté un système de déchiffrement musical des groupes de voyelles contenus dans un papyrus magique grec du Musée archéologique de Leyde. Sa nouvelle communication a pour but de signaler les groupes vocaliques qu'il a rencontrés, au nombre d'environ *deux cents*, dans le papyrus magique de la Bibliothèque nationale (Supplément grec, nº 574), papyrus récemment édité par M. C. Wepely, de Vienne.

M. Durrieu, membre résidant, signale l'existence au château de Ravignan, dans les Landes, d'un groupe en bois sculpté du commencement du xvᵉ siècle, représentant le sacre d'un évêque, qui porte, imprimée au feu, la marque

de la ghilde d'Anvers, sur laquelle MM. Courajod et Corroyer ont, à diverses reprises, attiré l'attention de la Société.

M. A. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de mes confrères, au nom de M. Lupatelli, de Pérouse, le dessin d'une petite figure étrusque, en bronze, trouvée au mois d'août dernier, aux environs de cette ville, dans un état parfait de conser-



Bronze trouvé aux environs de Pérouse.

vation. Ce dessin reproduit l'original dans ses véritables proportions; il représente un personnage drapé et voilé, à demi étendu et tenant dans la main gauche une corbeille remplie de fruits. M. Lupatelli suppose que ce petit objet formait le couvercle d'une cassette ou d'une ciste et il fait appel aux lumières des membres de la Société pour savoir s'il existe quelque part d'autres exemplaires du même sujet.

« Pour mon compte, je puis lui signaler dans les collections du Louvre une petite figure en bronze, dans la même pose, et qui me paraît avoir servi au même usage. Cette figure est décrite dans la *Notice des bronzes antiques* de M. A. de Longpérier, sous le n° 461 et sous le nom de Flore. Elle mesure en hauteur $0^{m}036$. »

Séance du 13 Novembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1889, 3e trimestre. Fontainebleau, 1889, in-8°.

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, 2e fascicule. Reims, 1889.

Durrieu (Paul). *Les Manuscrits à peintures de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham.* Paris, 1889, in-8°.

Fourot (A.). *Le cimetière franco-mérovingien de Bagneux* (*Marne*). Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°.

— *Le Siège de Saint-Dizier.* In-8°.

— *L'oppidum du Châtelet.* Saint-Dizier, 1887, in-8°.

— *Saint-Dizier. L'incendie du* 19 *août* 1675. In-8°.

Noé (A. de la). *Note sur la géographie ancienne de l'embouchure de la Loire.* Paris, 1889, in-8°.

Vaillant. *Quelques verreries romaines de Boulogne-sur-Mer.* Paris, 1889, in-8°.

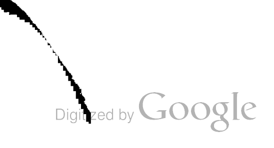
Correspondance.

M. l'abbé Fourot, professeur de rhétorique au collège de Saint-Dizier, présenté par MM. A. de Barthélemy et l'abbé H. Thédenat, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Flouest, Courajod et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. J.-P.-M. Morel, associé correspondant national à Saint-Gaudens, et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Compagnie.

M. Ant. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. V.-J. Vaillant, associé correspondant national à Boulogne-sur-Mer, un mémoire intitulé : *Quelques verreries romaines de Boulogne-sur-Mer*, Paris, 1889,



in-8° (extrait de la *Revue archéologique*). Dans ce travail, l'auteur signale incidemment la découverte de deux coupes ciselées appartenant à la même famille que les fameuses coupes de Podgoritza et d'Homblières. Sur l'une d'elles, on reconnait le sacrifice d'Abraham. Il est heureusement certain que notre correspondant publiera bientôt ces pièces intéressantes.

M. Durrieu, membre résidant, offre à la Compagnie son catalogue raisonné des manuscrits à miniatures de la collection de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham. Il signale particulièrement un nombre assez considérable de spécimens tout à fait remarquables de l'art français, et exprime l'espoir que ces manuscrits reviendront à la France.

La Compagnie s'associe au sentiment exprimé par M. Durrieu.

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le second fascicule de l'année 1889 du *Bulletin des Antiquaires*.

M. Ed. Le Blant, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans une séance à laquelle j'ai eu le regret de ne pouvoir assister, un de nos savants confrères a présenté, d'après une copie de M. le docteur Berlanga, une inscription qui, selon les termes du procès-verbal du 12 décembre dernier, « aurait été découverte à Malaga en 1888. »

AVRELIVS IV
LIANVS NA
TIONEM AF
RAM QVI VI
XIT ANN VI
M · X · DIES
XI MANET
IN DEI GLoRIA

(palme)

« La formule finale de cette inscription, *manet in Dei gloria*, a été signalée comme insolite et des réserves auxquelles plu-

sieurs membres de la Compagnie se sont associés ont été faites, à ce point de vue, sur l'authenticité du texte[1]. La rédaction de cette formule me paraît conforme au style épigraphique des premiers chrétiens. Je citerai pour l'établir :

« 1° Cette inscription vue par Fabretti[2] :

☧
PIENTIA QVAE VIXIT ANNIS N VI M
IIII DIEST II MANET IN PACE ET IN CRISTO

« 2° Ce marbre trouvé l'an dernier dans les fouilles de la catacombe de Priscille :

A ☧ Ω
VICTRIS QVE VIXIT ANNIS
VIIII DEPOSITA ES PRIE NON
HS AGVSTAS MANET IN PACE ET IN CRITO[3].

« 3° Et, en ce qui touche les mots *in gloria Dei*, cette épitaphe tracée sur la chaux d'un loculus des catacombes[4] :

☧ PRIMA VIVIS IN GLORIA DEI ET IN PACE DOMINI NOSTRI ☧

« J'y ajouterai cette formule d'une inscription que j'ai copiée autrefois à Milan, dans l'*atrium* de la basilique de Saint-Ambroise, et où il est dit qu'une chrétienne défunte « est née dans la gloire du Christ, » NATA EST IN GLORIA CRISTI. »

M. E. Müntz, membre résidant, signale dans l'œuvre des frères van Eyck un certain nombre de réminiscences de l'art antique ou de l'art italien.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national à Pau, fait la communication suivante :

« Parmi les œuvres de sculpture qui ont servi à la décora-

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 296.
2. C. VIII, n° LXXII.
3. *Victrix quae vixit annis VIIII. Deposita est pridie nonas augustas manet in pace et in Christo.*
4. Marangoni, *Acta S. Victorini*, p. 69.

tion du Champ de Mars pendant l'exposition de 1889, il s'en trouve une sur laquelle je crois devoir appeler l'attention de la Société des Antiquaires. Je veux parler d'un bronze, grandeur nature, représentant une lionne blessée, qui était placé devant la porte nord du pavillon de la Ville de Paris, côté ouest. La lionne est atteinte de deux flèches, ayant pénétré par le dos. L'une des flèches, lancée avec vigueur, a transpercé le fauve de part en part, et la pointe, ressortant sous le ventre, sert de conduite au sang qui s'échappe de la blessure. L'animal, mortellement atteint, s'affaisse peu à peu, et son arrière-train, vainement soulevé, traîne sur le sol, les pattes étendues et déjà raidies. La tête du fauve, soutenue encore sur ses deux pattes de devant, exprime la douleur.

« Si j'insiste sur la description de ce bronze, c'est qu'il existe au British Museum un bas-relief assyrien représentant une lionne blessée et conçu dans le même sentiment, j'oserai même dire dans le même mouvement. Cette lionne, percée de deux flèches au même endroit, traînant ses pattes de derrière, est reproduite dans l'*Histoire de l'art* de MM. Perrot et Chipiez (*Assyrie*, fig. 270, p. 571). Je n'ai pas l'honneur de connaître M. G. Valton, auteur du bronze qui appartient à la Ville de Paris, et j'ignore par conséquent s'il s'est inspiré du bas-relief du British Museum.

« On se rappelle l'article de M. Salomon Reinach, qui, publiant une statuette gauloise du British Museum, fit remarquer qu'elle pouvait avoir inspiré, directement ou non, la *Jeanne d'Arc* de M. Chapu (*Rev. archéologique*, 1888, p. 21).

« Des remarques de ce genre sur la conception d'œuvres antiques et modernes nous paraissent utiles à signaler et formeront peut-être un jour un chapitre intéressant de l'histoire de l'art. »

M. Morel, associé correspondant national à Vitry-le-François, fait connaître que, parmi les armes antiques qu'il avait exposées à l'esplanade des Invalides (Palais du ministère de la guerre), M. Bertrand, conservateur du Musée de Saint-Germain, lui a demandé l'autorisation d'emporter, pour les faire mouler, les deux belles épées de bronze, munies de leurs

bouterolles, trouvées l'une à Joncquière et l'autre à Sainte-Cécile (Vaucluse). Il lui a demandé également, pour le même motif, l'épée en fer avec fourreau en bronze trouvée dans la sépulture à char du chef gaulois de Sommebionne (Marne).

Comme il l'a toujours fait, notre confrère a été heureux d'accéder aux désirs du savant conservateur, et de lui permettre ainsi d'enrichir de trois types nouveaux le Musée de nos antiquités nationales.

M. Morel annonce ensuite qu'il a découvert à Corbeil (Marne) une épée de fer à soie plate et à rivets, type de Halstatt, dans une sépulture dont le mobilier funéraire se composait, en outre, de deux vases placés aux pieds du guerrier, mais brisés, et d'un rasoir de bronze trouvé derrière la tête. Il fait remarquer que cette découverte est d'autant plus précieuse que jusqu'ici pareils types d'épées ou de rasoirs ne se sont jamais rencontrés dans la Marne ni dans les départements voisins.

C'est la troisième épée de ce type que notre confrère a eu la bonne fortune de rencontrer depuis une dizaine d'années, la première à la Rochette (Drôme) et la seconde à Diarville (Meurthe-et-Moselle); cette dernière également accompagnée d'un rasoir en bronze.

M. de Laigue, associé correspondant national à Florence, communique une stèle antique, représentant une figure assise, trouvée au col de Ceyssat (Puy-de-Dôme) :

« Une inscription votive permet de supposer qu'indépendamment du temple monumental élevé au sommet du Puy-de-Dôme, il y avait peut-être un *sacellum* plus ou moins considérable, vers la base méridionale de cette montagne et à l'entrée du col de Ceyssat. Cette inscription, trouvée à la *Tourette*, localité de la même région, est ainsi conçue :

MERC/// SACR
VINDON
SILVANVS[1].

1. Mathieu, *le Puy de Dôme*, etc. Clermont-Ferrand, 1876, p. 145 et suiv.

« Certaine découverte, relativement récente, tendrait, non seulement à confirmer le fait, mais à faire supposer l'existence en cet endroit d'un petit centre habité, puisque cette découverte s'est produite également au col de Ceyssat, c'est-à-dire au pied même du cône, et non loin de l'emplacement assigné à l'édifice sacré qui vient d'être cité.

« Durant l'hiver de 1886-87, en creusant pour établir les fondations d'une écurie, on mit à jour, outre divers fragments monumentaux ornés de riches sculptures décoratives



Stèle trouvée au col de Ceyssat (*Puy-de-Dôme*).

et provenant de frises très soignées, une petite niche en domite mesurant 0m45 de haut sur 0m30 de large et pesant 19 kilogrammes.

« Dans le vif de cette pierre, exclusivement propre au Puy-de-Dôme et reconnaissable aux fragments de feroligiste faisant corps avec la masse minérale, est sculptée, en demi-relief, une figure assise ayant 0m35 de haut, d'exécution assez rudimentaire, et rappelant, comme faire, comme attitude et comme vêtements, la stèle trouvée à Néris que nous avons signalée l'an dernier à la Compagnie[1] et que, depuis lors, le Musée de Saint-Germain a pu acquérir, comme, du reste, il a également acquis la trouvaille qui nous occupe.

« Toutefois, si le personnage de Néris, un Mercure, est associé à sa parèdre Rosmerta[2], ici nous trouvons un seul individu; sur les deux effigies, les cheveux, séparés au milieu du front, retombent en masses puissantes et ondées; celle qui provient de Néris est barbue, alors que celle du col de Ceyssat est imberbe. Tout le reste de l'ensemble, depuis la draperie un peu lourde jusqu'aux *calcei* fermés, semble copié sur un type presque identique. Seulement, différence notable, alors que le Mercure nérien tient la bourse d'une main et de l'autre le mystérieux serpent à tête de bélier, le personnage du col de Ceyssat tient de la main droite un vase et de la gauche un objet rond, ressemblant à un fruit.

« Dans l'espèce de socle sur lequel reposent les pieds, on distingue un cartouche de forme rectangulaire allongée, où devrait se trouver une inscription : mais il ne semble pas que cette inscription ait jamais été gravée; le monument est trop bien conservé pour qu'on puisse supposer que les caractères ont disparu sans laisser aucun vestige.

« Il serait, d'ailleurs, périlleux de tenter une identification quelconque, puisque c'est à peine si, cette fois, le sexe peut être reconnu avec certitude. Cependant la douceur de l'expression, la coupe un peu grasse du visage paraissent indiquer plutôt une femme qu'un homme. Enfin, les yeux semblent clos, et le vase placé dans la main droite pourrait bien être un de ceux que l'on voit si souvent accompagner l'image des morts représentés sur les stèles funéraires. Peut-

1. Voir le volume des *Mémoires* de 1888.

2. Attribution due aux savants conservateurs du Musée de Saint-Germain.

être, dès lors, et jusqu'à plus sûr informé, faut-il voir dans notre figure celle d'une matrone arverne à qui sa famille avait élevé un modeste monument commémoratif.

« Cependant, comme le cartouche, ménagé sous les pieds et vraisemblablement destiné à recevoir des lettres, est demeuré anépigraphe, on peut supposer que nous avons sous les yeux, non une statuette exécutée sur commande, mais une de ces décorations funéraires banales, qui, conservées en magasin, attendaient, pour recevoir quelqu'épitaphe, qu'un acquéreur se présentât. »

M. Courajod, membre résidant, communique des moulages de monuments de Toulouse prouvant que, au milieu du XIIe siècle, il se produisait des tendances à l'imitation de l'antique.

M. Prost, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur saint Servais, évêque de Tongres.

Séance du 20 Novembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur et Thédenat, Xe année, n° 22. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Diana*, t. V, nos 2 et 3. Montbrison, 1889, in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, IXe année. Valence, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, séance publique du 4 novembre 1888. Cambrai, 1889, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermarck, XXXVIIe livr. Graz, 1889, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, XXXIIe année, nouvelle série, t. VII, 4e livr. Paris, 1889, in-4°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIII[e] année, 3[e] livr. Trèves, 1889, in-8°.

Guichard (l'abbé). *Une tour du Guet gallo-romaine.* Lons-le-Saunier, 1880, in-8°.

Taillebois (Émile). *L'Archéologie à l'Exposition universelle.* Dax, 1889, in-8°.

Travaux.

M. Espérandieu, associé correspondant national à Alais, Gard, envoie la communication suivante :

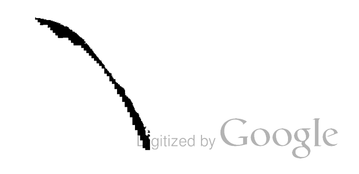
« Je dois à l'obligeance de M. Mommsen d'avoir eu connaissance, avant même qu'elle n'ait été publiée en Italie, d'une inscription fort intéressante, tout récemment découverte à Rome. Aucune réserve ne m'ayant été imposée à son sujet, j'ai l'honneur d'en placer la copie sous les yeux de la Société :

D · M
VLPIA DANAÉ
EX · MAVRETANIA
CAESARIENSI · V · A · XXIIX
C · VALERIVS MAXIMVS
DECVRIO · ALAE · ATECTORIGI
Sic ARSE · EXERCITVS · MOESIAE
INFERIORIS · CONIVGI
PIENTISSIMAE FECIT

« Il faut évidemment lire :

D(iis) m(anibus). Ulpia Danae, ex Mauretania Caesariensi, v(ixit) a(nnis) XXVIII. C. Valerius Maximus, decurio alae Atectorigia[*na*]*e, exercitus Moesiae inferioris, coniugi pientissimae fecit.*

« Ce texte acquiert de l'intérêt si on le rapproche d'une inscription de Saintes, qui nous a permis d'établir que l'*ala atectorigiana* était un corps d'auxiliaires dont la création, remontant, selon toute apparence, à la guerre des Gaules, était due à un chef picton connu depuis longtemps par d'assez nombreuses petites monnaies.



« C'est à Tomi, sur les bords de la mer Noire, que l'*ala atectorigiana* paraît avoir tenu garnison pendant les premiers siècles de notre ère. Une inscription découverte en ce lieu mentionne une *ala I Atectorum*, qui ne diffère certainement pas, quant au nom, de celle qui nous occupe; de là on pourrait même conclure que, à une époque assez difficile à préciser, l'*ala atectorigiana* de la guerre des Gaules fut dédoublée pour former une *ala secunda*.

« Aucune troupe de ce nom n'étant mentionnée dans la *Notitia dignitatum*, on ne peut que se demander ce qu'étaient devenues les ailes que nous connaissons. Sans préjuger de la question, je croirais assez volontiers, pour ma part, que, le mode de recrutement de ces corps auxiliaires ayant été changé, leur nom le fut aussi, et peut-être faudrait-il les rechercher alors parmi les divers *cunei equitum* placés au ve siècle sous le commandement du duc de la Basse-Mésie. »

M. Flouest, membre résidant, rappelant une communication faite à la séance précédente, émet l'opinion que le monument signalé par M. L. de Laigue est une stèle d'inspiration religieuse, de la catégorie de celles qu'on plaçait, à l'époque romaine, à la croisée ou aux points principaux des chemins. Il montre que le sentiment de M. de Laigue, inclinant à voir une femme dans la figuration du bas-relief, est bien celui auquel il faut s'arrêter et il reconnaît, dans cette image, la divinité parèdre du dieu gaulois dit *au maillet*, qu'il estime être celui de qui les Gaulois se vantaient de descendre[1] et que César a cru pouvoir identifier au *Dis Pater* des Romains[2].

Après avoir rappelé la propagation jusque dans la Gaule de la croyance d'origine asiatique attribuant à la fonction essentielle, au *numen*, des grandes divinités une espèce d'hermaphroditisme permettant parfois de les figurer presque indifféremment sous les traits d'un homme ou d'une femme, il cite les exemples qu'en fournissent certains monuments.

1. Caes., *Bel. gal.*, VI, 18.

2. V., dans la bibliothèque archéologique de l'éditeur Ernest Leroux, l'étude d'archéologie et de mythologie gauloises intitulée : *Deux stèles de laraire*.

Il y ajoute la mention des monuments de même ordre où se voient un dieu et une déesse étroitement unis dans l'exercice d'un même pouvoir divin et mettant en communauté les attributs caractéristiques de ce pouvoir. L'association si universellement connue de Mercure et de Rosmerta lui fournit,



Stèle trouvée au col de Ceyssat (*Puy-de-Dôme*).

après d'autres, une preuve de particulière valeur et, une fois le principe établi, il invoque toute une série de petits bas-reliefs rencontrés en Gaule, et démontrant, tantôt par des sculptures significatives, tantôt même par des inscriptions explicites, l'adjonction à Dis Pater d'une personnalité fémi-

nine parèdre que, à la mode romaine, certains Gallo-Romains ont appelée *Aerecura*.

Appartenant à la classe des divinités dispensatrices de la fécondité et de l'abondance, cette parèdre a surtout les fruits pour attribut. Lorsqu'elles se sont inspirées des traditions de



Stèle trouvée à Nolay (Côte-d'Or).

l'art gréco-romain, ses représentations la montrent pourvue de la *cornu-copia*, de l'orifice de laquelle débordent des fruits, principalement de forme ronde. Quand l'influence des idées purement gauloises s'est imposée au sculpteur, il a figuré la

déesse assise et n'a mis qu'une grenade, le fruit prolifère par excellence, dans l'une de ses mains. Le plus souvent alors, l'attribut placé dans l'autre main révèle sa connexion à Dis Pater.

Cet attribut, sur la stèle du col de Ceyssat, est un vase ollaire nettement caractérisé. On sait que le pot de terre, l'*olla*, et le marteau double ou maillet sont les attributs essentiels du dieu dans ses figurations franchement gauloises. L'olla joue donc ici le rôle de caducée confié à Rosmerta sur les monuments où l'on a préféré l'image de cette déesse à celle de Mercure. Toutefois, comme un simple vase peut sembler de moindre portée démonstrative qu'un symbole aussi spécial que le caducée, M. Flouest, pour justifier plus complètement son attribution, fait encore mention d'une stèle rencontrée dans le département de la Côte-d'Or, à Nolay, et conservée en original au Musée de Saint-Germain (v. la figure p. 249)[1].

On y voit, dans une niche cintrée comme celle du col de Ceyssat, une femme assise également et vêtue aussi d'une robe talaire. Elle tient, d'une main, une grenade reconnaissable (toujours comme à Ceyssat) par l'accentuation d'un orifice d'ovaire qu'on a profondément fouillé, en le présentant de face, et elle soutient, de l'autre main, un volumineux maillet, dont le manche repose à terre.

Les deux stèles de Nolay et du col de Ceyssat, déjà si semblables par leur configuration d'ensemble et par la conformité des détails dans la personnification divine, montrent donc, chacune, un des attributs essentiels du grand dieu gaulois. Se complétant et s'expliquant ainsi l'une par l'autre, elles attestent de la façon la plus claire que la conception de ce dieu par la religion gauloise était absolument de même ordre que celle de Mercure et de Rosmerta. Le résultat a sa valeur et il faut remercier deux fois M. de Laigue des soins qu'il a pris pour assurer au Musée de nos antiquités nationales la possession de l'intéressante stèle dont il vient de s'enrichir.

1. N° 20687 du Catalogue.



M. Mowat, membre résidant, présente des remarques sur diverses inscriptions gallo-romaines dont quelques-unes sont inédites.

1° Inscription de Toul à bas-relief. — Ce monument, dont il communique une photographie à lui adressée par M. Ch. Cournault, représente, dans une niche cintrée, le buste à mi-corps d'une femme drapée, le bras droit levé, le bras gauche appuyé sur le bord de la niche; de la main droite elle paraît caresser la tête d'un quadrupède indéterminé (chien, chat?) posé sur ses épaules; de la main gauche elle tient une pièce d'étoffe plissée, en manière de mouchoir, dont l'extrémité pend en dehors jusque sur le bord supérieur d'un encadrement à moulures, à l'intérieur duquel est gravée une inscription en beaux caractères :

CAROSAE
MELINDI · FIL

Carosae, *Melindi fil(iae)*.

Les lettres ME sont liées; le D est traversé en son milieu par une barre horizontale; c'est un exemple bien caractérisé à ajouter à ceux que l'on connaît du *d* barré qui nous apprend que la langue gauloise possédait une articulation dentale aspirée analogue au thêta grec ou au *th* doux des Anglais. Le nom *Carosa*, connu déjà par une inscription messine, est un dérivé du mot *carus* possédé en commun par le latin et par le gaulois; quant à *Melindus*, c'est un nom gaulois nouveau dont la transcription serait *Melindhus*.

Le bas-relief, exécuté en ronde bosse, est bien connu des habitants de Toul qui l'appellent *le Fils du Gouverneur*. Il y a à ce sujet une légende : saint Mansuy, évêque de Toul, aurait rendu à la vie le fils d'un gouverneur de la ville; d'autres disent que c'était une fille; à cette occasion on aurait élevé le monument en question, qui fut remis au jour en 1700, lorsqu'on fit des travaux aux fortifications. Quand on reconstruisit le bastion Saint-Mansuy, il y a quelque trente

ans, on y plaça le bas-relief comme pierre de revêtement à cinq ou six mètres du parapet, et à huit ou dix au-dessus



Stèle encastrée dans le bastion Saint-Mansuy, à Toul.

du fossé toujours rempli par les eaux de la Moselle. On ne pourrait y atteindre qu'en dressant une échelle dans ce fossé

et ce serait l'œuvre d'un assiégeant bien dirigé que d'y atteindre. On voit facilement la pierre quand on a dépassé la porte Moselle.

On peut citer quelques rares exemples de personnages en bas-relief tenant dans la main une sorte de mouchoir. Il en existe un au Musée de Sens, ainsi décrit par M. Julliot[1] : « Ammilla (non Mammilla) est représentée debout dans une niche carrée sous la figure d'une jeune fille. Dans la main droite elle tient une pièce d'étoffe plissée; elle laisse négligemment tomber sa main gauche. De chaque côté du fronton, sont accroupis deux animaux qui présentent leur face au spectateur. » A noter ce dernier détail qui établit un singulier rapprochement entre la stèle de Sens et celle de Toul.

La stèle de Senobena trouvée à Tavaux (Jura) par M. l'abbé Brune, et signalée à la Société des Antiquaires par M. l'abbé Thédenat[2], représente une femme portant sur le bras gauche une bande d'étoffe frangée.

Il faut encore citer la stèle de Silvestris conservée au Musée de Bourges[3] et montrant le buste d'un homme qui tient, étendu des deux mains, un voile frangé.

La stèle de Carosa a été publiée par Du Fresne, *Notice des antiquités de Toul et de ses environs*, p. 5 (extrait de la *Revue d'Austrasie*, 1843); voir aussi les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1870, p. 205.

2° Estampille de potier. — Un fragment de terrine grise provenant des environs de Vienne (Isère) est soumis à l'examen de la Société. On y voit une estampille imprimée transversalement sur le rebord, dans un encadrement rectangulaire; lettres en relief, hautes de un centimètre; ligature de ER.

| PVSTER · F |

Puster f(ecit). Un autre exemplaire a été aussi déchiffré

1. *Catalogue des inscriptions du Musée gallo-romain de Sens*, p. 33 (extr. du *Bull. de la Soc. arch. de Sens*, t. IX).

2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1887, p. 177, fac-similé.

3. *Mémoires de la Commission historique du Cher*, t. I, 1857, p. 134, pl. IV. — Buhot de Kersers, *Épigraphie romaine dans le département du Cher* (extr. des *Mém. de la Soc. des antiq. du Centre*, t. IV, 1873, p. 151).

par M. Allmer qui a proposé la lecture *P. Us... Ter(tius) f(ecit)*[1]. Mais l'absence de ponctuation avant le V et avant le T, alors qu'il y a un point très net avant le F, fait préférer à M. Mowat la lecture ***Puster*** en un seul mot, tel



Estampille de potier trouvée à Vienne (Isère).

qu'il se présente. C'est un nom propre qu'il croit reconnaître sous la forme du datif ***Pustro*** dans une inscription funéraire de Vienne dont un estampage lui a été envoyé par M. Cornillon, bibliothécaire de la ville.

D M
BITTIO PVS
TRO FILI P*a*
TRI ET C*o*
NIVX *ma*
RITO *op*
TIM*o*

D(iis) M(anibus) Bittio Pustro, fili(i) p[a]tri et c[o]njux [ma]rito [op]tim(o) : Aux dieux mânes; à Bittius Puster; les fils à leur père, et l'épouse à son excellent mari (ont élevé ce monument).

D'après cette lecture, les fils ne sont pas nommés, non plus que l'épouse, tandis que, si l'on essaie de lire « ***D(iis) m(anibus) Bitti; Opustro fili(us) patri et conjux marito optimo,*** » il y a irrégularité dans l'abréviation ***fili;*** il y a aussi irrégu-

1. Deuxième Supplément aux *Inscriptions de Vienne*, 1878, p. 11.

larité dans le fait que le fils, Opustro, serait dénommé sans que l'épouse le fût.

On a quelques exemples du gentilice Bittius, un entre autres sur une inscription de Lyon. En raison de l'extrême rareté du nom *Puster* qui ne se rencontre qu'en deux exemples, l'un et l'autre à Vienne, il paraît vraisemblable que l'estampille et l'épitaphe se rapportent à un seul et même individu.

L'épitaphe a été publiée, avec toute sa bibliographie, dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 1940.

3° Inscriptions extraites des papiers de Peiresc. — Le recueil manuscrit de Peiresc, Bibliothèque nationale, fonds latin 8957, contient, au feuillet 175, des copies qu'il avait tirées *ex schedis D. Pavilionis*. Ce correspondant est de par ailleurs tout à fait inconnu; cependant M. Tamizey de Larroque, consulté à ce sujet, répond qu'il a trouvé à la bibliothèque de Carpentras, reg. V des minutes, fol. 202, une lettre de Peiresc adressée de Paris, le 12 septembre 1612, à un M. Pavillon; cette lettre est, du reste, insignifiante. Il y aurait un certain intérêt à rétablir l'identité de ce personnage[1], car ses copies sont très exactes et accompagnées d'annotations par lesquelles on apprend qu'il avait voyagé en Savoie, en Bresse, en Bretagne et en Saintonge en 1600 et en 1601. En voici une qui mérite d'être mise en lumière, parce qu'elle paraît inédite; malheureusement l'indication de la provenance manque de précision.

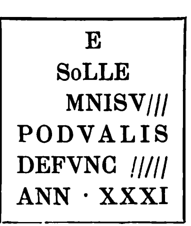
MAGN
ROMANAE . . .
. . . .

« En Saintonge. »

1. Une indication relevée, pendant la correction des épreuves, dans le *Dictionnaire des amateurs du XVIIe siècle* d'Edm. Bonnaffé, fournit le renseignement demandé; on y lit à la page 244 : « Nicolas-Georges Pavillon, mort en 1644, avocat au Parlement, à Paris. » Peiresc (1612) donne la suite de ses médailles. Les livres de Pavillon passèrent après sa mort en partie dans la bibliothèque de Gaspard de Heuchèze, seigneur de la Brulonnière. — D. Jacob, 676. — Peiresc, I, 235-237.

Le manuscrit 8958, fol. 270, contient, sous la rubrique SANTONVM, cinq textes épigraphiques accompagnés d'annotations utiles en ce qu'elles fixent les points précis de Saintes où ils ont été découverts, d'autant plus que la dénomination de ces endroits, par exemple le *Donjon* et la *muraille de Rigault*, est oubliée aujourd'hui.

1.



E
SoLLE
MNISV///
PODVALIS
DEFVNC /////
ANN · XXXI

« Au corps de garde du donjon. »

2.

M ROMAE ET AVG
PROVINCIAE GALLI
DE PVBLICO

« A la muraille de Rigault, parmi des masures et fragments de grandes colonnes et frises corinthiennes de quelque grand temple. »

Cette copie est supérieure à la seule que l'on connût par l'*Indice du Cabinet* de Samuel Veyrel. Le M au commencement de la première ligne permet de restituer [*ad ara*]M ROMAE ET AVG(*usti*) ou [*fla*]M(*ini*) ROMAE ET AVG.

3.

ET MEMOR
VRBICAE
PVBL QVIE
TV SANC
S · P ·

Le cadre prouve que ce fragment d'inscription est indépendant d'un autre fragment dont il est surmonté à tort dans la copie de Samuel Veyrel ainsi conçue :

D M
MEMORIAE FISCA
LIS
ET
MEMORIAE VRBICE
PVBLIQVIE · SANT
S · P

4.

DVMNOMOTVS
LOS!!TVCARI
F

« Au bastion de Saint-Vivien, du costé du levant. »

Lire : *Dumnomotus*, *Losetucari filius*. Ce texte est inédit; les noms gaulois *Dumnomotus* et *Losetucarus* sont nouveaux.

5.

MAGNILLAE
VODELVTEIA
CI·F·LVCANVS
LVCANI·F·MATRI

« A l'antiporte du donjeon. »

A la première ligne, le E final est retourné ; à la deuxième ligne, ligature de OD, de TE ; à la quatrième, de MA, de TR. La lecture de ce texte, dans lequel Veyrel avait introduit le mot MARITO avant MATRI, devient désormais régulière : *Magnillae*, *Vodeluteiaci f(iliae)*, *Lucanus*, *Lucani f(ilius)*, *matri*.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, à propos de la communication de M. Mowat, fait remarquer que des deux façons de représenter la *mappula*, pliée ou déployée, la seconde seule se rencontre dans les anciens monuments de l'art chrétien.



Il n'est pas douteux qu'à Rome les clercs ne portassent la *mappula* et ils la portaient sans doute pliée sur le bras, comme on porte maintenant le manipule, mais les monuments antérieurs au IXe siècle figurent la *mappula* seulement quand elle est dépliée et quand l'on s'en sert pour porter ou présenter quelque objet.

M. de Laigue, associé correspondant national à Florence, fait une communication sur les découvertes archéologiques faites au *Mons Argentarius* (Porto San Stefano) :

« Précédemment déjà, on a eu l'occasion d'appeler l'attention sur les trouvailles faites par notre agent consulaire à Porto San Stefano, M. Polette, dans sa propriété située dans l'étendue de la presqu'ile autrefois connue sous le nom de *Mons Argentarius*. — Au cours d'un long séjour en Italie, et notamment en Toscane, j'ai, en effet, recueilli une tradition rapportant que l'un des empereurs de la maison flavienne, probablement Domitien, possédait d'importantes habitations rurales dans cette contrée : un faussaire prétendit même justifier ce souvenir en inventant de toutes pièces une inscription mentionnant, entre autres, un *tabularius in Domitia*[*na domo*] et trouvée, selon lui, précisément dans les parages des *latifundia* flaviens supposés.

« Des vestiges antiques, mis au jour depuis peu, contribuent à corroborer les traditions locales; il est cependant probable qu'il s'agit d'un établissement foncier ayant appartenu à quelque membre de la *gens Domitia* et non à l'empereur Domitien.

« Quoi qu'il en soit, de nombreuses monnaies, dont plusieurs as italiques, ont été rencontrées dans le sol. D'importantes substructions ont été reconnues, des fragments d'inscriptions en lettres fort grandes et d'un beau caractère ont été recueillis; enfin, dans l'enceinte d'une des pièces déblayées, on a trouvé plusieurs statues en marbre renversées et malheureusement mutilées. L'une d'elles a des dimensions colossales; une autre est, paraît-il, d'un art assez remarquable.

« Dans la première quinzaine de ce mois, le même terrain



vient encore de rendre un véritable trésor. On a exhumé une *lagena* en terre commune, dont l'ouverture, circonstance intéressante, était fermée au moyen d'une capsule de plomb. Sous le choc du fer, la panse du vase s'étant brisée, on a pu voir, à l'intérieur, des deniers superposés symétriquement, en véritables piles, et remplissant le récipient avec tant de précision qu'il semblait avoir été fabriqué à dessein pour les contenir. Au nombre de 200 exactement, ces deniers appartiennent tous à l'époque de la république et sont d'une excellente conservation.

« Déjà, M. Polette a reconnu, comme les plus fréquents, les types appartenant aux familles *Junia*, *Servilia* et *Pompeia*. — On ne saurait, toutefois, fixer la date, même approximative, de l'enfouissement avant d'avoir sous les yeux la liste entière des deniers contenus dans le vase du *Mons Argentarius*. Notre compatriote dit, d'ailleurs, avoir lu sur quelques pièces le chiffre CXVI. Sans rejeter absolument cette hypothèse, puisque, en effet, quelques-unes des monnaies dites consulaires portent une série graduée de nombres, il semble, dès à présent, qu'il s'agit simplement du signe de valeur XVI (as) qui fut substitué au signe X (as) lorsque la relation de l'argent au cuivre fut modifiée.

« Au surplus, M. Polette se propose de dresser un catalogue complet des 200 pièces qu'il a eu la chance de trouver, et, ce catalogue devant être soumis à la Compagnie, la présente communication a pour but unique d'appeler son attention sur une région si fertile en vestiges antiques de toute nature. »

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication sur l'origine de la décoration au théâtre.

M. Prost, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur saint Servais, évêque de Tongres.

Séance du 27 Novembre.

Présidence de M. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, t. XI, 3e livr. Brive, 1889, in-8o.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIIe année, octobre-décembre 1889. Gap, in-8o.

— *de la Société dunoise*, n° 82, octobre 1889. Châteaudun, in-8°.

Société historique et archéologique de Langres. Concours. J. Barotte. Rapport de la Commission de lecture sur les ouvrages présentés au concours. Langres, 1889, in-8°.

Espérandieu. *Quelques mots sur deux vers léonins de la période médiévale*. 1889, in-8o.

— *Une visite à Sanxay*. 1889, in-8o.

Jadart et L. Demaison (Henri). *Les inscriptions de Binson (Marne)*. Caen, 1889, in-8°.

Lecoy de la Marche. *Le XIIIe siècle artistique*. Lille, 1889, in-8°.

Marchand (l'abbé). *L'Abbaye de Chassagne-en-Bresse. Notes historiques*. Bourg, 1889, in-8o.

Tamizey de Larroque. *Petits mémoires inédits de Peiresc annotés*. Anvers, 1889, in-8°.

Thédenat (l'abbé Henry). *Apollo Vindonnus*. Paris, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Vaillant, associé correspondant national à Boulogne-sur-Mer :

« Monsieur le Président,

« Mon travail sur l'*Épigraphie de la Morinie*, dont un exemplaire a été remis à la Société, doit vous être signalé comme contenant un monument faux.

« Il s'agit de la figurine en bronze qui porte une inscription grecque (no 63).

« Depuis plus de quatre ans que je la possède, rien ne m'avait fait soupçonner que ma bonne foi ait été surprise ;

elle avait été vue et examinée par de nombreux amateurs; pas un seul, y compris un professeur d'archéologie de Berlin, n'avait élevé un doute sur son authenticité.

« Une lettre de M. H. Ferrero, de l'Académie royale des sciences de Turin, datée du 19 novembre, m'ouvre enfin les yeux sur sa nature réelle. « *Je possède*, m'écrit-il, *une statuette* « *tout à fait semblable*, *avec une inscription que je vous repro-* « *duis; mais ma statuette est fausse sans aucun doute.* » Les frottis de l'inscription annexés à sa communication donnent l'exacte contre-partie de la légende de la mienne. Il ajoute qu'il se « *souvient d'en avoir vu de semblables dans quelque* « *collection ou chez des marchands d'antiquités*, » et qu'il « *possède la statuette fausse depuis dix-sept ou dix-huit ans*, « *c'est-à-dire bien avant la découverte de l'exemplaire de Bou-* « *logne.* »

« Cet ensemble de faits, ces dates et cette appréciation ne me laissent plus aucune illusion sur la nature de ce bronze : c'est un pastiche qui m'a trompé d'autant plus facilement que je me leurrais de l'espérance d'avoir enrichi notre trésor d'antiquités romaines d'un type nouveau, aucune de mes recherches dans les livres et les collections ne m'ayant révélé de jeune gymnaste portant une enseigne agonistique de ce caractère : l'enthousiasme est un bien dangereux conseiller!

« Veuillez donc, monsieur le Président, prendre telle note que vous jugerez convenable de ma dénonciation, afin que ma déconvenue ait un résultat utile, ne fût-ce qu'en faisant connaître cette contrefaçon et en la signalant comme telle aux amateurs et aux collectionneurs d'antiques.

« Quant à la statuette de jeune femme que j'ai publiée sous le n° 54, et qui présente des analogies si remarquables avec celle de l'éphèbe, je lui ai attribué la même authenticité qu'à la mienne : je viens de prévenir son propriétaire de ma mésaventure et de la communication que j'ai l'honneur de faire à la Société. Après avoir été si complètement trompé sur la valeur réelle de mon bronze, je me récuse comme juge pour le sien.

« Veuillez agréer, etc.

« V.-J. Vaillant. »

M. Ch. Royer, conservateur du Musée de Langres, présenté par MM. A. de Barthélemy et Ant. Héron de Villefosse, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Flouest, E. Babelon et Courajod pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Julien Sacaze, associé correspondant national à Saint-Gaudens, et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Compagnie.

M. Mowat, membre résidant, rappelle les communications sur des monuments épigraphiques faites à la Compagnie par M. Sacaze et les travaux fructueux auxquels il s'était livré depuis cette époque.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit que, se trouvant dans les Pyrénées, pendant le mois d'août dernier, il a vu fréquemment M. Sacaze. Notre zélé correspondant recueillait tous les monuments antiques de la région pyrénéenne qu'il avait parcourue dans tous les sens. Son recueil des inscriptions des Pyrénées était presque achevé. Il avait relevé, dans la seule *civitas Convenarum*, plus de cent inscriptions inédites. Peu de temps avant sa mort, M. Sacaze avait reçu la visite de M. Otto Hirschfeld, et lui avait communiqué, pour le *Corpus* des inscriptions romaines, toutes ses copies. Il est permis d'espérer que M. Allmer, dont M. Sacaze était l'élève et l'ami, publiera, dans sa *Revue épigraphique du midi de la France*, ou dans un volume à part, les textes recueillis par notre regretté correspondant.

M. R. Mowat, membre résidant, offre un mémoire de M. Blanchet intitulé : *Tessères antiques théâtrales et autres*, et extrait de la *Revue archéologique*. Il signale l'importance de ce travail qui constitue un véritable *Corpus*, le seul qui ait été tenté jusqu'à présent, de toute une catégorie de petits monuments très intéressants, disséminés dans diverses collections et difficiles à rassembler; plus d'une trentaine sont

inédits. C'est un recueil aussi complet que possible, car, suivant la remarque très juste de l'auteur, « ce serait se leurrer d'une vaine espérance que d'attendre, pour publier des travaux de ce genre, le moment où l'on connaîtra tout. » La description de chaque objet est sobre, précise, et accompagnée, quand il y a lieu, d'un commentaire substantiel qui dénote chez l'auteur une érudition sûre et de bon aloi.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage, de la part de la Société historique et archéologique de Langres, du compte rendu du concours pour le prix de la fondation J. Barotte, dont la valeur est de mille francs et que cette société décerne tous les cinq ans à un travail historique ou archéologique intéressant le département de la Haute-Marne.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre, de la part de l'auteur, M. l'abbé Marchand, correspondant de la Société, un volume intitulé : *L'abbaye de Chassagne en Bresse. Notes historiques.*

L'abbaye de Chassagne fut fondée au milieu du XIIe siècle. Les premiers religieux qui la peuplèrent appartenaient à l'abbaye de Saint-Sulpice, monastère voisin, qui lui-même avait été fondé par l'abbaye de Pontigny, du diocèse d'Auxerre, la deuxième fille de Cîteaux. L'auteur suit l'histoire de l'abbaye de Chassagne, pendant sept siècles, depuis son origine jusqu'à la Révolution qui la supprima et la vendit; il expose les faits historiques dont elle reçut le contre-coup, ses luttes avec les seigneurs et avec les monastères voisins, son histoire intérieure; il recherche ses propriétés et leur origine, ses droits et ses privilèges. Le travail préparatoire a dû être long et pénible, le cartulaire et les archives de l'antique abbaye ayant péri. M. l'abbé Marchand n'en a pas moins réuni et mis en œuvre des documents nombreux, jusque-là ignorés et pleins d'intérêt pour l'histoire de la région. Le style est élégant et clair; tout en étudiant son sujet, l'auteur, on le sent à maint endroit, s'était attaché à sa vieille abbaye et finissait par y vivre. De là, dans le récit, quelque chose de personnel et de vivant qui touche le lecteur. On éprouve,

en achevant la lecture du livre, une peine analogue à celle qu'a ressentie l'auteur en abandonnant forcément sa tâche achevée.

M. l'abbé Marchand a écrit, sur la couverture de son livre, le modeste sous-titre : *Notes historiques*. Cependant son ouvrage n'est pas un simple recueil de notes; c'est une véritable histoire de l'abbaye de Chassagne.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, offre à la Compagnie un exemplaire de son ouvrage intitulé : *le XIIIe siècle artistique*.

M. G. Lafaye, associé correspondant national à Lyon, fait la communication suivante :

« La Société nationale des Antiquaires de France a inséré dans son *Bulletin* (année 1886, p. 314) une communication que je lui avais envoyée sur un fragment de sarcophage chrétien conservé à Moustiers (Basses-Alpes). Je disais alors que « ni Henry, ni Féraud, ni aucun des auteurs qui ont écrit « sur les antiquités des Basses-Alpes n'avaient accordé une « ligne » à ce monument. Peut-être n'est-il pas inutile de rectifier cette assertion. Il m'est tombé sous les yeux un mémoire historique sur Moustiers, rédigé au milieu du dernier siècle par un prêtre de cette ville nommé Jean Solomé[1]. A la page 15, on lit ce qui suit :

« Au-devant du pilier du moulin s'appuyait une grande « pierre à deux creux pour la facilité du mesurage des grains « qu'on vendait; on l'appelait la *Pierre du septier*[2], parce « qu'en effet le premier creux contenait un septier de grain « et l'inférieur un panal[3]. Au bas de cette pierre, sur le

1. *Mémoire historique sur la ville de Moustiers*, par Jean Solomé, prêtre bénéficier, 1756. Publié dans l'*Annuaire des Basses-Alpes* de 1842. Digne, Guichard, in-12. Il est cité dans le *C. I. L.*, XII, à propos du n° 354, d'après un article de M. de Laurière.

2. Mauvaise orthographe pour *sestier;* il y en a d'autres exemples, dont un d'Ambroise Paré dans Littré, au mot *setier*.

3. Forme francisée du provençal *panau*. Ce mot désigne une ancienne mesure usitée en Provence pour les grains, équivalente au double décalitre. C'est la moitié du sestier. V. F. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*.

« devant, était le trou par lequel on recevait le grain dans le « sac qu'on y appliquait. Je ne sais ce qu'elle est devenue « depuis qu'on y a fait une fontaine pour l'utilité du quar- « tier devant le même pilier, à la sollicitation de feu M. Pierre « Solomé, docteur en médecine, l'an 17... C'est mal à propos « qu'on s'accoutume depuis quelque temps à donner le nom « de *Pierre de septier* à une autre grande pierre qui n'a « jamais servi à aucun mesurage et qui est devant la maison « du sieur Fabre cadet. C'est une vraie pierre sépulchrale sur « laquelle on trouve l'inscription rapportée par Soléri et par « Bouche et que nous rapporterons ailleurs[1]. »

« Il résulte de ce qui précède que Solomé a décrit de mémoire la *Pierre du sestier* à une époque où elle avait été déplacée. Il n'en est pas moins singulier qu'il ne dise rien du bas-relief que j'ai signalé; il semble impossible qu'il n'en ait pas été frappé lorsque le monument se trouvait encore « devant le pilier du moulin. » Il faut croire ou bien qu'il apporta beaucoup de négligence dans sa description, ou bien que le sarcophage, quand il le vit, se trouvait retourné de telle sorte que la face sculptée était adossée au pilier, peut-être même engagée dans la maçonnerie. En tout cas, il ne me paraît pas douteux que le monument dont il parle est identique au sarcophage actuellement déposé près de l'église. »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national à Pau, fait la communication suivante :

« En cherchant des documents monétaires aux Archives nationales, le hasard a mis sous mes yeux une pièce concernant la remise d'un poinçon d'orfèvrerie. Ce poinçon est décrit comme portant une fleur de lis couronnée, accompagnée de deux points, et au-dessous un J et un P, *lettres romaines*. Jean Perdreau, l'orfèvre qui reçoit ce poinçon, s'engage à en marquer tous les objets d'or et d'argent qu'il fabriquera à Paris. Dans le cas où il quitterait cette ville, il rapporterait son poinçon à la Cour des monnaies.

1. Cf., dans l'opuscule de Jean Solomé, la page 40. Il veut parler de l'inscription latine classée dans le *C. I. L.*, XII, sous le n° 378, où son nom, entre parenthèses, manque à la bibliographie.

« On sait que le poinçonnage, décrété pour l'argent par Philippe le Hardi (ord. de 1275) et pour l'or par Philippe le Bel, était sous le contrôle des généraux maîtres des monnaies. Cependant la surveillance ne fut guère exercée rigoureusement qu'après l'ordonnance de Blois (1506).

« Dans la liste des gardes de l'orfèvrerie de Paris (Paul Lacroix et Ferdinand Seré, *Histoire de l'orfèvrerie-joaillerie*, Paris, 1850, p. 156-165), nous trouvons un Jean Perdreau *le jeune* en 1622; un Jean Perdereau en 1631; un Jean Perdreau en 1640. L'épithète de *jeune*, accolée à la première mention, démontre l'existence de deux orfèvres du même nom, père et fils probablement. Il est par conséquent difficile de savoir si le Jean Perdreau cité comme garde de l'orfèvrerie est le même que celui de notre document. Quant à Guillaume Camus, cité dans ce même document comme témoin et répondant de Jean Perdreau, on le trouve comme garde de l'orfèvrerie en 1591, 1599, 1605 et 1612.

« Je ne sais si, parmi les rares pièces d'orfèvrerie du XVIe siècle, on en connaît portant la marque de Jean Perdreau. En tous cas, si l'on en rencontre, elles cesseront d'être anonymes.

(19 avril 1595.)

« Jehan Perdreau compagnon orfevre a paris y demourant sur le pont aux changeurs parroisse Sainct Jaques de la boucherie Confesse en ensuivant certaines ordonnances faictes sur lestat dorfevre de ceste ville de paris Messieurs les Generaulx conseillers du Roy en sa cour des monnoyes luy ont baillé ung poinsson auquel est gravé une fleur de lys courronnée deux grains acosté djcelle et audessoubz un J et un P lectres romaines duquel poinsson il promet marquer et signer toute la besongne dor et dargent quil fera et fera faire soubz luy en ceste ville de paris et non ailleurs et qui bonnement se pourra marquer et signer. Et sil alloit demourer hors ceste dite ville Il sera tenu et promet rapporter ledit poinsson en ladite Cour des monnoyes et Illec le rendre et laisser jusques a son retour Et sy promet besongner et ouvrer de bon or, argent et alloy sur ce ordonné et amender les faultes si aucunes y en avoit jusques a vingt marcs dargent suivant les ordonnances. A ce faire vindrent et furent presens honnorables hommes Baudichon Faguet marchant de bois a paris demourant



rue Sainct Denis parroisse Sainct Nicolas des Champs qui sest constitué et constitue pleige et caution pour ledit perdreau jusques ausdits vingt marcs dargent Et Guillaume Camus et Jehan perdreau Maistres orfevres a paris demourans ledit Camus rue et parroisse sainct Germain lauxerrois Et ledit perdreau sur ledit pont aux changeurs en ladite parroisse Saint Jacques lesquelz ont certiffié et certiffient ledit Faguet suffisant et solvable pour iceulx vingt marcs dargent mesme pour iceulx payer si besoing est. Dont et de ce que dessus ledit perdreau a promis acquicter lesdits plege et certifficateurs ensemble de tous despens dommages et interestz Et neantmoings, incontinant, a volonté, prometant, obligeans, chacun endroict soy ledit perdreau corps et biens Et lesdits plege et certifficateurs chacun deulx seul et pour le tout sans division ne discution renonceans, Et iceulx pleige et certifficateurs au benefice de division ordre de droict et de discution, faict et passé es estudes des Notaires soubz signez avant midi lan mil cinq cent quatre vingtz quinze le mercredi dixneufiesme jour davril et ont tous signé la mynutte Estant pardevers Tulloue lun desdits Notaires.

« N. Hornillot. Tulloue. »

(Archives nationales, Z^{1b} 386. Parchemin.)

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant national, fait circuler une pierre gravée gnostique. Cette pierre a été trouvée dans les ruines du château de Mercy, à Mercy-le-bas (Meurthe-et-Moselle). Elle appartient à M. le vicomte du Tertre, lieutenant au 11e Dragons, à Tarascon.





Pierre gnostique trouvée à Mercy-le-bas (Meurthe-et-Moselle).

Cette pierre est une intaille en chalcédoine cendrée. Sur la face plate est gravée en creux la figure d'un dieu cornu, debout et tourné à droite. Ce dieu porte quatre ailes ; deux

de ces ailes tiennent la place des bras, les deux autres sont attachées aux hanches. La jambe droite est légèrement tendue en avant. Au-dessous des pieds, un trait représente le sol.

Sur le revers bombé, est gravée, également en creux, l'inscription suivante :

ΔΑΜΝΑΜ
ΕΝΕΥΕΙΠΛ
ΧΡΥRΥDΕΔ
ΒΕ ΛΠΧ

L'inscription est surmontée d'un signe ayant la forme d'un X traversé d'une barre. Les extrémités de toutes les branches sont recourbées. (Voir la vignette.)

Il n'est pas douteux que ce petit monument ne soit une pierre gnostique. Le personnage à quatre ailes, qui est représenté sur la face antérieure, se voit sur un certain nombre d'autres monuments du même genre. Tantôt il a quatre bras en plus des quatre ailes et est accompagné de symboles empruntés à Isis. Tantôt il est coiffé d'un calice de lotus, tient à la main un scorpion et porte le nom ΤΑΩ, gravé sur le piédestal[1]. C'est un type d'origine chaldéenne. Il se retrouve sur les cylindres de la haute Asie. Le dieu Marduk et d'autres héros des légendes de la Chaldée sont représentés de cette façon[2].

Le dieu à tête d'âne des pierres gnostiques porte aussi quelquefois quatre ailes en même temps qu'il a deux bras[3].

Le dieu à quatre ailes se retrouve enfin sur les monnaies de Malte et de Byblos[4].

Le monument qui se rapproche le plus de celui-ci est une pierre gravée du cabinet de La Chausse, reproduite dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon[5]. Les seules différences entre les deux figures sont l'absence de cornes sur la pierre

1. Matter, *Histoire critique du gnosticisme*, III, pl. I, E, 8, 10, 11, 12, 13.
2. Menant, *Les pierres gravées de la haute Asie*, 1re partie, II, p. 29, fig. 28 ; p. 44, fig. 2. Cf. I, pl. I.
3. C. W. King, *The gnostics and their remains*, pl. G. Cf. pl. H3 et K.n. 3.
4. Mionnet, *Description des médailles*, I, p. 463 ; VIII, p. 25.
5. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, II, p. 368, pl. CLXII.

de La Chausse et la présence d'une sorte de pagne qui entoure les reins. Les pieds sont posés de même qu'ici, et le dieu n'a pas de bras.

L'inscription gravée sur la face bombée de notre pierre est surmontée d'un signe cabalistique qui manque à la liste de C. W. King[1].

Il serait téméraire de tenter une explication de l'inscription elle-même. Les premières lettres

ΔΑΜΝΑΜΕΝΕΥΕ

se lisent sur une améthyste reproduite dans le *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* de Spon[2]. Spon dit avoir trouvé « dans les papiers de M. de Peiresk » le dessin qu'il a inséré dans son livre. On y voit un personnage tourné à droite et dont le corps est couvert de lettres. Ses pieds reposent sur un piédestal où sont écrites les lettres citées plus haut. Spon, après avoir transcrit les lettres grecques en caractères hébraïques, croit pouvoir donner aux mots ainsi formés un sens cabalistique; mais son explication est bizarre, et Montfaucon a raison de la juger inadmissible.

C. W. King rappelle que le mot ΔΑΜΝΑΜΕΝΕΥΣ est le nom du soleil dans la fameuse formule magique éphésienne[3]. En ce cas, le mot aurait été transcrit par un graveur qui, ignorant son véritable sens, aurait changé la dernière lettre. Le reste de l'inscription ne se lit sur aucun autre monument, et rien ne nous éclaire sur sa signification.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dépose sur le bureau quatre petites statuettes en plomb qui lui ont été adressées par M. Gury, bijoutier à Saintes. Il ne peut y avoir aucun doute sur la fabrication moderne de ces figures qui rentrent dans une série très nombreuse et très connue. Il en existe de semblables au Musée de Nantes et les vitrines des marchands sur les quais de Paris en sont encombrées. M. Thiollier en signale également dans le Forez et aux environs de Lyon.

1. C. W. King, *The gnostics and their remains*, pl. K.
2. Édit. 1678, III, pl. 139.
3. C. W. King, *Ibid.*, p. 198.

M. le chanoine Julien-Laferrière écrit à ce sujet à M. de Villefosse :

« Je vous ai fait envoyer en communication par M. Gury, « bijoutier à Saintes, quatre petites statuettes en plomb qui « m'ont paru mériter l'attention de nos confrères des Anti- « quaires. Il y a deux personnages ecclésiastiques, un évêque « et un religieux, et deux soldats. L'ensemble de ces carica- « tures m'a fait penser à des caricatures datant des guerres « de religion. Trois de ces personnages ont des lettres retour- « nées sur la poitrine. On attribue à la découverte de ces sta- « tuettes une origine à laquelle je ne puis croire. On prétend « qu'elles auraient été trouvées dans les fouilles faites à la « primatiale de Saint-Denys. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente ensuite, de la part de M. Berthelé, associé correspondant à Niort, une petite figure en bronze représentant un jeune satyre marchant et portant une amphore sur l'épaule gauche. D'après des renseignements transmis par M. Berthelé, ce bronze aurait été trouvé dans la Haute-Marne près de Châtillon ; il appartient aujourd'hui à M. R. M. Lacuve, instituteur à Saint-Marc-la-Lande (Deux-Sèvres). Avant d'arriver en Poitou, l'objet a passé par les mains de deux professeurs du collège de Sainte-Menehould.

M. Héron de Villefosse pense que ce petit bronze n'est pas antique. C'est une œuvre italienne faite à la fin de la Renaissance, à l'époque où on multipliait les reproductions et les réductions d'antiques. La pièce est jolie et gracieuse, mais la fonte et la patine ne sont pas celles d'un bronze antique. C'est, au reste, la reproduction d'un type antique dont il existe de nombreuses répliques.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, rappelle que, au mois de mai dernier, il a fait connaître à la Compagnie, d'après des renseignements fournis par M. l'abbé Marchand, la découverte, dans le département de l'Ain, d'un trésor composé de seize monnaies en or et de bijoux également en or. M. l'abbé Marchand vient de lui apprendre que ce

trésor a depuis été acheté par M. Poncet, président de la Société littéraire de Lyon. Il est bon de ne pas perdre la trace de ce trésor; il renferme en effet plusieurs monnaies dont les revers sont inédits, entre autres un aureus de Victorin, avec mention de la *Legio III Gallica*. Les légions mentionnées sur les monnaies de Victorin, connues jusqu'à ce jour, sont, d'après la liste dressée par M. J. de Witte :

1° La legio I Minervia p(ia) f(idelis).
2° La legio II Traiana p(ia) f(idelis).
3° La legio IIII Flavia p(ia) f(idelis).
4° La legio V Macedonica p(ia) f(idelis).
5° La legio X Fretensis p(ia) f(idelis).
6° La legio XIII Gemina p(ia) f(idelis).
7° La legio XIIII Gemina p(ia) f(idelis).
8° La legio XX Val(eria) Victrix p(ia) f(idelis).
9° La legio XXII p(ia) f(idelis).
— La legio XXII primigenia.
10° La legio XXX Ulpia victrix p(ia) f(idelis)[1].

A ces légions il faut ajouter désormais :

11° La legio III Gallica.

Séance du 4 Décembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, t. XLIII (1889). Auxerre, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 7-9, juillet-septembre 1889. Niort, in-8°.

Société Finlandaise d'archéologie. Inscriptions de l'Iénisséi. Helsingfors, 1889, in-4°.

1. *Revue numismatique*, 3e série, t. II (1884), p. 292 ss. — Depuis que cette communication a été faite, M. Poncet a donné, dans la *Revue numismatique* (3e série, t. VII (1889), p. 514-538, planches X-XI), une description détaillée du trésor dont il est devenu l'acquéreur.

Baye (baron J. de). *Le Congrès international des Orientalistes à Stockholm*. Paris, 1889, in-8°.

Bouillet (A.). *Note sur quelques bornes armoriées dans la forêt de Darney-Martinvelle*. 1889, in-8°.

Germain (Léon). *Fondations faites par des Lorrains à Saint-Louis-des-Français*. Nancy, 1889, in-8°.

Lièvre (A.-F.). *L'Angoumois à la fin de la guerre de Cent ans*. Paris, 1889, in-8°.

— *Le camp de Vœuil*. Angoulême, 1889, in-8°.

— *Les cygnes de la Touvre*. Paris, 1889, in-8°.

— *Les Fana ou Vernemets*. Paris, 1888, in-8°.

— *Les Menhirs ou la litholâtrie chez les Gaulois*. Poitiers-Paris, 1889, in-4°.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du Bureau et des Commissions pendant l'année 1890.

Sont élus :

Président : M. R. Mowat.

1er *Vice-président :* M. Éd. Corroyer.

2e *Vice-président :* M. R. de Lasteyrie.

Secrétaire : M. U. Robert.

Secrétaire-adjoint : M. de Rougé.

Trésorier : M. Guillaume.

Bibliothécaire-archiviste : M. P. Nicard.

M. A. de Barthélemy, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

M. G. Schlumberger, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds, en remplacement de M. Saglio, membre sortant.

Travaux.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage, de la part de M. Lièvre, associé correspondant national à Poitiers, de différentes brochures archéologiques. Il en signale plus particulièrement deux à l'attention de la Société. Elles ont trait à l'étude des *menhirs*. M. Lièvre met d'abord en relief

les faits et considérations désignant les pierres brutes dressées aux temps celto-gaulois comme hommages aux dieux. Il présente ensuite les constructions rectangulaires de l'époque gallo-romaine, généralement connues sous le nom de *piles*, comme le résultat de la persistance de cette dévotion utilisant les moyens et procédés nouveaux propagés par la conquête. Une série de textes fort judicieusement rapprochés et commentés lui permet, en dernière analyse, d'établir que ces monuments portaient encore, au VIIe siècle de l'ère chrétienne, le nom de *fana* et, que, au moins dans le pays des Santons, la langue gauloise les qualifiait de *vernemets*. Les deux mémoires de M. Lièvre fournissent sur la destination des monuments styliformes de la Gaule occidentale de très précieuses lumières : c'est l'une des contributions les plus utiles apportées jusqu'ici à leur étude.

M. J. de Baye, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de M. O. Donner, professeur à l'Université d'Helsingfors, une magnifique publication sur les inscriptions de l'Iénisséi.

« La Société finlandaise d'archéologie a chargé M. Aspelin, archéologue de l'État, de diriger deux expéditions dans l'Asie centrale pour étudier et recueillir les inscriptions découvertes sur les pierres levées et les rochers de l'Iénisséi supérieur. Le résultat de ces deux premières missions est résumé dans ce bel ouvrage, édité, aux frais du Gouvernement de la Finlande, par M. le professeur Donner.

« Déjà, au commencement du siècle dernier, on savait qu'au nord de l'Asie, sur les bords de l'Iénisséi, il y avait des pierres tumulaires portant des inscriptions rédigées dans un idiome inconnu. Des trouvailles nombreuses d'objets en or et en bronze, dont une grande quantité est conservée à l'Ermitage impérial à Saint-Pétersbourg; des traces d'une agriculture avancée, entretenue par un système de canaux sillonnant des steppes aujourd'hui arides; et finalement la tradition populaire, racontant que ces tombes sont celles d'un peuple disparu appelé Tchoudes, appartenant ainsi à la race finnoise, tout témoigne que, au commencement de notre ère, un peuple

d'une haute civilisation, dont jusqu'à présent on avait perdu toute trace, habitait ces contrées. C'est seulement par les inscriptions qu'on peut, de nos jours, en connaître quelque chose. Ces inscriptions ont été déjà publiées, mais d'une façon peu correcte. Les expéditions finlandaises ont pris des moulages sur les pierres mêmes, ce qui rend possible une étude plus scientifique de ces monuments. Les caractères, quelquefois finement tracés, prouvent la haute culture de ce peuple inconnu et présentent un intérêt tout particulier par leur ressemblance évidente avec les caractères qui ont servi de modèles à l'écriture des runes aussi bien qu'à l'écriture étrusque.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. Flouest lit des rapports favorables sur les candidatures de M. l'abbé Fourot et de M. Charles Royer au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. l'abbé Fourot à Saint-Dizier (Haute-Marne), et M. Ch. Royer à Langres.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc (Meuse), soumet à l'examen des membres de la Société un petit bronze gaulois représentant un bœuf à trois cornes, découvert, il y a quelques années, sur le territoire de Péronville (Eure-et-Loir), où se voit encore un monument que la carte de l'État-Major désigne sous le nom de *Pierre druidique.*

L'ouvrier maçon qui en a fait la découverte, èt depuis l'a cédé à M. le commandant Maronnier, de Bar-le-Duc, déclarait avoir rencontré cet objet intéressant sous l'autel de la sainte Vierge, lors de la reconstruction de l'église de Péronville.

M. P. Nicard, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le Catalogue du Musée de Cluny, publié en 1881 par M. du Sommerard, on lit (ch. VIII, Orfèvrerie, sous le

n° 5005) : « La rose d'or de Bâle donnée par le pape Clé-
« ment V au prince-évêque de Bâle, commencement du « XIV° siècle; » suit la description de ce précieux monument, laquelle se termine par les mots suivants : « Cet « objet, aussi précieux par sa rareté que par son exécu- « tion et la matière employée, faisait partie du trésor de « Bâle; il a été vendu, avec l'autel d'or de l'empereur « Henri II, à Liesbach, en vente publique, le 23 mai 1836, « et c'est à M. le colonel Theubet que l'on est redevable de « sa conservation. »

« Tout le monde sait que la vente d'une partie du trésor de la cathédrale de Bâle a eu lieu peu de temps après la séparation du canton de Bâle en deux cantons, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, et que cette vente fut faite à des prix très inférieurs à la valeur des objets vendus, qui ont été depuis revendus, avec de très grands bénéfices, par les acquéreurs primitifs, à de nouveaux acheteurs qui les revendirent eux-mêmes un peu plus tard; c'est ainsi que l'autel d'or de Bâle, adjugé à un orfèvre de la même ville moyennant 9 050 fr., a été acheté, en 1854, par le Musée de Cluny, à son dernier acquéreur, le même colonel Theubet, au prix de 40 000 fr.

« Je crois qu'on peut douter de la provenance de la rose du Musée de Cluny, car elle ne figure pas au nombre des objets vendus, dans un article dû à la plume de M. de Liebenau, sous le titre de *Vente aux enchères du trésor de Bâle*. Cet article, qui mériterait d'occuper une place dans notre *Bulletin*, a été publié dans le 4e fascicule (octobre 1889) de l'*Indicateur d'antiquités suisses*. L'auteur donne, non seulement une liste complète des objets vendus, mais leur description et les noms des acquéreurs des mêmes objets, au nombre de 42. Il est donc permis de douter que cette rose en or fin ait jamais fait partie du trésor en question, et beaucoup de personnes, qui ont, en pareille matière, une autorité supérieure à la mienne, ne craignent pas d'affirmer que la rose est certainement du XVII°, si ce n'est même du XVIII° siècle. »

M. E. Molinier, membre résidant, appuie les observations

de M. Nicard, mais estime qu'il y aurait lieu d'établir préalablement l'origine de cette rose et la date de son acquisition.

M. Flouest, membre résidant, offre à la Compagnie, de la part de M. Eysseric, la photographie du sarcophage connu à Moustiers (Basses-Alpes) sous le nom de *La peiro dou sestier*, et qui, à la dernière séance, a été l'objet d'une communication de notre confrère, M. G. Lafaye[1].

Sur la demande qui lui en est faite, la Compagnie autorise la Société des anciens élèves de l'École des chartes à reproduire dans sa *Bibliothèque* la note de notre confrère M. Roman sur la fenêtre armoriée qui se trouve dans la cour de l'École des chartes[2].

Séance du 11 Décembre.

Présidence de M. Ant. Héron de Villefosse,
ancien président.

Ouvrages offerts :

Enquête décennale sur les institutions d'utilité publique de la haute Alsace. Colmar et Paris, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VII° série, t. XXXVI, n°s 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16. Saint-Pétersbourg, 1888-89, in-4°.

— *de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, II° série, t. II, n° 3. Guéret, 1889, in-8°.

Revue Africaine, XXXIII° année, 3° trimestre, n° 194. Alger, 1889, in-8°.

Chatellier (du). *Le trésor de Saint-Pabu, canton de Ploudalmezeau (Finistère)*. Paris, 1889, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Aspect de quelques maisons de Lille au commencement du XVII° siècle*. Lille, 1889, in-8°.

1. Sur le sarcophage de Moustiers, v. *Bulletin* de 1886, p. 314, et plus haut, p. 264.

2. V. plus haut, p. 126 et ss.



Travaux.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage, de la part de M. Paul du Châtellier, associé correspondant national dans le Finistère, d'une brochure intitulée *Le trésor de Saint-Pabu.* Elle est consacrée à la description de pièces de vaisselle en argent récemment découvertes dans le département habité par l'auteur. Leur fabrication remonte à l'époque gallo-romaine, mais la décoration, probablement exécutée par un artisan indigène, s'est inspirée de ce qu'on a appelé le style celtique et, par sa distinction, mérite un intérêt particulier.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, lit un mémoire sur une bride ornée d'émaux, récemment trouvée à Vendel (Uppland), et conservée au Musée national de Stockolm.

Le mémoire de M. le baron de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. de Barthélemy, membre honoraire, au nom de M. Leclert, conservateur du Musée de Troyes, communique le calque d'un carreau du xiv[e] siècle : ce carreau représente un cheva-



Carreau émaillé du XIV[e] siècle.

lier à genoux, en prière, devant un astre et posé entre son casque et un écu portant deux râteaux; la légende porte :

MESSIRES : LIOV..... A l'angle du carreau, au-dessus de la tête du chevalier, un écu portant un sautoir cantonné de quatre fleurs de lis. Les recherches de M. Leclert lui ont permis de déterminer le personnage qui fit exécuter ce carreau. Dans l'*Inventaire des sceaux de la collection Clairembault*, M. Demay, sous le n° 8609, a décrit le signet d'un Léonin de Sézanne, alors écuyer, du bailliage de Troyes, qui vivait en 1339 et avait pour blason deux râteaux sans manche. Il descendait certainement de Leoignes de Sézanne, chevalier, dont Besongne, écolâtre du chapitre de Troyes, vit la tombe à la fin du XVIIe siècle :

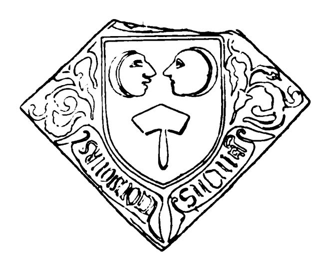
Ici gist messire Leoignes de Sezanne, chevaliers, qui trespassa en l'an de grace 1272 *ou mois de novembre, le jour de la sainte Catherine. Pries pour ly. Ave maria gracia plena dominus tecum benedicta tu in mulieribus.*

Lyonne ou Léonin de Sézanne, en 1241, prenait part, avec Jean, châtelain de Torote, à un traité conclu entre le maire et les échevins de Troyes et Bernard de Monteuc, au sujet des dettes de la ville (Boutiot, *Histoire de Troyes*, I, p. 328). Le même personnage vendit aux Templiers une maison ou *loige*, appelée communément *la Loge d'Orient*, qui a gardé le nom de son premier propriétaire et s'appelle encore aujourd'hui *la Loge Lyonne.* — En 1249, dans le Rôle des fiefs de la châtellenie de Provins, nous lisons : *Leonius de Sezannia, miles, tenet in prepositura de Pruvino domum de Lescheriis cum porpriso et apud Pruvinum et apud Villanas et apud Boiacum.*

M. de Barthélemy communique ensuite le dessin d'un carreau du XVe siècle dont il a déjà entretenu la Compagnie dans la séance du 1er mai 1889.

Autour d'un écu portant deux croissants affrontés en chef et un maillet en pointe, on lit les mots *Clemens tousjours;* l'angle supérieur du carreau étant brisé, on ne peut deviner le troisième mot qui, probablement, complétait la devise :

il est à remarquer que la syllabe *Cle* de *Clemens* est figurée par une clef.



Carreau émaillé du XVe siècle.

M. Chatel, associé correspondant national à Paris, fait quelques observations sur la lecture de cette légende.

M. Durrieu, membre résidant, présente deux cadres de miniatures donnés au Musée du Louvre par M. Jules Maciet. L'un de ces cadres renferme une page provenant d'un livre de droit écrit et enluminé, comme l'indiquent des armoiries et des devises placées en marge, pour un célèbre bibliophile du xve siècle, le Grand Bâtard Antoine de Bourgogne. L'image qui en occupe le milieu est un tableau servant à calculer les degrés de parenté. Ce qui en fait l'intérêt, c'est que, en rapprochant ce fragment de volume de certains manuscrits conservés dans les bibliothèques de Bruxelles et de Paris, on peut affirmer en toute certitude que la peinture en est due à Guillaume Vrelant, un des membres les plus considérables de la ghilde des enlumineurs de Bruges pendant la seconde moitié du xve siècle. Le fragment donné par M. Maciet apporte même un élément nouveau pour l'histoire de Guillaume Vrelant. On savait, par des documents, que l'enlumineur brugeois avait travaillé pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon; mais on ignorait jusqu'ici qu'il eût également été employé par son fils le Grand Bâtard.

Le second cadre de la donation Maciet contient deux

miniatures montrant, l'une la reine Anne de Bretagne à genoux en prières, accompagnée de sainte Anne, sa patronne, l'autre le roi Charles VIII, également en oraison, sous la protection de saint Louis. Ces deux miniatures paraissent avoir été découpées dans un de ces grands livres de prières, avec musique notée, que l'on exécutait dans les Flandres vers 1510-1530. Il est probable que leur auteur a dû s'inspirer de portraits originaux de date plus ancienne.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part de M. Vincent Durand, associé correspondant national, la photographie d'un vase en terre cuite en forme de tête de femme, aux cheveux ondulés, trouvé récemment à Cusieu.

« Cusieu est un village situé sur la rive gauche de la Loire, au midi de Feurs et à cinq kilomètres environ au nord-ouest de Saint-Galmier. Le vase a été trouvé sur le bord du chemin de Cusieu à Rivas, tout près du carrefour coté à l'altitude de 359 mètres sur la feuille 167 de la carte du Dépôt de la guerre, entre ce carrefour et le hameau de la Bourgée-Froide. Il était enfoui en plein champ, dans une fosse de $0^{m}60$ environ de côté, remplie d'une terre noire de cendres et de charbons. Il était accompagné de nombreux débris d'autres vases en terre cuite que l'inventeur a laissés pour la plupart sur place. Il y avait, entre autres débris, des fragments d'un plateau orné extérieurement de petites côtes verticales, et enfin de nombreux morceaux d'un dolium qui devait servir d'enveloppe aux autres vases.

« La photographie ci-jointe est l'œuvre de M. Éleuthère Brassard. Le vase serait intact si un malheureux coup de pioche n'avait crevé la joue gauche. Sa hauteur est de $0^{m}17$; il est en terre noire, à pâte tendre, ce qui n'a pas permis de le débarrasser à fond d'une mince couche très adhérente de terre fine et de cendres solidifiées.

« Il est rare de trouver en Gaule des vases de cette forme. L'état parfait de conservation de celui-ci et son style véritablement excellent en font un objet précieux et digne d'être conservé dans un musée où il ne ferait pas mauvaise figure

auprès des vases analogues provenant de l'Italie méridionale. »

M. Flouest lit, au nom de M. Lièvre, associé correspondant national à Poitiers, un mémoire consacré au menhir du vieux Poitiers. Après avoir décrit le lieu où se trouve le monument, afin d'y puiser des éclaircissements propres à favoriser l'explication de l'inscription gauloise qui y a été gravée, M. Lièvre propose une nouvelle interprétation : *Fronto fils de Tarbeisonos a consacré cette pierre sacrée des Brivates*. M. Gaidoz présente quelques observations sur cette traduction.

Séance du 18 Décembre.

Présidence de M. Gaidoz, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 188 (novembre 1889). Chartres, 1889, in-8°.

Catalogue descriptif du Musée royal des Antiquités du Nord. Copenhague, 1885, in-16.

— *des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières*. Paris, 1886, in-8°.

— *général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. I-X et t. XII, *Catalogue des manuscrits grecs*. Paris, 1889, in-8°. — *Paris. Bibliothèque de l'Arsenal*, t. I-IV. *Bibliothèque Mazarine*, t. I-II. Paris, 1885-1888, in-8°.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun. Verdun, 1889, in-8°.

Crèvecœur (R. de). *Mémoires sur les règnes de Louis XV et Louis XVI et sur la Révolution*, t. I-II. Paris, 1886, in-8°.

— *Montbrun*, 1594-1670, *d'après des documents inédits*. Paris, 1889, in-8°.

— *Notre-Dame d'Hiverneau*, *d'après des documents inédits*. Arcis-sur-Aube, 1889, in-8°.

— *Saint John de Crèvecœur*, *sa vie et ses ouvrages*, 1735-1813. Paris, 1883, in-8°.

EVANS (Arthur-John). *Antiquarian researches in Illyricum.* Westminster, 1885, in-4°.

LECOY DE LA MARCHE. *Les Sceaux.* Paris, 1889, in-8°.

LYTTKENS et WULFF. *La transcription phonétique.* 1889, in-8°.

MARSY (comte DE). *Discours prononcé à l'ouverture du congrès archéologique de France à Évreux, le 2 juillet* 1889. Paris-Caen, 1889, in-8°.

TAILLEBOIS (Émile). *Une monnaie inédite en électrum à la légende Germanus indvtillif.* Paris, 1889, in-8°.

WULFF (Fredrik). *Un chapitre de phonétique avec transcription d'un texte andalou.* 1889, in-8°.

Correspondance.

M. R. de Crèvecœur, présenté par MM. de Boislisle et Longnon, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Lésigny, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Le président désigne MM. A. de Barthélemy, de Baye et Nicard pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. J. de Baye, membre résidant, dépose sur le bureau un ouvrage de M. A.-J. Evans, intitulé : *Antiquarian researches in Illyricum :*

« J'ai l'honneur d'offrir à la Société, de la part de M. Arthur Evans, un ouvrage qu'il a publié sur ses recherches archéologiques en Illyrie. Cet ouvrage se divise en quatre parties.

« Les deux premières sont consacrées aux antiquités d'Epitaurum (Ragusa-Vecchia) et de la Dalmatie méridionale. On y trouve réunies les découvertes de monuments mithriaques, d'inscriptions, de colonnes milliaires, d'une voie romaine traversant l'Herzégovine et débouchant à Raguse. Les fouilles exécutées par l'auteur à Risano (Risinium) y sont décrites.

« La troisième partie résume les explorations entreprises dans l'intérieur de la Bosnie et de la province de Novipazar. Les voies romaines entre Sanjak et Scupi y sont tracées.

L'emplacement d'Ulpiana, les thermes de Novipazar, la voie romaine traversant les montagnes de la haute Albanie sont l'objet de mentions particulières.

« La quatrième partie traite spécialement des antiquités de Scupi. L'auteur a découvert l'emplacement de cette ville dans les environs d'Usküb et y a mis au jour une quantité d'inscriptions se rapportant à la vie municipale et militaire de la colonie. Nous mentionnerons entre autres le monument érigé en l'honneur de Gallienus portant cette dédicace flatteuse

INVICTO GALLIENO DIS ANIMO VOLTVQVE COMPARI.

« Enfin l'auteur, après une étude approfondie des monuments byzantins subsistant encore, a constaté l'identité de la ville d'Usküb avec *Justiniana Prima*, cette ville érigée par l'empereur Justinien comme capitale des provinces illyriennes. »

M. Lecoy de la Marche fait hommage de son volume sur les *Sceaux*, qui vient de paraître dans la bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, et qui renferme, non seulement les notions données jusqu'à présent par les sigillographes, mais quelques résultats nouveaux, dont une partie a été déjà exposée à la Compagnie.

M. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le catalogue récemment publié des manuscrits additionnels entrés au Musée britannique pendant les années 1882-1887[1] figure, sous le n° 33215, un fragment de tablettes de

1. *Catalogue of Additions to the Mss. in the British Museum in the years* 1882-1887. London, 1889, in-8°; voy. p. 271. — Ce même catalogue (p. 285-286) mentionne en ces termes d'autres tablettes de cire, que l'occasion présente permet de signaler :

« 33,270, A WAXEN book, consisting of seven wooden tablets, coated with black wax on both sides, and two covers, waxed on the inner side. Inscribed with documents written with the stilus in tachygraphic symbols; with similar symbols written repeatedly, as if for practice; and with a few memoranda in Greek, being

cire qui mérite d'attirer l'attention. Cette tablette de bois, enduite de cire des deux côtés et sur laquelle sont tracés des caractères au recto et au verso, est divisée en trois colonnes, larges de 0m100 à 0m105. La troisième colonne a été brisée et il ne reste plus que les quatre ou cinq premières lettres de chaque ligne de cette colonne, de sorte que ce fragment de tablettes mesure actuellement 0m122, en hauteur, sur 0m242, en largeur. L'écriture, tracée à la pointe, a été cancellée et on lit, en travers de la seconde colonne et en très grosses lettres, le nom de « F. Pierre de Crinone. » On peut rapporter à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe siècle le texte de ce fragment de tablettes qui contient un compte de distributions (*Expensa amigdalarum*)[1] de l'abbaye de Cîteaux.

[Col. 1.] *Expensa amigdalarum.*

« Infirmario monachorum lib. lxxxv[2].
« Cellerario lib. xx. Item, lib. ij, sine talia lib.
« Pro sepultura uxoris domini G. de Mennans xx lib.
« Pro hospicio, in taillia, viij lib. Item, lib. s.
« Priori lib. ij, per Girardum. Item, lib. iiij, per bursa-
« rium. G. tulit.
« Subcellerario v[3] lib.
« Pro generali Adelenete de Pomar viij lib.
« Item, rizi lib. vij.
« Pro generali Petri Vill... b....x lib. et rizi lib. viij.
« Pro cena Domini xij lib. et rizi ix lib.

a list of names and notes concerning works and the carriage of bran or chaff (ἄχυρα) by water. In one of the covers a groove is hollowed for the reception of the writing implements. The leathern thong, with which the book was bound round, and fragments of the leather laces, which formed the hinges, remain. Third cent. (?). 8 3/4 by 6 3/4 inches. »

L'écriture de ces tablettes et les tablettes elles-mêmes m'ont paru, dans un rapide examen que j'en ai pu faire, d'une époque trop peu ancienne pour être utilement étudiées au point de vue paléographique.

1. Voy. Du Cange, v° AMIGDALA.
2. *lxxxv*, surcharge; il y avait d'abord *xl*.
3. *iiij*, corrigé en *v*.

« Pro magistro de Gilleyo[1] lib. ij, in crastino Asscensionis.
« Infirmario pauperum lib. iiij[2].
« Magistro forestario lib. ij.
« Item, pro magistro Gilleii, in vigilia Marie Magdalene, « lib. ij.
« Pro magistro textore, pro troitis, lib. ij.
« [Pro coquina] domini abbatis [x] lib. Item, iij lib.

[Col. 2.] *Expens[a amigdalarum.]*

« Pro hospicio lib. iij, in taillia.
« Subcellerario lib. ij. viiij lib., in taillia.
« Cellerario lib. v. Item, lib. j, sine taillia.
« Pro sepultura uxoris domini Guillelmi de Mennans j lib.
« Pro anniversario Perrini Vill... b.... lib. j.
« Pro equis, pro equo rentarii, quart. iij, in taillia.
« Pro decimatione decimarum Barisey[3] lib. j.
« Magistro textorie, pro troitis, lib. j.
« Infirmario pauperum quart. j[4].
« Pro coquina domini abbatis vj lib.
« Infirmario monachorum xij lib.
« Infirmario conversorum lib. s.
« Pro cap[itulo] lib. j, coquo domini abbatis, apud « Divionem[5].
« In hospicio pro baillivo, tempore capituli, lib. iiij.
« Pro pureta albanarum lib. j et s.
« Pro camera abbatis, tempore capituli, lib. j, coquo.
[Verso, col. 1.] « Pro camera abbatis, lxx lib.
« Pro cellerario ix lib. Item, vij lib., in taillia.
« Pro conventu, in generali Adeline de Pomarc, x lib.
« Subcellerario, pro conventu, xiiij lib.
« In hospitio lib. v. Item, lib. v, in taillia.
« Fratri Petro de Dez infirmo ij lib.

1. Gilly-lez-Cîteaux, Côte-d'Or, arr. et canton de Beaune.
2. Barizey, Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, canton de Givry.
3. Ligne biffée.
4. *j* semble être une correction.
5. Ligne biffée.

« In camera domini abbatis, septimana ante Pasca, lib. xv.

« Magister forestarius debet, tam de veteri quam de novo, « vj lib.

« Infirmario lib. iij[1]. Item, l[ib.] vij[2].

« In cena Domini, pro conventu, xij lib. Item, lib. ij.

« Pro infirmario xij lib., in taillia[3].

« Item, lib. v. Item, v lib. Item, v lib. Item, v lib.[4].

« Subpriori, pro quodam monacho, lib. ij.

« Pro abbatibus, in vigilia nativitatis beate Marie, lib. vj, « in rizi.

« Item, tempore capituli, lib. iiij.

« Pro cellerario lib. iij[5], sine taillia, in octabis beati Marci.

[Col. 2.] « Pro camera abbatis vj lib. Item, lib. iiij.

« Pro infirmario monachorum lib. xix, in taillia.

« Pro subcellerario viij lib.

« Pro cellerario lib. viij, in taillia.

« Pro conventu quart. j, per G., famulum prioris.

« In hospicio lib. ij. Item, pro capitulo lib. ij.

« Pro equis infirmis quart. j.

« Pro piscatoribus stagni de Covaindon, j lib.

« Pro Divione, tempore capituli, ij lib., ante tempus.

« Pro pureta albanarum lib. j.

« Pro equo ducis quart. iij. »

M. Guiffrey, membre résidant, signale, dans l'Inventaire du duc de Berry, dont il prépare la publication pour le ministère de l'Instruction publique, la présence de deux grands médaillons d'or enrichis de pierres précieuses, représentant Constantin et Héraclius. Ces médaillons ont été déjà étudiés par divers savants du XVI[e] et du XVII[e] siècle, notamment par Du Cange qui les a fait graver pour accompagner une dissertation publiée à la fin de son Glossaire. Ces pièces

1. Sur un grattage.

2. *Item, lib. vij*, en écriture plus grosse, est peut-être un reste d'un compte antérieur.

3. Ligne biffée.

4. Ligne biffée.

5. Il semble que *iij* ait été corrigé en *vj*.



étaient considérées comme des médailles de restitution datant du xvie siècle. L'article de l'inventaire du duc de Berry où ils sont décrits dans les moindres détails constate formellement qu'ils lui ont été vendus dans le cours de l'année 1402 par des marchands italiens. Leur exécution remonte donc certainement au début du xve siècle ou plutôt aux dernières années du xive. M. Guiffrey présente un moulage tiré sur l'exemplaire du médaillon de Constantin conservé au Cabinet des médailles, et annonce son intention de consacrer à cette question une étude plus approfondie.

M. Courajod fait observer combien la date d'exécution de ces médailles est importante pour montrer qu'à la fin du xive siècle l'art italien n'était pas encore converti à la doctrine de l'art antique.

M. de Lasteyrie propose une interprétation du bas-relief de Toulouse dans lequel M. Courajod a cru reconnaître deux signes du Zodiaque; ce bas-relief doit être la représentation figurée d'une légende consignée dans une histoire de Saint-Sernin du xviie siècle, plutôt qu'une imitation de l'antique.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, complète une communication qu'il a faite à la Compagnie sur le nom de fleuve Rhodanus[1] :

« Un sixième *Rodanos* ou *Rodanus* coule dans l'Italie septentrionale, dans la région du royaume d'Italie qu'on appelle Émilie, et dans la province de Reggio. L'Émilie moderne comprend : 1° les anciens duchés de Parme et de Modène, formant aujourd'hui les provinces de Plaisance, Parme, Reggio, Modène ; 2° la Romagne dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Ce *Rodanus* s'appelle aujourd'hui *Rodano*, passe à quelque distance à l'est de Reggio, et se jette dans le Crostolo, affluent de droite du Pô. La région d'Émilie dont il arrose une petite partie a appartenu aux Gaulois, principalement aux *Boii*, qui ont occupé dans cette région les territoires de Parme, Reggio, Modène et Bologne. Les Étrusques ont précédé les *Boii* et, avant les Étrusques, les Ligures ont

1. *Bulletin* de 1888, p. 213.

dû habiter la portion occidentale et le centre de cette région. On sait par Pline que Veleia, ville située à l'extrémité nord-ouest de cette région, dans la province de Plaisance, était ligure, mais les noms de lieu ligures de l'Émilie ne se trouvent pas seulement dans la province de Plaisance où nous en avons relevé quatre d'après Flechia : *Bosonasco*, *Calendasco*, *Lusurusco* et *Tavasca*. On en trouve aussi un dans la province de Parme, *Cavadasca*. Enfin, une charte de l'année 1242 nous fait connaître, bien à l'est de Reggio et du Rodano, *Picigascus*, dans le territoire de Ponte di Navicello, sur le Panaro, affluent de droite du Pô, tout près de Modène, au nord-est[1]. Il n'y a donc aucune raison pour refuser d'admettre que le nom de *Rodanus* puisse être ligure ici, comme il le serait en Corse et en Gaule.

« Nous connaissons le *Rodanus* des environs de Reggio en Italie, non seulement par les cartes modernes où on le trouve, par exemple, par la feuille 18 du grand atlas de Bacler-Dalbe, *Carte générale du théâtre de la guerre en Italie,* mais aussi par plusieurs chartes des xe, xie et xiie siècles qu'a publiées Tiraboschi, *Memorie storiche Modenesi*. Dans la première, datée de 961, on lit les mots *in comitatu Regense juxta fluvio Rodano*[2]. Dans la seconde, vers 1040, il est question d'un moulin construit *juxta Rodanum*, qui est l'objet d'un procès avec les chanoines de Reggio[3]; dans la troisième, datée de 1126, l'évêque de Reggio dispose de pièces de terre situées sur les bords du Rodanus[4]; dans une quatrième pièce qui remonte à l'année 1155, une abbaye située dans un faubourg de Reggio reçoit donation de terres labourables situées sur les deux rives du Rodanus : *ex hac parte Rodani et alia parte Rodani*[5]. »

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale diverses inscriptions récemment découvertes en Afrique par MM. Letaille

1. Tiraboschi, *Storia dell' augusta badia di S. Silvestro di Nonentola*, t. II, p. 375.

2. *Memorie storiche Modenesi*, t. I, preuves, p. 123.

3. *Ibid.*, t. II, preuves, p. 35.

4. *Ibid.*, t. II, preuves, p. 97.

5. *Ibid.*, t. III, preuves, p. 30.

et Audollent. L'une d'elles, VIRGINVM CANC*ellus*, donne lieu à un rapprochement intéressant avec le discours *Ad virginem lapsam*, prononcé par l'évêque de *Remesiana*, Nicétas. Dans ce discours, l'enceinte sacrée des vierges est mentionnée et même une inscription ou devise, gravée sur le mur à côté. Une autre inscription se lit sur un monument votif en l'honneur de saint *Miggin*, célèbre par les sarcasmes de Maxime de Madaure; une troisième est l'épitaphe d'un *Iulius Iaderis*.

ERRATUM.

P. 196, l. 31, *lisez :* M. Babeau, associé correspondant à Troyes, lit une note de M. Louis Le Clert, conservateur du Musée d'archéologie de Troyes, sur divers objets, etc.

P. 216, l. 31, *au lieu de :* BOIORIX DE, *lisez :* BOIORIX DAE.

P. 217, l. 24, *au lieu de :* d'une même expression, *lisez :* d'une même idée.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1889.

I.

Renseignements généraux.



II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

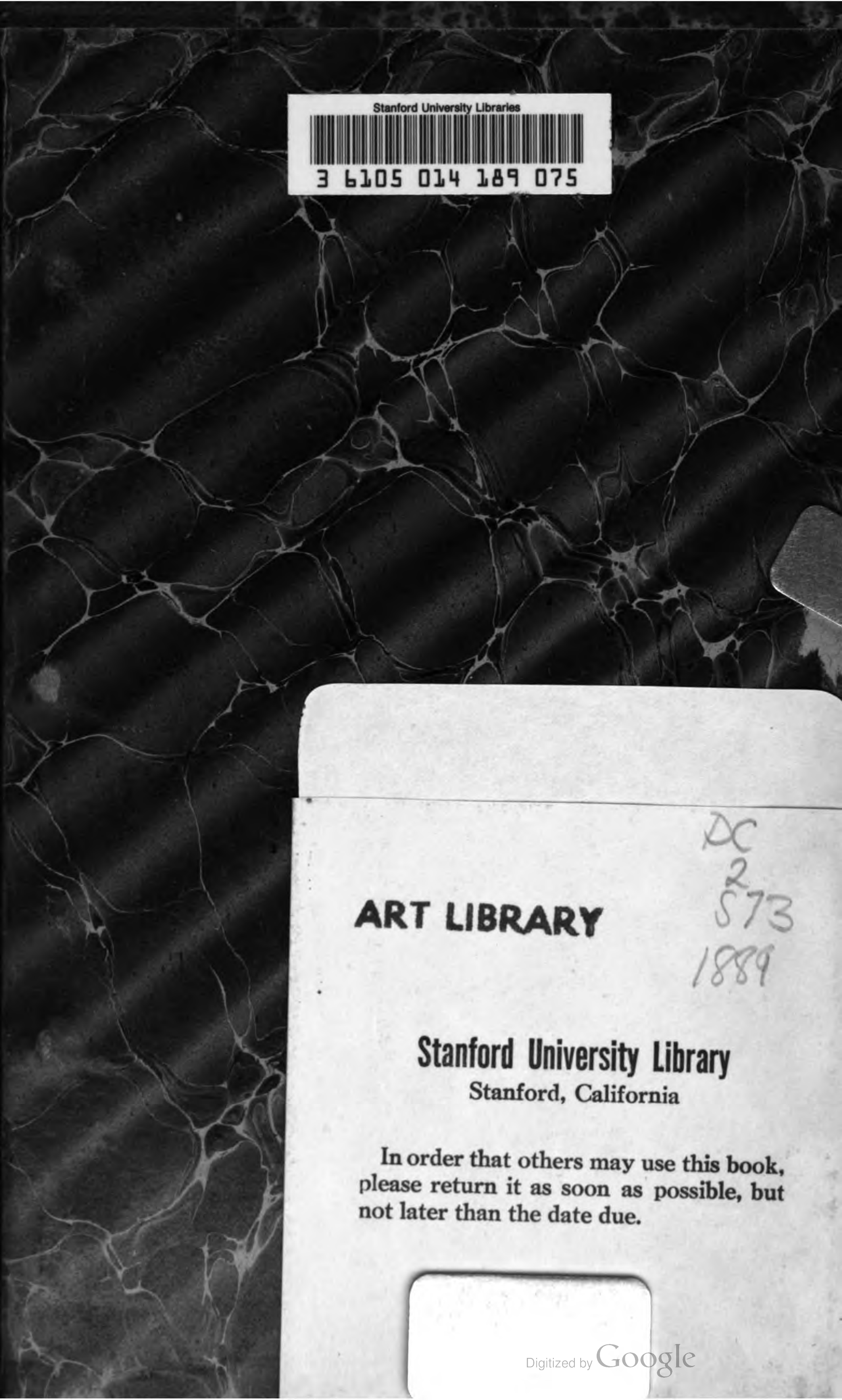
Index des illustrations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.



Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.




Stanford University Libraries
3 6105 014 189 075
ART LIBRARY
DC
2
S73
1889
Stanford University Library
Stanford, California
In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.
Digitized by Google

